LA TERRE
DE CHEZ NOUS

Vol. 71, nº 39
Longueuil

Deux cahiers - 48 pages
semaine du 9 au 15 novembre 2000

Port payé à Montréal Courrier Poste Publication
Enregistrement No 07665 - Contrat No 534277

À la recherche d'hybrides Bt aux performances prévisibles...?

NK Une nouvelle façon de penser™

Voir les détails en p.36-37

Les producteurs de lait rencontrent Trudel

Le ministre ne s'engage pas.
Page 5

Le prix du bison en baisse



Le marché a atteint une certaine saturation entraînant une baisse de la demande.
Page 33

RAPPORT BRIÈRE SUR LE DROIT DE PRODUIRE

Un virage plus radical

Le gouvernement doit agir vite et massivement. **Page 3**



PHOTO: DOMINIQUE GAUTHIER

Pierre-Yvon Bégin

Les pires scénarios se confirment, les récoltes de maïs-grain sont médiocres, pour ne pas dire tout simplement mauvaises. À l'heure où les producteurs sont en train de terminer leurs récoltes, il n'est pas rare de les voir labourer des champs entiers de maïs debout.

De fait, Rénald Levesque, directeur de normalisation à la Régie des assurances agricoles du Québec, confirme qu'une partie importante de la récolte a été tout simplement détruite sur le champ. S'il ne dispose pas encore de chiffres précis, il estime que la destruction touche plus de 10 % des superficies semées.

« Il est sûr que les indemnités à payer aux producteurs seront plus importantes, c'est vraiment une mauvaise année » affirme Rénald Levesque, se refusant toutefois à parler d'une année record. Il confirme par ailleurs que son service a été forcé d'embaucher une centaine de personnes supplémentaires pour faire face à la situation, portant ses effectifs à 350 agents.

Le directeur de normalisation explique que les agents de la Régie ont l'autorité pour accorder une autorisation de destruction sur le champ, lorsque le grain ne rencontre pas le

VOIR **MAÏS** À LA PAGE 2



ÉVÉNEMENTS À VENIR

11 nov, atelier sur la transformation d'une plante «racine» en crème et en teinture organisé par Uni-Vert, **Saint-Mathias-sur-Richelieu** (Inf : Jacqueline Audy-Halde (450)467-8049, Linda Dufault (450)785-2848, Carmen Bourdon (450)454-7844 ou Élisabeth Vachon (450)346-6170).

15 nov, 11h30, dîner-rencontre de l'Industrie agroalimentaire du **Bas-Saint-Laurent** «L'importance de l'agroalimentaire dans le devenir du milieu rural», à la salle communautaire, Ville Degelis

16 nov, 9h-12h, colloque du Service canadien des forêts – **Québec** (atelier sur les variétés améliorées et arbres modifiés génétiquement : Dr Jekyll et Mr Hyde), 1055 du P.E.P.S., Ste-Foy (Inf : Suzanne Doré (418)648-7032)

18 nov, 13h à 17h, portes ouvertes à la Fédération de l'UPA de St-Hyacinthe, 3800 boul. Casavant Ouest, **Saint-Hyacinthe**

Un critique en visite



Ministre Pierre Paradis

Le droit de produire à l'Assemblée nationale est un combat ministériel où le ministre de l'Agriculture a peine à gagner ses batailles contre ceux de l'Environnement et des Finances. C'est du moins l'avis du nouveau critique libéral en matière d'agriculture et de développement rural qui était en visite au début de la semaine aux locaux de La Terre de chez nous. Pierre Paradis, député provincial dans Brome Missisquoi, compte 20 ans de vie politique active. Dans les années '80, il a été titulaire des ministères du Travail, des Affaires municipales et de l'Environnement.

Les plus vieux militants syndicaux se souviendront particulièrement de lui au moment où jeune avocat il avait défendu la cause des intégrateurs qui s'opposaient aux plans conjoints. Depuis, dit-il, le contexte économique a beaucoup évolué : « Aujourd'hui, les producteurs agricoles n'ont plus le choix de se regrouper afin de solidifier leurs positions. »

Au chapitre de l'environnement, il maintient que les producteurs n'auront pas le choix de prendre le virage. « Mais il faut pour cela que l'État les accompagne au moins à la hauteur des efforts qui ont été déployés dans les secteurs municipaux et industriels. » Des propos qui auraient pu venir tout droit des lèvres du président Pellerin…comme le temps arrange les choses. **F. G.**

Plus de boeuf pour les petits Parisiens

PARIS - *REUTERS* - La municipalité de Paris a décidé mardi de recommander la suspension provisoire de la viande de boeuf dans les écoles maternelles de la capitale et l'instauration de menus optionnels dans les écoles primaires. Vincent Reina, adjoint au maire de Paris chargé des affaires scolaires et universitaires, a précisé à Reuters que la municipalité avait également pris la décision de saisir le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, afin d'obtenir des réponses précises sur la traçabilité de la viande bovine.

Par mesure de précaution, les maires de treize des vingt arrondissements parisiens ont d'ores et déjà choisi d'interdire la viande de boeuf dans les cantines scolaires. Vincent Reina a réuni mardi les vingt maires en compagnie du professeur Christian Cabrol afin que partisans et détracteurs de l'interdiction du boeuf trouvent une formule unanime qui satisfasse tout le monde.

SOMMAIRE

International 4
Éditorial 6
Opinion rurale 7
Upa d'est en ouest 8
MAPAQ 13
Élevage 15
Reportage ..... 16 et 40
Classées 19
Carrières 25
Forêt 27
Marché - Productions 28
Chroniques 38
Chez nous 42
Territoire 46

Les récoltes de soya ont également souffert

MAÏS

SUITE DE LA PAGE 1

classement minimal. Ce classement est établi en fonction du poids et taux d'humidité.

Rénald Lévesque indique que les récoltes de soya ont également souffert d'un temps pluvieux durant la période de semis. La grêle du mois de juin a de plus affecté certains vergers de sorte que des réclamations sont à prévoir chez les producteurs de pommes.

Au bureau du MAPAQ à Huntingdon, Yves Perreault constate lui aussi l'étendue des pertes des producteurs de maïs-grain. Il a eu l'occasion de se rendre sur le terrain au cours des derniers jours. Si les conditions de battage sont excellentes, le rendement est parfois décevant.

« La récolte est très variable selon les champs, dit-il. Certains champs sont très beaux, d'autres sont bien ordinaires. En général c'est moyen, et certains champs sont très mauvais. On voit que le grain a manqué de chaleur. »

Surplus de catégorie 5

À la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, le secrétaire Michel Neveu confirme le portrait. D'ici la fin de semaine, il devrait recevoir les premiers rapports pour chiffrer les pertes. Il précise que l'assurance-stabilisation permettra aux producteurs d'éponger ce déficit, du moment qu'ils respectent à 100 % le guide de la Régie.

La stabilisation des revenus étant basée sur les modèles historiques de production et non sur le tonnage récolté, il n'envisage aucune situation financière catastrophique pour les producteurs assurés. Michel Neveu pense qu'un très faible pourcentage de producteurs ne se conforment pas à ce guide.

« Notre grande inquiétude, déclare-t-il, concerne plutôt la quantité de maïs-grain de catégorie quatre ou cinq qui sera produite. Si par exemple nous obtenons en bout de ligne plus de catégorie cinq que le marché peut en prendre, là ça pourrait nous causer des problèmes assez importants. »

Michel Neveu précise que les producteurs récoltent généralement entre 100 et 200 000 tonnes de maïs-grainde catégorie cinq par année. Si cette production 2000 devait doubler, le marché ne sera visiblement pas capable d'absorber ces quantités. Pour nourrir du bétail, ce grain de faible qualité doit être mélangé à une catégorie supérieure.



RAPPORT BRIÈRE

Un virage plus radical s'impose

Il n'y a pas de solution miracle pour mettre fin aux irritants de la loi sur le droit de produire dénoncés depuis plusieurs mois par les agriculteurs. La solution au développement de l'agriculture en zone verte passe donc par l'application de mesures crédibles sur la réduction de la pollution d'origine agricole. Et cela va jusqu'à l'institution d'un moratoire temporaire sur les élevages de porcs dans les municipalités en surplus.

Jean-Charles Gagné

C'est en tout cas la vision qui se dégage du rapport que Me Jules Brière vient de remettre au ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel. Me Brière a été nommé par le gouvernement Bouchard il y a près d'un an pour trouver des solutions aux irritants de la loi sur le droit de produire, dont il est l'architecte. Entre autres irritants, mentionnons les signatures requises des voisins pour les élevages qui veulent s'agrandir et qui ne respectent pas les distances séparatrices sur les odeurs. Il y avait aussi les règlements municipaux contraignants pour l'agriculture.

Après tous ces efforts, Me Brière n'a donc pu livrer de solution faisant consensus entre les agriculteurs, les municipalités et divers ministères. À première vue, ce rapport risque d'être lui-même perçu comme un irritant par la classe agricole. Me Brière propose des mesures touchant la pollution d'origine agricole pour régler les problèmes de cohabitation dus aux odeurs en milieu rural. Il rouvre ainsi un débat que les agriculteurs considéraient clos, les odeurs étant désormais considérées comme un inconvénient.



Rémy Trudel

L'Environnement en cause

Selon Me Brière, la multiplication des règlements municipaux contraignants pour l'agriculture et la résistance des citoyens à l'implantation de nouveaux élevages ne vont cesser qu'avec la conviction que l'environnement est adéquatement protégé.

Or le ministère de l'Environnement du Québec fait face à une grave crise de confiance. On ne croit pas que ce ministère a la capacité réelle d'appliquer le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. De plus, on croit que de dispense en dispense, les exigences de ce règlement ont été fixées en fonction d'objectifs réalisables par les fermes plutôt qu'en fonction de la qualité du sol et de l'eau. Les craintes que le sol et l'eau se détériorent sont aggravées par le fait que Québec veut doubler les exportations agricoles d'ici 2005.

Un tournant

Pour rétablir la confiance, Me Brière estime que Québec doit rendre applicables plus rapidement les exigences réglementaires touchant la pollution d'origine agricole et opérer un véritable tournant en agroenvironnement. Le ministère de l'Environnement doit notamment obtenir des ressources additionnelles pour contrôler efficacement la pollution agricole à l'échelle des bassins versants.

Sans les chiffrer, Me Brière suggère au gouvernement de consentir à l'assainissement agricole des moyens proportionnés à l'ampleur du risque que présente la pollution d'origine agricole pour la santé de la population et la qualité des ressources.

Me Brière signale qu'aucun nouveau permis ne devrait être émis pour



Me Brière

des élevages porcins sur fumier liquide dans les municipalités en surplus de fumiers. À moins qu'il ne dispose des fumiers autrement que par l'épandage sur des terres du bassin versant concerné. Ce moratoire ne devrait pas s'éterniser, mais devrait être maintenu jusqu'à ce que l'Environnement puisse exercer une surveillance efficace.

Dans l'intervalle, Me Brière incite Québec à la prudence quant à un assouplissement des distances séparatrices pour atténuer les odeurs. Le gouvernement devrait selon lui s'engager plus résolument au sujet des technologies propres à atténuer les odeurs. À terme, les distances séparatrices n'auraient dès plus l'importance qu'elles revêtent maintenant.

Tout de suite

Sans autre changement, les fermes existantes qui ne respectent pas les distances séparatrices ne pourraient prendre de l'expansion et le zonage de production demeurerait ouvert. Me Brière suggère donc que des éléments de l'entente intervenue entre l'UPA et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) soient mis en œuvre immédiatement. Cela touche notamment la possibilité, pour les fermes existantes, d'accroître leur production de 75 unités animales, sans égard aux distances séparatrices. La hausse ne doit pas porter l'exploitation à plus de 300 unités animales. Cette proposition avait suscité de vives oppositions dans plusieurs milieux. Pourtant, cette solution respectait la réglementation en vigueur, rappelle Me Brière.

Me Brière propose aussi la mise en œuvre rapide du compromis UPA/FQM sur le zonage de production, possible, mais bien circonscrit. Me Brière propose un moratoire sur l'adoption de nouveaux règlements municipaux contraignants pour l'agriculture.

L'UPA très déçue

Jean-Charles Gagné

L'UPA est « très déçue » du rapport Brière qui est très loin des attentes des agriculteurs, à l'exception du soutien additionnel réclamé en faveur de l'assainissement agricole. C'est en substance ce qu'a déclaré en entrevue le 1er vice-président de l'UPA, Christian Lacasse, le 7 novembre. Amer, M. Lacasse n'a pas caché son inquiétude sur la réception que le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel, va réserver à ce rapport.

D'après M. Lacasse, le rapport Brière ne s'en est pas tenu de façon assez serrée à son mandat de trouver une solution aux irritants liés à la loi sur le droit de produire. C'est la loi de produire qui était en cause, pas la réglementation environnementale, a-t-il laissé entendre.

M. Lacasse ne partage pas l'analyse de la nécessité d'un resserrement des normes environnementales à l'égard de l'agriculture. « Les ajustements apportés à la réglementation pour la rendre plus simple, progressive et compétitive découlent de la volonté des décideurs du Forum sur l'agriculture, a noté M. Lacasse. Malgré cela, les agriculteurs du Québec doivent composer avec une réglementation très sévère, plus sévère que celles en vigueur dans les autres provinces canadiennes et dans bien des pays. »

Pas de moratoire

L'UPA a été très surprise et offusquée de la recommandation d'un moratoire sur les élevages porcins dans les municipalités en surplus. « Nous allons nous opposer à ce moratoire dont il n'a jamais été question dans les discussions avec Me Brière », a dit M. Lacasse. « D'où ça sort », s'est-il demandé, après avoir précisé que les aspects « pollution » et « inconvénients » liés aux élevages avaient été clairement précisés au départ. « Nous sommes ouverts à des contraintes additionnelles dans les municipalités en surplus, jamais à un moratoire. »

Urgence

M. Lacasse s'attendait à ce que l'entente entre l'UPA et la Fédération québécoise des municipalités soit reconduite intégralement dans ce rapport. « C'était la première fois qu'un tel niveau de concertation était atteint entre les agriculteurs et les municipalités », a-t-il dit.

Il y a urgence d'agir, a dit M. Lacasse, surtout après des engagements du ministre Trudel qui datent d'un an. Des agriculteurs abandonnent la production faute de possibilité de prendre de l'expansion parce qu'ils ne peuvent réunir toutes les signatures requises des voisins.

L'argent

L'UPA reçoit bien la recommandation d'accorder un support adéquat à l'assainissement agricole. Le BAPE disait la même chose dans son rapport sur la gestion de l'eau en mai dernier, a rappelé M. Lacasse. « Nous avons souvent signalé que le monde agricole n'avait pas eu sa juste part comparativement au monde municipal. Nous n'avons jamais senti une volonté très forte de soutenir l'assainissement agricole. Il va falloir que ça change au cours des prochaines années. Surtout que les agriculteurs vont bientôt mettre en opération leurs plans d'action en environnement, ce qui nécessitera de l'argent et des ressources humaines. »

BRÈVES

Baisse du budget agricole

La monnaie commune de l'Europe, l'euro, a perdu depuis quelques mois une bonne partie de sa valeur. Cette dévaluation a eu un effet positif sur le budget de la Politique agricole commune. En effet, les prix sur le marché international sont établis en dollars américains.

Une fois convertis en euro, ces prix sont assez élevés de sorte que l'Union européenne paiera moins de subventions à l'exportation. Pour l'an prochain, on estime déjà que le budget agricole pourrait diminuer de 1,2 milliard de dollars.

Une bonne partie des sommes épargnées ont déjà trouvé preneur. Maintenant que le leader serbe, Slobodan Milosevic, a été chassé du pouvoir, l'Union européenne compte participer activement à la reconstruction de la Serbie. Les infrastructures de ce pays ont été ravagées durant la guerre du Kosovo.

La biotechnologie au Kenya

La biotechnologie fait son entrée dans l'agriculture de tous les pays du monde. Au Kenya, les travaux d'un institut de recherche gouvernemental ont permis de créer des bananiers très productifs à partir de culture de tissus. Ces nouveaux plants de bananes sont plus résistants aux maladies, aux insectes et au manque d'eau, et nécessitent peu ou pas d'intrants.

Alors que les bananiers traditionnels permettaient des récoltes de l'ordre de 10 tonnes à l'hectare, les nouveaux atteignent entre 40 à 50 tonnes à l'hectare.

Une réussite certaine pour ce programme de recherche qui vise à augmenter la production alimentaire des petits agriculteurs dans un pays où la malnutrition est un phénomène répandu.

Une banque inusitée

Au Tibet, une banque australienne vient de mettre sur pied une institution financière non traditionnelle. À partir de dons qu'elle reçoit, l'institution achète des moutons et des chèvres qui appartiennent à des nomades tibétains. Elle donne ces animaux à d'autres nomades plus pauvres. Après cinq ans, le récipiendaire doit rembourser son prêt en redonnant à la banque autant d'animaux qu'il en a reçu au départ. On estime qu'à la fin de son prêt, chaque « emprunteur » possédera un troupeau d'une centaine de têtes qui lui fourniront de la laine, du cuir, de la viande, du beurre, du lait et du fromage. **A.B.**

Source : Reuters

Encore des sous pour l'agriculture américaine

Les producteurs agricoles américains vont bénéficier d'une aide supplémentaire de presque 5,5 milliards de dollars cette année, pour un total de 35 milliards de dollars. Un geste que les Européens n'ont pas tardé à critiquer vertement.

André Belzile

Le 28 octobre dernier, le président Clinton a apposé sa signature au bas d'un projet de loi qui accorde l'équivalent de 120 milliards de dollars canadiens au département américain de l'Agriculture pour l'année qui vient. De cette somme, un peu plus de 35 milliards de dollars serviront à du soutien direct aux producteurs agricoles. Quelque 5,4 milliards iront en aide d'urgence pour aider les producteurs qui ont souffert de conditions climatiques difficiles et de bas prix pour leurs produits.

Jusqu'à 10 milliards serviront à financer le programme de prêts sur les produits. Ce programme permet aux agriculteurs d'obtenir un prêt pour entreposer leur récolte et la vendre quand les prix sur le marché sont meilleurs. Si les prix n'augmentent pas, le producteur peut céder sa récolte au gouvernement plutôt que de rembourser son prêt. Le secrétaire à l'Agriculture, Dan Glickman, a déjà annoncé son intention d'offrir des prêts au taux maximum permis par la loi. M. Glickman a en effet une certaine latitude pour fixer les taux de prêts. En versant le taux maximum, il permettra aux agriculteurs d'encaisser presque 4 milliards de dollars de plus.

La loi signée par M. Clinton comporte aussi des améliorations au système d'inspection des aliments



Le président Bill Clinton

Une vive réaction

L'Union européenne n'a pas tardé à réagir. Son commissaire à l'Agriculture, Franz Fischler, s'est déclaré indigné que les États-Unis aient encore augmenté leur soutien à l'agriculture, pour une quatrième fois au cours des trois dernières années. Alors que, selon lui, l'Union européenne a gelé son budget agricole depuis quelques années. Il s'en est surtout pris au programme de prêts sur les produits car il s'agirait d'un incitatif à maintenir ou augmenter la production sans tenir compte des besoins du marché.

Un fourre-tout

La loi signée par M. Clinton comporte aussi des améliorations au système d'inspection des aliments. Elle prévoit une aide accrue pour le secteur rural et pour les pays étrangers qui bénéficient d'aide alimentaire en provenance des États-Unis.

Un demi-million de dollars ira au financement de l'Association des producteurs d'ananas d'Hawaï qui compte trois membres

Mais comme tout bon projet de loi américain, il contient aussi des dispositions qui n'ont rien à voir avec l'agriculture. Un sénateur américain a calculé que des mesures, totalisant près de 450 M$, ont été introduites dans le projet de loi par des sénateurs pour favoriser leur propre circonscription.

Le sénateur MacCain cite par exemple un projet d'élevage d'insectes qui coûtera 7,5 M$ au Trésor américain. Un demi-million de dollars ira au financement de l'Association des producteurs d'ananas d'Hawaï qui compte trois membres, soit les trois grands transformateurs d'ananas de cet État. Le budget agricole n'est pas le seul qui sert à huiler la machine politique américaine. On a par exemple calculé que le budget des transports a été ainsi gonflé de plus d'un milliard de dollars.

Les producteurs d'agneaux ont gain de cause contre les Américains

André Belzile

Les producteurs d'agneaux d'Australie et de Nouvelle-Zélande crient victoire ces jours-ci. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) leur a donné raison contre les États-Unis. Les producteurs européens se réjouissent aussi de cette nouvelle : ils n'auront pas à concurrencer les Australiens et les Néo-Zélandais sur leurs marchés.

Un geste protectionniste

En juillet 1999, le gouvernement américain a décidé de protéger son industrie ovine. Il a imposé un contingent tarifaire sur les importations d'agneaux en provenance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Sur les premières 17 000 tonnes de viande ovine importées d'Australie et les 14 5000 premières tonnes en provenance de la Nouvelle-Zélande, le tarif douanier est de 9 % mais il grimpe par la suite à 40 %. Ces deux pays fournissaient alors 95 % de la viande ovine importée aux États-Unis, soit des ventes de 85 M$ pour les Australiens et de 80 M$ pour les Néo-Zélandais.

Les deux pays se sont adressés à l'OMC qui a rendu, la semaine dernière, une décision préliminaire largement en leur faveur. Les États-Unis ont déjà annoncé leur intention d'en appeler de cette décision. Ce qui pourrait retarder son application jusqu'au début de l'été 2001. Ces tarifs n'ont pas empêché l'augmentation des importations en provenance de l'Australie, mais la marge de profit sur ces ventes serait presque nulle. Les Australiens estiment avoir ainsi perdu près de 12 M$ en un an. Les Néo-Zélandais ont réagi autrement à cette barrière tarifaire. Ils ont expédié des produits ovins à plus haute valeur ajoutée de sorte que leur prix de vente a augmenté. Leurs ventes américaines pourraient atteindre 100 M$ cette année.

La nouvelle a été très bien accueillie en Europe. Les producteurs ovins anglais, français et irlandais s'inquiètent depuis plusieurs années de l'impact que pourraient avoir des ventes plus importantes d'agneaux néo-zélandais réfrigérés sur leurs marchés. Le blocage du marché américain leur faisait craindre que leurs marchés ne soient envahis par des produits australiens et néo-zélandais.

Les producteurs de lait appellent le ministre Trudel en renfort

ROUYN-NORANDA - «Il est en train de se faire un débat très sain entre les producteurs de lait qui sont sociétaires d'une coopérative et leur grande entreprise qui s'appelle Agropur. Un débat sur la façon dont les coopératives devraient se conduire!»

Camille Beaulieu

COLLABORATION SPÉCIALE

Le ministre de l'Agriculture du Québec, Rémy Trudel, a apporté son appui, lundi dernier, aux 150 producteurs de lait du Québec venus lui demander de l'aide dans le rétablissement d'un canal unique, le babillard électronique, dans la mise en marché du lait d'exportation.

Pas moins de 68 % des 5 000 sociétaires d'Agropur, sur 10 000 producteurs de lait au Québec, avaient signé la pétition remise lundi au ministre de l'Agriculture.

Au Conseil des ministres de se prononcer

«Si vous attendez que j'annonce ce que je vais faire, je ne peux pas! Ce sera une décision du Conseil des ministres. Aujourd'hui le président de l'UPA, monsieur Pellerin, rencontre le ministre d'État à l'Économie. On va ensuite devoir en référer au Premier ministre pour voir comment s'applique la responsabilité du gouvernement.»

La cause sera entendue le 23 novembre prochain

C'est faute de consensus, le dossier a même été au bureau de Lucien Bouchard, a-t-il rappelé, que la patate chaude a été remise à la Régie des marchés agricoles. Pour sa part le ministre de l'Agriculture pense que le jugement de la Régie laisse les sociétaires libres de vendre leur lait d'exportation à qui ils veulent bien. Une opinion qu'il tente depuis 15 jours de faire confirmer par les avocats du ministère.

La Fédération, a-t-il rappelé, a soumis la même question à la Régie. La cause sera entendue le 23 novembre prochain. L'affaire est d'importance pour les producteurs. Les prix offerts au 7 septembre dernier variaient de 30 à 32 dollars le cent litres au babillard, alors même qu'Agropur n'offrait, d'après certaines sources, que 26 dollars le cent litres à ses sociétaires.

Une réponse avant les Fêtes?

Lundi, 100 % des sociétaires d'Agropur en Abitibi-Témiscamingue, 68 % à l'échelle du Québec, avaient signé la pétition. En fait, a estimé le ministre Trudel, c'est tout le Québec qui pose une question claire à Agropur: Un sociétaire est-il libre d'offrir son lait à qui il veut? L'entente Trudeau de 1979 est-elle toujours valide?

«Faut qu'on claire ça avant les Fêtes! Je sais que l'article 20 donne au gouvernement le pouvoir exceptionnel de réviser une décision (le jugement de la Régie) d'un tribunal.»

Le ministre Trudel et les 150 producteurs présents lundi à Rouyn-Noranda ont convenu que le mouvement coopératif n'est pas un mode de représentation, mais un mode de propriété.

Pas de la tarte partout!

Sylvain Gascon, producteur de la région Saint-Jean-Valleyfield, a ensuite expliqué que le faible pourcentage de signataires de la pétition dans certaines régions comme la sienne résulte d'une campagne d'intimidation: «Il y a eu des menaces, ceux qui signaient la pétition signaient leur exclusion d'Agropur. Peut-être même des représailles de leurs voisins.» Bref, a-t-il laissé entendre, la cueillette de signatures dans sa région n'a pas été de la tarte.

Ce qui a permis à Gabriel Rancourt, président du Syndicat des producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, de garder le mot de la fin: «Avec une unanimité de 100 % de signataires et la chance de déposer une pétition provinciale, on est fiers de l'Abitibi-Témiscamingue.»

La production laitière du Québec, 45 % de la production canadienne, représente une valeur de 3,5 milliards de dollars, dont 500 M $ pour l'exportation.

Près de 80 000 $ pour une Holstein

Pierre-Yvon Bégin

Les encans Holstein des derniers jours à l'Expo internationale de Saint-Hyacinthe et à la Ferme Comestar de Victoriaville ont fracassé des records de vente. Dimanche, près de 2000 personnes s'étaient donné rendez-vous à la Ferme Comestar de Victoriaville où *Belroux Storm Cristal*, une vache de trois ans, a été acquise par un éleveur du Vermont pour la rondelette somme de 79 000 $, rien de moins!

Lundi, les enchères sont montées jusqu'à 95 000 $ pour *Comestar Model Lady* qui demeure la propriété de la Ferme Comestar en partenariat avec la firme Animat et la Ferme Belli-Star. En deux jours, la Ferme Comestar a vendu 269 bêtes pour un total de 2,1 M $, soit une moyenne de 8 036 $.

« On se disait avant l'encan qu'on capoterait avec des ventes de 1 à 1,5 M $. Là, on est bien capotés! L'affaire dont je suis le plus heureux, c'est qu'au moins 75 % des bêtes vendues vont rester au Québec. C'est signe que la génétique va demeurer au Québec et que les éleveurs sont intéressés. »

« La qualité du bétail est toujours de plus en plus forte, explique pour sa part Paul Thibaudeau, conseiller chez Holstein Québec. De plus en plus, les producteurs ont tous le potentiel de sortir une bonne bête parce que la génétique est disponible pour tous. Depuis *Starbuck* et avec de jeunes éleveurs agressifs, nous sommes vraiment sur une pente ascendante. »

Claude Lafrance de Saint-Basile-le-Grand, associé de Richard Landry de la Ferme Belli-Stard, en est un autre qui a raison de se réjouir. Vendredi, une de leurs bêtes, *Belli Tiger Alexine*, a été adjugée pour la somme de 24 800 $. Elle a remporté quelques semaines plus tôt le titre de Championne Junior à Madison aux États-Unis. Et la vache n'a pas encore donné une seule goutte de lait!

« Nous sommes bien contents, affirme-t-il. En plus, elle va demeurer au Québec car elle a été achetée par la Ferme des Chamois. Ça prouve que le Québec est reconnu mondialement. Gagner à Madison, c'est comme remporter la Coupe Stanley. Si notre vache fait une bonne mamelle, c'est un bon *deal* pour l'acheteur. De plus, elle doit vêler en juin prochain. Nous avons encore 40 embryons de la mère, une championne de réserve *All American.* »

Il y a trois ans, Claude Lafrance a vendu un sujet, *Le Fleuron Astre Vitalité*, pour la somme de 125 000 $ à un éleveur en Allemagne. Récemment, il a acquis une bête en France, une *Rudolph*, avec laquelle il compte asseoir une nouvelle compagnie de commerce en Europe. *Sky is the limit!*

Une cinquantaine de bêtes ont été vendues à l'encan de Saint-Hyacinthe pour une valeur moyenne de 7 120 $. Plus de 600 acheteurs provenant de 27 pays ont assisté à l'événement, jumelant leur visite au Québec au jugement Holstein de l'Exposition Royale de Toronto en fin de semaine prochaine.

Samedi, les visiteurs ont rempli les estrades de l'aréna de Saint-Hyacinthe à pleine capacité pour le concours de beauté, selon la coordonnatrice de l'événement, Marie-Josée Gouin. Grande première pour l'événement, les résultats étaient diffusés en ligne sur internet par la firme Agricom. Sans grande surprise, *Belli Tiger Alexine* a décroché le titre chez les junior, tandis que *Echo Ridge Skychief Delight* de la Ferme Jacques Dubois et fils de Saint-Flavien de Lotbinière méritait le titre de grande championne chez les sujets de six ans et plus.

« Nous avons l'un des troupeaux les mieux connus au Québec, déclare Donald Dubois, autant pour la production de lait que pour les expositions. Nous devons notre succès au travail et notre vision c'est d'amener de belles vaches pour la conformation. Nos bêtes se retrouvent partout dans le monde, en Suisse, au Japon et au Mexique. »

Sherwl Deaver de Californie et son mari tiennent un élevage pour les expositions. De Saint-Hyacinthe, Victoriaville et Toronto, elle compte ramener de cinq à six sujets. La valeur du dollar américain par rapport à la devise canadienne lui facilite la tâche.

« C'est sûr que l'échange d'argent est très intéressant pour nous, confie-t-elle à La Terre de chez nous. Par contre, nous parcourons plusieurs expositions aux États-Unis et celle de Saint-Hyacinthe est vraiment bonne. Les vaches sont vraiment exceptionnelles et avec des taureaux différents, cela nous aide vraiment à améliorer notre élevage. »

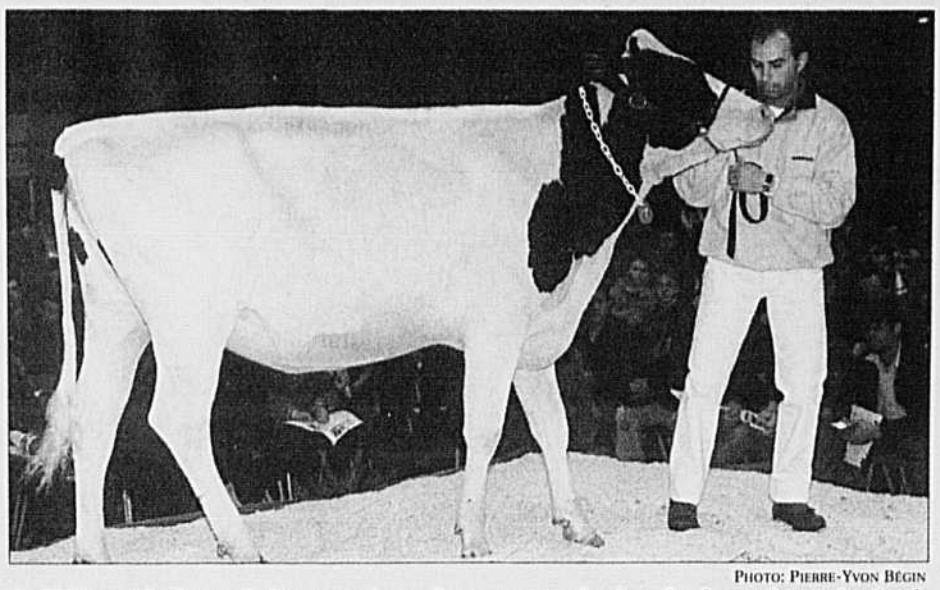


PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

Belli Tiger Alexine qui vient tout juste de remporter le titre de championne junior à Madison, aux États-Unis, a été adjugée pour la somme de 24 800 $ à la Ferme des Chamois.

ÉDITORIAL

Jamais sans… la volonté des producteurs!

La Régie des marchés agricoles et alimentaires n'a pas saisi l'occasion de rectifier le tir récemment dans le dossier du lait d'exportation, rejetant la demande de révision de la Fédération des producteurs de lait et de l'UPA.



LAURENT PELLERIN
Président général de l'UPA

Il n'a pas été démontré, a-t-elle fait valoir, que sa décision de l'été dernier était devenue inapplicable pour des motifs sociaux et économiques, ni ne risquait d'entraver de façon significative la mise en marché du lait. Il aura donc fallu attendre deux mois pour en arriver au même point. On tourne en rond, et l'instabilité se poursuit dans la mise en marché du lait.

Tout cela parce qu'on a mis en place deux canaux de commercialisation pour réagir à la décision de l'OMC.

Un mauvais choix, vous diront ceux qui ont lu et relu l'argumentation de l'organisme international. Qu'on la tourne de tout bord, tout côté, cette décision, il en ressort clairement qu'un mécanisme de canal unique est la meilleure, voire la seule solution pour satisfaire aux exigences de l'OMC, c'est-à-dire offrir la transparence nécessaire pour garantir que toutes les ventes à l'exportation sont hors de tout doute des ventes à l'exportation. Plusieurs experts consultés en commerce international se rangent à cet avis.

La Fédération et l'UPA avaient prévenu, l'été dernier, que les coops allaient «jouer» aux offices de commercialisation en vendant le lait à d'autres transformateurs. Les chiffres le prouvent maintenant.

Pour les mois de novembre et décembre, Agropur aura vendu plus de la moitié des volumes engagés par ses sociétaires à des transformateurs privés non coopératifs, du lait acheté aux producteurs à un prix 25 % moins élevé que sur le babillard public!

Le plus odieux, c'est qu'elle l'a acheté sous menace d'exclure les «récalcitrants» de ses rangs, laissant planer la perte d'un capital durement accumulé au fil des ans.

C'est ça, l'«autre canal» d'exportation, un système parallèle qui «dévie» le lait et qui «tire» le marché vers le bas. Impossible, dans pareille situation, de «diriger» son lait en toute transparence au plus offrant, là où se trouve la plus juste rémunération, principe même qui sous-tend le plan conjoint. On s'étonnera après ça que les producteurs de lait poussent les hauts cris. Un tel système ne les sert pas et, de toute façon, ils n'en ont jamais voulu. À terme, c'est toute l'industrie qui se tire dans le pied, car ce n'est pas dans de telles conditions de désordre que l'exportation va pouvoir progresser. Ce développement passe nécessairement par un juste prix, celui du babillard.

Agropur aura vendu plus de la moitié des volumes engagés par ses sociétaires à des transformateurs privés non coopératifs, du lait acheté aux producteurs à un prix 25 % moins élevé que sur le babillard public!

Si la décision de la Régie soulève un pareil tollé, c'est justement parce qu'elle fait fi de l'opinion exprimée unanimement et démocratiquement par les producteurs et qu'elle nous replonge dans une situation réglée il y a 15 ans, ravivant des tensions inutiles entre coops et syndicalisme agricole.

Les producteurs de lait n'en démordront pas.

Plus le temps passe, plus leur volonté s'affermit, en AGA au printemps, à Drummondville en août, en assemblée dans leurs coops locales cet automne, etc. Chaque fois, leur conviction s'est élevée d'un cran. La démocratie leur donne raison, la Loi sur la mise en marché, l'équité, de partout ils sont légitimés.

Et à ceux qui en douteraient, la Fédération et l'UPA comptent bien signifier qu'elles sont prêtes à prendre tous les moyens politiques et légaux pour que cette volonté s'inscrive enfin dans la mise en marché du lait à l'exportation.



Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE
DE CHEZ NOUS
FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: **L'Union des producteurs agricoles**
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9
FAX **(450) 670-4788**
SITE WEB: **www.tcn.upa.qc.ca**

RÉDACTION: **(450) 679-8483** poste **7578**
Courrier électronique : **tcn@tcn.upa.qc.ca**
PUBLICITÉ: **(450) 679-8483** poste **7275**
Courrier électronique : **pub@tcn.upa.qc.ca**
ABONNEMENTS: **(450) 679-8483** poste **7290**
Courrier électronique: **tirage@tcn.upa.qc.ca**
ANNONCES CLASSÉES: **(450) 679-7809**
Courrier électronique:
petitesannonces@tcn.upa.qc.ca
DIRECTEUR: **Hugues Belzile**

RÉDACTRICE EN CHEF:
France Groulx

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,
RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES:
Victor Larivière

CHEF DE PUPITRE:
Marie-Paule Villeneuve

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION:
Carole Lalancette

RESPONSABLE DU TIRAGE: **Micheline Courchesne**

ADMINISTRATION: **Jocelyne Gareau**

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: **Réal Loiseau**
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:
Robert Bissonnette, Christian Guinard, Sylvain Joubert, Sylvain Lalonde
REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:
Jacques Long
Tél. Toronto **(905) 335-5700** Fax **(905) 335-5001**
Courrier électronique : jlong@idirect.com

IMPRESSION: **Imprimerie Transmag**

ABONNEMENT:
Québec 1 an: 38,25 $ 2 ans: 65,85 $ 3 ans: 91,16 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 $ Taxe incluse
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
États-Unis deuxième classe payé Champlain N-Y.

Réponse à l'ignorance : un veau de lait, c'est un veau de lait

Mais où est notre lait?...Un lait constitué de matières grasses végétale et animale, d'amidon, de résidu de pommes de terre déshydratées, de concentré protéique de soja, de sous-produits de l'industrie fromagère, un lait contenant un maximum de .15 % de fibre... (lisez-vous vos étiquettes?).

Donc, aujourd'hui, nous parlons d'un lacto remplaceur solide livré en ferme dans le but d'être reconstitué en élevage.

Lors de l'assemblée spéciale des producteurs de veaux de lait qui s'est tenue le 4 octobre dernier, les producteurs mobilisés par leurs dirigeants n'ont à aucun moment posé une question sur l'intérêt d'utiliser en élevage un aliment solide non transformé (fibreux ou non fibreux).

Aucune question pertinente sur le pourquoi, l'investissement requis, l'intérêt technique, le rapport financier.

Les producteurs présents ont été amenés pour faire opposition à un projet permettant une diminution du prix de revient sans se poser la question : quel serait l'impact sur la Régie des assurances stabilisation de refuser une étude permettant de réduire les coûts de production? et gagnent-ils trop?



PHOTO: TCN

Savent-ils que sur 250 kg d'un lacto remplaceur contenant .15 % de fibre correspond à 375 g de fibre brute et que 10 % (des 250 kg) substitué par un aliment solide non transformé contenant moins de 2 % de fibre correspond à 500 g de fibre brute, sur la durée totale d'engraissement.

Il est évident que conserver l'intégrité du produit final s'avère primordial pour avoir une différence entre le veau de lait et le veau de grain, mais les abattoirs feront vite la différence sur le prix.

À titre informatif, un veau de grain consomme 600 kg de maïs + 190 kg de supplément protéinique. Dans la technique proposée, un veau de lait a à sa disposition sur la durée de l'engraissement 15 à 30 kg maximum d'aliment solide ce qui entraînerait une diminution du prix de revient intéressante.

En conclusion, le 4 octobre dernier, nous avons assisté à une manipulation d'un groupe dans le but d'empêcher une évolution future et le non-sens était de rigueur puisque des producteurs sont venus se plaindre que leur revenu n'était point suffisant par rapport à leurs investissements.

Jacques Belda
Saint-Hyacinthe

Votre opinion S.V.P.

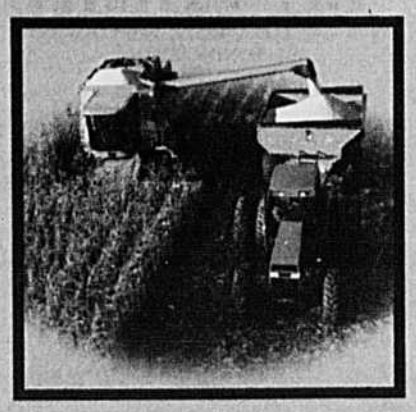
Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Nous accordons la priorité aux questions traitées dans le journal et nous nous réservons le droit de couper les textes trop longs.

1-800-LA TERRE

Nous mettons à votre disposition un numéro téléphonique sans frais. Ce numéro est exclusivement réservé pour recueillir sur boîte vocale vos commentaires sur le contenu du journal ou encore pour nous communiquer des nouvelles qui seraient d'intérêt général. La Terre, faites-en votre affaire!

1-800-528-3773

CAPACITÉ DE PROFITS



PUISSANCE GÉNÉTIQUE.

La technologie qui produit. DES RÉSULTATS

PIONEER SEED CORN SEMENCE DE MAÏS

www.pioneer.com/canada

Hybride de Pioneer®
39A46 2625 ut

Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 39A46	**6**	**7 550**	**646**	**26,3**	**47,50$**
DeKalb DK355		6 904		24,4	
Pioneer 39A46	**5**	**7 381**	**583**	**27,0**	**62,50$**
NK Brand N25-D7		6 798		27,9	
Pioneer 39A46	**3**	**6 892**	**828**	**26,8**	**87,50$**
Pride K177		6 064		28,4	
Pioneer 39A46	**55**	**7 061**	**489**	**27,3**	**50,00$**
Tous les concurrents		6 572		27,4	

Hybride de Pioneer®
39D81 2625 ut

Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 39D81	**11**	**7 130**	**702**	**24,8**	**62,50$**
DeKalb DK355		6 428		24,0	
Pioneer 39D81	**5**	**7 268**	**771**	**25,0**	**100,00$**
NK Brand N25-D7		6 497		28,4	
Pioneer 39D81	**6**	**7 130**	**991**	**25,7**	**110,00$**
Pride K177		6 139		27,8	
Pioneer 39D81	**81**	**7 093**	**495**	**25,0**	**55,00$**
Tous les concurrents		6 597		26,0	

Hybride de Pioneer®
39F06 2650 ut (1) YieldGard Protection contre les insectes

Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 39F06	**8**	**7 575**	**922**	**26,4**	**67,50$**
NK Brand N17-C5		6 654		23,4	
Pioneer 39F06	**12**	**8 340**	**753**	**23,8**	**77,50$**
NK Brand N27-M3		7 588		24,1	
Pioneer 39F06	**6**	**7 820**	**1 085**	**23,6**	**110,00$**
Pride K196		6 735		24,2	
Pioneer 39F06	**111**	**8 146**	**865**	**25,3**	**85,00$**
Tous les concurrents		7 281		25,1	

Hybride de Pioneer®
38W36 2775 ut (1) YieldGard Protection contre les insectes

Marque/Hybride	# de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. Rend.	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 38W36	**20**	**8 328**	**376**	**28,1**	**12,50$**
NK Brand N2555BT		7 952		25,8	
Pioneer 38W36	**9**	**8 133**	**809**	**29,8**	**57,50$**
NK Brand N25-D7		7 325		27,7	
Pioneer 38W36	**16**	**8 472**	**495**	**27,7**	**20,00$**
NK Brand N27-M3		7 977		25,0	
Pioneer 38W36	**141**	**8 246**	**627**	**27,9**	**45,00$**
Tous les concurrents		7 619		26,3	

Résultats de parcelles pour le Canada au 31 octobre 2000. Les revenus par hectare sont calculés à 108,00 $ la tonne moins les frais de séchage de 1,18 $ par point d'humidité au-dessus de 15%.
(1)Hybride de maïs de marque Pioneer® avec le gène YieldGard(a). (a)Marque déposée de Monsanto Company, utilisée sous sa licence.

Hybride de Pioneer®
39D81 2625 unités thermiques

Hybride champion dans cette maturité. Hybride adapté pour le Nord avec une bonne stabilité dans les différents environnements. Croissance initiale et séchage naturel au-dessus de la moyenne. Bonne robustesse des racines, bon recouvrement de l'épi et très bonne tolérance de la sécheresse.

PRODUITS DE MARQUE PIONEER®

Choix 2001

Choisissez à partir du plus grand nombre de choix.

Nouveaux programmes de crédit et autres options, y compris VraiChoix MS Programme de possibilités

Allez voir « Services » à www.pioneer.com/canada ou voyez votre professionnel des ventes Pioneer au sujet des détails.

L'UPA D'EST EN OUEST

TRIBUNE

Les propriétaires forestiers interpellent les partis politiques

Par sa stratégie sur les forêts, le Canada s'est fixé comme objectif d'entretenir et d'améliorer la santé des écosystèmes forestiers autant au niveau national qu'international. Pour tirer le meilleur parti des avantages des boisés privés il faut entre autres, des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu afin de stimuler la mise en valeur.

Depuis longtemps, les propriétaires forestiers attendent ces modifications aux règles régissant les revenus provenant des activités forestières. Ils entendent profiter de la campagne électorale pour que les partis fassent connaître leur position sur ces demandes qui concernent quelque 400 000 familles au pays.



Jean-Claude Nadeau, président de la FPBQ

Deux modifications s'imposent :

1- Dans le cas du transfert d'un boisé bien aménagé d'une génération à l'autre, il est demandé que les impôts sur les gains en capital soient différés aussi longtemps que la propriété reste dans la famille. Actuellement, confrontés à l'éventualité d'une charge fiscale importante, les propriétaires préfèrent vendre la coupe totale de leur boisé.

2- L'autre demande vise à permettre de déduire des dépenses sylvicoles des revenus obtenus d'autres sources, en l'absence de revenus du boisé à court terme. Cette mesure s'impose compte tenu du caractère à long terme des retombées des travaux d'aménagement.

Actuellement, la fiscalité du revenu à l'endroit des propriétaires forestiers repose sur le principe d'expectative de profits à court terme, appliqué pour tous les secteurs d'activité. Ce principe est mal adapté au secteur forestier.

L'horizon de rentabilité rattachée aux investissements s'échelonne en deçà de 10 ans (travaux d'éclaircie) et souvent 40 ans (travaux de reboisement). La situation actuelle en matière de fiscalité du revenu des propriétaires forestiers laisse croire que la fonction économique à court terme constitue la seule préoccupation de l'État.

Une réforme de la fiscalité traduirait une réelle volonté de favoriser le développement durable, au-delà de beaux discours et de stratégies qui dépassent rarement le stade de nobles intentions. Dans un pays dit forestier, pourquoi de telles mesures tardent à se mettre en place ? Quels moyens additionnels les gouvernements sont-ils prêts à déployer pour que la gestion pratiquée permette de répondre aux attentes ? Les propriétaires attendent des réponses.

FÉDÉRATION DES PROD. DE VOLAILLES

Entreposage des fumiers au champ

Une étude fort attendue par les producteurs de volailles et les producteurs de bovins, présentée cette semaine aux représentants du ministère de l'Environnement, confirme que le recouvrement des fumiers entreposés au champ n'apporte pas de gain environnemental significatif. L'étude démontre qu'il y a transfert d'azote et de phosphore vers le sol et l'eau souterraine, que l'amas soit couvert ou non, mais que l'importance de ce transfert varie en fonction du type de sol. Dans la plupart des cas, tout indique que la solution serait plutôt de réduire la fréquence d'entreposage à un même endroit.

Cette étude a été réalisée par la firme Envir-Eau inc., pour le compte de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, la Fédération des producteurs de bovins du Québec et le MAPAQ. En plus d'évaluer l'impact du recouvrement, cette étude visait à trouver des solutions alternatives aux nouvelles exigences contenues dans le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. Ce règlement stipule en effet que le fumier solide sur litière entreposé au champ doit être recouvert depuis le 1er octobre 2000, sauf pour les producteurs de bovins de boucherie qui bénéficient d'une mesure transitoire jusqu'en mars 2003.

L'étude a été menée par des géologues indépendants. Une première phase s'est déroulée de janvier 1998 à mai 1998 et une seconde phase s'est déroulée d'octobre 1998 à avril 2000. Deux stockages distincts ont été soumis à diverses conditions climatiques, soit un entreposage recouvert et un autre non recouvert. Le protocole expérimental a été accepté par le ministère de l'Environnement et environ 70 % des coûts ont été financés par le MAPAQ.

Voici les principales conclusions tirées de l'étude :

• L'entreposage sur des terrains argileux ou loameux présente peu de problèmes au niveau de la contamination des eaux souterraines.

• L'entreposage sur des terrains sablonneux présente certains problèmes au niveau de l'enrichissement en nitrate de l'aquifère.

• L'ensemble des travaux de terrain et de modélisation a permis :

- d'établir que l'enrichissement des sols superficiels au pourtour des amas non couverts est mineur pour les deux types de fumier et pour tous les éléments analysés. Au-delà de 2 mètres de la base de l'amas, l'effet d'enrichissement est en pratique disparu.

- de confirmer que le phosphore est faiblement mobile et migre vers les sols sous-jacents. Le phosphore a tendance à stagner dans l'amas.

- d'établir que le gain environnemental du recouvrement n'est pas aussi important que prévu étant donné que les panaches de nitrates se développent autant sous les amas non couverts que couverts.

De plus, l'installation de la toile est une tâche ardue et coûteuse.

UPA BAS-SAINT-LAURENT

Témoignage de Denis Couture à Rimouski

Monsieur Denis Couture, président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, membre de l'exécutif de l'UPA et preux chevalier du syndicalisme agricole, a témoigné de son riche vécu syndical aux 80 productrices et producteurs présents lors d'un dîner-rencontre le 11 octobre dernier. C'est en pareilles occasions que se transmettent les valeurs fondamentales qui guident le travail de l'UPA : solidarité, équité, engagement social...

Formation syndicale des aspirants producteurs

Pour une troisième année consécutive, le Centre de formation des adultes de Mont-Joli invitait l'UPA à venir présenter le syndicalisme agricole aux élèves inscrits au DEP production laitière. Une demi-journée fort instructive pour ces jeunes, futurs membres de l'Union.

Assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-Saint-Laurent

Le tiers des membres du Syndicat se sont déplacés le 17 octobre dernier à l'occasion de l'assemblée annuelle. La mise en place d'un procédé uniforme de classification étant bien enclenchée - et attendue -, on s'entend maintenant unanimement sur la nécessité d'instaurer dans un proche avenir un système de mise en marché ordonnée pour la production ovine. Une résolution demande à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec d'étudier et de proposer en cours d'année une ou des alternatives pouvant améliorer la situation actuelle.

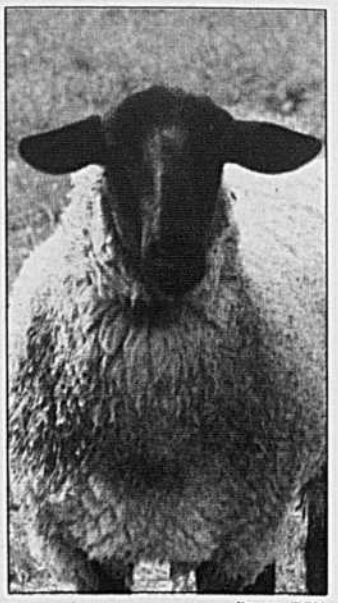


PHOTO: TCN

On s'entend sur l'importance d'une mise en marché ordonnée pour l'ovin.

UPA CENTRE-DU-QUÉBEC

Élection de l'exécutif

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération, les délégués présents ont reporté M. Denis Bilodeau de Warwick à la présidence. Il sera secondé à la 1re vice-présidence par M. Jacques Corriveau de Saint-Léonard-d'Aston et à la 2e vice-présidence par Mme Maryse Clément de Sainte-Perpétue. Le conseil exécutif est complété par M. Louis Bergeron de Bécancour et M. Mario Proulx de Baie-du-Febvre.

Club de qualité acéricole

Le président du Club de qualité acéricole du Centre-du-Québec, M. Jean-Claude Turcotte, est heureux d'annoncer la nomination de M. Alain Fournier, agronome, au poste de conseiller technique pour le Club. Monsieur Fournier est agronome de formation et a déjà été propriétaire d'une érablière de plusieurs milliers d'entailles. Les bureaux du Club sont situés au MAPAQ à Victoriaville et le numéro de téléphone pour rejoindre M. Fournier est le 819-751-1114.

Formation sur la commercialisation

Cette formation se tiendra le mardi 21 novembre prochain, de 10 h à 16 h., dans les bureaux de la Fédération à Nicolet. Elle est offerte à l'ensemble des administrateurs des syndicats de base et spécialisés ainsi qu'à tous les producteurs intéressés.

La session comporte trois sections :

C'est quoi la commercialisation (qu'est-ce qu'on entend par mettre en marché)?

Quelles sont brièvement les règles internationales du commerce?

Quels sont les outils de commercialisation dont disposent les producteurs et productrices?

Les personnes intéressées à cette formation doivent s'inscrire auprès de Maryse Letendre à la Fédération, au 819-293-5838, poste 3162, au plus tard mardi le 14 novembre.

Au Cégep de Victoriaville

Le 20 octobre dernier, Nancy Paquet et Martine Chênevert, respectivement agentes syndicales à la Fédération du Centre-du-Québec et à la Fédération de la Mauricie, ont offert une formation de trois heures à une trentaine d'étudiants du Cégep de Victoriaville. Il s'agissait de finissants du programme de Gestion et exploitation d'une entreprise agricole. Les agentes syndicales ont expliqué aux étudiants les différentes structures de l'Union et son fonctionnement. Selon les commentaires recueillis auprès des étudiants, la formule a semblé leur plaire énormément.

POULETS

Nos abattoirs d'abord

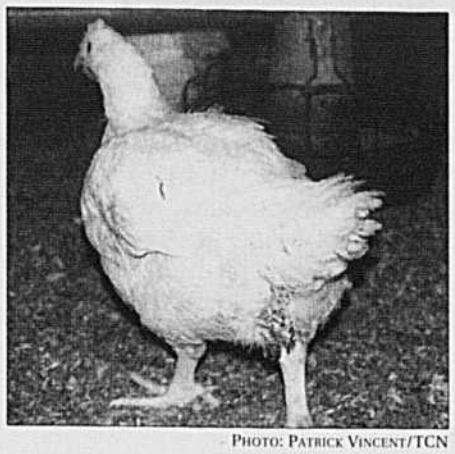


PHOTO: PATRICK VINCENT/TCN

La demande de poulet vivant est grande et les producteurs se font offrir des prix qu'ils ne peuvent refuser pour vendre leurs poulets à des abattoirs à l'extérieur de la province. Le volume qui échappe aux abattoirs du Québec nuit à l'industrie avicole qui en subira les conséquences à plus ou moins long terme.

Les administrateurs de la Fédération de producteurs de volailles ont réfléchi au problème et proposent une modification au règlement sur la mise en marché du poulet qui favorisera la vente au Québec. Ainsi, si la modification est adoptée par la Régie des marchés agricoles du Québec, les producteurs vendant toute leur production au Québec pourront bénéficier d'une équivalence de 25 kilogrammes au mètre carré contre 20 actuellement. Les producteurs vendant sur le marché interprovincial resteraient à 20 kg au mètre carré.

« Il faut souligner, toutefois, que le pourcentage d'utilisation serait ajusté en fonction de l'allocation de production allouée par Les Producteurs de poulet du Canada », note la Fédération. Ainsi, pour 1000 mètres de quota utilisé à 80 %, le producteur vendant au Québec aura à produire 20 000 kg et celui vendant à l'extérieur 16 000 kg.

Selon la Fédération, il s'agit d'un changement substantiel de la façon de faire actuelle. Cela se justifie par la volonté de favoriser d'abord et avant tout l'industrie avicole locale.

La modification entrera en vigueur, après publication dans la Gazette officielle du Québec, si elle est acceptée par la Régie. **R. B.**

VOYAGES D'ÉTUDES AGRICOLES

Cette année
TOURS QUÉBEC PLUS
vous fait visiter

L'ARGENTINE
du 15 au 28 janvier 2001

LOUISIANNE / TEXAS
Début février 2001 (2 sem.)

CHINE / HONG KONG
Début mars 2001 (20 jours)

TOURS QUÉBEC PLUS
Accompagné
par Brigitte Comtois, spécialiste
des voyages agricoles
Sans frais : 800-563-8225
Fax : 819-758-7725
Email : tourqc@ivic.qc.ca

RÉVISION DU RÉGIME FORESTIER

Fin des consultations

Loïc Hamon

Les audiences publiques de la Commission parlementaire de l'économie et du travail sur le projet de loi 136 modifiant la Loi sur les forêts ont pris fin, le jeudi 26 octobre, à Québec.

La commission a reçu 133 mémoires de différents groupes d'intérêt dont l'UPA et les fédérations des producteurs de bois, de bleuets et acéricoles. Quelque 110 d'entre eux ont été présentés au cours des cinq semaines d'audiences.

Dressant le bilan de l'exercice, le ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard, a constaté d'entrée de jeu que les fondements du régime forestier faisaient encore l'objet d'un « large consensus ».

Évoquant les nouveaux aspects du régime forestier, le ministre a insisté sur la nécessité d'ouvrir de « nouvelles pistes de collaboration entre l'État, les détenteurs de CAAF, les gestionnaires de terres publiques et des autres ressources pour développer un partenariat avec les acériculteurs, les communautés autochtones, les producteurs de bleuets, les organismes fauniques, les communautés rurales, etc.».



Le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard

M. Brassard a aussi rappelé certains « engagements » qui vont dans le sens des doléances des producteurs : « appliquer avec plus de rigueur le principe de la résidualité (de la forêt publique N.D.L.R) et créer un comité interministériel sur le développement de l'industrie du bleuet. » Le ministre a aussi évoqué des changements dans la façon d'appliquer la TPS et la TVQ dans le programme de mise en valeur de la forêt privée.

En ce qui concerne le rendement accru, autre principe inscrit au projet de loi qui pourrait avoir une incidence sur la forêt privée, le ministre a déposé lors de la clôture un document de réflexion sur des travaux d'aménagement supplémentaires sur 50 000 ha de forêt estimés à 65 M$ par année.

Après l'adoption du principe, qui devrait se faire cette semaine, le projet de loi devrait être examiné article par article en commission parlementaire, puis adopté en trosième lecture d'ici la fin de la session d'automne. Le nouveau régime forestier entrera graduellement en vigueur à compter de 2001.

LES FAITS No 70

Q. Les pyrales ont-elles endommagé les tiges de maïs cette année ?

R. Oui. Au Québec, les pyrales ont creusé des galeries d'une longueur moyenne de 4,1 cm dans les tiges de maïs, ce qui correspond à une infestation modérée.

Les données recueillies par l'équipe de dépistage de la pyrale du maïs de NK™ lors de la deuxième visite de parcelles confirment, à l'instar des quatre dernières années, que les infestations par la pyrale demeurent imprévisibles au Québec.

Au cours de cette deuxième visite, les dépisteurs ont procédé à la dissection des plants de maïs et ont mesuré la longueur des galeries creusées dans les tiges. Cette mesure permet d'évaluer l'intensité des dommages causés par la pyrale et donne une indication de la perte de rendement associée. Pour l'ensemble des 157 sites visités au Québec, les dépisteurs ont noté des galeries d'une longueur moyenne de 4,1 cm, ce qui correspond à un niveau modéré d'infestation. Toutefois, à plusieurs endroits, les bris de tiges et les agents pathogènes secondaires rendront les pertes de rendement encore plus lourdes.

Voici la meilleure façon de protéger vos champs de maïs contre les infestations imprévisibles de pyrales :

- Choisissez l'un des 10 hybrides Bt de marque NK dotés d'une protection intégrée contre la pyrale du maïs.
- Visitez régulièrement vos champs pour détecter les signes d'activité des pyrales et les autres problèmes qui s'y rattachent, comme la production de mycotoxines et les pourritures de tiges.
- Préservez l'efficacité du gène Bt en semant un refuge sur votre ferme. N'oubliez pas que nous sommes tous responsables de l'utilisation judicieuse de cette technologie.

NK. Une nouvelle façon de penser.™

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui!
Ou composez le 1 888 300-0147.
www.nkcanada.com

NK et Une nouvelle façon de penser sont des marques de commerce de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc.
Le logo NK est une marque déposée de Novartis AG, utilisée sous licence par Novartis Seeds Inc.

Mine d'Oka : un sursis pour les opposants

Denise Proulx
COLLABORATION SPÉCIALE

OKA - Les opposants au projet de la mine Niocan dans la zone agricole de la municipalité d'Oka viennent de gagner quelques semaines de délai dans leur lutte contre l'ouverture d'une usine de ferroniobium.

Lundi soir, le conseil municipal d'Oka a avisé Niocan qu'il acheminerait sa demande de dézonage agricole à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) mais que celle-ci n'est pas conforme à la réglementation de zonage de la municipalité. Le conseil a aussi rejeté la demande de 14 permis de lotissement et de construction pour le début des travaux d'implantation des bâtiments de la mine. La réglementation municipale fait de ce secteur une zone vouée entièrement à l'agriculture.

« Pour le moment ce sont de petites victoires », s'est contenté de dire André Chaput, le leader des opposants au projet situé en plein cœur des meilleures terres maraîchères d'Oka.

On se rappellera que Niocan veut exploiter sur le rang Sainte-Sophie à Oka une mine qui pourrait fournir 4500 tonnes de ferroniobium par année, un alliage qui sert à réduire la quantité d'acier utilisée dans la fabrication de pièces de mécanique et de matériaux de construction. Le niobium est le nouveau nom du columbium, un minerai qui a été extrait à ciel ouvert pendant près de 20 ans à quelque deux kilomètres au sud du site projeté. En 1976, la Saint-Laurence Columbium abandonnait la mine et laissait à la municipalité la responsabilité de gérer les nombreux résidus toxiques. Les citoyens du secteur refusent de revivre cette expérience une seconde fois, même si le projet de Niocan présente des garanties d'une meilleure gestion environnementale et promet la création de 160 emplois sur une période de 15 à 20 ans.

Reculant nullement devant la résistance des résidants du secteur, les promoteurs de Niocan ont acheté 135 arpents de terre agricole. Ils réclament à la CPTAQ le dézonage de sept hectares de ce terrain agricole pour y installer les bâtiments de l'usine qui sera exploitée sous terre.

Le 16 avril dernier, le conseil municipal tenait un référendum sur la question dans la paroisse d'Oka. Quelque 64 % des résidants se sont alors opposés au développement du projet. Lundi soir, le conseil municipal s'est également appuyé sur cette expression populaire pour justifier sa position.

Une autre bataille à venir

Les producteurs agricoles ont peu pavoisé devant ce nouvel appui du conseil municipal. Ils savent que les promoteurs entendent se prévaloir de l'article 2-46 de la Loi provinciale sur l'aménagement et l'urbanisme pour faire accepter leur demande de dézonage agricole à la CPTAQ. Cet article de loi permet de surpasser certains règlements municipaux liés à l'aménagement du territoire, de même que ceux adoptés par la MRC, lorsque des intérêts financiers profitables à une grande partie de la communauté sont mis en cause.

Dans sa résolution, la municipalité s'est dite néanmoins disposée à donner le feu vert à Niocan si la firme obtient gain de cause à des paliers supérieurs. « Ce paragraphe de la résolution, ça nous fatigue », a soutenu Yvon Désormeaux, un producteur maraîcher membre du comité consultatif agricole de la MRC Deux-Montagnes et du comité d'aménagement de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides. Il entend soumettre les résolutions adoptées par Oka à l'aménagiste de sa Fédération afin de préparer une riposte.

Car, même si le conseil municipal d'Oka pose des gestes qui lui permettent de gagner du temps, des agriculteurs de la région continuent à douter que le maire et les conseillers soient totalement derrière eux. « Nous savons que Niocan a des appuis au conseil. Ça fait bien son affaire de se cacher derrière l'article 2-46 pour ne pas assumer le poids politique du développement de la mine. C'est pourquoi nous savons que la bataille n'est pas finie », ajoute Jude Lavigne, un pomiculteur du secteur.

Jusqu'à ce jour, Niocan a investi quelque 6 M$ pour le développement du projet. Outre Richard Faucher, l'initiateur du projet, président et chef de l'exploitation, les autres actionnaires sont la Société générale de financement du Québec (12 % des actions) et le Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ (7,5 % des actions) puis une multitude de petits investisseurs. C'est ce qui fait craindre le pire aux producteurs agricoles.

C'est le deuxième projet dans la région, après celui du mégacentre commercial Mills-Cambridge à Boisbriand, où le gouvernement du Québec y investit des sommes d'argent importantes par le biais de ses filiales financières.



CONGRÈS OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Pourquoi pas un parc agricole ?

Des producteurs agricoles commencent à s'interroger sérieusement sur le rôle des Comités consultatifs agricoles. C'est un des éléments qui est ressorti au cours du dernier congrès de la Fédération Outaouais-Laurentides qui se déroulait en octobre à l'Ange-Gardien.

Marie-Paule Villeneuve

Pour Yvon Desormeaux, qui siège au Comité consultatif de Deux-Montagnes, les MRC ne tiennent pas vraiment compte de l'avis des producteurs. Trop d'intérêts sont en jeu spécialement en ce qui a trait au développement domicicilaire pour que les décisions soient prises de façon à préserver le territoire agricole. « Il serait temps que l'UPA prenne des moyens pour qu'on se fasse écouter, a-t-il lancé à l'adresse du deuxième vice-président Gratien D'amours qui participait au congrès.

Ça fait deux ans qu'on fait rire de nous autres

« On est à la veille de se choquer, d'ajouter M. Desormeaux, ça fait deux ans qu'on fait rire de nous autres. On se présente aux réunions le soir après notre journée de travail et on a l'impression d'aller perdre notre temps. Ils nous écoutent, après ils font ce qu'ils veulent. »

Les Comités consultatifs agricoles ont été formés il y a environ deux ans dans le cadre de la Loi sur le droit de produire votée en juillet 1997. Ils visent à établir un lien entre les élus municipaux et les producteurs en ce qui a trait à l'aménagement des terres.

Certains producteurs, à l'instar de Richard Maheu, demandent qu'on établisse carrément des parcs agricoles de la même façon qu'il existe des parcs industriels. La limite serait ainsi clairement définie. Les gens des secteurs résidentiels ne pourraient pas se plaindre de la présence de porcherie et les municipalités ne pourraient pas gruger les terres agricoles pour permettre la construction domicilaire.

Se disant tout à fait d'accord avec les frustrations des producteurs, Gratien D'Amours a toutefois insisté sur le fait qu'il fallait quand même se donner encore un peu de temps, essayer de faire fonctionner cette structure avant de passer à autre chose.

Le fameux PAEF

Les plans agroenvironnementaux et de fertilisation causent bien des maux de tête à certains producteurs qui trouvent le travail de mise à jour tellement fastidieux qu'ils ne voient pas comment ils pourront respecter l'échéancier imposé par le ministère de l'Environnement.

De plus, certains membres déplorent le manque de ressources disponibles aux clubs environnementaux. Ce que réclament les producteurs, c'est un formulaire simplifié de la part du ministère de l'Environnement qu'ils pourraient remplir eux-mêmes sans l'aide de ressources extérieures qu'ils doivent souvent rétribuer.

UPA

CONGRÈS 2000

Les producteurs ont également demandé un délai au ministère de l'Environnement pour se conformer aux exigences du règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. Ils demandent également que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation continue de fournir des fonds nécessaires dans ce domaine.

La Financière agricole, le nouvel outil financier suggéré par le gouvernement et l'UPA aux agrictulteurs, a été acceptée par la majorité en tenant compte de certaines modifications.

Les membres ont également élu un nouveau président, Richard Maheu, qui remplace Marcel Brisebois. Toutefois, ce dernier demeure à l'exécutif. Mme Diane Clément a été reportée à la vice-présidence. Deux nouveaux membres se sont joints au comité exécutif soit Michel Hickey et Yvon Desormeaux.

PUBLICITÉ

Leçons de cultures 2000

Anthracnose inquiétante

Une épidémie fongique ravage la récolte

« Il n'est pas surprenant de voir une épidémie d'Anthracnose cette année », dit Tim Welbanks, directeur de l'information agronomique chez Pioneer Hi-Bred limitée. « C'est une maladie fongique opportuniste qui devient extrêmement virulente en présence de conditions nuageuses et pluvieuses. Ajoutez quelques stress additionnels sur les cultures comme la rouille commune et des infestations d'insectes, et vous obtenez une importante poussée de la maladie. »

C'est le cas pour la saison 2000 dans la plus grande partie des régions à maïs du Québec et de l'Ontario. L'Anthracnose porte deux coups consécutifs aux rendements du maïs. D'abord, l'Anthracnose, ainsi que d'autres maladies foliaires comme la rouille, peuvent réduire le potentiel de rendement en détruisant la surface foliaire et en tuant le plant avant sa maturité. Ensuite, le stade de pourriture de tige augmentent les pertes à la récolte résultant de la verse.

« À ce temps de l'année, il est facile d'identifier la pourriture de tige par Anthracnose », dit Albert Tenuta, phytopathologiste en grandes culture au Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de l'Ontario, situé au campus Ridgetown de l'université de Guelph. « Elle apparaît sous forme de grandes zones ou taches noires luisantes sous l'écorce de la tige. Ces zones luisantes ou décolorées peuvent se produire n'importe où sur la tige, mais le plus souvent, sont à la base de la tige. Si on fend la tige dans sa longueur, on trouvera souvent le cœur décoloré et pourri. »

L'Anthracnose passe l'hiver dans les feuilles et les tiges malades, et produit ses spores au printemps. « Elle est présente à chaque année, dit M. Welbanks. Mais lorsque les conditions imposent un stress à certains génotypes, l'Anthracnose trouve l'occasion de vraiment s'imposer. Si le climat avait tourné au soleil et au sec au mois d'août, cette épidémie aurait été tuée dans l'œuf. »

Les spores sont disséminées par le vent et la pluie, et l'infection est favorisée par des températures chaudes et une humidité élevée. La maladie comporte un stade de « brûlure foliaire », un stade de « mort de la cime », et un stade de pourriture de tige.

Brûlure foliaire

Le brûlure foliaire se produit en début de saison et se développe à mesure que les spores sont éclaboussées sur les plantules lors des pluies. Si cela se produit suffisamment tôt en saison, cette maladie réduira la capacité de photosynthèse de la culture en détruisant de larges quantités de surface foliaires et réduisant d'autant le potentiel de rendement.

Mort de la cime

Les symptômes de la mort de la cime commencent deux semaines après la pollinisation. Les feuilles supérieures jaunissent ou tournent au rouge pourpre et ensuite au brun. On peut confondre ces symptômes avec les dommages de la pyrales du maïs, mais une fois les feuilles enlevées, on peut voir les lésions noires typiques à l'extérieur de la tige supérieure. Les tiges fendues laissent voir le tissus du cœur pourri et décoloré au brun-rouge.

Pourriture de la tige

Le stade de pourriture de la tige peut se développer à partir d'une infection de la plantule ou à partir de spores provenant de résidus du maïs. Les spores infectent la tige par les racines, par des blessures d'insectes ou des craquelures de croissance dans la tige. Les lésions sur la tige apparaissent sous forme de zones ovales, détrempées, qui se transforment en taches noir luisantes de l'Anthracnose. Les tiges brisent entre les nœuds à cause des dommages d'Anthracnose, contrairement aux autres organismes qui causent le pris exactement au nœud. À la récolte, les tiges vont se déchiqueter et nuire à la moissonneuse-batteuse.

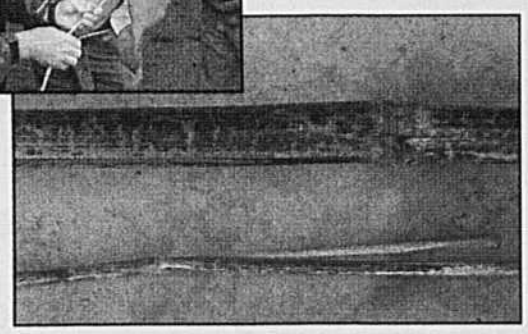
Que faire?

Faites le dépistage de vos cultures et récoltez d'abord les champs les plus sérieusement infectés.

- Prenez 100 plants au hasard dans le champ.
- Enlevez les feuilles inférieures et pincez ou pressez la tige au premier ou deuxième nœud allongé au-dessus du sol. Si la tige s'écrase, la pourriture de tige est largement établie. Une autre technique est de pousser la plante de côté sur 8 à 12 po. au niveau de l'épi. Si la tige plie près de la base ou retourne à la verticale, cela indique la pourriture de tige.
- Notez le nombre de tiges pourries. Minimisez les pertes par verse des tiges en récoltant plus tôt les champs avec 10-15 % de tiges pourries. « Les frais additionnels de séchage qui pourraient en résulter seront compensés par l'efficacité de récolte. Vous laisserez moins de maïs dans le champ », dit M. Tenuta.
- Sélectionnez des hybrides stables de maïs, qui démontrent une plus haute tolérance aux stress de l'environnement et une plus grande résistance à la pourriture de tige par Anthracnose.



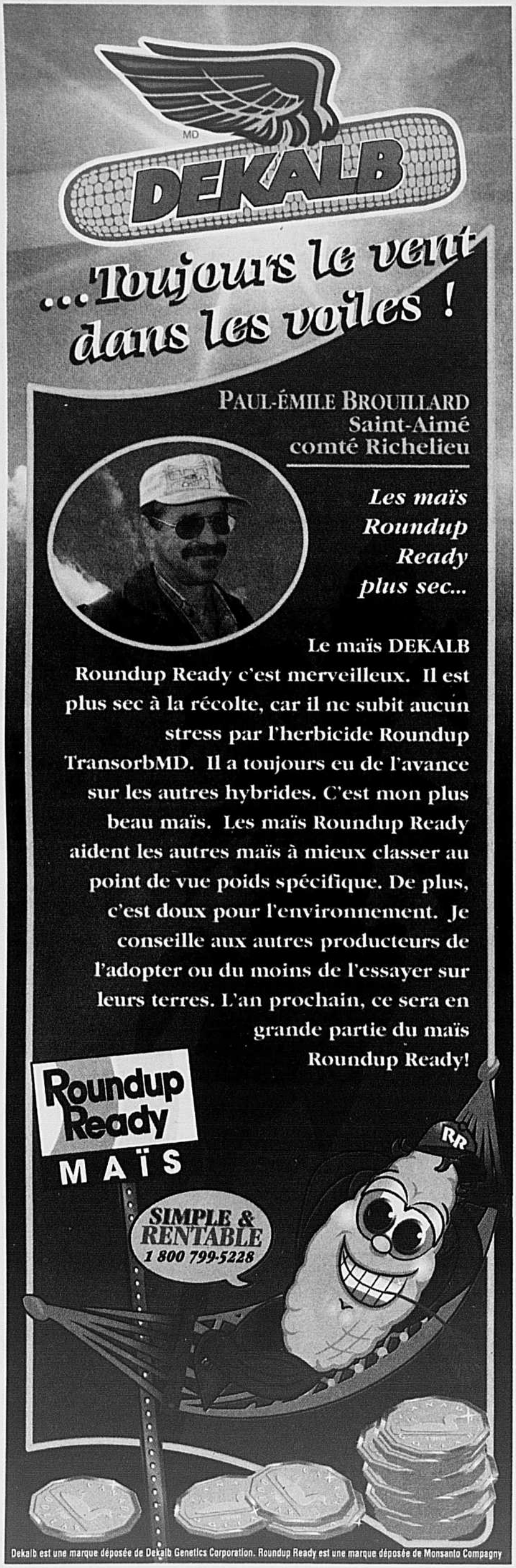
Dr Bill Dolezal (extrême gauche), phytopathologiste chez Pioneer montre à des professionnels des ventes de Pioneer comment dépister l'Anthracnose dans les champs.



La pourriture d'épi par Anthracnose peut radicalement détériorer les tiges, comme en témoignent ces lésions sur la tige et le pédoncule.

MAÏS DE SEMENCE DE MARQUE PIONEER®

Ce publireportage en temps utile vous est présenté par Pioneer Hi-Bred limitée dans l'intérêt de vous fournir des informations agronomiques utiles.



DROIT DE PRODUIRE

Ras-le-bol des tracasseries inutiles

RIMOUSKI - Il n'y a pas que dans les régions centrales que l'application de la loi 23 sur le droit de produire fait des mécontents. Les gens du Bas-Saint-Laurent en ont assez des tracasseries inutiles qu'elle a introduites. Ils voudraient aussi qu'on facilite la vie aux agriculteurs qui veulent cultiver des terres laissées en friche.

André Belzile

Ce sont là deux des sujets qui ont retenu l'attention des quelque 120 délégués présents au congrès régional de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, à Rimouski, le 24 octobre. La Fédération y a présenté des états financiers d'où le rouge est totalement absent : elle a en effet en cours d'année fini de payer sa dette à long terme.

La loi 23

Les délégués, très studieux, se sont penchés sur pas moins de 21 résolutions au cours de la journée. Il a fallu cependant attendre la dernière pour que la salle s'enflamme. Un jeune producteur de Sainte-Flavie, près de Mont-Joli, Louis Smith, a déposé une résolution sous la forme d'un cri du coeur contre les tracasseries qui empêchent les agriculteurs d'avancer dans le dossier agroenvironnemental. La loi 23 et le programme Prime-Vert y ont goûté. S'il avait su le genre de tracasseries que créerait la loi 23, Louis Smith n'aurait pas participé à la marche sur l'Assemblée nationale qui a mis de la pression sur le gouvernement pour l'adoption de cette loi. « J'ai marché pour me mettre dans le trouble ! »

UPA

CONGRÈS 2000

Plusieurs troupeaux ovins du Bas-du-Fleuve ont subi des pertes importantes à cause de la tremblante

Deux choses l'irritent au plus haut point. Le fait de devoir faire signer ses voisins pour pouvoir se conformer aux normes environnementales lui semble une aberration. « C'est inacceptable d'avoir à obtenir la permission de mes voisins pour pouvoir exploiter mon entreprise. » Un autre délégué, Georges Parent, de Saint-Gabriel, a relaté son expérience dans ce domaine. Il a dû faire signer ses voisins pour construire sa fosse, « un bâtiment pour protéger l'environnement ! ». La majorité d'entre eux ne comprenaient pas exactement ce qu'il leur demandait, tellement ça semblait aberrant.

L'autre chose qui embête vraiment Louis Smith est l'iniquité des programmes de subvention pour l'agro-environnement : toutes les entreprises n'ont pas pu bénéficier d'une subvention représentant 90 % des coûts admissibles. Il voudrait donc qu'on rétablisse au plus vite l'équité entre toutes les entreprises qui se sont conformées aux normes agroenvironnementales ou qui le feront dans l'avenir. Les délégués ont adopté à l'unanimité la résolution.

Les terres en friche

Dans certains coins du Bas-Saint-Laurent, les superficies laissées en friche, parfois depuis plusieurs années, sont relativement importantes. Les délégués ont donc demandé à leur Fédération régionale et au MAPAQ de travailler sur ce dossier. Ils veulent qu'on développe un programme d'aide financière pour les agriculteurs qui veulent louer et remettre en production certaines de ces terres. Ce programme devrait comporter des avantages supplémentaires pour les entreprises en démarrage au cours de leurs dix premières années d'existence.

Une seconde résolution sur le même sujet mentionne que le programme pourrait être calqué sur le programme de mise en valeur des boisés privés.

Il pourrait comporter des subventions pour les travaux mécanisés, le drainage et le chaulage des terres remises en production.

La tremblante

Plusieurs troupeaux ovins du Bas-du-fleuve ont subi des pertes importantes à cause de la tremblante. Les délégués ont accepté à l'unanimité d'appuyer les producteurs ovins dans leurs démarches pour que tous les producteurs soient compensés sur la même base. Dans la foulée de cette crise, ils ont aussi demandé à l'UPA de faire des pressions pour que la nouvelle Financière agricole mette sur pied un programme d'assurance-santé animale à frais partagés. Il s'agit encore là d'une question d'équité : selon le proposeur de la résolution, Georges Parent, « les cultures sont protégées par l'assurance récolte mais on n'a rien pour protéger nos troupeaux ».

Nouvelles de Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Le 9 novembre 2000



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation **Rémy Trudel**, responsable de la :
- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
- Régie des assurances agricoles du Québec
- Société de financement agricole du Québec
- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Rémy Trudel

vous souhaite une bonne lecture de vos nouvelles de Québec.

Que contient le PAEF?

Les renseignements du PAEF apportent une connaissance plus fine de la situation agroenvironnementale de votre entreprise. Il comporte, notamment :

- l'identification et la description de votre entreprise (propriétaires-actionnaires, adresse des sites d'exploitation, nombre d'animaux, type de gestion de fumier);
- le plan de ferme (lot, numéro de parcelle, superficie;
- les baux de location, entente d'épandage ou contrat de prise en charge par un organisme de gestion de fumier, contrats d'achat de terre, etc.;
- la régie des cultures (rotation, culture prévue et antérieure, superficies, nombre de fauches…);
- les caractéristiques des sols (texture, données d'analyses, drainage;
- les caractéristiques des fertilisants disponibles (données d'analyse, quantités);
- la fertilisation, parcelle par parcelle, des terres (type de fertilisant recommandé, quantité, date et mode d'épandage);
- le suivi de phosphore requis selon le Guide agroenvironnemental de fertilisation, publié en 1999 par le ministère de l'Environnement (analyse de sol);
- les prévisions à long terme concernant la teneur actuelle en phosphore et la capacité future de réception des sols ou de surplus de fumier.

Il faut bien tenir les registres d'épandage, d'expédition ou de réception d'engrais, parcelle par parcelle, pour faciliter la mise à jour du PAEF.

Pour plus d'information

N'hésitez pas à contacter la direction régionale du ministère de l'Environnement la plus proche de chez vous. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de ce ministère à l'adresse www.menv.gouv.qc.ca.

Depuis le 1er octobre 2000 : Un deuxième groupe de producteurs appelé à réaliser leur PAEF

Depuis le 1er octobre 2000, un deuxième groupe d'entreprises agricoles réalise leur plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), comme le prévoit le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. Le PAEF propose des recommandations de fertilisation qui tiennent compte des besoins des cultures, des ressources disponibles, des précédents culturaux ainsi que des caractéristiques des sols.

Outil de gestion efficace et souple, le PAEF présente plusieurs avantages d'ordre agronomique et économique :

- il amène à des gains économiques possibles par une meilleure utilisation des fumiers et par la rationalisation des achats d'engrais minéraux;
- il aide à consolider l'entreprise et à planifier son avenir à long terme;
- il facilite les démarches de financement.

Qui doit posséder un PAEF?

Cette année, plus de 5 800 autres entreprises agricoles correspondant à l'une ou l'autre des deux situations suivantes, sont appelées à réaliser un PAEF :

- les entreprises agricoles en surplus de fumier qui se trouvent hors des trois bassins versants des rivières Chaudière, Yamaska et L'Assomption;
- les entreprises qui demandent un certificat d'autorisationpour certains projets d'expansion ou de changement d'élevage.

Le PAEF protège l'environnement, car il contribue :
- à assurer la qualité de l'eau de la nappe phréatique et des cours d'eau qui sillonnent les terres agricoles;
- à diminuer les risques pour la santé humaine et animale.

Un portrait de votre exploitation aidant à planifier l'avenir

Le PAEF fournit aussi un diagnostic agroenvironnemental personnalisé pour chaque entreprise des catégories suivantes :

- ***en équilibre*** : le fumier produit par les animaux comble les besoins en fertilisants;
- ***en surplus*** : le fumier produit par les animaux dépasse les besoins en fertilisants;
- ***en disponibilité*** : le fumier produit par les animaux répond partiellement aux besoins en fertilisants.

Les résultats de ce bilan sont importants pour planifier l'avenir de votre entreprise.

Des recommandations indispensables pour une bonne gestion de la fertilisation

Les recommandations de fertilisation constituent la partie la plus importante du PAEF :

- le type d'engrais et d'amendement à utiliser;
- le dosage ou les quantités à épandre (gallons, litres ou « voyages » par parcelle, hectare, arpent, acre, etc.);
- les dates d'épandage (semis, post-levée, après les coupes, automne, etc.);
- l'équipement à utiliser.

Ces renseignements orienteront judicieusement vos choix en termes de planification de fertilisation, de consolidation ou d'expansion de l'entreprise. Pour en tirer bénéfice, assurez-vous qu'ils soient simples d'utilisation, adaptés à vos méthodes de gestion d'entreprise et à vos habitudes de travail.

En collaboration avec le ministère de l'Environnement

Gala de l'Association des restaurateurs du Québec
Prix du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Rémy Trudel, à l'occasion du Gala de l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), le 6 novembre dernier, au Château Frontenac, a honoré M. Guy Pelletier des Supermarchés GP pour sa contribution à une meilleure accessibilité des produits régionaux dans le réseau de la distribution alimentaire.



L'Auberge Clos Joli de Morin Heights a été honorée pour sa contribution à l'amélioration de la salubrité et de l'innocuité des aliments. Mesdames Claudine Roux et Marie-Josée Roux, recevant leur prix des mains du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Monsieur Trudel a profité de ce moment pour annoncer la tenue prochaine du Mérite national de la restauration et de l'alimentation et dévoiler une affiche visant à faire la promotion de ce concours en 2001.

À surveiller :
- *16e Exposition commerciale de l'horticulture ornementale du Québec (à Saint-Hyacinthe, du 15 au 17 novembre).*
- *Congrès du bœuf (à Drummondville, les 17 et 18 novembre).*

En Est ontarien, une coop et rien d'autre

Marie-Paule Villeneuve

La Coopérative fédérée de Québec déposera demain une offre pour acheter une partie des actifs de l'ancienne coopérative AgriEst située dans l'Est ontarien. Ce qui pourrait permettre aux producteurs locaux de continuer d'acheter chez eux.

Depuis la faillite d'AgriEst en août dernier, les producteurs principalement regroupés autour des villages de Saint-Albert, Saint-Isidore, Casselman et Embrun cherchent à s'associer à une structure québécoise.

La semaine dernière, des représentants de La Coopérative fédérée se sont rendus rencontrer les 140 producteurs disposés à investir des parts de 1000 $ chacun pour repartir une nouvelle organisation dans la région.

Le nombre de participants n'est toutefois pas assez élevé pour pouvoir former une coopérative. Cependant, le premier vice-président de la Fédérée, Raymond Gagnon, et son secrétaire général, Claude Lafleur, ont proposé de former un centre agricole qui servirait à paver la voie à une future coopérative autonome au sein de la Fédérée.

Selon le porte-parole des membres, Marc Quesnel, cette proposition permettrait aux agriculteurs de fonctionner d'une façon adéquate et d'éviter les erreurs du passé. «Ça va nous permettre d'apprendre à marcher, d'avoir de la formation, d'être prêts pour continuer et devenir éventuellement une coopérative autonome.»

Tout ce projet ne peut se concrétiser sans l'achat de certains actifs, précise le sécrétaire général de La Coopérative fédérée de Québec, Claude Lafleur.

«Nous avons établi une stratégie financière pour racheter une part des actifs. Comme il s'agit de soumissions fermées, nous ne pouvons dévoiler les chiffres. C'est certain que le séquestre qui gère les biens va vendre aux plus offrants, je sais qu'il y a beaucoup de compétition. Et nous ne ferons pas de surenchère parce que le centre agricole ne pourra jamais devenir autonome. La dette serait trop importante. »

Un centre agricole

Le concept de centre agricole a été élaboré il y a environ vingt ans par la Fédérée pour permettre aux gens d'une région donnée de se prendre en main même s'ils n'avaient pas l'équité nécessaire pour fonder une coopérative.

«La Fédérée assure le financement et prend les décisions en ce qui a trait aux aspects monétaires, explique Claude Lafleur, mais le centre agricole possède son comité consultatif pour tout ce qui regarde le reste. Nous avons déjà eu sept centres du genre au Québec. Maintenant nous en avons deux. Les autres sont devenus des coopératives autonomes. Cela peut prendre de dix à douze ans et pendant ce temps, les excédents qui pourraient représenter de 200 000 $ à 400 000 $ par année et les ristournes sont déposés dans un compte. Ce fonds sera ensuite transféré dans la coopérative autonome. Les membres doivent toutefois être conscients qu'ils ne toucheront pas de ristournes pendant ces années.»

La région agricole de l'Est ontarien représente un potentiel financier d'environ 25 $ M par année.

Si le projet prenait forme selon les désirs du comité de relance, la nouvelle coopérative se concentrerait sur les sites de Saint-Albert, Casselman et Saint-Isidore. Les trois quincailleries de ces villages seraient achetées ainsi que les plans de produits chimiques, de fertilisants, de moulée et de soya. À cela s'ajouteraient une cubeuse et un microniseur à soya

AgriEst, qui regroupait 1700 membres, dont environ 1200 francophones, s'était vue acculée à la faillite en août après que leur principal fournisseur américain de moulée, Growmark, eut exigé le paiement total de leur dette accumulée de 7 $ M.

Le séquestre Price Waterhouse, Cooper, qui gère présentement les biens de la faillite d'AgriEst, recevra les offres demain et les analysera dans les prochains jours. Des contre-offres pourront alors être faites.

Une coop ou rien affirment les producteurs

Lors de leur dernière assemblée les membres du comité de relance ont tenu à passer un message. «Si les actifs ne sont pas vendus à la Fédérée, nous n'achèterons pas nos produits dans les magasins locaux, a commenté M. Quesnel. Les acheteurs éventuels devront tenir compte de cela. Et je ne vois pas comment ils pourraient fonctionner sans notre clientèle.»

CSRN
COMPTE DE STABILISATION DU REVENU NET

ATTENTION

À TOUS LES PRODUCTEURS AGRICOLES

LE 31 DÉCEMBRE 2000
est la DATE LIMITE FINALE

✓ pour présenter votre DEMANDE D'INSCRIPTION au programme CSRN pour 1999;

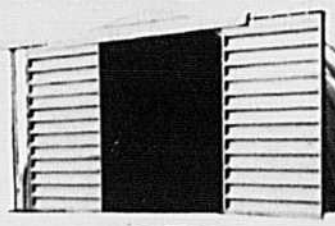
✓ pour faire un DÉPÔT ou demander un RETRAIT.

Rappel :
Vous devez ouvrir un compte CSRN dans une institution financière participante avant le **31 décembre 2000** pour être admissible à participer au programme.

Pour de plus amples renseignements, appelez sans frais au :
1 800 665-CSRN (2776)

Québec Canada

Bâtiments ARCHIDROME®



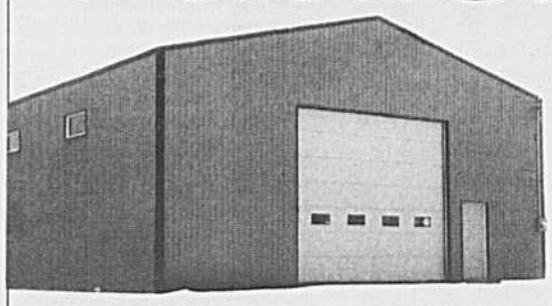
40' x 100' x 18'
20 jauge
$16 999

30' x 60' x 14'
22 jauge
$8 199

Incluant un mur plein et une porte coulissante
taxes et transport en sus. Quantité limitée

Super Spéciaux du millénaire!

Bâtiments Batiferme



Plusieurs autres dimensions disponibles sur demande. Appelez-nous sans frais

1-800-986-4282

Un produit de USC Corporation d'acier UNGAVA USC ltée
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8

PORCHERIES

Les producteurs craignent un moratoire

Jean-Charles Gagné

Les producteurs de porcs craignent comme la peste de se faire imposer un moratoire en 2001. « Québec est très préoccupé par les pressions des citoyens et des municipalités à l'égard de la production porcine », a signalé le président de la Fédération des producteurs de porcs, Clément Pouliot, en assemblée spéciale, le 20 octobre dernier.

Plusieurs facteurs orientent en tout cas dans cette direction. Outre les pressions des municipalités, des groupes comme « Sauver les campagnes » reviennent souvent à la charge avec la nécessité d'un moratoire. Le Comité de santé environnementale du Québec allait dans le même sens en août dernier. De plus, l'Office national du film doit diffuser le printemps prochain un film sur la production porcine. M. Pouliot a dit craindre l'impact de ce film sur la population.

Des éleveurs ont dit trouver l'Environnement trop lent à reconnaître les progrès réalisés sur les fermes porcines. Ils veulent que les rejets réels de fumiers des élevages servent désormais à déterminer les sols nécessaires à l'épandage, au lieu des unités animales.

Chose certaine, Québec veut de plus en plus associer son aide financière à l'agriculture au respect de l'environnement. Le BAPE le lui recommandait dans son rapport sur la gestion de l'eau en mai dernier en parlant de conditionnalité environnementale.

Respect de l'environnement

L'attitude de Québec a transpiré récemment dans la demande des éleveurs de porcs de mettre à jour les coûts environnementaux dans le coût de production en assurance stabilisation. Le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel, aurait manifesté une ouverture moyennant le respect de l'environnement. Après discussion, il aurait écarté cette exigence à court terme, selon le président de l'UPA, Laurent Pellerin, présent à l'assemblée du 20 octobre. M. Trudel aurait cependant insisté sur la nécessité d'élaborer un plan de développement de la production porcine et d'accélérer la mise en place, sur les fermes, des outils technologiques disponibles.

Le 2 novembre, son attachée de presse, Lyne Gagné, a rappelé « qu'il y avait urgence d'agir. Le droit de produire accordé aux agriculteurs ne s'est pas accompagné d'un virage environnemental assez rapide. Québec va faire son bout et compte sur la responsabilité des agriculteurs pour trouver des solutions intelligentes pour favoriser la coexistence entre les urbains et les ruraux ».

« L'UPA ne s'oppose pas à un lien entre le respect de l'environnement et l'aide gouvernementale. C'est le «comment» qui fait problème. Nous ne partageons pas la vision des environnementalistes et de certains fonctionnaires » a déclaré Laurent Pellerin.

Coûts environnementaux

Les éleveurs de porcs réclament un ajustement des coûts environnementaux dans les modèles en assurance stabilisation des porcs et des porcelets. Ces coûts s'élèvent à 2,22 $ par porcelet et à 2,59 $ par porc pour la période d'avril 1999 à mars 2000, selon une étude récente réalisée par le Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA). Ces montants incluent une indexation des coûts déjà intégrés au modèle.

L'étude du GREPA touche les coûts environnementaux découlant du Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. On y trouve ainsi les frais associés à la confection d'un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), pour sa propre ferme et pour les fermes réceptrices de ses lisiers, s'il y a lieu. On parle aussi des coûts rattachés au plan de ferme, à l'échantillonnage des sols, aux analyses de lisier, à son transport ainsi qu'aux contrats de prise en charge des lisiers par un organisme de gestion des surplus, s'il y a lieu. Rappelons qu'en 2001, la quasi totalité des fermes porcines devront détenir un PAEF.

Il faut considérer notre demande « comme un coup de pouce et un déclencheur incitant les éleveurs à aller plus loin en environnement », a déclaré M Pouliot.

L'attachée de presse du ministre Trudel a évoqué que le coût des PAEF varie de 2500 $ à 4300 $ selon les régions dans l'étude du GREPA. « Nous étudions les coûts réels qui pourront être défendables devant le Vérificateur général du Québec », a-t-elle souligné.

Pride®

Chez Pride, la priorité va à la semence!



Nos priorités en recherche et en commercialisation sont établies pour répondre aux besoins du marché et des producteurs plutôt qu'à ceux d'une compagnie particulière de produits chimiques. Notre indépendance nous permet de choisir les meilleurs traits des nouvelles technologies parmi un large éventail de fournisseurs.

ÉQUIPE 2450 UTM

Hybrides précoces et productifs très bien adaptés aux zones hâtives

K108 2400 UTM
- Excellent rendement
- Poids spécifique très élevé
- Floraison précoce
- Dessiccation rapide
- Très bonne vigueur de départ

K105 2450 UTM
- Rendement supérieur
- Excellente qualité de grain
- Bonne tolérance au froid
- Plant de très belle apparence

YieldGard K105Bt 2475 UTM

K110 Nouveau 2475 UTM
- Excellent poids spécifique
- Remarquable vigueur de départ
- Plant de taille moyenne avec tiges et racines solides
- Bon état sanitaire

ÉQUIPE 2600 UTM

Hybrides semi-précoces exceptionnels pour la plus importante zone de maturité au Québec

K130Bt 2575 UTM
- Hybride dont la génétique de base est semblable au K115, **plus** la protection contre la pyrale du maïs par le gène NatureGard™ NGBt1
- Poids spécifique très élevé
- Fortes tiges, bon enracinement

NatureGard

K150 Nouveau 2575 UTM
- Rendement élevé
- Très bon poids spécifique
- Excellente vigueur de départ
- Tiges et racines robustes
- Bon état sanitaire et verdeur d'automne

K157 2600 UTM
- Vigueur exceptionnelle
- Excellent rendement
- Excellent état sanitaire
- Poids spécifique exceptionnel

YieldGard K157Bt 2625 UTM

YieldGard est une marque enregistrée de, et est utilisée sous licence de Monsanto Company. NatureGard est une marque enregistrée de Mycogen Corporation.

Gagnez jusqu'à 2000 $ pour un acre de maïs en 2001.
Contactez votre agent Pride

Semences Pride www.prideseed.com La Semence Notre passion

L'aventure de Myriam Messier

Il n'y a pas que dans les grandes villes, comme Montréal, où on retrouve des poches de pauvreté. La population de la MRC de la Vallée du Richelieu jouit en moyenne d'une situation financière plutôt aisée. Mais la MRC abrite quand même des gens dont les revenus sont insuffisants pour se payer une alimentation de qualité. Ce constat a poussé Myriam Messier à se lancer dans l'aventure du jardinage collectif à Chambly.



Myriam Messier, de Chambly, l'animatrice des Jardins coopératifs de Chambly

Fille d'agriculteur, Myriam est « née dans un jardin ». Et elle savait par expérience qu'on « est moins pauvre quand on cultive son jardin. » Elle a donc lancé il y a trois ans les jardins coopératifs de Chambly. Avec l'appui de la municipalité et l'aide de programmes gouvernementaux de création d'emplois, elle a créé de toute pièce un jardin d'un demi-hectare dans un champ laissé à l'abandon depuis quelques années. Puis elle a recruté des participants, ce qui n'est pas une chose facile dans une petite ville, comme Chambly. « Les pauvres se cachent dans les banlieues. Ils ne veulent pas être reconnus. »

Un recrutement difficile

Le recrutement fut donc difficile mais la récolte de la seconde année (3 tonnes de légumes) en a convaincu plusieurs de se joindre au groupe. D'ailleurs, le jardin collectif a maintenant un voisin de terrain : un jardin communautaire, lui aussi occupant un demi-hectare.

En plus de leur fournir des légumes, le jardin collectif permet à ses quinze membres de sortir de leur isolement et de reprendre confiance en eux. Ils participent en plus à la vie de leur communauté puisque les surplus du jardin sont donnés à une maison pour les aînés et un centre pour femmes victimes de violence.

Myriam Messier ne pouvait pas s'arrêter là. En plus du jardin communautaire, elle a organisé des cours de jardinage biologique et de cuisine à petits budgets. L'an prochain s'ajoutera à son palmarès un projet de cuisines collectives. **A.B.**



PHOTO: ANDRÉ BELZILE

En cette fin d'octobre, les participants d'un jardin collectif de Notre-Dame-de-Grâce profitaient d'une journée radieuse pour ramasser les derniers légumes de la saison.

Cultiver un jardin collectif pour mieux se nourrir

Recevoir des aliments d'une banque alimentaire, ça calme l'appétit. Mais rien ne vaut la consommation de légumes qu'on a produits soi-même. C'est la philosophie à la base du jardinage collectif, un phénomène qui gagne en importance au Québec. Il y aurait là le potentiel pour nourrir un quart de la population.

André Belzile

Même si l'économie canadienne connaît une vague de prospérité, le nombre de démunis ne cesse d'augmenter et les banques alimentaires deviennent de plus en plus imposantes. Certains activistes croient cependant que ce n'est pas la réponse la plus adéquate au phénomène de la pauvreté.

C'est dans les villes qu'on retrouve le plus grand nombre de démunis. Dans ces mêmes villes, on retrouve aussi un bon potentiel de production d'aliments. Dans certains pays, Cuba par exemple, l'agriculture urbaine est devenue une source importante d'aliments. Selon Lise Bertrand de la Direction de la santé publique de Montréal- Centre, une étude, réalisée à Toronto, a démontré que l'agriculture urbaine avait le potentiel de nourrir un quart de la population. Une des bonnes raisons pour que le gouvernement donne un coup de pouce financier au jardinage collectif.

Collectifs ou communautaires

On connaît depuis longtemps le jardinage communautaire. À Montréal, on cultive des jardins de ce type depuis 1974. On y retrouve maintenant quelque 6 300 parcelles cultivées sur 75 sites différents. La Ville de Montréal fournit les terrains, les infrastructures de base (comme l'approvisionnement en eau) et les services d'animation horticole. Les participants cultivent, chacun à leur rythme, leur petit lot (3 m x 6 m) selon leurs besoins et leurs goûts. Il s'agit d'un loisir populaire ce qui fait que la Ville ne peut répondre à la demande : les listes d'attente sont longues.

Typiquement, à peu près 50 % de la récolte est donnée à la communauté

Dans un jardin collectif, les participants travaillent ensemble à cultiver un jardin. Ils se partagent la récolte selon leurs besoins et donnent le reste à des groupes communautaires ou des banques alimentaires de leur quartier. Typiquement, à peu près 50 % de la récolte est donnée à la communauté.

Les jardins collectifs sont de taille très variable. Dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, il existe un réseau de 14 jardins collectifs. Le plus grand rejoint une trentaine de participants alors que le plus petit (2 m par 4 m) fournit de la nourriture à trois ou quatre personnes. Le terrain est généralement fourni gratuitement par des organismes privés (comme un YMCA ou un HLM) ou publics (comme la commission scolaire ou la municipalité).

Chaque jardin collectif bénéficie de la présence d'un animateur qui enseigne aux participants les rudiments de la culture maraîchère. Il est aussi responsable de l'animation du groupe. On a constaté qu'il était préférable de choisir une personne formée en animation à qui on enseigne le jardinage plutôt qu'un horticulteur qu'on formera en animation de groupe.

Dans certains jardins collectifs, on enseigne aussi aux participants certains principes de bonne nutrition. Pour plusieurs d'entre eux, les produits récoltés dans le jardin collectif sont les seuls aliments sains, frais et de qualité qu'ils peuvent se payer. Car quand les temps sont durs, le premier budget où les gens coupent est celui de leur alimentation.

La Direction de la santé publique s'intéresse de près à ce phénomène. Elle a accordé une subvention au réseau de Notre-Dame-de-Grâce pour étudier ce qui se fait déjà sur l'ile de Montréal en jardinage collectif.

À la suite de cette étude, on sera à même d'évaluer le potentiel de production et surtout de faire connaître les réussites des jardins collectifs montréalais. Ce qui devrait inciter plus de groupes communautaires à exploiter cette formule.

CHEVROLET

Le solde à trois pas

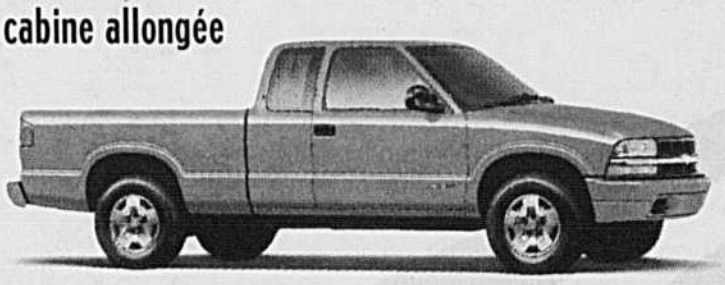
S-10 4x4 LS *2001*

3 portes à cabine allongée

338 $/mois* location 36 mois
Transport et préparation inclus
3,9 % à l'achat•

Options de paiement à la location	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	445 $
1 901 $	388 $
3 566 $	338 $

- Moteur V6 SFI 4,3 L de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses • Freins à disques et système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Roues en aluminium
- Volant inclinable • Régulateur de vitesse
- Pont arrière autobloquant



Silverado *2001*

cabine régulière

318 $/mois* location 36 mois
Transport et préparation inclus
5,9 % à l'achat•

Options de paiement à la location	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	416 $
1 561 $	368 $
3 181 $	318 $

- Moteur Vortec 4300 V6 de 200 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Freins à disques et système antiblocage aux 4 roues
- Banquette avant divisée avec appuie-bras central • Calandre, pare-chocs et roues chromés • Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable • Pont arrière autobloquant



Pour un temps limité

Pas de versement initial*
Pas d'intérêt avant 90 jours*
Pas de paiement avant 90 jours*
à l'achat sur la plupart des véhicules **2001** et **2000** en inventaire

Blazer 4x4 LS *2001*

2 portes



318 $/mois* location 36 mois
Transport et préparation inclus
3,9 % à l'achat••

Options de paiement à la location	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité••
0 $	449 $
1 818 $	398 $
4 620 $	318 $

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Freins à disques et système antiblocage aux 4 roues • Climatiseur
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques
- Volant inclinable et régulateur de vitesse
- Pont autobloquant • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts et ensemble Bose • Pneus tout terrrain

Tracker *2001*



298 $/mois* location 36 mois
Transport et préparation inclus
3,9 % à l'achat•

Options de paiement à la location	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	369 $
1 403 $	328 $
2 431 $	298 $

- Moteur 4 cyl. DACT 2,0 L de 127 HP
- Boîte de transfert permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée
- Climatiseur • Entièrement construit sur un bâti en acier de type échelle
- Sièges pour 5 passagers • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Porte-bagages sur le toit
- Lave/essuie-glace de lunette arrière
- Housse en vinyle pour le pneu de secours

gmcanada.com

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en inventaire, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Conditions applicables à l'achat seulement sur les véhicules 2000 en inventaire et sur la plupart des véhicules 2001. Exclut Corvette et camionnettes de série 2500/3500. Offre disponible avec un financement à l'achat pouvant aller jusqu'à 48 mois. †Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 525 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. ††Taux de financement à la location de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois sur le Blazer LS. •Taux de financement à l'achat de 3,9 % et de 5,9 % disponibles jusqu'à 48 mois. ••Taux de financement à l'achat de 3,9 % disponible jusqu'à 60 mois sur le Blazer LS. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ™®Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis.
Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

CHEVROLET
Oldsmobile
GM

LAIT

Mécanisme d'exportation individuel

Babillard

Telmatik
RESPONSABLE DU BABILLARD

Qui peut répondre à un contrat offert par les transformateurs sur le babillard?
Tous les producteurs de lait du Québec.

Où prendre connaissance des contrats offerts par les transformateurs?
Les contrats offerts par les transformateurs seront publiés au début de chaque mois dans la *Terre de chez nous*. Les détails de ces contrats pourront également être consultés ainsi que le niveau de remplissage sur le site Internet **www.laitexportqc.com**.

Quand les producteurs intéressés pourront-ils répondre aux contrats offerts par les transformateurs?
Les jours ouvrables, du **15 au 22** de chaque mois, **entre 8 h et 17 h**.

Comment un producteur peut-il s'engager dans un contrat d'un transformateur?
Les offres des producteurs doivent être faites par téléphone au numéro sans frais **1-888-391-7653**.

Le producteur doit avoir en main les informations suivantes :

- son numéro de **producteur de lait**;
- le **numéro du contrat** qui l'intéresse ainsi que les **VOLUMES EN LITRES** qu'il désire engager **PAR MOIS**;
- le **numéro d'autres contrats** au cas où la première offre serait déjà comblée.

Le préposé donnera un numéro de confirmation pour chacun des contrats. Il est important de prendre ce numéro en note. Le producteur recevra par la poste une confirmation écrite de son engagement.

Remplissage des contrats offerts sur le babillard
Les contrats affichés sont remplis selon le principe « premier arrivé, premier servi ». Si le contrat visé est déjà comblé au moment de l'appel, le préposé en informera immédiatement le producteur.

Quelle est la responsabilité du producteur?
Le producteur est ***tenu de livrer tout le lait engagé*** à la période prévue au contrat. Le lait ainsi engagé sera payé selon le principe du « premier lait sorti du bassin », c'est-à-dire que les litres engagés seront les premiers retranchés des livraisons mensuelles totales et payés au prix du contrat.

Paiement du producteur
Le transformateur est responsable du paiement aux producteurs. Au plus tard, le 15 du mois, un chèque distinct sera émis aux producteurs pour le lait livré le mois précédent pour un contrat à l'exportation.

Les frais d'administration et d'opération du **Mécanisme d'exportation individuel** seront assumés en parts égales par les transformateurs et les producteurs qui transigeront par ce mécanisme.

RÉSULTATS DU MOIS DERNIER : OCTOBRE 2000

Pendant la période d'affichage, du 15 au 22 octobre, 463 engagements de la part des producteurs ont été enregistrés. Le volume total transigé a été de 2 938 289 litres dont le prix moyen pondéré a été 30,98 $/hl pour des livraisons de décembre 2000 à décembre 2001 dont notamment 1 375 092 litres pour décembre et 1 025 847 litres pour janvier.

Les producteurs ont attendu en moyenne 16,3 secondes avant de parler à un agent et 86,1 % des appelants ont attendu 20 secondes ou moins. La période d'attente la plus longue a été de 3 minutes 11 secondes et a eu lieu à 8h05 le matin de la première journée de la période d'affichage.

N°	Nom de l'entreprise	Mois de livraison	Volume max./mois (ℓ)	Prix $/kg de m.g.	Prix $/kg de prot.	Prix $/kg de l.a.s.	Prix indicatif*	Autres informations
31	Laiterie Chalifoux Inc	2001/01	20 000	2,82	5,35	0,5	31,50	
		2001/02	20 000	2,82	5,35	0,5	31,50	
		2001/03	20 000	2,715	5,245	0,5	30,75	
		2001/04	20 000	2,715	5,245	0,5	30,75	
		2001/05	20 000	2,715	5,245	0,5	30,75	
		2001/06	20 000	2,715	5,245	0,5	30,75	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 120 000
32	Albert Perron Inc	2001/01	1 000 000	2,25	2,25	2,25	29,03	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 1 000 000
33	Albert Perron Inc	2001/02	1 000 000	2,25	2,25	2,25	29,03	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 1 000 000
34	Parmalat Canada	2001/01	500 000	2,6	2,5	2,5	32,64	
		2001/02	500 000	2,6	2,5	2,5	32,64	Vol. max. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 1 000 000
35	Groupe Saputo	2001/01	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/02	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/03	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/04	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/05	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/06	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/07	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/08	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/09	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/10	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/11	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	
		2001/12	4 000 000	2,18	2,18	2,18	28,12	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 48 000 000
36	Parmalat Canada	2001/01	400 000	2	2	2	25,80	
		2001/02	400 000	2	2	2	25,80	
		2001/03	400 000	2	2	2	25,80	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 1 200 000
37	Nestlé Canada Inc	2001/01	3 500 000	2,33	2,33	2,33	30,06	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 3 500 000
38	Nestlé Canada Inc	2001/01	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/02	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/03	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/04	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/05	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/06	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/07	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/08	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/09	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/10	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/11	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	
		2001/12	2 000 000	2,175	2,175	2,175	28,06	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 24 000 000
39	Parmalat Canada	2001/01	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/02	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/03	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/04	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/05	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/06	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/07	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/08	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/09	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/10	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/11	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20	
		2001/12	1 000 000	2,5	4,85	0,6048	29,20*	Vol. min. requis (ℓ): aucun Vol. total du contrat (ℓ): 12 000 000

* *Ce prix est seulement à titre indicatif selon la composition moyenne provinciale (3,9 kg de m.g./hl • 3,3 kg de prot./hl • 5,7 kg de l.a.s./hl). Le prix à l'hectolitre reçu par le producteur dépendra de la composition de son lait.*

ANNONCES CLASSÉES • (450) 679-7809

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

1 à 4 insertions ou insertions non consécutives

- *Prix minimum (20 mots et moins): 12,40$ la parution*
- *Annonce sans cadre: 0,62$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,25$ plus 0,62$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 4,10$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,30$ la parution*

5 insertions consécutives et plus, d'un même texte RABAIS DE 20%

- *Prix minimum (20 mots et moins): 10.00$ la parution.*
- *Annonce sans cadre: 0,50$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,20$ plus 0,50$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,30$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,50$ la parution*

Annonces classées commerciales: 4,50$ la ligne agate

Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard, Sylvain Joubert et Sylvain Lalonde

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12h00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-7809 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax: (450) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement)

Courrier électronique:
sdeveault@tcn.upa.qc.ca **mmarcil@tcn.upa.qc.ca**

A LOUER DIVERS

TRACTEURS à louer pour déneigement, novembre à avril, 1 à 30 unités, disponibles de 100 à 150 hp. Informations: cellulaire (418)860-0444

ANIMAUX DEMANDES

ACHÈTERAIS sleigh et harnais pour cheval de 1,600 livres. RECHERCHE CHEVAUX d'équitation ou cheval d'attelage et équipement. Pour informations: (418)849-4252.

ACHÈTERAIS TROUPEAU complet de vaches laitières et taures. Pour informations, tél.: (802) 849-6266.

ACHETONS troupeaux Holstein pur sang ou croisés; TAURES saillies ou ouvertes. Téléphone (613) 674-5479 cellulaire (613) 678-7085.

AVONS BESOIN de taures Holstein ouvertes et gestantes, service rapide partout au Québec. Yvon Hamel, St-Étienne (Qc). (418) 836-1119. Cellulaire: (418) 670-1930.

PORCELETS

Particulier achèterait porcelets, environ 3,900/ année, 15.5-18 kilos. Provenance une seule source. Entente à long terme. Sérieux. (450)549-4376 soir.

ATTENTION-ATTENTION

avons besoin de génisses, taures ouvertes et sailllies pur-sang ou croisées.

FERME HOUDE
Tél.: 819-835-9424
Fax: 819-835-0598

ANIMAUX DEMANDES

RECHERCHE troupeau Holstein pur sang ou croisé, taures saillies ou ouvertes; aussi recherche FERME laitière. Pour information: (819) 879-7366, (819)571-0078.

ANIMAUX A VENDRE

ACHETEUR - VENDEUR

VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang fraiches vêlées ou vêlant sous peu; TAURES gestantes 3 mois et+ et troupeau complet. DONALD JOYAL INC. (450)794-2863.

AGNELLES (10) F1 Texel Dorset Romanov âge 10 mois; BÉLIER Dorset 3 ans et béliers Romanov 1 an. Téléphone: (819)835-0794

AGNELLES (30)

Polypay-Dorset sélectionnées, prêtes à l'accouplement, également béliers Polypay et Dorset enregistrés. Pour informations, tél.: (450) 759-4643 loup@pandore.qc.ca

AGNELLES (55) nées en avril 2000. Informations, tél.: (418) 862-9076

AGNELLES, béliers indexés Romanov; agnelles, brebis, béliers p.sang et croisés Texel: race à viande par excellence. Soyez prêts pour la classification. Soir (819)849-6496

AGNELLES F1 (30) 6- 8 mois, mère Dorset et Suffolk, père Romanov; 20 agnelles Suffolk prêtes au bélier. Soir (450)759-9134

AGNELLES F1 (50); béliers Dorset de 1 an et bélier Polypay de 2 ans, pur sang enregistrés. Informations, tél.: (819)728-2543

AGNELLES F2 DLS croisées Romanov; 2 béliers Romanov 1 an et 4 béliers 3/4 Charollais 8 mois. Wotton. Tél.: (819)828-2715

ANIMAUX A VENDRE

AGNELLES hybrides Texel/Romanov aussi agnelles Romanov pur sang enregistrées à vendre. Offre suivi pour nouvelles entreprises. Pour informations: (418) 332-2578

ANES: choix d'étalons ou juments, grandeur large, couleur noire. Pour informations, tél.: (819) 687-3884

ANES, lamas, alpacas, cochons miniatures,chèvres miniatures, moutons Jacob, moutons Barbados, pigeons, cochons d'Inde, faisans, chevaux différentes grosseurs. Informations, tél.: (819)336-3817, (819)336-5423

ANGUS ROUGE

10 Taures gestantes génétique supérieure avec papier. Aussi veaux disponibles. Pour informations, Ben, tél.: (450) 295-3369

ARCOTT CANADIEN: troupeau Arcott Canadien pur sang à vendre. Informations, tél.: (819) 292-1071

CHAROLAIS PUR SANG

Taureaux pur sang conforme à l'ASRA. Taures gestantes. Ferme Bernier et Frères. Tél.: (418) 247-5626



- Cerfs rouges de première qualité.
- **6 fois gagnants prix d'excellence d'Amérique du Nord 1999/2000** (compétition de bois de velours et de bois secs).
- Faites confiance aux gens qui ont dix ans d'expérience.

(613) 764-3825

Ferme d'élevage Yurtland
Peter & Erica Yurt

ARCOTT OUTAOUAIS

Béliers p.s.e. issus de 3 lignées différentes, 25 agnelles p.s.e. Aussi charrue, herse, faucheuse, niveleuse, batteuse, semoir. (819)336-2704

ASSOCIATION ANGUS. Pour informations: Sylvie Grenier, téléphone: (819) 838-1638, fax: (819) 838-1639, 2285, chemin du Gulf, Stanstead, Qc J0B 3E0.

ASSQCIATION BLONDE D'AQUITAINE. Inf.: Gaétan Hinse, 602 rang Couture, Chesterville, G0P 1J0. Téléphone: (819) 359-2397.

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUEBEC

Brigitte Bergeron, 144 Grande Barbue, Saint- Césaire, J0L 1T0.
www.charolaisquebec.qc.ca
Tél./fax: (450)469-2775

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007.

ASSOCIATION HEREFORD du Québec. Pour inf.: André Beaumont prés. (418) 875-3031, Jean Tétreault vice-prés. (450) 535-6606, Chantal Castonguay sec.-trés. (819) 889-2679.

ASSOCIATION SALERS DU QUÉBEC. Informations: Jacqueline Pettigrew, 560 Grosse Ile, Lyster, G0S 1V0. Tél.: (819) 389-2129.

AUTRUCHES (trio) 5 ans de race bleue avec micropuce (dernière année de ponte 64 oeufs), incubateur N'Koby capacité 70 oeufs avec éclosoir. (450)454-1319.

À VENDRE ou à échanger contre jeunes taures: 5 taures p.s. prêtes pour fin décembre, début janvier à 2,000$ et 18 croisées de 5 mois de gestation à 1,800$. S'adresser à Jean Rochat. (450)293-3563

BELGE P.S.E.: juments poulinières et pouliches domptées. (450)583-6700 ou (514) 946-0311.

BÉLIERS (2) Dorset pur sang avec papier, nés: avril 1998 et septembre 1998. Tél.: (819) 838-5538 soir

BÉLIERS Boolys Booroola prolificité, désaisonnement intégral sans photopériode, nés triplets; BÉLIERS CALIPYGE double musculature diminue gras, pesées supervisées. Téléphone: (819)362-2531

BREBIS: petit troupeau Dorset pur enregistré (7 brebis et 1 bélier). Tél.: (450)532-5643 soir de 19h00 à 21h00

ANIMAUX A VENDRE

BÉLIERS demi Charrolais et Suffolk pur, 4 chèvres 8 mois Saanen, mères très bonnes laitières. Pour informations, tél.: (418) 796-2740

BÉLIERS Polypay race pure enregistrées, à vendre avec certificat officiel d'épreuves avec indice ou sans certificat avec PEG. Tél.: (819)288-5749

BÉLIERS Romanov nés triples et quadruples, indice supérieur, bonne conformation, troupeau fermé, testé Maedi-Visna. Bergerie de l'Estrie. Informations: (819) 849-3221

BELLES VACHES (8) Shortorn à leur 2e veau printemps 2001, vêlant mars, avril; 20 belles vaches Charolais Simmental vêlant à partir de février, troupeau complet. (819)275-7595

BISONS: 8 femelles adultes accouplées, 4 jeunes femelles (1988) accouplées et 6 petites (2000). Téléphone: (506)758-2450 après 19h00 et fin de semaine

BORDER COLLIE

Réservez un chiot ou un chien débutant (prêt à rassembler le troupeau). Clinique d'évaluation et de dressage. www.lemoutonnoir.qc.ca (418)737-4227

BORDER-COLLIE: très beaux chiots, une des meilleures lignées descendance écossaise, enregistrés, vaccinés, garantis. Tél.: (819)858-2349

BOUCS adultes (2) race Alpine, enregistrés, très bonne génétique; BOUC Boer brun; jeunes mâles et femelles Boer. Tél.: (418) 268-3499

BOUCS Saanen pur sang enregistrés, CAE négatif certifié par le Ministère de l'agriculture et contrôle laitier officiel. Tél.: (418) 247-7954

BREBIS (120) F1 et F2, Romanov/Dorset, agnelage prévu en octobre pour 50 brebis; aussi BÉLIER p.s. Hampshire et Romanov. Téléphone: (418)642-2192, (418)642-1324

BREBIS: 250 Suffolk croisées, 550 Finnois Rambouillet Dorset. Aucune maladie. Tél: (519) 368-7691 anglais, M. Rompré (819) 371-7585 français

BREBIS (25) croisées accouplement Arcott Canadian; 15 brebis croisées "Flushing"; 6 béliers Arcott Canadian de station. Équipement d'équitation et mangeoire pour agneaux. Téléphone: (819)287-4569

BREBIS (9) gestantes et 1 bélier Suffolk. Information, tél.: (418) 329-3634

BREBIS TEXEL: troupeau 52 gestantes pur, (45) 7/8, (7) 15/16, 15 agnelles 15/16, 2 béliers pur. Soir entre 19h00-21h00 (450)532-5643

BREBIS: troupeau Barbados pur (11 brebis, 1 agnelle, 1 bélier). Pour informations, tél.: (450) 532-5643 soir de 19h00 à 21h00

CERFS ROUGES

32 Femelles cerfs rouges gestantes, 20 femelles hybrides 50-97% gestantes, 2 mâles wapitis pur, 3-4 ans, 2 mâles rouges pur 3-6 ans, 35 petits cerfs rouges/ hybrides 5 mois. ATTENTION! Producteurs laitiers, céréaliers: un élevage de cervidés pourquoi pas? Téléphone: (819)479-9296. (819)395-4557 soir.

CERFS ROUGES

Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du cervidé D.J.
Tél.: (819) 396-2612

CERFS ROUX: faons et adultes mâles et femelles disponibles. Pour informations, tél.: jour (450) 464-2654, soir (450) 464-3466

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix. RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS PUR SANG

Vaches et taures gestantes vêlant à partir de janvier. Marcel Bélanger. Téléphone: après 19h00 (450) 588-3655

CHAROLAIS
SAINT-VINCENT

Troupeau éprouvé répondant aux normes de l'ASRA. SPÉCIAL TAUREAUX. Aussi génisses, vaches. Tél.: (450) 836-2590, St-Cuthbert.

TROUPEAU animaux à boeuf à vendre. Informations, tél.: (450)658-8618

ANIMAUX A VENDRE

CHAROLAIS: taures, et vaches à vendre, bonne conformation, excellente génétique. Tél.: (819) 389-2170, (819) 362-5282

CHEVAL de 18 ans 14 mains alezan, docile et sain, randonnée/ selle et voiture, prix 1,000$. Pour informations, tél.: (450)796-4622

CHEVAUX Canadien: 2 pouliches de l'année noires, p.s.e., parents sur place. Informations, tél.: (450) 438-4222

CHEVAUX Haflinger enregistrés: un étalon, 6 juments pleines, 6 pouliches. Tél.: (450) 438-8182 préférable après 20h00

CHÈVRES: croisement Boer et béliers Boer pur enregistrés (de 5 mois à 2 ans). Tél.: (450) 532-5643 soir de 19h-21h00

CHEVRETTES 50% Boer 250$ chacune; chèvre Boer rouge p.s 775$; bouc Boer rouge p.s. 375$; 2 boucs Boer enregistrés 450$ chacun. Soir (418)457-4333

CHEVRETTES pur sang Toggenbourg; aussi jeunes boucs pur sang Lamancha, Alpin et Toggenbourg. Informations, tél.: (450) 460-0334

CHIOTS Montagne des Pyrénées pure race, vaccinés, vermifugés, parents sur place, élevage privé, garantie 1 an. Tél.: (819) 858-2305

CLYDESDALE

Directement de l'éleveur. Nous avons un excellent choix de chevaux p.sang de tout âge: hongres, poulains, pouliches, juments gestantes ou non. Informations: (819)293-5460

DORSET pur sang contrôlés: béliers et agnelles. Ferme Masypa. Téléphone: (450) 263-6403, (450) 539-3424

ÉLEVAGE de wapitis pur sang, troupeau complet. Pour informations, téléphone: (819) 758-8089

2 + 2 = 5

C'est ce qui se produit quand vous utilisez un système d'élevage croisé planifié

Avec une approche disciplinée, les recherches ont démontré que les livres de veau sevré par vache exposée peuvent augmenter par autant que 25%.

À vendre : 130 taures, date de vêlage mars/avril, croisées de première qualité. Obtenez une solide fondation avec ces excellentes taures de classe F1. Elles sont maternelles, modérées et charnues. Croisements Hereford / Simmental / Red Angus d'élevage Red Angus de bas poids à la naissance. Des escomptes sont offerts pour les groupes en lots de charge de camion. ***L'hétérosis est un puissant outil !***

Pour plus de renseignements sur le type de mathématiques qui vous conservera actif dans l'élevage des vaches, ou pour voir la cassette vidéo, communiquer avec **Kim** chez Cornell Farms, Devlin, Ontario au **(807) 486-3477** ou pour l'information en français, appelez ***Michel Lavoie au (418) 299-2213 ou 2417.***

ÉMEUS: 40 jeunes nés en 1999, 22 autres nés en 1998 et avant, pour la chair ou la reproduction. Informations: (450)794-2626

FEMELLES HYBRIDES Hereford-Simmental-Angus saillies Charolais, aussi Hereford, âge 1.1/2 an; FEMELLES Hereford-Simmental saillies Charolais 3 ans, vêlant en décembre, janvier, février. Garantie gestantes. Taureau Hereford p.s.e. avec papier bleu 1.1/2 an. (819)297-2989

FERME GERELI HEREFORD

Taureaux (6) 20 mois, 2 avec certification ASRA. Livraison disponible. Achèterais paille sur champ. Richard. Tél.: (450)539-0125.

GELDING: magnifique paire de "gelding" Belge 2 ans, 1,000$ chacun. Informations, tél.: (819) 843-7233

HOLSTEIN ROCHALAIN: Taures, vaches fraîches vêlées. Taureaux prêts pour service. Mères T.B. à plus 10,000 kg. J.Alain Laroche, St-Albert. (819)353-2910.

POULAINS: 2 Percheron gris de l'année, fils de Dragoneer. Pour informations, tél.: (450) 756-2837

ANIMAUX A VENDRE

HOLSTEIN

Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

JUMENT Canadien 16 mains, 8 ans, noire, 1,500$; grosse JUMENT Clydesdale noire, 1,200$; petite CHÈVRE 1 an, 18", noire, 100$. Téléphone: (418)328-4119

JUMENTS (2) belles Percheronnes: une blanche 18 mains, 11 ans, domptée pour travail et parade, très bonne, 1,850 lb, une bleue 17 mains, 7 ans, p.s. enregistrée, domptée travail et parade, 1,800 lb. Inf.: (819)344-2227

LAMAS

Avec l'arrivée de l'automne nous faisons de la place. Voyez ce que 20 ans d'expérience a produit. Lamas enregistrés... parmi les plus beaux au Québec! Garanties, suivi après vente, prix très compétifs. Près de Lévis. Téléphone/fax: (418)833-4833

LAMAS

À vendre des bébés lamas de l'année, aussi adultes. Tous nos sujets reproducteurs proviennent de l'Ouest Canadien. Bonne qualité et prix raisonnable. (819)397-2972

LAPINS reproducteurs: 50 femelles Géant des Flandres de 3 à 6 mois Silver Gray, Light Gray, élevage sélectionné de descendance américaine. Cellulaire: (514)953-0846, téléphone: (450)455-7131

LIMOUSIN: Pour vos saillies d'automne taureaux double "polled" entre 17 et 13 mois d'âge, avec feuille bleue pour l'ASRA. (450)799-4073

LIMOUSIN

Réduction de troupeau vaches, taures et génisses. Ferme Woodstock. Informations, tél.: (819) 848-2147

ÂNE mâle 2 ans gris pâle, 500$; vieilles POULES 1,00$; PYTHON de Birmanie albino 10 pi., négociable. Informations, tél.: (418)228-4327

PAINT enregistré "gelding" bai overo, 33 mois, 15.3 mains, fils de Dominant Colors, accepterais jument Canadienne en échange; aussi FABRICATION de voitures d'hiver et d'été, plusieurs modèles disponibles. (418)825-2807

POULICHE SHIRES pur sang de 5 mois à vendre. Pour informations, tél.: (418) 458-2162 le soir

SIMMENTAL: beau choix de taureaux sans cornes avec influence Fleckvieh de génétique supérieure, possibilité de livraison; aussi ABREUVOIRS extérieur sans électricité. Téléphone: (418)428-3851.

TAUREAU et vaches Charolais Simmental à vendre. Pour informations, tél.: (418) 387-3003

TAUREAU Holstein p.s.e. un an Cleitus x Miklin, 6 mères EX à plus 10,000 kg, idéal pour taures (vêlage facile) 1,600$. Soir (819)396-3188

TAUREAU Holstein pur sang 2 ans classifié bon plus, père Comester Lee, 3 générations de mères T.B., 1,500$. Tél.: (418)668-9101

TROUPEAU: 18 brebis matures gestantes ou non, mâle East Friesian enregistré, aussi agnelles demi sang. Le tout 5,500$. (450) 460-2206 (répondeur)

VACHE à boeuf Charolais gestante février/mars et une Simmental gestante. Information, tél: (450) 373-5296

VACHES (40) de boucherie F1, présentement avec veau, vendues séparément en novembre. Pour informations, tél.: (819) 382-2875

VACHES 60 croisées Charolais Simmental et Limousin saillies Charolais; aussi 6 TAURES Angus rouge et 13 taures Charolais saillies Angus noir; MONTÉE de nettoyeur d'étable Bodco 64', presque neuve (sens horaire). Après 19h00 (819)875-3509

VACHES à boeuf croisées saillies Limousin vêlage janvier à mars. Pour informations, tél.: (418) 599-2988

VACHES Charolais p.s. enregistrées vêlant à partir de décembre jusqu'à mai; aussi 10 génisses environ pour élevage. Bon prix. (418)426-2097

ANIMAUX A VENDRE

VEAUX DE GRAIN SEVRÉS

Garantis 200 lb, Holstein seulement, 2 implants, vermifugés, vaccinés, taille certifiée. Réservez à l'avance. Prix très très compétitifs. (819)367-3641, (819)397-4926

ARTISANAT

MÉTIER Leclerc avec tous les accessoires, 1,200$. Contacter Louise Lake Tél.: (450) 224-2993, (450) 224-850 après 18h00

A VENDRE DIVERS

ABREUVOIRS (deux) chauffants; 20 LAMPES chauffantes + infrarouge 175 W; INCUBATEUR et écureur (émeus). Tél.: (450) 785-3638

ABRIS POUR VEAUX

Problèmes de diarrhée, de pneumonie, manque de place dans l'étable: les huches Agri-Plastic rectangulaires avec porte avant, aussi extra grandes pouvant contenir 1 à 5 veaux. Prix compétitifs! Téléphonez pour comparer. Livraison partout au Québec. (450)263-5829.

APICULTEUR

Matériel apicole à vendre et réservoir en plastique de 1,600 gallons. Tél.: s'adresser à Claude (450) 787-3416

ARGO VTT 8 roues avec trailer "fifth weel" tandem. Pour informations, téléphone: (514) 977-3171

BARILS (500) EN PLASTIQUE avec caoutchouc au couvercle, celui-ci est vissé, 5,00$ chacun. Upton, région St-Hyacinthe. Tél.: (450) 549-4977

BARRIERE HYDRAULIQUE

Utilisateur de salle de traite, barrière (chien) hydraulique pour aire d'attente, complètement équipée et galvanisée. Aussi RACK pour tailler sabot, RAIL de suspension et ARCHE pour robot R.T.M., etc. Directement du fabriquant. Roger Bischof. Cellulaire: (819) 352-3744, Tél.: (819) 358-6224.

J.P.L. ÉQUIP
220, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-6852
Téléc.: (418) 492-6864

ÉQUIPEMENTS WESTFALIA À LIQUIDER

Matériels neufs au coûtant :

Retrait stimopuls MA :	$ 1 130,80
Griffe Classic 300 :	$ 366,20
Pompe à vide R.P.S. 2800 :	$ 3 503,00

BASSIN pour élevage de poissons, truites, menés ou autres, intérieur ou à l'extérieur, 4'x7'x8' 960 gal., avec filtreur. Tél.: (450)472-6474

BATTERIE ÉLECTRIQUE

À vendre batterie électrique pour clôture Gallagher très reconnue, garantie 2 ans. On fait la réparation de ces batteries Gallagher. Jocelyn Autotte, St-Joachim-de-Courval. Informations: (819)397-2972.

BULK TANK

De 400 gallons à 4,000 gallons usagé, échange accepté, installation partout, aussi réservoir plastique pour réserve d'eau de tout format. Distribution E.P.S. Paul Sarrazin, Ange-Gardien-de-Rouville. Information, tél.: (450)378-9381.

BULK TANK

Expert en réparation de fuite de gaz intérieure sur évaporateur de bulk tank, travaux fait sur place avec garantie. Nous allons partout. Ent. André Leblanc et Fils (450) 792-6291.

BULK TANK

Exportateur mondial. Plus de 40 en inventaire usagés de 200 à 6,000 gallons, calibrés en place, échange accepté, aussi quelques réserves pour l'eau. Installons partout. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION INC. Téléphone: (819)228-4468.

BULK TANK

Vente et installation, bassins neufs et usagés reconditionnés, 200 à 4,000 gallons avec garanties; UNITÉS de réfrigération et pièces de bulk tank neuves et usagées disponibles. Tél.: André Leblanc et Fils (450)792-6291.



A VENDRE DIVERS

Chaîne d'écureur d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuve (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradé de 1re qualité, directement de l'usine, 6,65$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Informations: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

Chargeuse et remorque forestières
12' de charge, roues tandem, clam rotative continu, autres options sur demande. Information: Soudure Gilles Lessard (418) 426-2406, télécopieur (418)426-5222

CHARIOT distributeur ensilage Wic 52, moteur 9 cv, démarreur électrique, 4 ans, très bon état. Pour informations, tél.: (819) 427-8406

CHLORINATEUR, 10 TRÉMIES sèches, 10 trémies humides pour engraissement et un kit d'ENTRAÎNEMENT sportif. Tél.: (819) 535-5362

CLÔTURE (1,000 pi.) à neige 5 broches avec tuteurs. Pour informations, tél.: (450) 469-3296

COMPOST excellente qualité. Possibilité de livraison. Région de Lanaudière. Information, tél.: (514)946-2050

CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone (450)792-3386.

COULEUR automatique Techno Érable 2 ans d'usage; FENDEUR à bois horizontal marque Roberge; MOTONEIGE Toundra Long Track 1989. Soir (418)277-9259

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE à sucre: 2,000 chaudières 2 gal., 1,25$, 1,000 chaudières 1.5 gallon 1,00$; 1,000 chalumeaux coulés, 0,75$. Tél.: (450)743-3056

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE
Tubulures pour 3,000 entailles, poêle à finition "stainless" 2x10, évaporateur 6x18. Doit être vendu avant décembre. Jocelyn (819)847-2484

ESSIEUX (2) tandem, fabrication de compagnie, 124" large (peuvent être raccourcis), frein électrique, lames, pneus 15", 675$. Tél.: (819)364-7860 après 19h00

ÉVACUATEUR à fumier (piston) souterrain Dynavent, un hiver. Pour informations, tél.: (819) 344-5462

ÉVAPORATEUR 2.1/2x8 Small huile, soudé à l'argon; STATION pompage autonome, moteur essence 11 forces, turbine 77 et pompe. (819)758-8614 17h00-18h00

ÉVAPORATEUR 4' x 14', pannes en "stainless" à plis, un an d'usage. Pour informations, tél.: (450) 297-4455

ÉVAPORATEUR au bois Dominion & Grimm 6'x18' avec pannes et dôme, et tuyau neuf, équipé d'un éconobois. Informations: (450) 258-2277

CARRIÈRE ST-JACQUES
PIERRE À CHAUX AGRICOLE
- CHAUX CALCIQUE
- CHAUX DOLOMITIQUE
- CHAUX MAGNÉSIENNE CERTIFIÉE BNQ

MEMBRE DE L'A.P.P.C.Q. CERTIFIÉ ISO 9002
47, boul. Édouard VII, St-Jacques-Le-Mineur
Représentant: NORMAND HÉBERT
Tél.: (450) 659-7791
Fax: (450) 659-2310

ÉVAPORATEUR Waterloo 6x12 et finisseur 2x5, à l'huile; pré-chauffeurs: eau d'érable et permeat. Achetons SCIE mécanique années 1940-1960. Tél.: (418)289-2348

ÉVAPORATEUR Waterloo "stainless" 5'x10' à l'huile, hotte; FINISSEUR Waterloo "stainless" à l'argon 2x8 à l'huile. Le tout en bonne condition. Prix 3,900$. (450)776-6245

FOURNAISES (50) 135,000 BTU à 500,000 BTU et plusieurs réservoirs à l'huile. Les Serres Luc Cléroux Inc. Informations, tél.: (450)258-2799

GÉNÉRATRICE 35,000 watts, peut opérer sur tracteur avec 3 points d'attachement ou avec moteur diesel, refait à neuf servi seulement 2 heures. Informations: (450)539-2377

GÉNÉRATRICE DIESEL Winpower 25/30 kW, 110/220 volts, turbine et moteur remis à neuf à 100%. Informations, tél.: (450) 755-4205

GÉNÉRATRICE Onan 7.5 stationnaire recouverte pour extérieur, moteur diesel 3 cylindres, chauffe-moteur, transfert manuel 200 ampères, prix 4,200$. Tél. (450)265-3222

GÉNÉRATRICE sur PTO John Deere type 40 kW, 120 et 240 volts, 166 ampères, très propre, prix 3,500$. ENTREPRISES JOCELYN HOULE. Tél.: (450)756-0501, 1-800-756-0514

INCUBATEUR et ÉCLOSOIR G.Q.F. 1260 avec tourneur d'oeufs pour tout genre de volailles, 925$; SILO Supérieur 16'x50' avec débouleur suspendu Badger, 3,000$; FOURRAGÈRE N.H. 717 Super, souffleur #25, boîte non 3 batteurs, 4,000$. Téléphone: (418)888-5651

INTERRUPTEUR électrique usagé (main switch) 600 ampères, 120-240 volts, très propre, fusibles incluses, prix 600$. Tél.: (819) 358-6641

MONTÉES (2) de nettoyeur Bodco 55 pi., 5 ans d'usage, très bon état. Pour informations, tél.: (450) 764-3292

A VENDRE DIVERS

LES PRODUITS CHIMIQUES SUPÉRIEUR INC.
L'appât numéro 1 au pays élimine: mulots, souris, rats, surmulots, etc... Bloc à rongeurs/ 5.6 kg. Ratol poudre/ 10,20 kg. Ratol paraffiné/ 10,20 kg. Trappes collantes rat/ boîte de 12. Trappes collantes souris/ boîte de 24.
(450) 689-2171

MAISON MOBILE
Maison mobile 14'x68' très propre, 3 ch. à c., chaufferette électrique. Pour informations, tél.: (450) 691-2715

MONTÉE Idéale orbite 90 pieds, gauche, en acier (1992), très bonne condition. Lanaudière. Pour information, tél.: (450) 478-6178, (450) 478-1924 caribou@jonction.net

NETTOYEUR d'étable avec montée droite, 3 ans d'usage, mdèle Bodco. Informations, tél.: (819) 353-2401

PORTES DE GARAGE
Résidentielles
Commerciales
Industrielles
Opérateurs électriques
Service d'urgence
Entretien
Réparation
Estimation gratuite
LES PORTES ALAIN BOURASSA INC.
3255, rue Marconi
Mascouche (Québec)
Tél.: (450) 474-4924
Pagette: 854-8841

PIQUETS DE CÈDRE
De 8 pi. de longueur, de 2 1/2 po. à 5 po. au fin bout, 1,50$.
Tél.: (418) 435-6785

POCHES (800) en jute, 0,20$ chacune; rouleaux de BROCHE 2x2x48 et 60 pouces, 100 pi. long, 60$ chacun. Tél.: (450)785-2884

POLYBOARD. Les feuilles de plastique recyclé quasi tout usage, qui donne des résultats fantastiques surtout dans les bâtiments agricoles. Ne rouille pas, ne pourrit pas, résiste aux chocs, même à l'acide, durabilité infinie et à des prix incroyablement bas. C'est payant de comparer 1/2" à 29$. Beaucoup d'autres spéciaux au 1188, 8e rang, St-Théodore-d'Acton, tout près route 139. Plus de 6,000 feuilles en inventaire (450)546-3411. S.V.P. appellez avant de venir.

POMPE à lisier de porcs pour fosse de 12 pi., année 1996. Pour informations, tél.: (819) 828-2420

RÉFRIGÉRATION: unités de 3 forces et de 4 forces. Pour informations, téléphone: (450) 454-7701

REMORQUE à foin "fifth wheel" 3 essieux, 32 pi. de long, avec des pièces de rechange. Tél.: (613) 525-1892

REMORQUE LA CHEVAUCHÉE
Achat, vente, échange. Le plus grand inventaire au Canada, neuves ou usagées (plus 300 unités en inventaire): animaux, utilitaires, plate-forme, dompeur, tapis, caoutchouc. Granby. (450) 375-2203, 1(877) 375-2203.

REMORQUE RICARD NOUVEAU MODÈLE 2000
Remorque animaux tout aluminium, spécial du mois 7'x16' bumper: 8,750$. Remorque acier nouveau "design" d'une seule pièce, "goose neck" 7'x16', à partir de 7,850$, primer, époxy, peinture polyuréthane, aussi "flatbed" I Beam 12", 8'6"x24', 6,995$. Sortie 185 (20) Saint-Cyrille, (Drummondville). Tél: (819)478-3993, 1-888-473-3993.

Remorques L.Brouillette Inc
Dépositaires de la réputé marque **EBY** tout aluminium, Corn Pro pour Flat Bed et animaux acier. TAPIS caoutchouc. Financement New Holland disponible. Région Waterloo. Téléphone: (450) 539-1499, Fax: (450) 539-0899.

RÉSERVOIR à fumier Wic 4,000 gallons, échangerais contre autre réservoir de 2,700 à 3,000 gallons. Informations, tél.: (450) 296-4680

STRUCTURES D'ACIER Houle: une 144x36, une 70x40, bois et tôle, avec terrain ou pour démonter; ROULEUSE à grain AgriMétal; CHAÎNE de nettoyeur Houle sortie gauche; SILO à grain 40 tonnes. (819)292-2454

SUPER POMPE à purin Houle, état très propre, pour profondeur ajustable à 12 pi. Informations: (819) 336-4419

TAILLE-SABOT Houle; TRANSMISSION nettoyeur Dynavent; ROULEUSE Bodco moteur 5 hp, pointe diamant; STALLES à vaches Houle pour 120 têtes parcs individuels 4.5. Téléphone: (819)336-6386

RÉSERVOIRS
POLYÉTHYLÈNE GRADE ALIMENTAIRE
80 modèles disponibles
1 550 gal. U.S.: 760,00 $ F.O.B. dépôt
ALPINE CORP.
ENGRAIS LIQUIDE
(450) 771-1742
2 DÉPÔTS
LA PRÉSENTATION
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
www.alpinecorp.net

A VENDRE DIVERS

TRAILER tandem Idéale bascule sur le côté, scellé, valves à l'huile, comme neuf, prix 5,500$. Informations, tél.: (450) 479-8406

TRÉMIES humides doubles 24", 50$; trémies humides doubles 12", 25$. Informations, tél.: (450) 568-2869

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Ciment, plastique et métal, ponceaux de ferme 1'-11' diamètre, réservoirs. Info: téléphone (450) 258-3984, cellulaire (514)248-5033

VAN ENTREPÔT 48 pi. isolée, avec porte de garage plus 2 autres portes sur le côté, 3,000$. Tél.: après 18h00 (418)836-3036

BATIMENTS

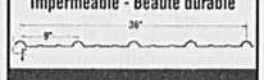
REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT BATIMENTS
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

PORTES DE GARAGE
VENTE, INSTALLATION
• Résidentiel
• Commercial
• Industriel
PORTES L.D.G.
Tél.: (450) 756-2309

STRUCTURE D'ACIER VER-MET
LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE
BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX
Partout au Québec
Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...
STRUCTURE D'ACIER VER-MET
Tél.: (450) 796-5170
Fax: (450) 796-5171
Sans frais 1-888-772-6444

TÔLE

Tout pour vos bâtiments agricoles, commerciaux et industriels
NOUVEAU
Produits canadiens disponibles
Vaste choix de modèles, couleurs et calibres
Tôle à rigidité maximale
Capacité de charge supérieure
ÉCONOMISEZ
Spéciaux en inventaire
SERVICE
Estimation gratuite
Livraison sur chantier disponible
Contactez-nous sans frais
Tél.: 1-888-358-6546
Fax: 1-888-358-5932
Lucien Turcotte & Fils
25, des Buttes, Warwick, Qc J0A 1M0

AGRICULTEURS
Achetez directement du manufacturier
TÔLE *Vigneault*
Maximum de Résistance - Imperméable - Beauté durable

Nous fabriquons votre revêtement sur mesure dans un délai de 36 hres. Tôle galvanisée ou déjà peinte
2470, Route 165, St-Ferdinand (Co. Frontenac) (Qué.) G0N 1N0
FAX: (418) 428-4545
Sans frais: 1-888-428-9921

BATIMENTS

OVERHEAD DOOR
DEPUIS 1921
PORTES OVERHEAD DOOR
✔ Vente
✔ Installation
✔ Service
✔ Estimation gratuite
(514) 352-9450

Portes de GARAGE CANADIENNES & Provincial
ET ÉQUIPEMENT INC
Depuis 1950
VENTE • SERVICE
• INSTALLATION • PIÈCES
Pour résidences et bâtiments agricoles
• *Estimation gratuite* •
Essayez nous GARAGA EXPERTS
Local: (450) 245-1118
Sans frais: 1-877-417-1118

LES POUTRELLES NORAM INC.
- Structures d'acier pour bâtiments agricoles
- Tabler et revêtement métallique
- Poutrelles en acier
- Produits connexes

STRUCTURES D'ACIER POUR BÂTIMENTS AGRICOLES
Contacter nous pour obtenir plus d'information ou une soumission
250 C boul. Ford, Châteauguay, Qc J6J 4Z2
Tél.: (514) 592-1164
Téléc.: (450) 698-0877
tous@noram.ca

BOIS-MATERIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN PLASTIQUE RECYCLÉ
Servant pour bâtiments, murs, planchers lattés, patios, cabanons. Également panneaux 2" d'épaisseur en PVC pour portes et parcs d'engraissement, panneaux de différentes épaisseurs et grandeurs, cabanes à veaux, mangeoires à vaches moulées, 10,95$/pi. PLASTIQUE RECYCLÉ FLORENT CHAGNON INC. (déménagé au 416 ch. St-Pie à St-Dominique). Pagette: (450)261-4273, bureau: (450)773-3130. Site web: http://www.ntic.qc.ca/~florent

Tuyaux neufs ou usagés

Les Spécialistes du ponceau Enr.
(819) 394-2490

COOP DE TRAVAIL L'ANCÊDRE SCIERIE
3325, rang 6 Ouest, St-Léandre G0J 2V0
Achetons : CÈDRE
Pré-scié : BRUT
Qualité : Grade 1 & 2
Dimensions : 2x4x4'x6' & 8' 2x3x4'x6' & 8' 4x4x4'x6' & 8'
Surlongueur : Min. 1 po.
Contactez Gilles Therrien
Tél.: (418) 737-9158
Fax: (418) 737-9159

CAMIONS

BOÎTE à gravier 15' long plus extension 30", côté à neige, volume 26 m.c., cylindre 30 tonnes, 3 sections. (819)293-5515

CAMION GMC 6000 (1981) 6 roues, boîte fermée 12', moteur 350 au gaz, 5 vitesses, inspecté, peux vendre la boîte séparément, 2,650$. Téléphone: (418) 248-9504

PICK-UP GMC 2500 (1988) avec boîte, pont arrière autobloquant 189,900 km; FORD 350F, 7.3L (1988) 4x4 boîte dompeuse, pelle à neige, 90,000 km. (819) 687-2434

CORRESPONDANCE

AGRICULTEUR 31 ans 5'11", 170 lb, belle apparence, cherche femme 24 à 34 ans belle apparence pour but sérieux. Écrire (avec photo) à La Terre de chez nous, CASE 689, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

AGRICULTEUR région Yamaska 37 ans, non fumeur, 5'7", bien proportionné, sans enfant, honnête, fidèle et sérieux, fier de mon travail, j'aime les belles choses, cherche femme mince, fière, pas compliquée, qui aimerait vivre à la campagne et avoir une famille. (450)789-0681

CORRESPONDANCE

HOMME 32 ans de belle apparence, jeune de coeur, aimant la nature et les restos désire rencontrer jeune femme 25-32 ans avec les mêmes affinités. Photo appréciée. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 693, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

DIVERS

Distrival Canada
VIRAGE ÉCOLOGIQUE
Les Algues Marines « ACADIE »
GRANULÉ
Minéral chelaté pour les animaux.
(Complètement assimilable)
ENGRAIS
LIQUIDE
Par arrosage foliaire pour les grandes cultures.
(Très économique).
1-800-881-9297
Site Internet
http://www.distrival.Qc.ca

CORRESPONDANCE

CULTIVATEUR 30 ans, ne boit, fume pas, exploitant une importante ferme laitière, souhaiterait rencontrer pour but très sérieux une fille de 25-30 ans, sans enfant, aimant la campagne, pas peur du travail, ayant de bonnes valeurs, sachant tenir maison et comptabilité, parlant le français pour l'est ontarien. Curieux, petite, grosse s'abstenir. Photo souhaitée. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 690, 555 boulevard Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9

HOMME 30 ans, 5'11", 150 lb, sobre, non fumeur, yeux pairs, cheveux chatains, bon sens de l'humour, recherche femme entre 20-30 sereine, poids prop., aimant l'agriculture, dynamique, pour partager défies et bonheur de la vie. But sérieux. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 691, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

HOMME veut rencontrer un cultivateur pour amitiés et aider aux travaux, si besoin. Demander Paul. Frais virés acceptés (450) 796-4031

FINANCE

AIDE et SUBVENTIONS: LISTE de 1,200 programmes 25,60$. Informations, tél.: 1-800-301-8093 www.mgpublishing.net

FOIN-GRAIN-PAILLE

A BEAUPORT
Achat et vente de foin, paille, ripe en sac. Achèterais balles de foin de toutes sortes pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons en balles carrées de 40 lb et+ mil, mil-luzerne, luzerne, etc., qualité no 1 sans poussière. Achetons foin de seconde qualité en balles carrées. Achetons grosses balles carrées de foin sec ou humide. (418)661-0085 Gilles Perron

ACHAT et VENTE de FOIN balles carrées ou rondes. Pour informations, tél.: (450) 794-2434

ACHAT et vente de FOIN et PAILLE, balles carrées, grosse quantité de balles rondes en spécial et grosses balles carrées. Livré. Philippe Simard. (450)478-1516

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: tél.: (450)478-1526.
Jacques Villeneuve & Fils

ACHAT ET VENTE de foin et paille. TRANSPORT D. POTVIN INC. St-Bernard-de-Michaudville, comté de St-Hyacinthe. Tél.: (450) 792-3155.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Blanchard & Bélisle Enr, Saint-Hyacinthe. Tél.: (450) 773-1741, (450) 773-3846.

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. St-Ours, cté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. (450) 785-5559

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

ACHAT et VENTE. Livré: Québec, USA. Foin, paille et ripe en sac, balles carrées et rondes. R.Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608

ACHAT, VENTE: foin, paille, balles carrées (petites, grosses), balles rondes. Transport inclus, Québec/USA. Saint-Bernard, comté St-Hyacinthe. (450) 792-3165, cell.: (450) 778-4080.
Transport Serge Potvin inc.

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Tél.: (450) 347-7714

AVOINE nue, 2e année transition; BLÉ d'automne 2e année transition, consommation humaire 82.2 K6/HL, 12.1% protéine. Information: tél./fax.: (450) 296-8876

ENSILAGE balles rondes 4x4, excellente qualité, 15$/ l'unité (transport non inclus). Informations: demander Karine au (418) 253-5745

FOIN: 50 balles rondes de première coupe très bonne qualité, enveloppées individuelles; aussi foin sec balles carrées. Tél.: (418) 428-9392

FOIN à vendre 1,00$/ balle, 6,000 balles carrées 30 lb, mil, première coupe. Région Chicoutimi. Pour informations, tél.: (418) 545-6775

FOIN à vendre: 450 balles rondes 4 pi. Région de Sherbrooke. Pour informations, tél.: (819) 846-1749

FOIN-GRAIN-PAILLE

FOIN à vendre directement du producteur, foin de première coupe, très bonne qualité, foin deuxième coupe, avec livraison. Tél.: (819)396-5700

FOIN à vendre en balles rondes 4x5. Région de Québec. Pour informations, tél.: (418) 475-4131

FOIN de première coupe 8,000 balles première qualité, 2,000 balles de deuxième qualité. St-François-Laval. Tél.: (450) 666-8988

FOIN première coupe balles carrées approx. 50 lb, mil très bonne qualité pour chevaux, 2,000 balles 2,00$/ balle. Région Mirabel. (450)473-7732 laissez message

FOIN sec balles rondes 4x4: 5$ à 15$; RIDELLES de 4 roues; MONTE-BALLES; SÉCHOIR à foin. Pour informations, tél.: (418)728-4381

FOIN sec en balles rondes, bonne qualité. Informations: (819) 845-7910 ou (819) 845-7703

FOIN très bonne qualité à vendre: pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, foin ou paille en balles carrées ou rondes; aussi ensilage balles rondes. Livraison si désiré. Donald Caron (418)898-2273.

GASTON HÉBERT, Saint-Jean Chrysostôme, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565

MAÏS HUMIDE
Achat et vente de maïs humide et sec, avec possibilité de transport. Informations, tél.: (450) 792-2375

MAÏS HUMIDE
Classe 3, 4, 5, échantillon, prix 90$, 80$, 70$, 60$/ tonne. Possibilité de transport. Information: (450)446-9641 (819) 470-0457

MAÏS humide et maïs-grain sec. Pour informations, tél.: (514) 977-3171

MAÏS HUMIDE
Et maïs sec. ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. Rainville Inc., 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Téléphone (450)796-5050.

PAILLE à vendre balles rondes pressées avec du filet, 8$ chacune. Particulier. Tél.: (418) 328-3248

TRANSPORT S. CHAGNON INC. Achat et vente de FOIN et paille. Pour informations, tél.: (450) 782-2903.

MACHINES-OUTILLAGE

100 CHARRUES EN STOCK
De toutes sortes. 10 Sous-soleuses. 50 Vibros. 50 Semoirs. 5 Fourragères. 25 Sarcleurs. 10 Chisels; 8 Planteurs à maïs. 10 Picoteuses. 40 Herses à disques. 8 Faucheuses rotatives. 5 Faneurs de toutes sortes et plusieurs autres machineries.
Machinerie Y et C Vincent Inc.
Tél.: (819) 395-4624, (819) 395-5142

ANDAINEUSES à canola ou à grain, traînées ou motorisées; RAMASSEURS d'andains; BATTEUSES motorisées ou traînées; TRACTEURS, SEMOIRS, etc. Tél.: (418)485-6502.

BATTEUSE PRIX DE FIN DE SAISON
John Deere 9600, 1,853 heures, 4x4, roues doubles, 87,000$. ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph-Arthur, Joliette. Tél.: (450)756-0501, 1-800-756-0514


MF 8245, 4 RM, power shit, 165 HP, PTO, 130 hres. **Spécial retour de location.**
Tél.: (450) 469-2370

À VENDRE ou à LOUER pour déneigement tracteur Massey Ferguson 2455, 4x4, 50 heures, renverse hydraulique, chargeur 1038, prendrais échange plus gros avec chargeur; 400 CHAUDIÈRES eau d'érable 2 gallons aluminium. Téléphone: soir (819) 358-2826

BATTEUSE International 1440 en parfaite condition. Pour informations, tél.: (819) 227-4836

MACHINES À PATATES
Tout pour semer, entretenir, récolter et emballer jusqu'à 20 acres de patates. Tél.: (418) 289-2891

ACHETEZ DIRECTEMENT DU DISTRIBUTEUR
BEAR CAT
DÉCHIQUETEUSE/BROYEUR
- 36 couteaux, aiguisage automatique pour broyer la matière.
- 4 couteaux, en acier à outil, pour déchiqueter les branches jusqu'à 9" de diamètre.
- Construction ultra-robuste.
- Pour prise de force 540 Trs / min.
- 20 modèles disponibles 5 à 42 c.v. et p.d.f.

Les Distributions Payeur 5379, rue King Est Ascot-Corner (Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: (819) 821-2015
Fax: (819) 820-0490

MACHINES-OUTILLAGE

BATTEUSE J.D. 7720 (1981) hydro, air, 2 RM, 30.5Lx32 Firestone "all traction" neufs, hache-paille, SUPER PROPRE, 750 heures depuis la remise à neuf hiver '96. Eligible financement J.D. 0% int. sept. 2001. Directement du propriétaire, sans les tables. 35,000$ nég. Tél.: (450)799-5079

SCIERIE PORTATIVE 4,895$
Sciez des bûches et obtenez des planches, des madriers et des poutres. Capacité large. La scierie la plus avantageuse n'importe où. Les Industries Norwood Inc., fabricant de scieries portatives, de déligneuses et de skidders pour VTT. Renseignements gratuits: 1-800-408-9995.


MF 3680, 4 RM, 1989, 3 000 hres, 160 HP. **6 mois sans intérêt.**
Tél.: (450) 469-2370

BATTEUSES
J.D. 4400, 2 RM avec table 113, SPÉCIAL 13,500$; J.D. 6600 hydro; J.D. 7720 2 RM avec table 216, prix réduit: 35,000$; (2) J.D. 7720, 4x4, 33,000$; J.D. 7720, 2 RM, 2,677 hres, avec table 216, 30,000$; J.D. 8820, roues doubles, 28,000$; J.D. 8820 4x4, 30,000$; Case-Inter 1680, 4x4, 3,176 hres, 65,000$; Inter 915 avec table, 14,000$; M.F. 550 hydro; M.F. 540; M.F. 850, 4x4. S'adresser aux:
ENT. JOCELYN HOULE INC.
705, Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (450)756-0501
1-800-756-0514

CABINE Laurin pour John Deere séries 30, 40, 50, chaufferette, essuie-glace, 1,000$. Tél.: (450) 582-7286

CASSEUSE à épis 2 rangs New Idea très bonne condition, prix 1,500$. Informations, tél.: (450) 371-6895


GRAIN CART MW « 6800 », neuf, vis de déchargement 14", pneus 30.5x32, 2 en inventaire. P.S.D. TAG : N6800H/1
Tél.: (450) 427-3612

CHARGEURS
Pelle "quick attach" KMW #K400 avec "bucket" "quick attach" 6"; (2) Loaders Allied 594 et 595, etc. Téléphone: (450)839-6354

CHARRUE 5 raies Kverneland 4 ans d'usage, A-1, 11,500$; CHISEL White 11 pattes excellente condition, comme neuf, 11,500$; VIBRO 23' BerVac haut dégagement, excellente condition, 10,000$. Tél.: (450) 444-3315, (819)227-1412

CHARRUE FISKARS
3 Versoirs 16" comme neuf. Remorque dompeur 2 cylindres 6'x10' avec freins électriques, capacité 10,000 lb, un an d'usage. (819)228-5265

CHARRUE Overum 4 raies réversible hydraulique, prix 7,000$; MOULANGE New Holland 358 avec balance électronique, 7,000$. Pour informations, tél.: (450)549-2382

CHARRUE Overum semi-portée 4 raies déclencheuse automatique, très bonne condition, 4,000$. Pour informations, tél.: (450) 788-2485


MF 8120, 4 RM, Dynashift, 2 ans, garantie prolongée 100%, valide 6,5%/60 mois, P.S.D.
Tél.: (450) 346-6663

CHARRUE White 548, 5 versoirs, avec pièces neuves, 1,500$; CHARRUE Case 700, 4 versoirs, spécial 600$; CHARRUE Inter 735 automatique 6 versoirs 14"-22", besoin réparation "frame", 2,000$. (450)785-2884

CHOPPER Hiniker 16 pieds à vendre. Pour informations, tél.: (450)583-6651

CHOPPER John Deere six rangs; FAUCHEUSE Massey Ferguson 7 pi. Informations, tél.: (819) 293-5515

CRIBLE à patates plus passes; ÉPANDEUR engrais 3 points; CHARRUE rigole Vachon; MOULIN faucher M.F.; PONT pour pneus tracteur 10x28; REMORQUE 8x16 gratte 3 points 6'. (450)245-7207

DISTRIBUTEUR d'ensilage Wic 52 déchargement deux 2 côtes, 1,500$; SOIGNEUR à grain Agro-Contact MV-500S, 3 compartiments, ordinateur et chargeur, 2,500$. (819)369-8055

MACHINES-OUTILLAGE

ÉPANDEUR à fumier N.Holland 676; VIDEUR à silo Patz 18', grandes roues, moteur neuf 7.5 hp; 2 "CLEAN CHUTE"; SOUFFLEUR ensilage Fox; SÉCHOIR à foin; ARROSEUSE 100 gal. L'Assomption. (450)589-9925

ÉPANDEUR latéral Gehl 322, pneus ballons, très propre. Pour informations, tél.: (819) 389-2133

FORD 8600 (1976) cabine, 110 hp, 5,900 heures, 8,000$. Téléphone: (450)785-2884

SOUFFLEUR à neige 2 rouleaux 90 pouces de large. Pour informations, tél.: le soir (418) 828-9335



TRACTEUR MF « 3140 », 4X4, ailes avant, pneus Michelin neufs, TRÈS BELLE UNITÉ. P.S.D. TAG :5377

Tél.: (450) 427-3612

FRAME marque BerVac #1425 qui s'adapte sous le tracteur pour positionner la souffleuse McKee de 7' avec chute pivotante hydraulique à l'avant du tracteur. (450) 589-3632 ou (450)589-4175

HERSE 28 disques Oliver, traînante; TARIÈRE à piquets 9"; ROUES doubles 18.8x34; TRACTEUR Cockshutt 30; TREUIL à bois 4,000 lb; VIS à grain 40 pieds, 6" diam., sur P.T.O. Très bon état. Ste-Brigitte-des-Saults. (819)336-4891

MOISSONNEUSES-BATTEUSES "notre spécialité". Toutes les options sont possibles, 4 roues motrices, garantie de saison, moniteur de perte, ajustement aux champs, pick-up canola, etc: J.D. 9600, 9500, 9400, 8820, 7720, 6620, Titan I et II, 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 55, M.Ferguson 860, 850, 750, 550, 540, 300, 205, International 915, 815, 715, 615, remorquées, 914, 82, TR96, TR95, TR87, TR86, TR85, TR75, GLEANER L3, L2, F3, F2; ANDAINEUSES: M.Ferguson 775; 15', 655; 18', Versatile 4400: 15'; SÉPARATEURS de récolte pour canola; SEMOIRS: Inter 510, 620, 6200, 5100, M.F. semi-direct; ÉPANDEUR N.Idea en V; TRACTEURS: Inter 1494, M.F. 65 diesel, Inter 633 (4x4). LAVOIE EQUIPEMENT AGRICOLE INC. Tél.: (418) 247-3773, (418) 247-5955.

PIÈCES USAGÉES DE BATTEUSES

Disponibles dans toutes marques et modèles. ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph-Arthur, Joliette, Tél: (450) 756-0501, 1-800-756-0514.

Fini le ramassage de roches!



- Fabriqué au Québec pour NOS SOLS
- ÉMERGENCE jusqu'à 50% SUPÉRIEURE
- RÉSERVEZ TÔT-10% d'escompte (sur les 10 premiers semoirs commandés)
- PRIX SPÉCIAL club de conservation

Ferme P.H. Bélanger
Tél.: 418-893-2855
Fax: 418-893-1450
www.BEL-TECHagri.com
204-269-5823
Fax 204-261-7363
STAgriTech@home.com

LOADER CASE W14 "bucket" et palette; DÉBUSQUEUSE J.Deere 648, 1990; BULLDOZER Caterpilar 931; PÉPINE J.D. 410, 4x4, 1990; J.D. 2250, 4x4, cabine, pelle; J.D. 3130 cab; M.F. 375 4x4 pelle, renverse, 900 hres; M.F. 285 cab de cie, 1,000 hres; M.F. 165, 135, 35 diesel; LANDINI 8860, 4x4, pelle, 600 hres, 1997; CASE 5130, 4x4, cabine; CASE 5520 4x4, cab, 1995, propre; CASE 885 4x4, pelle, cab, 4 pneus neufs radial; CASE 1394, 2 roues; CASE 885 avec "canopy"; CASE 495, 279 hres, comme neuf; INTER 684, 484, 434; FIAT 100-90 4x4 cab; FIAT 8088 4x4 cab, propre; FIAT 680, 4x4; WHITE 700 4x4 cab, pelle; WHITE 2-70 cabine; FORD 4630 4x4 cab, pelle, 1,500 hres; FORD 8700 cab; FORD 5610, 4x4, cab air, 1,600 hres; FORD 5000 4x4; FORD 1320 4x4, pelle 20 hp; UNIVERSEL 453, 1,500 hres, 1993. 2 FENDEUSES à bois comme neuves; WINCH à bois; TRAILER domper 6x10, comme neuf; GRADER 7', 6'; TARIÈRE à piquets; CHARRUE 3 raies Kverneland lame; HERSE 32 disques; HERSE ronde; ÉPANDEUR à fumier N.H. 679 très propre, aussi 511, 518. Plusieurs SOUFFLEURS à neige Pronovost 7', 8', un Roberge; CABINES pour tracteur J.D., M.F., Ford, Inter, White. Diverses autres équipements.
Ventes, achats, locations. MACHINERIES AGRICOLES YVON ROUSSIN INC., 1 mille au sud de l'autoroute 20 sortie 278. Téléphone: (418)728-2092 (418)728-4666.



Ford 7740, 4 RM, 85 HP, cab. air, 3800 hres, 1992, P.S.D.

Tél.: (450) 346-6663

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSE BATTEUSE M.F. 750 diesel, table à soya et céréales 15'; RÂTEAU et ramasseuse à roche Degelman; TRACTEUR M.F. 275 diesel, vitesse rampante à haut dégagement; RÉCOLTEUSE à concombres domestique 32'; aluminium ultra léger; PLANTEUR oignons 9 rgs; FAUCHEUSE rotative à fossés Wood modèle déporté 6' large; LAME niveleuse Titan 16', cylindre hydraulique; SEMOIR à céréales Inter 6200, 24 disques doubles. Le tout en parfaite condition. (450)454-4170 après 18h00

PÉPINE J.D. 510, 1973; LOADER J.D. 544, 2 verges; LOADER W14, 1984; WHITE 1370, 2x4; INTER 844S, 4x4, cabine, pelle, souffleur; UNIVERSELLE 640 DTC 4x4 cabine, pelle; INTER 684, 2x4, cabine, pelle 2250, comme neuf, +souffleur; UNILOADER Case 1816C "bucket" 42", 1987; KUBOTA 1996, L4850 pelle, comme neuf; BOLENS SGT 214, 1987, petit travaux pour bricoleur 4x4, cab, pelle, souffleur; CAMION utilitaire CRV Honda 1997, 4 portes, démarreur, antidémarreur, a.c., etc. Les Équipements Jocelyn Carbonneau & Filles Inc. Tél.: (819)535-5194

PIÈCES USAGÉES à vendre: tracteurs: Oliver, White, Belarus; machines à foin: Deutz, Vicon, Pz, Gaci. Pour informations: (819)365-4844, fax (819)365-4877

PLANTEUR J.D. 7200 6 rangs à air, rehausse boîte à engrais et vis; VOITURE à grain Normand avec boîte à grain Unverferth 325 minots. Tél.: (450)974-1981

COMMENT INFLUENCER LE RENDEMENT
ET LA VALEUR DE VOS TERRES?
LA SOLE PLUS QU'UNE NIVELLEUSE
NOS PREUVES SONT FAITES



Pour un meilleur nivellement des champs ! A 1 ou 2 tracteurs

LA SOLE

ÇA OPÈRE EN « JOUAL-VERT »

TÉL. : (450) 794-2070
FAX : (450) 794-2548

PLANTEUR White 6100, 8 rgs , 1999; ÉPANDEUR engrais granulaire à air; TRACTEURS: Ford 5610 (4x4) 1991; Ford 7710, 4x4, 1991; FORD 7700 2x4, 1979; Fiat 180-80, 4x4, 1983. (819)470-0660

PORTEUR FORD moteur 3 cylindres diesel articulé, 4 roues motrices, avec clam, en excellente condition. J.Maurice Fortin. Tél.: (450) 297-2093

PRESSE à balles rondes Fort F-21, 4x4, 4,900$; ENROBEUSE Morra sur roues 1995, 4,900$; PRESSE à foin lance-balles M.F. 224, 6,900$; 2 VOITURES lance-balles Miro en acier, 2,500$ chacune; VOITURE à ensilage Dion, 2,900$. (450)589-3282

PRESSE foin N.Holland 320, 3,000$; PÔLE à râteau double N.H.,300$; SILO grain Victoria 15'x20' haut, moteur 3 hp, 800$. (819)826-5480



MF 3545, 4 RM, 1985, 3 300 hres, 135 HP. **6 mois sans intérêt.**

Tél.: (450) 469-2370

PRÊTONS

De 10,000$ - 500,000$ à ± 9% sur équipements. Pour informations, tél.: (514) 244-6600

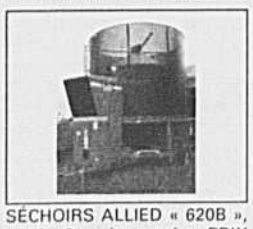
ROULEUSE MÉLANGEUSE Farmatic, moteur 5 hp Baldor, 4 à 6 compartiments, valeur 1,500$, prix 1,000$. Tél.: (819) 358-6641

SCIERIE MOBILE GILBERT

Vous propose une scierie plus robuste, plus productive, avec tension hydraulique de la lame à 5,245$ pour une 13 hp ou 7,495$ pour une 20 hp, avec base soudée de 20'. Info:
ABITIBI: (819)768-2804
BAS ST-LAURENT: (418)735-2238
ESTRIE: (450)263-6403
OUTAOUAIS: (450)562-3638
QUÉBEC: (418)871-2248
SAG-LAC-ST-JEAN: (418)548-7280

SÉCHOIR À GRAIN

Mathews modèle 600 B10, moteur 15 hp, 550 volts continu, 2 brûleurs, bonne condition, 7,000$. (450) 839-3930



SÉCHOIRS ALLIED « 620B », neufs, 2 en inventaire. PRIX RÉDUIT. P.S.D. TAG :N0620E-F

Tél.: (450) 427-3612

MACHINES-OUTILLAGE

Vente et service complet de pneus agricoles et de roues doubles.



MICHELIN, FIRESTONE, BF GOODRICH, GOODYEAR
Sur place ou sur appel

demandez
MARIO JALBERT
direct ou frais virés
(450) 771-1987

SERVICE À LA FERME

SÉCHOIR Tox-O-Wix 580, PTO, vis chargement, bonne condition, 6,800$, possibilité ensemble électrique. Informations, tél.: (450) 245-3205

SEMENCES

Semences patates Belmont, Endover, jumbo Belmont. Empocheur, brosseuse, trancheuse, semoir, convoyeur, virole, etc. Tél.: (450) 649-7525

SOUFFLEUR à neige Farm King 96 pouces, comme neuf, 2,000$; SOUFFLEUR Georges White 80 pouces, 550$. Tél.: (450) 785-2884

SOUFFLEUR Normand N-98, 98", une vis, moteur orbite, cylindre pour chute, à l'état neuf, 4,200$. Informations, tél.: (450)743-3056

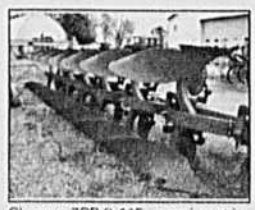
SOUFFLEURS À NEIGE

BerVac 8' chute, moteur orbite et tambour rotatif; Couture 86"; Pronovost P860; McKee 72", 84" et plusieurs autres. (450)839-6354

SOUFFLEURS À NEIGE: Pronovost 980, tambour rotatif, Case-Inter 80 chute hydraulique; 4 BOÎTES à grain avec wagon; VIS à grain Westfield 8x51; ARROSEUSE Hardy avec 52' rampe, marqueur à mousse, relevage hydraulique, émotteur 20' qui replie hydraulique. (819)295-3667, cellulaire: (819)694-5288

SPÉCIAL BATTEUSES

175 Batteuses avec ou sans table de toutes marques, prix défiants toute compétition (choix inégalé de pièces). (450)836-4596, (450)836-6589



Charrue 7PB 8-115, sermi-portée, Kverneland, 3 saisons. **35,000 $.**

Tél.: (450) 346-6663

TANK à purin Rovibec 3,000 gallons, solide, bons pneus, très bonne condition, 5,500$. Informations: demander Karine au (418) 253-5745

TRACTEUR Case 2090, 4 RM, 130 hp, 2,716 heures, 20.8x38, 16.9x28, 4 sorties d'huile, air climatisé, excellente condition, 28,500$; HERSE à chaîne pâturage 18' sur attachement 3 pts, 1,500$; TRAILER 8'x20' plateforme acier, 4 roues tamdem, état neuf, 3,000$; VENTILATEUR 48" cage écureuil h.d., moteur 15 hp, 550 volts, 750$; SOUFFLEUR à neige sur camion Chevrolet 4x4 moteur stationnaire Perkins 4 cylindres diesel, 60 hp, idéal pour séchoir ou génératrice, 5,000$; SEMOIR Cockshutt #11 x15 disques. Cause: ferme vendue. Jour (450)264-6689, (450)264-2881 soir

TRACTEUR Case 870 cabine, 80 forces, prix 9,500$. Pour informations, tél.: (819) 392-2405

TRACTEUR Case-Inter 5250, 1994, 2,400 heures, neutre sur renverse 18.4x42, 16.9x24; ROUES DOUBLES disponibles. Tél.: (418) 728-4143

TRACTEUR Ford 7710 (1987) série 2, 4 RM, "dual power", air climatisé, 2,542 heures, aile avant, "bumper", très propre, 29,500$. Un seul propriétaire. (450)785-2884



Ford 7710 - 4 roues cabine, mécanique A-1. P.S.D.

Tél.: (418) 884-2841

TRACTEUR Ford 7840 SL, 1993, cab air, "power shift", 2,950 heures, 4 sorties d'huile doubles, pelle loader Ford. Tél.: (450)461-0293

TRACTEUR FORD 8240

1,700 heures 2x4, 100 hp, 1994, SLE, "full equiped", a/c, siège à air, etc., renverse électrique, comme neuf, prix réduit, 36,500$. Tél.: (418) 246-3284 (418)241-3491

TRACTEUR Ford 8970 (1997) pneus 16.9x30, 20.8x42 radial, roues doubles avant et arrière avec pesées, 950 heures. Tél.: (819)336-6386

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR Ford New Holland 8970 Génésis, 2,800 heures, "super steer", 18x4x46 avec roues doubles sur essieux, pesées, mégaflow 55 gallons/minutes, "quick hitch", 4 sorties d'huile, très propre. Jour (450)438-4233, (514)497-9956. Soir (450)430-9302

TRACTEUR Ford N.H. 8730 "power shift", 4 RM, roues doubles sur essieux, pesées, 540 et 1,000 tours P.T.O., 3,500 heures, ailes avant, 4 sorties hyd. Jour (450)438-4233 ou (514)497-9956. Soir (514)430-9302

TRACTEUR INTER 1486 (4x4)

Année 1982, air climatisé, roues doubles. Information, tél.: (450) 294-2301

TRACTEUR Inter 674 diesel 62 hp, 2,900 heures (1975), sortie d'huile, 540 et 1,000 t.m., 7,500$; ALLIS-CHALMERS 175 moteur Perkins 236, 62 hp, diesel, 3,033 hres, "clutch neuve", 2 sorties d'huile, 5,500$. Téléphone: (450)785-2884



Agco Allis 8610, 4X4, cabine, pneus radiaux, entièrement équipé. **Comme neuf.**

Tél.: (418) 884-2841

TRACTEUR Inter 844S (1981) 4x4 avec toit, pelle "quick attach", bucket 7' neuf, 4 pneus neufs, très propre, 11,900$. Après 18h (819)878-3360, (819)878-3241

TRACTEUR J.Deere 4100, (1998), avec tondeuse 54", souffleuse 47", chargeur #410, "hitch", 27 heures d'usage, encore 2 ans garantie. Tél.: (514)254-3329, (450)753-4030



MF 4235, 4 RM, 1999, 500 hres, 65 HP., chargeur ALO. **6 mois sans intérêt.**

Tél.: (450) 469-2370

TRACTEUR J.Deere 7800 (1995) 4x4 "power sift", cabine air climatisé, 3 sorties d'huile. Tél.: (450) 796-2725

TRACTEUR John Deere 2130 avec chargeur; aussi un SYSTÈME de traite DeLaval complet. Pour informations, tél.: (613) 673-4809

TRACTEUR Massey Ferguson 50 au gaz, A-1, avec souffleur à neige 6 pieds, set de chaîne et gratte. Téléphone: (450)347-5064



Bélier mécanique avec lame arrière de marque Dresser. Très bonne condition - Moteur neuf. Traction à 80 %

Tél.: (514) 863-3527

TRACTEUR M.F. 2675 cabine; M.F. 1085 cabine; FAUCHEUSE John Deere 1360; PRESSE N.H. 565 lance-balles, comme neuve. Informations: tél.: (450)293-2392

TRACTEUR M.Ferguson 40, loader double action, diesel, 40 hp, excellente condition, vendu avec charrue, roulette, "grubber" et lame si désiré, prix 8,000$. (450)299-2757

TRACTEUR N.Holland 8260 (1998), cabine a/c, 4 RM, trans. "powershift", siège air, pesée avant, 595 heures, 66,000$ comme neuf. (450)788-2485

SPÉCIAL BATTEUSES
Financement 0% intérêt septembre 2001

MARQUE	MODÈLE	ENDROIT
Gleaner	Modèle E	Nicolet
M. F.	540	St-Maurice
New Holland	1400	St-Maurice
Inter	303	Nicolet
Inter	105	Nicolet
Inter	715	Nicolet
Inter	1420	Nicolet
Inter	1440	Nicolet
Case Inter	1660 4x4	St-Maurice
Case IH	2366 Roues doubles	Nicolet
Case IH	1640 2 RM	Hebertville
Case IH	2166 4x4 Roues doubles	Nicolet
Case IH	2166 4x4	Nicolet
Case IH	2166 4x4	Hebertville

CENTRE AGRICOLE NICOLET - YAMASKA INC. (819) 293-4441
R. CLÉMENT ET FILS (819) 376-3877
CENTRE AGRICOLE SAGUENAY - LAC ST-JEAN INC. (418) 344-1741
Site internet http://www.centreagricole.qc.ca
Visitez notre site internet http://www.casecorp.com
Case IH est une marque déposée de la Corporation Case
CASE IH

MACHINES-OUTILLAGE



Ford 8210, 4 X 4, cabine, power shift, pelle. Superbe.

Tél.: (418) 884-2841

TRACTEUR New Holland 8970 Génésis, 900 heures, "super steer", 18x4x46 avec roues doubles sur essieux, pesées, mégaflow 55 gallons/min., "quick hitch", 4 sorties hyd., garantie NEW HOLLAND, comme neuf. Jour (450)438-4233, (514)497-9956. Soir (450)430-9302

TRACTEURS

(2) Bélarus 825, 4x4, cabine, avec ou sans pelle; Bélarus 572 avec ou sans pelle; Bélarus 500 pour pièces et (1) 520 pour pièces. (450)839-6354

TRACTEURS à louer pour déneigement, novembre à avril, 1 à 30 unités, disponibles de 100 à 150 hp. Informations: cellulaire (418)860-0444

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault G0A 1S0
GOODYEAR
Vente & service de pneus Gros & détails
Roues doubles & pneus agricoles
Service routier
RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 286-4979
S/F.: 1-800-531-6703

TRACTEURS: Case et J.Deere 4x4, 80 à 225 hp; MACHINES agricoles neuves et usagées de toutes sortes, telles VIBRO J.D. 980, Case 4300 8' à 38', CHARRUES 2 à 6 raies; "OFF SET" J.D. 13', Wil-Rich 10'; BOÎTES à grain 7 à 18 tonnes; ROUES doubles; PNEUS agricoles toutes grandeurs, 13x24 à 20x42. (514)239-6748

TRACTEURS

M.F. 3545 cabine, 4x4; Ford 6600, cabine, 4x4; Ford 8210 cabine, 4x4; Renault 651-4, cabine, 4x4. HERSE "off set", CHISEL, CHARRUES, VIBROCULTEURS, SOUSSOLEUSE de toutes marques et modèles. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (450) 756-0501
1-800-756-0514

OFFRE D'EMPLOI

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR White 2-105, 4 roues motrices, pneus neufs, pelle Lessard, 5,000 heures, 19,500$. Tél.: demander Karine au (418) 253-5745

OFFRE D'EMPLOI

CHERCHE un couple ou gérant ferme porcine à temps plein, très bon salaire, maison fournie sur place, région Bellechasse. Téléphone: (418) 466-2475.

OFFRE D'EMPLOI

CHAMPOUX MACHINERIE INC.
Commerce de machinerie agricole et concessionnaire des tracteurs Massey Ferguson est à la recherche de :

1) Un mécanicien en machinerie agricole et diesel. Permis de conduire Classe #3 un atout. Salaire selon compétence.
2) Commis aux pièces expérimenté avec connaissance des ordinateurs. Salaire selon compétence.

Faire parvenir C.V. au :
15, rue Notre-Dame, Warwick, Qc J0A 1M0

HOMME d'expérience avec connaissances dans tous les domaines concernant ferme laitière. Région Louiseville. CV serait apprécié fax: (819)228-1647, tél.: (819) 228-8332.

NOUS CHERCHONS pour notre ferme laitière familiale EMPLOYÉ(E) pour la traite, le soin des animaux et des travaux généraux. Emploi à long terme. (450)293-2389.

ON OFFRE stages de travail rémunérés 3 à 6 mois, France, Australie, USA, Canada. Contactez: Yvon Desgran-ges, tél.: (450)224-7721, fax: (450) 224-8959.

PALEFRENIER, près Québec, expérience requise, écurie 40 chevaux bien équipée, possibilité logement, salaire à discuter. Téléphones: (418) 832-0347, (418) 564-9777.

PERSONNE pour traite (1 fois/ jour) des vaches en salon de traite et alimentation: entre 25 et 35 heures semaine. St-Alexandre, cté Iberville. (450)296-4680.

ON DEMANDE

ACHAT de tracteurs de ferme de toutes sortes peu importe l'état. Payons comptant. Aussi PRESSES N.H. 315, 316, 570, 575; HAYBINES 477, 478; RÂTEAUX N.H. (450) 293-2392.

ACHAT de tracteurs de toutes sortes. PIÈCES TRACTEURS RÉGENT BÉRUBÉ (anciennement Choinière), 825 rang Maxime, Roxton-Pond, J0E 1Z0. Tél.: (450) 372-9527.

OFFRE D'EMPLOI

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tout genre de machinerie agricole ou industrielle, cas d'assurance, brûlée, accidentée (514)865-3576.

ACHÈTERAIS tracteur pépine, chenilles Bombardier J5, Dion et Garette, snowmobiles, tracteurs, loaders et automobiles, etc... (450) 836-1280, cell.: (450) 756-9795.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (450)478-1311.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Tél.: (450)371-0920, (450)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678.

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE: 1-800-756-0514, (450)756-0501.

CITERNE à fumier liquide avec système de pompage vacuum, 1,500 ou 1,800 gallons. Tél.: (418) 544-3424.

PIÈCES USAGÉES pour tracteur Bélarus 500, 520, roues doubles 16.9x28, 18.4x38, 14.9x28, vis à engrais 14' Unverferth, comme neuve, etc... (450)839-6354.

RECHERCHE réservoir à lisier pour aller sur camion 10 roues. Tél.: (819)828-2420.

PENSIONS

CHEVAUX

FERME CANACO: jument reproductrice Standardbred à placer. Nous fournissons la jument et semence d'étalon, vous fournissez tout ce qui a trait à l'entretien de la jument. Partageons 50/50 les revenus de vente de Yearling. (450)246-2946.

GARDERAIS taures en pension, 40 places disponibles, tout est inclus 1,80$/ jour/ tête, région Drummondville. Demandez Sylvain: (819)395-1140

PLANTS

Les Serres François Bourque
Producteurs de plants de poireaux et d'oignons espagnols. Plants de qualité produits au Québec. Pierreville:
Tél./fax: (450) 568-2531

OFFRE D'EMPLOI

UPA CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE

BEAUCE, Fermes porcines, Ste-Marie, Ste-Marguerite, Armagh, St-Elzéar, St-Bernard, St-Narcisse. Responsables ou gérants maternité ou engraissement, aides, maintenance de bâtiments. Possibilité de logement. Permanents. Tél: (418) 228-5588

BEAUCE, Fermes laitières, St-Odilon, Ste-Claire, St-Bernard, St-Elzéar, St-Henri. Gérants, responsables troupeau laitier, aides à la ferme, remplacement pour traite. Possibilité de logement. Permanents. Tél: (418) 228-5588

CENTRE-DU-QUÉBEC, Fermes porcines, St-Wenceslas, Baie-du-Febvre. Permis de conduire, classe 1. Tél: (819) 293-5838

CENTRE-DU-QUÉBEC, Fermes laitières, St-Zéphirin, Princeville, St-Albert, St-Rosaire, St-Georges-de-Windsor, Nicolet-Sud. Ouvriers agricoles et vachers. Permanents. Tél: (819) 293-5838

CÔTE-DU-SUD, Fermes laitières, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rivière-Ouelle, St-Denis, St-François, St-Pacôme. Ferme maraîchère, St-Pascal. Fermes porcines, St-François, St-Pascal. Traite, alimentation, nettoyage. Permis de conduire. Temps plein et partiel. Tél: (418) 856-3044 ou 1-800-463-8001

ESTRIE, Ferme laitière, Waterville. Aide à la traite (70 vaches), utilisation machinerie agricole, divers travaux. 52,5 h/sem., 1 fin de sem./2. Tél: (418) 228-5588

LÉVIS-BELLECHASSE, Fermes laitières, St-Henri, St-Jean-Chrysostome, St-Isidore, ouvrier agricole. Fermes porcines (naisseurs), St-Lambert, St-Henri, Armagh. Regroupement de producteurs Bellechasse, traite, alimentation, nettoyage, autonome. Ferme acéricole. Tél: (418) 872-0770

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC, Fermes laitières, St-Sylvestre, St-Gilles, ouvrier agricole. Ferme porcine, St-Narcisse, St-Patrice. Regroupement de producteurs, traite, alimentation, nettoyage, mobile, autonome. Tél: (418) 872-0770

RIVE-NORD, Fermes laitières, Charlevoix, Cap-santé, Saint-Alban, Île d'Orléans, mobiles, autonomes, permanents. Fermes porcines, Île d'Orléans, permanents. Tél: (418) 872-0770

ST-HYACINTHE, Fermes laitières, Acton Vale, Pike River, Sabrevois, St-Alexandre-d'Iberville, St-Damase, St-Joachim-de-Shefford, St-Marc-sur-Richelieu, St-Valérien-de-Milton. Ouvriers. Permanents. Tél: (450) 774-9154

ST-HYACINTHE, Fermes porcines, Ange-Gardien, Roxton Falls, St-Césaire, St-Ignace-de-Stanbridge, St-Jean-Baptiste, St-Jude, St-Simon-de-Bagot, St-Valérien-de-Milton. Ouvriers maternité et/ou pouponnière et/ou engrais. Permanents. Tél: (450) 774-9154

ST-JEAN-VALLEYFIELD, Fermes laitières, Montérégie Ouest. Ouvriers agricoles et vachers. Logés ou non logés. Permanents. Tél: (450) 454-3996 ou 1-888-454-3998

Aussi, visitez notre site Web : www.tcn.upa.qc.ca

POUSSINS-POULETTES

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pekin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932.

SERVICES

DÉCOUVREZ LA SASKATCHEWAN! Visites agricoles guidées disponibles en français toute l'année. Fermes céréalières, élévateurs à grain, élevage: bison, sanglier, élan, mouton et plus encore. Fait sur demande. Groupe de 6 à 12 idéal, groupe 40 à 50 aussi possible.
CNT TOURS, 104 Marsh Crescent, Regina, Saskatchewan, S4S 5R6. (306)584-3524, fax: (306)584-3566. courriel:cnt.tours@sk.sympatico.ca

TERRE NOUVELLE, déboisement, drainage de surface au laser, pelle équipée de râteau pour défricher, godet à fossé en V. (450)346-4867.

CONSTRUCTION
MCI
Mario Cossette inc.
— Réservoir circulaire
— Plate-forme
Trois-Rivières (819) 373-3800
Québec (418) 325-3267

T.B. T.B.
COFFRAGE T.B.
• RÉNOVATION
• SOLAGE
• FINITION DE BÉTON
• EXPÉRIENCE DE 6 ANS
ACTON VALE
(450) 546-7595
Cell.: (450) 546-8140
Fax: (450) 546-0719
T.B. T.B.

Technidrain inc.
157, des Érables
Drummondville J2C 1Y2
Plans et devis
• Surveillance de travaux
• Entreposage de fumier
• Liquide et solide
• Drainage de surface
• Cours d'eau municipaux
• Drainage souterrain.
Partout au Québec
Tél. (819) 472-1694

WICKHAM
COFFRAGES M&B
La qualité a un nom !
• Fosse de toutes dimensions
• Porcherie, étable
• Plate-forme à fumier
• Fondation de tous genres
• Mur de béton isolé
Réservez votre place tôt !!!
BERNARD PULFER
Tél.: (819) 398-6365
Fax: (819) 398-5168
R.B.Q. #3093003682

Fondations Provinciales inc.
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix

• FOSSE À PURIN • PLATE-FORME
• FONDATIONS DE PORCHERIE
N.B. Nous allons partout au Québec
MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386
Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

Constructions L.D.P. INC.
• **Fosse à purin**
• **Plate-forme à fumier** *(ronde ou rectangulaire)*
• **Fondation de tous genres**
• **Spécialité: coffrage**
1700, Rang 4 Ouest, Joly
Cté Lotbinière, G0S 1M0
Gilles Lacasse
Bur.: (418) 728-4928
Cel.: (418) 563-7764

SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.
Distributeurs
Val Métal, Bodco
Mach. Bois-Francs
Équip. Victoria
P.F.B.

SILO Harvestor 20'x80' conventionnel avec débouleur et descente automatique; Silverchield 20'x65' avec débouleur descente automatique; SILO à moulée 4 tonnes GCI avec vis flexible 30'. (819)336-6386.

"La fiabilité a un nom"
CONSTRUCTION B.R.N. inc.
516, 7e Rang, St-Dominique
Bruno Bousquet (prop.)
Fosse à purin • plate-forme à fumier • mur isolé en béton
Service d'excavation complet
Selon vos plans d'ingénieur
Partout au Québec
TÉL.: (450) 773-0064
(450) 773-5930
Tél.: 1 (800) 265-0064
Fax: (450) 773-9743

Silo J.M. Lambert
NOUVEAU
☑ Silo - Bleu converti en silo conventionnel déchargement par le haut.
aussi - Silo bleu hermétique
☑ Silos en douves de béton neufs et usagés.
☑ Achat, vente
☑ Extension
☑ Déménagement
☑ Videurs neufs et usagés en stock
☑ Entretien silos, videurs
MÉLANGEURS
☑ Pour tous vos besoins en balles rondes ou carrées.
4250, rue Vachon
Drummondville J2B 6V4
(819) 474-6989

H.Smith HARVESTORE System
NEUFS ET RECONDITIONNÉS AVEC PIÈCES NEUVES D'ORIGINE
LE SEUL CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ AU QUÉBEC
• Financement disponible
Nouveau Silo de bloc usagé; excellente condition; achat et vente
Nouveau Silo Harvestore avec chute conventionnelle
AGRIVISION 2000
HARVESTORE H.Smith Patz
396 rue Principale,
St-Thomas d'Aquin
Tél.: (450) 796-2000
Fax: (450) 796-2001
Bas St-Laurent
St-Pascal
Tél.: (418) 492-2439



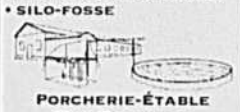
Système de vraie chute double pour silo de douves ou coulé.
• Silo en douves de béton préfabriquées.
• Silo conventionnel coulé.
• Silo hermétique et videur de silo.
• Videur de silo VALMÉTAL.
ACHAT • VENTE • RÉPARATION
DÉMÉNAGEMENT • EXTENSION
ENTRETIEN DE SILOS USAGÉS
(418) 839-8808
SILO SUPÉRIEUR
St-Romuald (Québec)

SILOS

Silo Expert inc.
- Silos Neufs et Usagés
- Déménagement, Rehaussement
- Réparation Générale
Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

★ **AGRI-SILO INC.** ★
Pour être bien informé ! ! !
• Construction silo neuf et usagé.
• Rehaussement, déménagement.
• Réparation intérieur & extérieur.
• **Vente d'équipements Patz**
Videur • convoyeur • mélangeur
NEUF - USAGÉ
Harold Pulfer
111, 8e rang St-Germain de Grantham
Tél.: (819) 395-2154

LES ÉQUIPEMENTS Daniel Labonté Inc.
Tél. : (450) 773-6589
Fax : (450) 773-2046
VENTE ET SERVICE
Videur de silo • Équipements de ferme • Track de porte • laveuse à pression
Réparation de silos, toit, chute, tuyau P.V.C.

les fondations **André Lemaire**
• FOSSE À PURIN
• PLATE-FORME À FUMIER
• SILO-FOSSE

PORCHERIE-ÉTABLE
MUR SANDWICH
COFFRAGE INDUSTRIEL
1650, ST-PIERRE
ST-ZÉPHIRIN, QC J0G 1V0
Cellulaire
(514) 386-3079
(450) 564-2030

ÉQUIPEMENTS **Y. PERREAULT**
Silo à grain
Silo-séchoir
Tour de séchage
Séchoir continu
Élévateur
Intervention de techniciens en tout temps
Conception de plans personnalisés basés selon les besoins de votre exploitation, considérant vos installations existantes et vos projets futurs
Yvan Perreault Cell. (819) 470 9380
40, Boul. Patrick, Drummondville
Tél. (819) 478 2482 - Fax (819) 477 3795


Harvestore usagés remis à neuf
Toutes grandeurs disponibles
même garantie qu'un silo neuf
Prix défiant toute compétition
NOUVEAU
Maintenant prêt à offrir le service sur videur "HARVESTORE"
• Pièces d'origines
• Réparateur expérimenté
SILOS BLEUS DU QUÉBEC
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

SITES INTERNET

http://www.apash.com
un supplément alimentaire 100% naturel et efficace pour tous les animaux.

TERRES A LOUER

TERRAIN à louer à Ste-Anne des Plaines 115 arpents. Informations, tél.: (514) 321-2344.

TERRE à louer 80 arpents drainés. Tél.: (450) 454-3670.

TERRE À LOUER avec étable à vaches 60 têtes, nettoyeur, bulk tank, compresseur, bâtiment 1990, terrain de maison mobile. Téléphone: (450) 436-7178.

TERRES DEMANDEES

20 ANS DANS LA VENTE
A ABSOLUMENT BESOIN! URGENT. Recherche fermes, fermettes, domaines, ranchs, commerces, clientèle montréalaise, européenne, asiatique.
IMMO-QUÉBEC-INTERNATIONAL.
Y. A. Morin, R/Lepage ctr.
(450)449-4499
sans-frais: 1-888-670-5490.
web: www.visinet.com/yamorin
e-mail: yvon_a.morin@royallepage.ca

30 ANS EN AGRICULTURE
*20 ans d'expérience en financement agricole et marketing.
*Recherche entreprises agricoles, toutes spécialités, toutes régions.
*Bonne banque d'acheteurs qualifiés.
*Service efficace, confidentiel et sans pression.
*Rétribution (commission) raisonnable.
*Pas de "pancarte" sauf si vous le voulez.
Jacques Morin, AGRONOME
Sutton-Actif courtier: (450)446-8600.
www.dici.qc.ca/agent/agri-pro

ANCIEN producteur laitier devenu agent immobilier. Urgent! Pour servir ma clientèle en attente, besoin fermes toutes spécialités, fermettes, terres à bois, écuries, toutes régions. LUC PERREAULT, SUTTON SYNERGIE COURTIER: 1-800-783-8933.

ATTENTION! Recherche fermes, fermettes, terres nues, vergers, boisés, exploitations agricoles. Cantons de l'Est, Estrie, Montérégie. Confidentialité assurée. Demandez:
JEAN-GUY MONETTE
SUTTON-ACTION COURTIER: (514) 990-6445.

AVONS BESOIN de fermes laitières, porcines et autres, avec bâtiments, pour clients sérieux. 25 ans d'expérience dans la vente de fermes. GÉRARD CHASSÉ et SERGE FONTAINE, AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL, courtiers immobiliers. Tél.: (450) 771-4799.

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contactez LES INVESTISSEMENTS
CEGO LTÉE
COURTIER AGRÉÉ: (514)453-6742
Pierre Violet, agent Agréé
(514)453-2876

TERRES A VENDRE

À L'ÉPIPHANIE, terre de 185 arpents. Tél.: (450) 588-2735.

À STE-ANNE-DES-PLAINES, champignonnière 2 chambres, équipement, maison, terrain 2 arpents. Opportunité! 129,500$.
CULTURE DE ROSES. Entreprise établie, sud Montérégie, terrain 11 arpents, serres 9,700 pi.ca., 6,450 rosiers, équipement, salle de vente, clientèle établie gros, détail, maison rénovée. Demandez JEAN-GUY MONETTE, Sutton-Action courtier. (514)990-6445.

À VENDRE: érablière à Lac Frontière, 17,500 entailles, possibilité de 22,000 et plus avec tubulure neuve. Pour informations: (418) 249-2434.

BOILEAU: 531 acres boisées, 30 kilomètres de Mont-Tremblant: 285,000$. (Possibilité d'inclure chalet 4 saisons, 4 c.c., foyer, lac privé: 135,000$). (450)437-9754.

ST-LUCIEN - Terre à bois, **81 acres** bornée par la rivière St-François, idéal pour coupe, chasse (zone 6), villégiature.

ST-NICÉPHORE - **87 arpents,** zoné blanc avec ruisseau, coupe sélective effectuée, idéal pour construction, chasse ou autres. ***Prix à discuter.***

Terre de **50 acres** boisée, zone blanche, **lac Sergent** près de St-Raymond de Portneuf, rivière traverse la terre.

STE-CHRISTINE (De Portneuf) - 100 arpents boisés, coupe sélective effectuée, 12 arpents en grandes cultures. **Prix: 45 000 $**

ST-ADALBERT - **450 acres** boisées, érablière potentiel, 15 000 entailles.

ST-CALIXTE - **500 arpents** boisés, 45 minutes de Montréal,

380 arpents avec lac.

Plusieurs autres terres disponibles

MAXXUM 100 CENTRE
Sylvain Trépanier
(514) 239-7520

CANTONS DE L'EST: ferme 115 acres, en bordure de la rivière Magog, accès au lac Magog, résidence impeccable, bâtiments (4), prairies, et boisé. Libre rapidement. M.R. LECUYER, MAXI C.I.A.: (819)829-1000.

ÉRABLIÈRE 4,000 entailles, équipée, située en Estrie (Chartierville), très bon site de chasse, prix raisonnable. Le soir: (819)849-7180.

ÉRABLIÈRE d'environ 2,000 entailles, petite salle à manger, panne argon neuve (2 ans) avec élevage de wapiti pur sang (8 femelles, 6 mâles). (819)758-5167, (819)752-6178.

ÉRABLIÈRE environ 4,000 entailles sur tubulure à St-Esprit-de-Montcalm. Tél.: (450) 588-5336.

EST DE L'ONTARIO (Alfred-Plantagenet) 750,000$, 580 acres, 75 drainées, équipement laitier, étable stabulation libre, maison 1998, très bons bâtiments. Luc Joly, courtier, Re/Max Riviera 2000 Realty Inc. (613) 446-6031.
courrier électronique: jolyluc@istar.ca

FERME LAITIÈRE et PORCINE avec 27 kilos jour, troupeau Holstein enregistré, 175 acres de pâturage et de culture, machinerie très propre, 400 porcs à l'engrais. Heure des repas: (418)428-3273.

L'ASSOMPTION rang Point du Jour Nord: bonne terre agricole, 2 lots: 117 arpents, et 56 arpents. (450)883-3535

TERRES A VENDRE

FERME LAITIÈRE région Estrie, 64 kilos de quota, 535 acres, 300 cultivables, stabulation libre, très bien équipée. Tél.: (819) 849-7710.

FERME porcine 75 truies, 450 porcs à l'engrais, toute sur lattes, terre 34 arpents, 20 boisés, avec érablière 800 entailles. ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, tél.: (819) 848-2322, cell: (819) 471-2096.

FERME PORCINE à Dunham, 107 acres boisées + 5 cultivables, 2 porcheries (capacité 490 porcs). Possibilité d'un permis 1,500 porcs d'engraissement, garage 32'x70'x20', maison 3 c.c., 2 s.b.: 210,000$. Pagette: (450) 770-7800.

FERME PORCINE maternité 400 truies en sevrage hâtif, avec ou sans troupeau, terre 113 arpents, 80 arpents cultivables, génératrice, garage, maison 1993. St-Hugues. Tél.: (450) 794-2393.

FERMETTE 18.40 arpents carrés, St-Lin, serres 65,000 pi.ca, entrepôt 30x60, machinerie et équipement, cottage 2 c.c. et garage attenant: 129,000$. GHISLAIN BELISLE, 1-877-756-2200, Imm. Vision-Future Lanaudière Inc.

L'ASSOMPTION: 120 arpents drainés, remise 40x84, grange-étable 115x35, étable froide ou entrepôt 44x130 à l'état neuf, machinerie. (450)589-9925.

SASKATCHEWAN

FERME LAITIÈRE À VENDRE
Très belle ferme avec beaux bâtiments, 37.61 kg quota du lait, troupeau Holstein de 45 vaches et 15 génisses, 20 minutes de Saskatoon, tous les services, chemin asphalté. Cette ferme est très rentable. Échange possible. Bas prix.
Pour plus amples renseignements appelez
Georges Hasenberger
(450) 789-2464

L'ASSOMPTION: terre de 150 arpents cultivables drainés.
ST-ROCH: 97 arpents, 70 arpents cultivables.
LANAUDIÈRE: 130 arpents cultivables, maison 1992, et bâtiments.
150 arpents cultivables, bâtiment, remise et silo.
186 arpents, 75 arpents cultivables, 111 arpents en bois, érablière, bâtiment 30x110 et maison.
TERRE 55 arpents avec bâtiment 30x110, fosse conforme, maison ancestrale, propriété de prestige.
MAURICIE: ferme laitière, 51 kilos/jour, 120 hectares drainés, 3 maisons, bâtisse, silo, machinerie, troupeau.
MONTMAGNY: ferme porcine, maternité 230 truies, pouponnière de 800, engraissement de 1,000 porcs, maison, remise, silo avec moulange.
MONT-JOLI: centre équestre reconnu avec clientèle établie sur terre de 400 acres.
HUNTINGDON: terre biologique 130 acres cultivables avec maison 25x82 et remise 64x50.
LAVALTRIE : 160 arpents, 2 maisons, bâtiment 40x70.
LUC PERREAULT SUTTON SYNERGIE 1-800-783-8933.

LAVERLOCHÈRE au TÉMISCAMINGUE: ferme à vendre 779 acres, possibilité d'agrandissement, avec ou sans roulant. Tél.: (819) 765-3345.

LOUISEVILLE
58 ARPENTS dont 50 cultivables, érablière 300 entailles, grange-étable, maison canadienne avec verrière, grand terrain. Info.: (819)228-5703, (819)227-2531.

MATERNITÉ 120 truies, bâtie en 1997, engraissement 550 porcs, rénové en 97, terre 135 arpents drainés, St-Alexis-de-Montcalm. Tél.: (450)839-6313.

MATERNITÉ PORCINE
MATERNITÉ en excellente condition, 225 truies, 240 acres dont 61 en culture, le reste partiellement défriché, remise. Site exceptionnel, située dans le canton de Granby, près des sources d'approvisionnements, abattoirs, encan, etc... Avec ou sans résidence. (450)378-3570.

EST DE L'ONTARIO

Ferme de 400 acres en grandes cultures avec maison de 5 chambres en briques. 350 acres drainés. Le tout dans une même parcelle.

Ferme laitière avec quota de 25,77 kilos, 195 acres avec bâtiments modernes pour **1,350,000.00$**.

Ferme laitière avec quota de 25.93 kilos et 193 acres dont 160 cultivables et 95 drainés, 75 Holstein; maison de 5 chambres en briques pour **1,100,000.00$**.

Ferme chevaline avec bâtiment principal de 35,000 pi. ca. et de 50 stalles fermées et 2 arénas. Une résidence luxueuse. Réduite à 775,000.00 $. Peut être convertie en stabulation libre ou en ferme bovine.

Pour plus d'information voir
www.michaelmaloney.com
Ou communiquer avec Mike
Cell.: (613) 930-5420
Tél.: (613) 938-8100
Remax Cornwall Realty Inc.
Michael Maloney
Courtier associé

TERRES A VENDRE

FERME PORCINE À VENDRE
Naisseur-finisseur, 170 truies + 800 places à l'engais. Mise bas, pouponnière et engraissement chambrés, situé dans la région de Drummondville sur un emplacement de 15 acres. Belle maison. Troupeau en roulement depuis plusieurs années et en bande au 2 semaines.
Pour information ou visite contactez:
Marcel Bousquet
Tél.: (450) 549-2626
ou
Jean-Marc Parenteau
Tél.: (450) 771-9519

MIRABEL: terre 345 arpents avec maison, bâtiments à boeuf pour parc d'engraissement, remise à machinerie, grange-étable, etc... Aussi possibilité de 675 arpents cultivables. Tél.: (450)475-8333.

MONTÉRÉGIE: ferme laitière 25.6 kg, très équipée, état de fonctionnement numéro 1. E. SOREL, L'EQUIPE IMMO. tél.: (450) 246-4575, cell.: (514) 983-1752.

PORCHERIE MATERNITÉ avec équipement, cages, benne à moulée, 2 silos 50 tonnes chacun, très bonne maison avec garage double. Cause de vente: maladie. DENIS PLAMONDON, Courtier Habitat St-Hyacinthe: (450)773-8880.

RÉGION FARNHAM: 2 engraissements, 2,590 porcs, maternité 130 truies, garage, meunerie et 750 tonnes d'entreposage de grain. (450)293-2052 avant 8h00 a.m. ou après 20h00.

ROUGEMONT: 50 arpents, vergers, maison, entrepôt réfrigéré, autres bâtisses, peut vendre séparément, fonds de terre propice pour autres cultures. Tél.: (450) 469-5291.

ST-ALEXIS-DES-MONTS: terre à bois 320 arpents, petite rivière et ruisseau, érablière. Tél.: (450) 835-4359.

TRÈS BON POTENTIEL pour personnes ambitieuses, ville Mercier. Terre 64.52 acres, environ 6 acres boisées. Production plants fleurs et légumes (14 serres équipées). Vente sur place/ Marché Atwater, (20 ans). Emplacement commercial: magasin et entrepôt 2,185 pi.ca.; cottage 3 c.c., qui peut être vendu à part. 2 Bungalows jumelés 2 + 5 c.c. La propriétaire serait prête à donner entraînement suffisant. SERGE HÉBERT, Les Immeubles Carillon Inc.: (450) 691-2860.

ATTENTION
Vous voulez vendre votre entreprise agricole en **CORPORATION**
Blackstone peut vous aider à réduire vos **IMPÔTS**

Acheteur de vos **ACTIONS** dans une ferme **LAITIÈRE** ou **QUOTA**
Valeur minimum $ 1 million
BLACKSTONE FARM FINANCIAL
Tél.: (514) 831-3112

ST-AMBROISE: 30 arpents, 4 serres et maison.
ST-CUTHBERT: 210 arpents et 180 arpents avec érablière.
BERTHIER route 138, 40 arpents, serres et maison.
ST-DIDACE: 93 arpents, bâtiments et maison.
ST-CUTHBERT: 150 arpents, idéal pour maïs-soya.
L'ASSOMPTION: 150 arpents, idéal maïs-soya.
MONTMAGNY: ferme porcine 465 arpents, maternité, pouponnière, engraissement.
ST-CUTHBERT: maison style victorien, 12 arpents.
FERME LAITIÈRE 52 kilos/ jour, tout équipée, 325 arpents, Holstein pur sang enregistré. MARCEL DESCHÊNES, La Capitale: 1-800-667-8495.

ST-BERNARD-DE-LACOLLE: 292 arpents, terre noire et terre franche, 58 arpents cultivés et drainés, peut être défrichée, longeant autoroute 15. Royal Lepage, LÉO VERDON: (514)990-8911.

STE-EULALIE: ferme 124 acres environ 90 en culture le reste en boisé, maison, étable équipée 40 attaches, silo 20x60', hangar 40x90'. Heure des repas: (819)225-4102.

ST-FORTUNAT: ferme 210 acres, maison, atelier, grange-étable (1981) 38x200, fosse à lumier, 3 silos, 170,000$. Tél.: (819) 344-5817.

ST-PHILIPPE: ferme à vendre, 15 km pont Champlain, terre 80 arpents drainés, bâtiments, boisé. M. Badi, tél.: (450) 659-9974.

TERRE À VENDRE
ST-ÉDOUARD DE NAPIERVILLE
TERRE NOIRE
RANG DES SLOANES
20 ARPENTS CULTIVABLES
20 ARPENTS BOISÉS
PAS DRAINÉE
FAITES UNE OFFRE
Jean-Pierre Landry
(514) 895-8125

TERRES A VENDRE

ST-ISIDORE (ONTARIO)
100 kilos de quota, 2 bonnes maisons, 300 acres drainées, très propre, 118 vaches, pipeline, soignage automatique, machinerie complète très propre. (613)524-2196.

ST-PIERRE-DE-BROUGHTON: érablière 15,000 entailles, équipement et tubulure 4 ans. Acheteurs sérieux. Tél.: (418) 424-3981.

ST-RAPHAËL (Bellechasse), 152 arpents, environ 125 en culture et 27 en boisé, érablière 400 entailles, maison rénovée, garage 40x70 (1986), étable 32x100 et remise à foin 30x70 (1984), porcherie 32x80, le tout monté pour l'élevage de moutons ou chèvres, avec ou sans machinerie. Tél.: (418) 243-3606.

AFFAIRE DU SIÈCLE
10 minutes du Centre-Ville de Montréal, situé entre deux grandes artères, plusieurs serres et 60 acres de terrain
Tél.: (450) 443-2331
Cell.: (514) 918-3596

TERRE 81 ARPENTS, résidence de 7 pièces, écurie, manèges intérieur et extérieur, près Shawinigan, très bon prix. Tél.: (819) 221-3171.

TERRE À VENDRE 120 arpents, à St-Cuthbert. Le soir: (450) 585-4611.

TERRE située à l'Assomption, 192 arpents. Tél.: (450) 839-6313.

TERRE À VENDRE
• Entre Drummondville et St-Hyacinthe *(St-Germain)*
• Cultivable 125 arpents approx.
• + 2 fosses 72 pi. x 12 pi.
• + 1 bâtiment
• + 1 puit
(Succession Gaston St-Martin)
Tél.: (819) 478-4620

TERRE BOISÉE
À VENDRE par le **PROPRIÉTAIRE**, lots de différentes grandeurs et prix, boisé ou non, idéal pour chasse à carabine et arc. Faites une offre! (819)364-7388.

TERRE de 55 arpents, à Saint-Marc-des-Carrières, près de l'aréna et de la polyvalente. Terrain bâtissable. Fonds de terre noire avec une partie boisée et un ruisseau. Possibilité de cédrière. (418)268-8562.

TRÈS BEAU SITE AU BORD DE LA RIVIÈRE! 125,000$ ENTRE Drummondville et Victoriaville, 28.4 hectares, maison rénovée, grange 73'x30', terre faite et boisée dans un cul de sac.
MANSEAU: terre 49 acres, 32,500$, avec maison (besoin rénovation) .
ENTRE Drummondville et Trois-Rivières, terre de 64 arpents boisés et pâturage, rivière passe sur la terre, maison style unique avec bâtiments pour petits animaux.
ST-NICÉPHORE: ferme équine 66 arpents avec cottage 3 c.c., écuries 40'x105', 36'x90', 2 garages, rond de course. Près de la ville et des autoroutes.
WICKHAM: terre à bois 51.9 hectares avec cottage 1995, 4 c.c.
DENIS MORIN, Re/Max LaSalle D.M. Inc.: (819)477-5444.

ENCANS

ATTENTION! ATTENTION! CULTIVATEURS
Si vous désirez vendre votre ferme au complet ou votre troupeau et roulant ou vendre par encan. Contactez-moi. Il me fera plaisir de vous rencontrer. Estimation gratuite.
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
175 route 132 ouest
Isle verte
Résidence: (418)898-2576
Cell.: (418)725-8495

★ ★ ★ ★
VENTE DE PRODUCTION DE VACHES LAITIÈRES
Au local des Encans de la Ferme 1984 Inc.
Sortie 133, route Trans-Canadienne
St-Hyacinthe, Québec
Vendredi le 17 novembre 2000 à 13h00
Sera vendu: environ 75 bonnes Holstein pur-sang et NIP. La plupart frraîches ou dues à la vente. Nous avons quelques T.B. et plusieurs premiers veaux fraîches avec plus de 30 kg par jour.
Aussi dans la vente une douzaine de bonnes croisées fraîches ou dues.
Une vente avec de la production et de la conformation.
Renseignements
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298

ENCANS

ATTENTION CULTIVATEUR
Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeaux, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.
BERTRAND PELLETIER
ST-OCTAVE-DE-MÉTIS
Cté Matane
(418)775-4966
Cell.: (418)725-9013

ENCAN
Pour
Le compte de
FERME AGRO-BIO
171-175 rang St-Jean sud-est
LAVALTRIE
(De Lavaltrie, prendre la route vers Joliette, 1er rang à droite)
Samedi le 18 novembre 2000
La vente débute à 11h00 "précises"
INSPECTION: vendredi, le 17 novembre de 10 h 00 à 16 h 00 et le matin de la vente à partir de 9 h 00. On peut visiter l'immeuble en tout temps en communiquant sur les lieux avec Mme L. Courchesne au: **(450) 586-4452** ou avec l'encanteur.
N.B. : la vente de l'immeuble aura lieu à 13 h 00 le 18 novembre
SERONT VENDUS:
IMMEUBLE: terre de 124 arpents dont 70 cultivables. Sur la partie boisée il y a environ 1,000 érables, 2 maisons dont une de 7 appartement construction (1981), l'autre de (1994) de 24' x 34', 1 bâtiment (1984) style entrepôt de 40' x 70' (isolé et chauffé).
DESCRIPTION: les lots P-166, P-167, P-168, P-185, P-186, P-187 du rang St-Jean sud-est de la municipalité de St-Antoine-de-Lavaltrie.
CONDITIONS DE LA VENTE: le plus haut et dernier enchérisseur sera requis de déposer immédiatement 10% du prix de vente. La balance devenant due dans les 60 jours et/ou à la signature de l'acte notarié. Les autres conditions données par l'encanteur au moment de la vente auront priorité. L'offre finale est sujette à acceptation par les propriétaires.
MACHINERIE DE FERME: tracteur J.D. 3140, 4 r.m. avec pelle et cabine; tracteur Inter utility 300 (gaz) avec chargeur frontal; tracteur Farmhall Super C (gaz) avec sarcleur-renchausseur; moissonneuse Allis-Chalmers; pompe d'irrigation Ireco-Pump; 65 barres de tuyau d'irrigation 3" avec Sprinklers; génératrice Victoria 20,000 watts sur remorque; charrue Kverneland 3 x 14" avec déclencheur; semoir Brillion sure-stand 10'; semoir de précision au 3 " Noded Gougis SL330 (presque neuf); faucheuse-conditionneuse J.D. 1209; presse J.D. 327 avec "kicker"; râteau faneur N.H. 254 et Kuhn; 2 wagons 4 r. avec ridelle Valac; 2 wagons 6r. et 4 r.; épandeur N.H. 519 (pont neuf); mangeoire métal 24'; mangeoire sur remorque; souffleur à neige Pronovost 7' avec cylindre; rotoculteur Cobra 9' avec rouleau compresseur et cylindre; tondeuse Malleti à pâturage; tondeuse J.D. 7' à pâturage; arracheuse à patate p.t.o., vis à grain; treuil à bois 3 pts Fransgard; égreneuse à maïs Machinex; renchausseuse à patate (chevaux); remorque 2 r.; chariot à ensilage Val Métal; épandeur à chaux; silo à grain GSI 12' (25 t.); 25 arches de serre-tunnel; pompe à gaz électrique; fendeuse à bois 3 pts; crible à grain Forano 150 avec passes; laveuse à pression; machine à mouches; boîte à clôture électrique; silo à moulée Victoria.
DIVERS: boîtes réfrigérées de camion; four à pain Doyon avec étuveur à 2 fours (40 pains) arches de serre Hold Serre 30' x 100'; gros lot bois-grange et tôle; tranche à patate frite; moulin à farine et tamis électrique; parc à chevreuil; cage de rétention à chevreuil; système bio-énergie pour fournaise; cages et condo à lapins; lot d'outils de hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
ANIMAUX: 2 vaches Holstein et canadienne (traite à la main); 2 bœufs 1 1/2 an.
CANTINE SUR LES LIEUX
CONDITION DE VENTE : comptant
Pour informations :
ENCAN ABITIBI
(9080-9518 Québec Inc.)
Évaluateur - encanteur - liquidateur
C.P. 333
LA SARRE
Tél./ fax : (819) 787-6459
Cell. : (819) 333-7280
Sur les lieux : (450) 586-4452

ENCANS D'ANIMAUX DE DANVILLE INC.
1451, route 116
C.P. 178, Danville
(Québec) J0A 1A0
Tél.: (819) 839-2781
Fax.: (819) 839-3849

ATTENTION
PRODUCTEURS DE BOEUF
Encans d'animaux de Danville Inc.
vous offrent cinq (5) grandes ventes par encan de vaches à boeuf de toutes races en consignation

Samedi, le 18 novembre 2000	à 12 heures
Samedi, le 9 décembre 2000	à 12 heures
Samedi, le 20 janvier 2001	à 12 heures
Samedi, le 7 avril 2001	à 12 heures
Samedi, le 5 mai 2001	à 12 heures

Nous acceptons vos vaches en consignation et les gestations seront vérifiées en veaux par le vétérinaire.
Si d'autres producteurs désirent réserver des dates pour faire encan, appellez-nous.
Pour de plus amples renseignements appelez:
ENCANS D'ANIMAUX DE DANVILLE INC.
(819) 839-2781
(819) 839-2303

ENCAN
FERME GOYER INC.
Mercredi, 15 novembre 2000
à 10 heures
14 341 Rte 148, St-Augustin de Mirabel
J7N 2C3
Tél.: (450) 623-4794

Animaux: Troupeau Holstein de 60 têtes pur-sang & à pourcentage, 35 vaches moyenne supervisées de 9327 kg 4.1%, 3.52%, MCR 190 199 201, 7 taures gestantes, 4 taures non-saillies, 10 génisses, Storm BP-80 2ème veau 2- 7391 kg MCR 195 209 211 +5, +10, +10, Aerostar 2 lactations à plus de 12 000 kg due par Outside, Argentine TB-85 due à l'encan par Gilbert, Prod.: 5-08, 10 670 kg MCR 199 233 231 +9 +34 +30 CT 115 aussi dans l'encan sa fille par Rudolph. Due par James en nov. 00. Proj.: 2-03 9291 kg MCR 224 244 241 +34 +45 + 40 CT 122, cellules somatiques annuelles: 35.

Aussi sa fille dans l'encan. Milestone due: fin oct. 00 par Stoneham 5-11013 kg MCR 207 248 239 +30 +65 + 53 Cellules somatiques annuelles: 56 Prélude 3-04 11386 kg 3.9% 3.2% MCR 243 261 244 +2 +28 + 1, due par Loader Mère: Warden TB-1*, 10-06 10007 kg 193 191 187, 2-3-4-5-6ème Mère: EX-90-USA-2*, EX-USA, EX-4E-USA, TB-85, TB-85 GMD aussi dans l'encan sa fille par Darkstar née: avril 00.

Équipement laitier: 4 balances à lait Wakatoo 1-45 kg, cadran de régie à veaux.

Machinerie: tracteur Ford #7710 cabine a/c 1990, 2x4 pelle Hardy, bucket 7' 3900lb., 85 HP, tracteur J-D #2555 Road Guard 70 hp, 5410 h., 1988, tracteur Ford 3000 Selectaspeed 5300 heures (5ème vitesse brisé), tracteur à gazon Gard Pro 12 hp, fourragère Dion #750 avec nez à mais 2 rgs et pick-up à foin, 2 boîtes à ensilage Dion 16' avec toit et train Dion 1-en bois, 1- en tôle, souffleur à ensilage Case Inter #600 (3 ans), presse à foin M-F #228 avec lance-balles à l'huile, 2 voitures à foin 24' Home Made côté acier 1- tandem, voiture à foin 20' Home Made, voiture à foin 20' côté en acier train Normand tandem, râteau Soleil, râteau fileur J-D, 2 faucheuses-conditionneuses N-H #489 1- pour les pièces, planteur White #5400 4 rangs avec moniteur, planteur White pour pièces avec moniteur fonctionnel, vibro 16' Home Made, herse 36 disques Inter semi-portée, semoir Inter 16 disques, rouleau à terre 3 sections, charrue White #598 4 versoirs ajustable semi-portée, déclancheur à boudin, trailer dompteur Pronovost, épandeur semi-liquide N-H #302 épandage de côté capacité 1000 gals, souffleur à neige J-D #686 2 vis avec moteur orbite sur la chute, arrosoir Georges White 200 gals, rampe de 20', fendeuse à bois Home made, lame niveleuse 7', laveuse pression 600 lbs (eau chaude) 110 volts, Germi 2050, compresseur à air 220 volts 3 hp, pic pour balles carrées, rigoleuse de compagnie, chaufferette au fuel, mangeoire à balles carrées sur roues, pompe d'irrigation sur roues (2 tuyaux de 20'), 50 cages à poulet en plastique, génératrice 25 000 watts sur 3 pts, et autres articles trop longs à énumérer.

Équipement d'étable: silo 18 x 80 Lambert toit galvanisé, silo Lambert 16 x 70 toit blanc, débouleur Patz suspendu, débouleur Butler 18' reconditionné, Silo Westeel Rosco 100 tonnes 18' x 5 feuilles, (5 ans), plancher perforé avec vis flexible 4" x 60' direct drive, silo à grain Victoria 90 tonnes 16' x 6 sections avec ventilateur, silo à moulée Côté 7 tonnes avec vis et moteur, rouleuse Agri-Métal 1 compartiment, Mixer RTM Agri-Métal (3 ans) fond en fibre 6 x 10, balance MX-800, chariot à ensilage Wic #52 moteur 5 HP au gaz, soigneur à moulée Wic à manivelle sur roues, hache-paille Wic électrique, chariot à foin Wic 4 roues, convoyeur Agri-Métal à courroie 16" x 22', mont-balles 27", convoyeur à foin 75' Lessard avec moteur, taille Sabot, abreuvoir chauffante, lève vache Wic.

Récolte: 23 portes de maïs ensilage silo de 18', 9 portes d'ensilage de foin silo 16' (18% prot.), 120 balles grosses carrées de 2ème coupe sec, 40 grosses balles carrées 1er coupe sec, 30 grosses balles carrées de paille.

Conditions: comptant ou prêt bancaire
Tente et cantine sur les lieux
En cas de grosse tempête l'encan sera remis au lendemain.
www.encansboulet.com
Terre de 145 arpents avec excellent bâtiment à vendre privément

Les Encans Boulet Alfred Boulet
*Achat & vente de ferme complète ou en partie partout au Québec
Tél.: (418) 259-7086

TRUDEAU EXPORT
****RECHERCHONS****
Taures saillies de 2 à 7 mois et génisses non saillies de 6 à 18 mois
Contactez- nous
Ste-Julie, Québec, Canada
Tél.: (450) 649-1122
Fax: (450) 649-4491

RAPPEL D'ENCAN
POUR
Ferme Mon Soleil enrg.
Propriété de Samuel et Anna Rosa Steiner
44, rue Miquelon, St-Camille,
Cté Richmond Wolfe
Samedi, 11 novembre 2000
à 10h30
Sera vendu: 125 têtes d'animaux Charolais, Simmental de choix, le roulant.
Aussi à vendre les récoltes comprenant 400 balles rondes enrobées individuelles et 300 balles rondes de foin sec.
Voir TCN du 2 novembre 2000 pour tous les détails.
Conditions: comptant ou prêt bancaire.
Cantine sur les lieux
Pour informations s'adresser au : (819) 828-3278 ou (819) 820-4466
ou à l'encanteur
Les Enchères
René Houde inc.
124, rue St-Jean-Baptiste
Bromptonville
Tél.: (819) 846-6267
Fax: (819) 846-4918
Cell.: (819) 820-4013

PRÉAVIS D'ENCAN DE CONSIGNATION
De machinerie agricole
Chez
ANDRÉ CHAMPIGNY
51 Chemin Granby
ROXTON FALLS
Samedi 25 novembre à 11 h 00
CONSIGNATION ACCEPTÉE
Communiquez avec nous le plus tôt possible pour favoriser vos marchandises lors des publicités.
ANDRÉ CHAMPIGNY
ENCANTEUR
51 Chemin Granby
ROXTON-FALLS
Tél. : (450) 548-5549
Fax : (450) 548-5548

Boulet
Encans Boulet inc.
Notre distinction, Votre satisfaction!
Les plus gros acheteurs d'entreprises agricoles (action ou actif). Partout au Québec, acheteur et encanteur de troupeau, machinerie et fond de terre.
St-François (Montmagny)
Tél.: (418) **259-7086**
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com
encan@globetrotter.qc.ca



Dernier Encan spécial de veaux de remplacement
Samedi le 18 novembre 2000
à 10:30 a.m.
Chez Leo's Livestock Exchange Ltd.
(Encan d'Ottawa)
Greely, Ontario. Route 31, sud d'Ottawa.
PLUS DE 600 VEAUX PRÉVUS
Réception à partir de 8 h 00 a.m.
Vendredi le 17 novembre jusqu'à 9 h 00 a.m.
Samedi le 18 novembre 2000
POUR INFORMATION ET TRANSPORT:
Lundi et jeudi: (613) 821-2634
autres jours:
Charles J. Ménard: (819) 983-1056
Léo Ménard: (819) 595-2103
Steven Spratt: (613) 822-1351
Encan spécial de vaches à boeuf 9 décembre

ENCAN
Samedi, 18 novembre 2000
à 10h30
POUR
FERME DANIEL LÉPINE
3981 Chemin du Lac, (route 347),
St-Norbert, Cté Berthier

Sera vendu un excellent troupeau d'animaux de boucherie Charolais en grande majorité pur-sang enregistré avec papier de 92 têtes comprenant: 70 bonnes jeunes vaches, 10 belles taures de 1-1/2 ans croisées exposées au taureau, 10 génisses d'élevage de 600 à 700 lbs, 2 taureaux pur-sang éligibles à l'ASRA de 2 et 3 ans. Quelques vaches seront vendues accompagnées de leur veau. Ce troupeau vous offre beaucoup de conformation et de potentiel pour l'élevage. Les gestations seront vérifiées par vétérinaire.

Reconnu comme un grand éleveur par la station d'épreuve Champlain pour la qualité de ses taureaux offerts chaque année.

Machineries: tracteur JD 3140, 4x4, cabine Laurin, 16 vitesses, 6950 heures, moteur reconditionné, 4 pneus neufs, chargeur frontal JD modèle 260 attache rapide backet 8 pi à neige et pic à balles rondes, camion Toyota 4x4, 1984, 5 vitesses, 178000 km, tracteur JD 2140, 1980, 8 vitesses, moteur reconditionné. 5331 heures très propre, set de roues doubles 18.4-30 avec crochets, charrue 3 versoirs Kverneland 14 po sur 3 points, herse à disques JD 28 disques sur 3 points, 2 herses à pacage 12 et 18 pi reversible, semoir à grain McCormick 13 disques sur roues de fer, niveleuse 7 pi, épandeur NH modèle 185 avec porte à huile et pneus de flottaison, très peu usagé, faucheuse JD rotative modèle 920 à fléau double joint 2 ans usage, fileur NH 56, faneur Kuhn 4 toupies, presse NH 316 lance-balles tension à huile très propre, monte-balles Dynavent env. 48 pi sur roues, moulin à faucher MF à courroies, 5 voitures à foin avec ridelles (1 Pronovost 24 pi train 6 roues pneus 11L15, 2 Flexi 20 pi, 6 roues pneus 11L15, 1 Flexi 20 pi train 4 roues, 1 Normand 4 roues 8 x 18 pi), 3 voitures mangeoire train 4 roues (8 x 20, 8 x 16, 6 x 16), génératrice Winpower 25000 watts sur remorque, emmilleuse Herd pour VTT, souffleur à neige Pronovost 7 pi avec chute hyd., fendeuse à bois avec pompe huile sur 3 points, 2 réservoirs 250 et 200 gals, compresseur à air Samborn. Sera vendu balance de récolte env. 400 balles rondes 4x4 foin 1er coupe.

Sera vendu équipement de sucrerie: évaporateur en stainless 3 x 12 pi, 2 bouilloires 3 pi long x 18 po large, fournaise Grean, tonneau, suisse, 300 chaudières aluminium 1-1/2 gals, 300 chalumeaux de plastique avec couvercles, articles divers et de hangar trop longs à énumérer.

N.B.: une vente à ne pas manquer pour la qualité du troupeau et la propreté de la machinerie.

À vendre privément par le propriétaire: la terre 245 arpents avec bonne maison et bâtiments très propres.

Cause: abandon de l'élevage et de la culture.

Conditions: argent, chèque ou prêt bancaire accepté.

Pour plus d'inf. tél. prop.: 1-450-835-1989
ou
Marc Graveline
Encanteur
479, St-Amable
St-Barnabé Sud
co St-Hyacinthe
Tél.: (450) 792-6284

ENCAN
POUR
ONIL MEUNIER
554, rang 5, St-Claude,
Cté Richmond
Samedi, 25 novembre 2000
à 10h00
Sera vendu: 85 têtes d'animaux Charolais, Simmental, Limousin. Le troupeau comprend 85 bonnes vaches dues en janvier, février et mars, toutes saillies Charolais, 15 d'entre elles seront vendues accompagnées de leur veau et 2 taureaux Charolais pur-sang de 2 et 4 ans avec papier bleu. Troupeau vacciné triangle 9 et les gestations seront effectuées avant la vente.

Rouleau comprenant: 2 tracteurs dont un Ford 7610, 4x4 avec loader Marchand att. rapide barre de sécurité 8 vitesses dual power 4 sorties d'huile pneus 18.4x34, un Inter 784, 8 vitesses, sorties d'huile pneus 18.4x30, presse à balles rondes New Holland 848 fast net avec ramasseur andain hydraulique, faneur Khun 4 toupies, clam à balles rondes Couture, enrobeuse Kverneland munie d'un ramasseur, faucheuse rotative Vicon 281, râteau faneur Kuhn GS 300 att. 3 pts, voiture à balles rondes 20 pieds avec train tandem Pronovost, une voiture genre lance-balles 20 pieds Valac, un train de voiture 6 roues, niveleuse MF 7 pieds, souffleur à neige, épandeur à fumier New Holland 676 avec porte de retenue hydraulique, un pulvérisateur Tecnoma 100 gallons, charrue Kverneland 3 versoirs, vibroculteur 13 pieds avec rouleaux émotteurs, herse à roulettes Bush-Hog 36 disques genre semi-portée, rouleau de terre 3 sections Couture, charrue Overum 4 versoirs déclencheurs genre semi-portée, un très bon semoir MF 43, 22 disques doubles et quelques autres articles trop longs à énumérer. Aussi à vendre la récolte environ 1000 balles de foin sec 4x4.

Conditions: comptant ou prêt bancaire.
Cantine sur les lieux
Pour informations s'adresser au propriétaire
(819) 845-5452
ou à l'encanteur
Les Enchères
René Houde inc.
124, rue St-Jean-Baptiste
Bromptonville
Tél.: (819) 846-6267
Fax: (819) 846-4918
Cell.: (819) 820-4013

Voici le témoignage d'un autre client satisfait :
Notre distinction, *Votre satisfaction*



En 1998,
Lorsque nous avons décidé de nous diriger vers les grandes cultures, nous avons contacté Les Encans Boulet pour la dispersion de notre troupeau Ayrshire et la vente de quelques machineries agricoles.
Le professionalisme des Encans Boulet nous a agréablement surpris, tant pour l'excellente publicité qu'ils ont diffusée,que pour la préparation de notre encan.
J'ai tellement apprécié le travail des Encans Boulet que j'aime bien faire partie de leur équipe de préparation à l'occasion.
Merci à toute l'équipe
Michèle, Réjean & Bertand Cloutier, Ferme du lac Travers Ste-Thècle, 418 289 2023



Boulet
ENCANS BOULET INC.
St-François, Montmagny
Sans frais: 866 259-7086
Fax: 418 259-2610
Internet: www.encansboulet.com
info@encansboulet.com



Les petites annonces de la TCN

L'hypermarché du monde agricole québécois

ENCAN
SUR LA FERME
Guy et Marielle Lavallée
POUR FERME MÉKANIE
1880 Rang de la Rivière Sud
Ste-Élisabeth, Cté Berthier
Vendredi, 17 novembre 2000
à 10h30
VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU
«VALMARIE »
72 TÊTES AYRSHIRE
Sera vendu: un très bon troupeau Ayrshire pur-sang en majorité et quelques NIP avec papiers de 72 têtes d'animaux classifiés pour le type et soumis au PATLQ officiel avec une bonne moyenne de 7,635 kg, 4.02% 3.45% M.C.R. 207-203-220. Cellules somatiques pour l'année, moyenne de 190,000.

Le troupeau se compose comme suit: 41 bonnes vaches quelques fraîches ou dues sous peu et la balance en tout temps de l'année, 9 belles taures saillies, 10 bonnes taures ouvertes, 9 génisses de 12 mois et 3 bonnes génisses d'élevage. Tous les animaux proviennent ou ont été inséminés par: Heligo, Milkmachine, Brandy, Cornelius, Marathon, William, Jerry, Partner, Pedro, etc.

Roulant comprenant 3 tracteurs dont: un John Deere 3140 Power Syncro avec loader Ezee-On att. rapide, 8 vitesses, Hi-Lo pneus 18.4x34, un John Deere 1040 très propre, 8 vitesses Hi-Lo, sortie d'huile, pneus 14.9 x 28 et un Inter 724 avec cabine Sim, 12 vitesses avec renverse, pneus 18.4 x 30, 2 charrues Kverneland 4 et 3 versoirs, déclencheurs automatiques, att. 3 pts, faucheuse New Holland 488, râteau à foin Hesston, faneur Kuhn, 4 toupies, charrue à rigole, souffleur à neige, herse à dents 18 pieds, génératrice 15,000 watts et quelques autres items.

Conditions: comptant ou prêt bancaire.
Cantine sur les lieux
Pour informations s'adresser au : (450) 753-3549
Cell.: (819) 629-7401
ou à l'encanteur
Les Enchères
René Houde inc.
124, rue St-Jean-Baptiste
Bromptonville
Tél.: (819) 846-6267
Fax: (819) 846-4918
Cell.: (819) 820-4013

ENCAN
pour
FERME DAMARI
Daniel et Martin Baril
398, 3e rang Ste-Cécile,
Ste-Cécile de Levrard, Cté Nicolet
Samedi, 18 novembre 2000
à 10h30 précises
Sera vendu: 52 têtes Holstein P.S. et croisées dont 45 vaches et plusieurs sont fraîches vêlées et autres en tout temps, 5 taures saillies, 2 taures ouvertes. Il y aura un test leucocytaire pour chacune des vaches en lactation et une pesée de lait pour la vente. 1 taureau P.S. de 1 an le père Windstar avec mère T.B. 12394 kg 3.3 3.1.2 «Mère T.B. 3» et 4» mère excellente.

Équipements de laiterie: système de traite Surge de 3 po. en stainless et en P.V.C. de 3 po. avec grosse cruche stainless entrée de 3 po. double action, 4 unités de traite Surge, 1 balance Surge, compresseur 5-1/2 HP, Surge, réservoir 600 gals Zéro, soigneur automatique 5 compartiments Rovibec avec ordinateur détachable, track env. 200 pi, hache-paille Agri-Métal, nettoyeur avec montée Houle chaîne de 3 ans sortie gauche, rouleuse Agri-Métal 3 compartiments, 2 vis flexibles de 14 pi avec moteur vis droite de 14 pi avec moteur, vis droite de 60 pi avec moteur, convoyeur à strappe 16 pi avec moteur, 2 vis de 4 po de 10 pi avec moteur, convoyeur env. 60 pi avec moteur, monte-balles de 28 pi avec moteur, 2 fans à foin, fan de 3 pi sur roues, fan d'étable, entrée d'air, 30 tapis, buvette, séparations de vaches, enclos, vêleuse, 3 clippers animaux, chariot à moulée, cadran régie, chaudière de trayeuse, lots piquets, broche, silo ensilage 16 x 50 en douve avec débouleur Agri-Métal neuf de 6 mois, silo 18x50 en douve avec débouleurVal-Métal, chariot ensilage Agri-Métal 53 minots, abreuvoir à eau pour l'hiver.

Récolte: 700 balles de paille env. 1800 balles de foin env. machinerie, faucheuse Case de 12 pi no. 8350 avec doigts ajustables, fourragère Case Inter avec ramasseandain et nez à mais 2 rangs no. 781, 2 boîtes ensilage Dion 3 batteurs avec quatre roues, râteau N.H. 258 presse Case Inter avec lance-balles 5420, voiture à foin tandem 20 pi avec ridelle, 2 voitures à foin 6 roues avec ridelle de 16 pi, voiture avec plate-forme 16 pi, mangeoire mobile avec carcan pour 19 attaches, souffleur ensilage Inter no. 56, faneur 4 toupies Vicon, épandeur New Idea, herse 28 disques hydraulique, 2 sets attaches automatique, perceuse à piquets avec 2 vis, VTT, Suzuki 1996, 300, 4x4 avec gratte, le tout est en très bonne condition et très propre. Grange pour démolition 40 x100 pi, articles de hangar.

Compant ou prêt banque.
Cantine et tente
Pour renseignements:
Daniel et Martin Baril
(819) 263-2969
Gilles Tourigny
(819) 752-4217
ou
encanteur

Pour vente privément ou par encan, consultez un expert, service assuré:
LES ENCANS LAFOND INC.
225, René Pinot
St-Pierre-les-Becquets
G0X 2Z0
Tél.: (819) 263-2897
Cell.: (819) 370-7376
Encanteur:
JEAN-LORRAIN LAFOND

Donnez un coup de main au destin.
Centraide
Tél.:(418) 660-2100

ENCANS

LES FERMES

G. GODBOUT ET FILS INC.

26, rue Principale,
St-Raphaël Qc G0R 4C0
Tél: (418) 243-2876
Fax: (418) 243-3064
GILLES OU RÉAL

ACHAT / VENTE

- Ferme complète
- Terre agricole et/ou boisée
- Roulant et machinerie
- Troupeaux laitiers et/ou à boeuf

RÉCEPTION DE VERRATS ET TRUIES DE RÉFORME

SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

- Canada
- États-Unis
- Mexique

ATTENTION ATTENTION

Avons besoin de **TAURES** Holstein pur sang ou croisées, gestantes ou non, tous âges pour l'Ouest canadien et États-Unis



PRÉAVIS
VENTE PAR ENCAN
Samedi, 25 novembre 2000
à 10h00
POUR LA
FERME TERREVAL SENC
Propriété de Évariste Therrien et Agathe, Valois
La ferme est située au 600 rang St-Joachim à Ste-Brigitte des Saults, Cté Drummondville
Inf.: (819) 336-4841

Sera vendu: un troupeau Holstein croisé et quelques-unes enregistrées de 78 têtes, sous contrôle P.A.T.L.Q. non supervisé moyenne de production 5500 kg, 3.95% gras et 3.2% prot. Le troupeau sera recontrôlé avant la vente. Tout l'équipement de laiterie au complet et la machinerie de ferme dont 3 tracteurs un MX135, 4X4, renverse au volant, équipement complet cabine, 1000 hres 1998, roues doubles 18.4x42, un tracteur Mannum Case Inter 5130, 4X4, cabine loader 500 Case Int. bucket et M.F. 255.

Plus d'information, édition 16 novembre 2000.

Condition: Argent comptant.

Cantine sur les lieux

Information :
Les Encans Breton, Luc & Albert reton
ENCANTEURS INVERNESS
(418) 453-2271
Cell.: (418) 334-4366, 453-2681
Fax: (418) 453-2281
À votre disposition pour tous genres d'encans.

Un premier pas vers la forme

Marchez souvent 3 km en 35 minutes et vous vous porterez comme un charme ! C'est simple.

Défi santé : notre responsabilité à tous !" avec PARTICIPACTION

ENCANS

ENCAN
Pour
ROGER DAIGLE
1365 rang Prescott
ST-LOUIS, cté Richelieu
Jeudi 16 novembre à 11 h 00
SERA VENDU: le troupeau
" ROGYNE "

62 têtes d'animaux Holstein incluant 52 pur sang et 10 à pourcentage, enregistrées avec papier et provenant d'insémination artificielle.
Ce troupeau comprend 33 bonnes vaches, 11 à leur 1ère lactation, 4 à leur 2e veau, 12 fraîches vêlées ou dues sous peu, 7 devant mettre bas en décembre et janvier et les autres en tout temps de l'année; 15 belles taures gestantes dont 4 fraîches vêlées ou dues sous peu, 3 devant mettre bas en décembre et janvier, 12 taures non saillies et 2 génisses d'élevage.
MACHINERIE: *faucheuse-conditionneuse à disques J.D. No. 1360 de 10' de coupe, modèle à fléaux - comme neuve; faneur à foin J.D. No. 752 à 4 toupies de 17 1/2' - NEUF; râteau rotatif Borello RRB 4500T de 14 1/2' modèle tandem semi-porté - NEUF (2 saisons d'usage); *bonne presse à foin J.D. No. 337, tension hydraulique, contrôle électrique et lance-balles No. 30; voiture à 6 roues tandem sur pneus 11-L-15 avec plate-forme Flexi en grilles de métal 8.5' x 24' et panier en acier; 3 voitures à 4 roues sur pneus 11-L-15 avec plate-forme 8 x 24 et panier en acier Tréflex dont 2 de 10 tonnes et une de 5 tonnes; voiture à balles rondes J.D. à 4 roues sur pneus 15 x 22.5, 18 plis avec plate-forme en acier 8 x 24 et échelettes - NEUVE; pince à balles rondes Couture hydraulique; voiture Normand à 4 roues doubles pôles avec plate-forme 8 x 21; 2 monte-balles dont un Idéal modèle à transmission de 32' avec moteur et l'autre de 24'; bonne fourragère J.D. 3940 avec contrôle électrique, ramasseur d'andain, nez à maïs 2 rangs; souffleur à ensilage Case Inter No. 600; souffleur broyeur à maïs Wic avec vis de chargement hydraulique; 2 convoyeurs à ensilage à courroie dont un Agri Métal 16' et un Rovibec 24'; 4 applicateurs à préservatif dont 2 pour le liquide et 2 Gandy pour les granules; * épandeur à fumier J.D. 780 Hydra-Push, tandem, sur pneus ballons avec cuve arrière - à l'état neuf; * voiture à bascule Normand extra robuste, tandem, sur pneus 12.5-L-15, 12 plis, boîte en acier 7 x 12 avec ridelles amovibles de 54" - NEUVE; remorque à doubles essieux de maison mobile, plate-forme 7.5' x 11'; moulange M.F. 15 sur roues et prise de force; boîte à grain en acier avec vis en engrais chimique sur voiture 4 roues; arroseuse Calsa 250 gallons (1,000 litres) avec 25' de rampe sur remorque; camion GMC 350, 3/4 tonne, 4 x 4, transmission automatique, modèle 1975 avec 81,666 milles; mangeoire en acier 52" x 16' sur roues; 2 râteliers en acier sur roues dont un gros de 22' et l'autre de 20'; 10 barrières de métal 16'; abreuvoirs sur le champ; piquets d'acier et quelques autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION ET D'ÉTABLE : silo Supérieur 14 x 70; videur de silo Supérieur Suprême de 14', modèle suspendu à 2 vis avec souffleur en acier inoxydable et 2 moteurs dont un de 5 h.p.; chariot soigneur Agri-Métal 52 minots avec moteur 5 h.p.; soigneur informatisé (Robot) Rovibec Rob II à 7 compartiments avec 280' de rail ronde incluant 7 coudes à 90 degrés; rouleuse Agri-Métal avec élévateur de 8' et moteur 5 h.p.; réserve à maïs humide Agri-Métal capacité de 500 kg avec élévateur 8' et 2 moteurs - NEUVE; vis à grain Agri-Métal 4" x 12' avec moteur 1.5 h.p.; soigneur à balles rondes informatisé Rovibec; 3 paniers à foin pour le soigneur à balles rondes; convoyeur à foin Lajoie 100' avec déviateur et moteur; 1 séchoir à foin à moteur 5 h.p.; 2 silos à moulée Victoria 7 tonnes avec vis et moteur; hache-paille Rovibec avec moteur 8 h.p.; support taille-sabot Houle; aérateur de plancher 48", cage d'écureuil; transmission d'écureur Houle (gauche); unité hydraulique de piston à fumier Jutras avec moteur 7.5 h.p.; 10 huttes à veau en polythène avec support et 2 chaudières; écureur Idéal 335' de chaîne (gauche) avec transmission 6000, montée de 55'; installation d'étable modèle à pôles ajustables pour 58 têtes; 35 abreuvoirs Swivia en fonte émaillée avec tige; mangeoire hygiénique de 200' par sections de 8'; 2 enclos Jutras 11' x 15'; tableau de régie Coop; articles pour l'entretien du troupeau.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET RÉCOLTE: réservoir en vrac De Laval New Century 800 gallons au fréon 22, sortie 2", récupérateur d'énergie - comme neuf; lactoduc Universel avec tuyauterie en acier inoxydable 2", entrée de lait 5/8", ligne à air PVC 2", installation pour 44 vaches; pompe à vide De Laval No. 78 avec récupérateur d'huile, moteur 5 h.p.; 4 unités de traite De Laval Du-O-Vac; chaudière de trayeuse; chariot sanitaire; 4 balances Alfa Laval; 4,800 balles de foin enpilées dont 300 de 2e coupe et 4,500 de 1ère coupe; 2,000 balles de paille; 30 tonnes de maïs humide broyé et traité à l'acide.
N.B.: toute cette machinerie est de modèle récent, le propriétaire étant très particulier, celle-ci a toujours été bien entretenue et remisée. C'est une vente à laquelle vous vous devez d'assister.

BIENVENUE À TOUS!
CAUSE DE L'ENCAN : abandon De l'industrie laitière
CONDITION : comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire: **tél. : (450) 788-2351** ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
(450) 773-5660
http://cafe.rapidus.net/dpaulhus

ENCANTEURS

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE



Acheteur de :
- Troupeau
- Roulant
- Ferme complète

(450) 773-5660
Cell. (450) 701-5660
Fax: (450) 773-3744

Nos encans sur Internet
web: http://cafe.rapidus.net/dpaulhus
e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.



À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Bernabé-Sud
(450) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(450) 792-6247

Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
Les Enchères René Houde
437, Rang 2 Nord
Bromptonville (Québec)
J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
«Laissez mon expérience travailler pour vous».

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau
encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

★ LAFAILLE & fils (1975) Itée
512, Principale O., Coaticook, QC
(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047
EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément
ACHETEUR DE:
- Fermes complètes.
- Troupeaux, Équipement de ferme
- Coupe de bois, Terrains

N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆
Vous voulez faire une réussite, soit vente par encan, vendre votre terre avec roulant privément payée comptant.
Pour tout dire un service complet (préparation du troupeau, etc.)
Je suis à votre disposition pour tout genre d'encans :
Luc et Albert
BRETON ENCANTEURS
INVERNESS, QC
Tél.: 1 (418) 453-2681
Luc: 1 (418) 453-2271
Fax: 1 (418) 453-2281
Cell.: 1 (418) 334-4366
Fax: 1 (418) 453-3077

Le bon ★ choix
Pour faire encan
LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Pour vendre privément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.
Roulant de ferme, animaux, machineries,
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
NOUVEAU PAGE WEB
Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
E-mail: da.cote@videotron.ca
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

L'éducation par le physique !

Les enfants qui font de l'éducation physique sont plus en forme, ont de meilleures habitudes alimentaires, sont moins stressés et ont de meilleurs résultats scolaires. C'est prouvé.

Défi santé : notre responsabilité à tous ! avec PARTICIPACTION

Retour à la case départ à la papetière Thurso

Loïc Hamon

Après deux ans de négociations entre la papetière Fraser Paper de Thurso et les quatre syndicats de bois de l'ouest du Québec, la Régie des marchés agricoles vient de reconduire la convention de mise en marché du bois de 1998, et ce, pour 1999!? La décision arbitrale à la « Back to the future », rendue le 27 octobre, revêt un caractère purement « académique » comme le concède lui-même l'organisme. Les syndicats de Labelle, Outaouais-Laurentides, Pontiac et Gatineau ont en effet livré du feuillu à pâte à l'usine de Thurso, en 1999 au prix de 1998… Même si la Régie met la table sur certaines questions, comme sa compétence en matière d'arbitrage des différends, les parties se retrouvent pour ainsi dire à la case départ pour ce qui est des négociations pour l'an 2000… qui doivent reprendre à la mi-novembre. En 1999, les producteurs de bois de l'ouest ont livré 300 000 tonnes métriques vertes de feuillus à pâte soit seulement 15 000 tonnes de moins qu'en 1998. Selon la Fédération des producteurs de bois du Québec, les quatre syndicats ont aussi poursuivi leurs livraisons en 2000 mais sur une base mensuelle.

Manque de rigueur…

Dans sa décision la Régie déplore « le manque de rigueur » ayant encadré la négociation du renouvellement de la convention de 1999. Elle considère que « les deux parties ont, pour des raisons différentes, contribué à allonger les délais ». La période de conciliation, de décembre 1998 à la fin novembre 1999, a été perturbée par un affrontement entre la compagnie et les syndicats au sujet de la fin de la négociation en bloc et de l'exclusion du Syndicat des producteurs de Gatineau. La compagnie, alors Les Industries James Maclaren, avait fini par revenir sur sa décision après un blocus de son usine de Thurso par les producteurs de bois, en mai 1999. Les parties, comme on peut le lire dans la décision arbitrale, ont fini par convenir pour qu'il y ait une convention distincte pour chacun des syndicats. Rien ne permet de présager l'attitude de la compagnie pour les futures négociations. Au moment de l'arbitrage, la Régie des marchés s'est ensuite emberlificotée, sa propre confusion aidant, dans un débat entre les parties sur la période couverte. Les syndicats affirmant que les discussions ont toujours porté sur 1999 et 2000. La compagnie prétendant le contraire. La Régie a finalement opté pour faire porter sa décision sur 1999 seulement.

La Régie réaffirme son rôle d'arbitre

Fraser Paper, qui met en doute la crédibilité et l'impartialité de la Régie, demandait aussi qu'un processus alternatif de règlement des litiges soit prescrit à l'intérieur de la convention.

La Loi sur la mise en marché confie le mandat d'arbitrer les litiges dans l'application d'un plan conjoint à la Régie qui peut, si elle le juge opportun, établir un mode d'arbitrage différent et nommer des arbitres le cas échéant. Dans sa décision, la Régie des marchés cite la jurisprudence récente, notamment le jugement Cohen dans l'affaire Louisiana-Pacific, pour souligner qu'elle a le devoir d'arbitrer les différends dans l'intérêt du public et qu'elle a compétence exclusive en la matière.

CARRIÈRES & PROFESSIONS

spherion.

Ensemble, nous transformons l'univers de la gestion du capital humain.

MICHELIN

Coordonnateur/trice marketing agricole

Notre client, MICHELIN, cherche à s'adjoindre une personne pour assister le directeur marketing; elle sera responsable d'analyser le marché agricole (cycles/influences) et la concurrence, et également de gérer les budgets de la promotion et de la publicité.

EXIGENCES :

- Baccalauréat en commerce/marketing.
- Spécialité en agriculture.
- 1 à 2 ans d'expérience connexe.
- Parfait bilinguisme.
- Compétence analytique.

Poste permanent avec une gamme d'avantages sociaux très avantageuse.

Contacter :
Cécile Sarrazin
Fax : (514) 861-1441

csarrazin@spherion.ca
www.spherion.ca

Michelin s'est engagée à favoriser la diversité de son effectif ainsi que l'égalité d'accès aux employés, selon la compétence et le rendement.

Agrométéo

Veuillez prendre note que cette page vous reviendra au printemps 2001.

INSPECTEUR VÉRIFICATEUR

Fédération des producteurs de pommes du Québec

Sous la direction du secrétaire de la Fédération et sous la supervision de l'agent d'information, l'inspecteur vérificateur procède principalement à diverses vérifications et enquêtes chez les producteurs, agents autorisés et autres intervenants dans la mise en marché de la pomme. Il surveille diverses opérations tels le transport, la pesée, l'entreposage, la classification et l'emballage en plus de voir à ce que ces opérations soient conformes aux conditions de mise en marché établies. Il informe également les agents et les producteurs des dispositions du règlement de vente et des conventions qui en découlent, monte des dossiers d'enquêtes et prépare les rapports à cet effet. Enfin, il est appelé à avoir des conversations avec divers intervenants anglophones ainsi qu'à lire et rédiger de la correspondance simple en anglais.

EXIGENCES :

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou cours collégial partiel (AEC) en administration ou dans un domaine connexe jumelé à 4 ans et plus d'expérience dans des fonctions similaires; toute combinaison jugée pertinente sera considérée;
- Connaissance des logiciels de bureautique dans un environnement Windows;
- Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit;
- Facilité d'expression verbale, entregent et discrétion;
- Capacité de travailler en équipe et sous pression;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Disponibilité pour les déplacements fréquents (dans la province de Québec);
- Connaissance du milieu agricole et du secteur pomicole, des atouts.

Nous offrons un salaire compétitif conforme à l'application de la convention collective en vigueur, de même qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le **20 novembre 2000**, en indiquant le numéro de recrutement **B122.06.00.1**

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9
Télécopieur : (450) 463-5213
Courriel : emploi@upa.qc.ca

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous. Seuls les candidats retenus seront contactés.

LYRCO NUTRITION inc.

OFFRE D'EMPLOI

Lyrco Nutrition inc.
Compagnie en pleine expansion, oeuvrant dans le domaine de l'alimentation animale, est à la recherche de :

REPRÉSENTANTS (ES) TECHNIQUES

EXIGENCES :

- Agronome, technologiste agricole ou expérience équivalente;
- Bonne communication, autonome et disponible;
- Avoir de l'intérêt à développer une clientèle;
- Avoir de l'intérêt dans la formulation de programme alimentaire et le suivi d'élevage;
- Bonne connaissance en informatique.

DESCRIPTION :

- Appliquer les programmes de régie Lyrco;
- Formuler des programmes alimentaires;
- Informer et développer de la clientèle;
- Participer à la formation continue de la compagnie;
- Appliquer les suivis d'élevage informatisés.

Si un de ces postes vous intéresse. Faites-nous parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante **AVANT LE 24 novembre 2000**.

Lyrco Nutrition inc. a/s Pascal Giguère
1140, chemin Upton, Saint-Valérien de Milton (Qc) J0H 2B0
ou par fax : (450) 549-2128

UNICOOP, Coopérative agricole, offre aux producteurs de la région Chaudière-Appalaches une gamme complète de produits et services pour l'approvisionnement de la ferme. Avec plus de 250 employés, la Coopérative génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 94 millions de dollars. Sa division porcine et avicole est présentement à la recherche d'un excellent communicateur pour le poste ci-contre.



CO-OP

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

Relevant du directeur des services-conseils, vous serez responsable de la prévention, du diagnostic et du traitement des maladies et infections des animaux de la ferme (porcs et volailles). Vous serez également appelé à conseiller les producteurs agricoles sur l'élevage, l'hygiène et le suivi régulier de leurs troupeaux. Enfin, vous renseignerez les producteurs sur les programmes et services offerts par la Coopérative et collaborerez à l'amélioration et à l'expansion des services à la clientèle.

Vous devez être membre de la Corporation professionnelle des médecins-vétérinaires du Québec. De plus, une expérience pertinente de quelques années ainsi qu'une connaissance du secteur porcin seront considérées comme des atouts. Excellent communicateur, vous vous démarquez par votre leadership, votre dynamisme et votre capacité à établir de bonnes relations interpersonnelles.

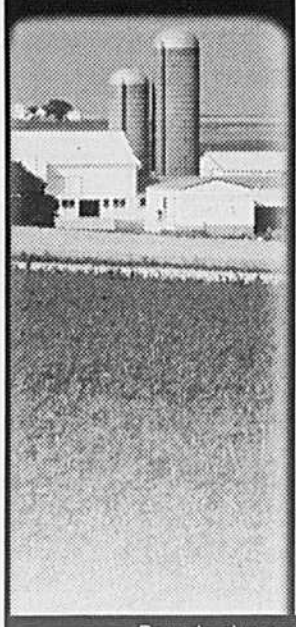
Si vous possédez le profil requis et que vous désirez vous joindre à une entreprise dynamique offrant de nombreux avantages et des défis intéressants, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, avant le **24 novembre 2000**, à : **Madame Carole Lafontaine, Secteur des ressources humaines, Unicoop, Coopérative agricole, 108, rue Principale, Ste-Hénédine (Québec) G0S 2R0. Télécopieur : (418) 935-3928.**

UNICOOP

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi.

Pour de plus amples renseignements sur l'entreprise et sur d'autres perspectives de carrière, visitez notre site Web au : **http://www.unicoop.qc.ca**

La SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES APPALACHES, située à Laurierville, offre aux consommateurs de la région une gamme complète de services de qualité incluant l'approvisionnement de la ferme, la quincaillerie, l'épicerie et le pétrole. Avec plus de 70 employés, la coopérative génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions de dollars. Souhaitant poursuivre ce succès, elle désire aujourd'hui s'adjoindre des professionnels de la vente reconnus pour leur dynamisme, leur autonomie et leur entregent.



CO-OP

REPRÉSENTANT TECHNIQUE
PRODUCTION PORCINE

Relevant de la directrice des ventes, vous verrez à la promotion et à la commercialisation des produits de production porcine ainsi qu'au suivi technique auprès de la clientèle. Vous informerez également les producteurs sur les produits et services offerts par la coopérative et collaborerez à l'amélioration et à l'expansion des services à la clientèle de votre territoire.

RESPONSABLE
RÉSEAU DE MULTIPLICATION EN PRODUCTION PORCINE

Partenaire du réseau Sogeporc et de Gène +, Hybrilia est un réseau de multiplication à haut statut sanitaire ainsi qu'une propriété conjointe de la Société coopérative agricole des Appalaches et de la Société coopérative agricole des Bois-Francs.

Relevant de la direction, vous serez responsable de la génétique en supervisant la sélection ainsi que la multiplication des sujets du réseau Hybrilia. Vous assurerez l'encadrement technique des élevages et verrez au bon fonctionnement des opérations et à la conformité des bâtiments. De plus, vous serez responsable de la relation avec la clientèle et de la mise en marché des sujets.

Afin de réussir dans l'une ou l'autre de ces fonctions, vous devez posséder une formation en agronomie ou en technologie agricole, une expérience pertinente de 1 à 2 années ainsi qu'une forte expertise technique en production porcine. Excellent communicateur, vous vous démarquez par votre détermination, votre facilité à travailler en équipe ainsi que votre souci de la clientèle.

Vous aimez relever des défis? Joignez-vous à une équipe de gens dynamiques, en faisant parvenir votre CV, avant le **24 novembre 2000**, en indiquant clairement le poste désiré, à : **Madame Chantal Verville, Société coopérative agricole des Appalaches, 156, rue Grenier, Laurierville (Québec) G0S 1P0.**

COOPÉRATIVE AGRICOLE DES APPALACHES

Seules les personnes retenues recevront un avis de convocation.

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi.

Pour de plus amples renseignements sur l'entreprise et sur d'autres perspectives de carrière, visitez notre site Web au : **http://www.coopfed.qc.ca**

DIRECTEUR (TRICE) DU SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DE FISCALITÉ

Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Sous la direction du directeur régional, le (la) directeur (trice) du service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération est responsable de la qualité des services comptables et fiscaux offerts à notre clientèle.

Gestionnaire habile et dynamique, le (la) directeur (trice) coordonne une équipe d'experts en comptabilité et fiscalité agricole. Il (elle) intervient également directement auprès de la clientèle lors de la préparation des états financiers, des déclarations fiscales et lors des processus de transferts de ferme et de formation de ferme de groupe.

Finalement, le (la) directeur (trice) du service est également responsable de l'administration financière de la Fédération en supervisant la production des budgets, des états financiers et des dossiers de vérification pour la fédération.

Exigences :
- Formation universitaire en comptabilité (CA ou CGA)
- Expérience de trois ans dans un cabinet d'experts comptables spécialisé dans le domaine
- Bon communicateur et bonne habileté à représenter le service auprès de la clientèle
- Bonne connaissance de l'anglais est un atout
- Disponibilité pour déplacement en région (Outaouais et Laurentides)
- Connaissance de la fiscalité agricole est un atout

Catégories d'emplois :
Cadres

Lieu de travail :
St-Eustache

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **27 novembre 2000** à l'attention de :

Fédération UPA Outaouais-Laurentides
55 rue Grignon
St-Eustache QC J7P 4X1
Télécopieur : 450-472-8386
Courriel : rledoux@upa.qc.ca

UPA

AMÉNAGISTE

Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Relevant du directeur régional, l'aménagiste de la Fédération est responsable de l'analyse et du cheminement des dossiers d'aménagement relié à la protection de la zone agricole et des activités agricoles, aux règlements municipaux et aux comités consultatifs agricoles (CCA).

À titre de ressource professionnelle et technique, il (elle) conseille et supporte directement les producteurs membres des comités consultatifs agricoles (CCA) et du comité d'aménagement de la Fédération. L'aménagiste effectue et coordonne les représentations de la Fédération auprès des MRC, de la CPTAQ et du TAQ.

Possédant un talent pour les communications écrites et verbales et un bon esprit de synthèse, l'aménagiste prépare et soumet régulièrement des avis et des mémoires aux administrateurs et membres de comités qu'il (elle) est ensuite appelé à défendre auprès des organismes concernés.

Exigences :
- Formation universitaire en urbanisme, en aménagement du territoire ou autres domaines connexes
- Minimum d'un an d'expérience dans un domaine relié à l'application de lois suivantes : LPTAA, LAU, LQE
- Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit
- Bon sens pour l'organisation de son travail
- Disponibilité pour déplacement en région

Catégories d'emplois :
Professionnels syndiqués

Lieu de travail :
St-Eustache

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **20 novembre 2000** à l'attention de :

Fédération UPA Outaouais-Laurentides
55 rue Grignon
St-Eustache QC J7P 4X1
Télécopieur : 450-472-8386
Courriel : rledoux@upa.qc.ca

UPA



Carrières et professions de la TCN

Pour rejoindre les meilleurs candidats et candidates du milieu agricole.

3 REPRÉSENTANT(E)S DES VENTES

Fonctions : Représentation auprès des concessionnaires de machinerie agricole;

Secteur : Province de Québec

Aptitudes requises :
- Connaissance des pièces et de la machinerie agricole;
- Expérience dans la vente;
- Connaissance de la langue anglaise serait un atout.

Excellente opportunité pour un(e) candidat(e) dynamique. Être déjà familier avec une organisation bien établie.

Avantages sociaux et rémunération des plus compétitifs.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :
La Terre de chez nous
Case 692
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

REPRÉSENTANT DES VENTES

MAPLESEED

Mapleseed Inc. *une compagnie offrant une gamme complète de semences fourragères avec un réseau de vendeurs à travers l'est du Canada, recherche un représentant des ventes afin de compléter son équipe au Québec.*

- Le candidat travaillera avec notre distributeur et avec les vendeurs actuels et verra aussi à développer de nouveaux clients pour accentuer la présence de Mapleseed au Québec.
- Cette position est basée à Ste-Rosalie et demande de très nombreux déplacements à travers tout le territoire.
- Le candidat se veut bilingue, motivé, avec une excellente expérience en agriculture ou un diplôme en agriculture.
- **Mapleseed Inc.** offrira des avantages très compétitifs à la personne choisie.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 novembre 2000 à :

MAPLESEED
C. P. 9, Sainte-Rosalie
(Québec) J0H 1X0
télécopieur : (450) 799-1026
1-877-511-4566 ou (450) 799-4566

COMAX, coopérative agricole offre aux agricultrices et aux agriculteurs de la région une gamme complète de produits et services de qualité nécessaires à l'exploitation de leur entreprise. Avec des effectifs de 150 employés et un chiffre d'affaires de 85 millions de dollars, la Coopérative est un acteur majeur dans l'industrie agroalimentaire régionale.

COMAX est aujourd'hui à la recherche d'un :

REPRÉSENTANT – PRODUCTION PORCINE

POSTE RÉGULIER

Relevant du Directeur de la division Porvobec, vous verrez à la promotion et la commercialisation des produits de production porcine ainsi qu'au suivi technique auprès de la clientèle. Vous superviserez les fermes porcines de la coopérative ainsi que celles des forfaitaires et vous participerez à la gestion des dossiers de financement d'élevage. Vous informerez également les producteurs sur les produits et services offerts par la coopérative et collaborerez à l'amélioration et l'expansion des services à la clientèle de votre territoire.

Vous possédez une formation en agronomie ou en technologie agricole, une expérience de 1 à 2 années ainsi qu'une forte expertise technique en production porcine. Excellent communicateur, vous vous démarquez par votre détermination, votre facilité à travailler en équipe ainsi que votre souci de la clientèle.

Pour découvrir une carrière stimulante, faites parvenir votre c.v. avant le **24 novembre 2000** à l'attention de :

Lucie Daigneault
Conseillère en ressources humaines

comax
coopérative agricole

174, 3ième RANG, C.P. 60
STE-ROSALIE, QUÉBEC J0H 1X0
Télécopieur : (450) 799-2683
Courriel : Comaxadm@ntic.qc.ca

PANNEAUX CHAMBORD

Louisiana-Pacific demande la permission d'en appeler

Louisiana-Pacific, propriétaire de l'usine de panneaux à lamelles orientées de Chambord, au Lac-Saint-Jean, poursuit sa partie de bras de fer avec le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Loïc Hamon

Après s'être adressée sans succès la Cour supérieure, la compagnie veut maintenant en référer à la Cour d'appel pour faire annuler l'augmentation de prix décrétée par la Régie des marchés pour 1999 et de faire renvoyer le litige à un tribunal indépendant.

Dans sa « requête pour permission d'en appeler », présentée le 20 octobre, la compagnie prétend que la juge Carol Cohen, de la Cour supérieure de Montréal, a commis des erreurs « manifestes » dans l'appréciation de la preuve, notamment quant à la durée et la portée de la précédente entente avec le syndicat. La juge aurait aussi commis des erreurs de droit en ne reconnaissant pas le caractère « privilégié » des négociations. En d'autres termes, que ce qui a fait l'objet des négociations ne tiendrait qu'en cas d'entente.

Les 4000 producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui n'ont pas effectué de livraisons en 2000, en sont quittes pour patienter, au moins jusqu'à la date prévue de l'audition de la requête, le 21 novembre, pour toucher les 700 000 $ d'arrérages sur les 172 000 m³ de tremble livrés en 1999. Somme placée récemment dans un compte en fidéicommis. Notons que les livraisons se sont poursuivies en 1999 malgré l'absence d'entente.

Pour « gagner du temps »

Pour Richard Harvey, président du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay Lac-Saint-Jean, il est clair que la compagnie cherche ainsi à « gagner du temps ». « Il n'y a rien dans leur requête qui justifiait un appel. Ça ne fait qu'écœurer davantage les producteurs. »

Les 4000 producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean en sont quittes pour patienter

Le syndicat entreprenait cette semaine sa tournée automnale auprès de ses producteurs. Il y sera certainement question de la position à adopter pour les négociations 2001.

Rappelons que le 9 février 2000, la Régie avait décrété une augmentation de 3,65 $ le m³ pour 1999, pour porter le prix du bois tronçonné à 40,15 $ le m³. Ceci afin de refiler aux producteurs une partie de l'appréciation, de près de 50 %, du prix des panneaux sur le marché nord-américain. La Régie avait aussi tenu compte de la hausse de 19 % accordée au Syndicat des producteurs de Québec qui portait le bois

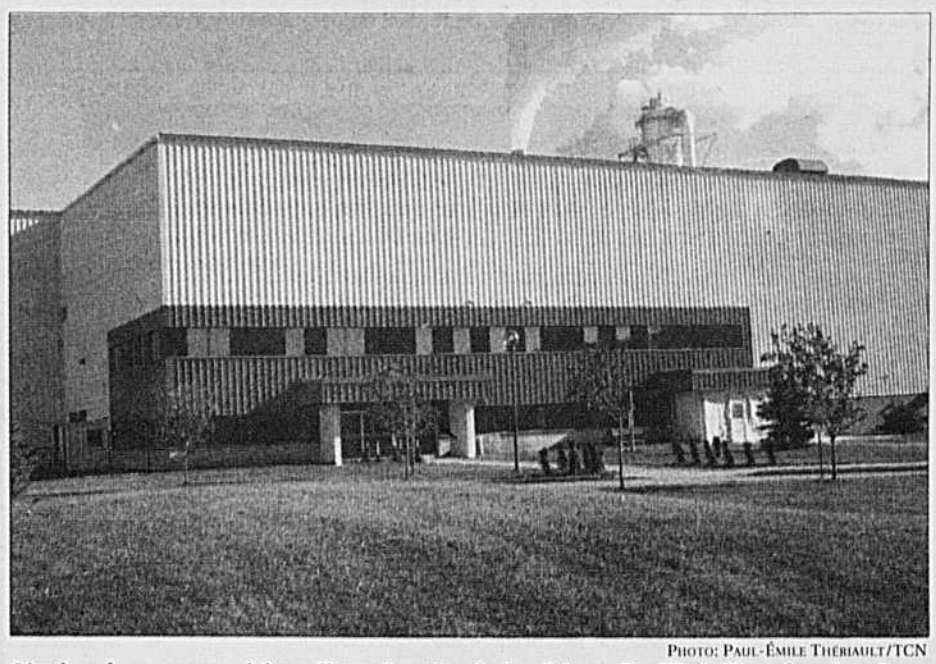


Photo: Paul-Émile Thériault/TCN

L'usine de panneaux à lamelles orientées de Louisiana-Pacific à Chambord au Lac-Saint-Jean

tronçonné à 43,75 $ le m³ pour 1999.

En désaccord, Louisiana-Pacific s'est adressée à la Cour supérieure en mars pour tenter de faire valoir que cette décision était « déraisonnable » et partiale. Elle avait aussi demandé le renvoi de l'arbitrage devant un tribunal indépendant, constitué en vertu du Code civil.

Le 22 septembre dernier, la juge Carol Cohen, de la Cour supérieure de Montréal, avait rejeté l'ensemble des arguments apportés dans la requête en révision présentée par la compagnie. « Force est de constater que la Régie a une grande connaissance des questions de mise en marché et des prix. (...) Le tribunal n'interviendrait que si la décision prise dans son ensemble est manifestement déraisonnable. »

L'industrie forestière, qui souhaite que la mise en marché du bois soit soumise à la Loi sur les forêts plutôt qu'à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, a réitéré sa demande de renvoi à un tribunal indépendant à plusieurs reprises en 1999. Ce fut notamment le cas lors des négociations qui ont perduré: les Industries James Maclaren vs les quatre syndicats de producteurs de bois de l'Ouest; Domtar Windsor vs les syndicats de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec

PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS (Source : FPBQ) POUR LES BONS VEAUX D'EMBOUCHE ($/100 lb)

	Danville 31/10/2000 1 321 têtes			La Guadeloupe 01/11/2000 1 488 têtes			Marché Talbot 02/11/2000 1 359 têtes			Saint-Romuald 03/11/2000 1 356 têtes			Marché Talbot 04/11/2000 1 330 têtes			Moyenne des encans 6 854 têtes	Prix cible
BOUVILLONS	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée		
400 lb et moins	160	168-186	178,21	140	150-189	172,00	158	160-189	174,00	80	130-189	163,69	160	164-190	181,04	172,87	
401 - 500 lb	120	150-184	168,62	128	156-183	170,70	150	160-184	172,48	120	140-178	163,08	153	155-184	169,42	168,62	
501 - 600 lb	60	128-170	153,77	123	145-171	157,04	130	150-165	156,31	100	138-172	154,36	145	149-162	155,23	155,45	
601 - 700 lb	85	120-154	143,65	106	134-158	146,30	130	139-157	147,57	100	130-156	145,60	136	139-155	147,69	146,22	
701 - 800 lb	109	124-138	133,19	109	126-141	133,86	120	130-141	135,08	110	125-143	134,21	125	130-145	138,46	134,94	
801 - 900 lb	119	119-128	124,00	109	109-127	118,17	115	118-129	124,36	112	112-129	125,22	117	122-128	124,93	123,90	
901 et plus	115	115-115	115,00	92	92-106	101,33	110	110-115	112,50	100	100-110	105,00	111	111-122	118,33	110,31	
TAURES																	
400 lb et moins	120	146-187	167,69	134	150-179	167,66	155	155-175	162,90	130	140-175	158,45	160	160-177	168,25	164,33	
401 - 500 lb	120	126-185	160,50	130	140-175	156,02	135	145-171	157,12	120	130-168	149,67	140	142-173	157,62	155,60	
501 - 600 lb	100	119-150	137,40	126	134-158	143,94	131	135-150	140,07	75	124-153	139,91	120	133-158	143,16	141,11	
601 - 700 lb	100	116-137	128,66	120	126-137	132,13	128	128-136	131,26	109	117-140	130,15	125	125-138	129,70	130,41	
701 - 800 lb	115	115-127	120,32	114	118-129	124,09	120	120-131	126,43	100	105-131	116,86	120	120-125	121,45	121,89	
801 - 900 lb	108	108-111	109,50	108	108-108	108,00	113	113-113	113,00	114	114-120	115,20	-------	---------	-------	112,89	
901 et plus	------	---------	-------	91	91-93	92,00	-------	----------	-------	-------	----------	-------	-------	---------	-------	92,00	

PRIX POUR LA SEMAINE DÉBUTANT LE LUNDI 30 OCTOBRE 2000 (Source: CANFAX)

POIDS	ENCAN ONTARIO HEBDOMADAIRE ET SPÉCIALISÉ				POIDS	ALBERTA			
	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne		Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne
400 lb et moins	-------	-------	129-161	149,15	401 lb et moins	165-245	200,11	143-215	179,38
401 - 500 lb	143-177	160,70	122-158	140,52	401-500 lb	149-201	173,99	135-188	159,74
501 - 600 lb	137-162	150,99	124-149	137,08	501-600 lb	133-174	152,51	125-166	145,39
601 - 700 lb	122-147	135,38	111-134	123,49	601-700 lb	125-153	139,95	115-158	134,11
701 - 800 lb	114-136	126,42	100-123	113,09	701-800 lb	117-145	130,79	110-142	126,03
801 - 900 lb	108-127	119,17	102-119	111,99	801-900 lb	109-133	122,36	90-130	113,86
901 et plus	104-118	111,21	----------	--------	901 et plus	88-129	111,95	----------	----------

ENCANS SPÉCIALISÉS DU QUÉBEC

Diffusion des prix : Répondeur téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (514) 496-4873

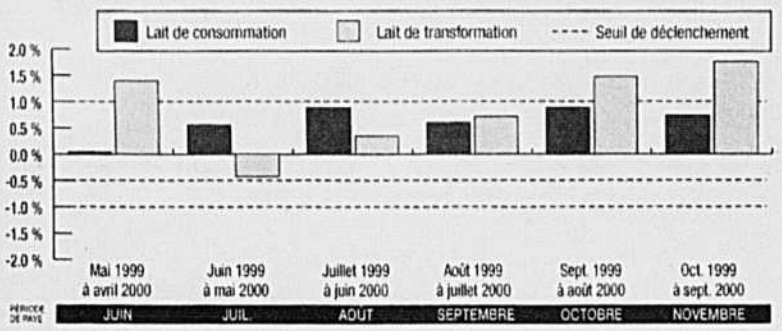
NOTE : Pour le calcul de l'écart, certains veaux hors-type ou de qualité exceptionnelle ont été exclus puisque jugés non représentatifs face à l'ensemble des prix.

LAIT

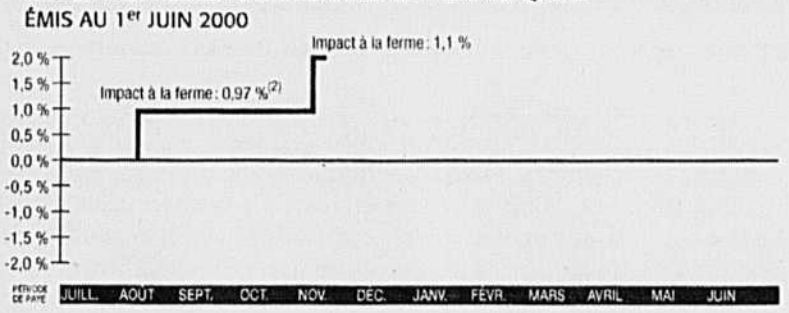
Hausse du quota de lait au 1er novembre 2000

REVUE DES MARCHÉS DU LAIT

VARIATION PAR RAPPORT AUX BESOINS CANADIENS EN VIGUEUR (LAIT DE TRANSFORMATION) ET AU QUOTA DE LAIT DE CONSOMMATION ÉMIS(1)



IMPACT À LA FERME : VARIATION PAR RAPPORT AU QUOTA ÉMIS AU 1er JUIN 2000



COMMENTAIRES : La demande vigoureuse pour les produits laitiers particulièrement pour le beurre (+2,1%) ont contribué à maintenir la croissance des besoins canadiens au-dessus de 1 % pour un deuxième mois consécutifs. Cela se traduira par une hausse de 1,1 % du quota à la ferme pour le 1er novembre 2000. Les stocks de fromage et de beurre étant élevés présentement, il est probable que ces derniers seront écoulés dans les prochains mois. Cela aurait un impact à la baisse sur les besoins canadiens.

Notes :

(1) Le droit de produire est ajusté à la hausse ou à la baisse si, pour deux mois consécutifs, le marché de consommation varie de plus de 1 % à la hausse ou de plus de 1 % à la baisse et/ou le marché de lait de transformation varie de plus de 1 % à la hausse ou de plus de 0,5 % à la baisse.

(2) Il est prévu qu'il y aura une révision de quota au moins une fois par année. C'est cette révision annuelle basée sur le quota déterminé pour l'année laitière commençant le 1er août 2000 qui a causé la hausse de 0,97 %.

GRAINS

État de la situation du maïs au Québec

Dans les cinq principales régions productrices de maïs, en date du 3 novembre, la récolte était complétée aux environs de 50 %. Les travaux de récolte ont avancé rapidement au cours de la semaine du 30 octobre en raison de conditions climatiques favorables. Pour la partie récoltée, le taux d'humidité varie généralement de 26 à 32 degrés d'humidité et les rendements se situent généralement entre 2,2 et 2,7 t.m. /acre ou 5,4 à 6,7 tonnes à l'hectare. Les meilleurs rendements se situent entre 7,5 à 8,0 tonnes à l'hectare. Le taux d'humidité est supérieur dans les champs semés en juin. Il y a environ 30 % des superficies qui ne seront pas récoltées ou de qualité inférieure.

En général, bien que les producteurs sont déçus de la classe de grains obtenue en raison d'un poids spécifique plus léger que prévu, l'apparence du grain est beau et il y a peu de maïs cassé. Pour le premier 50 % de battu, il y a environ 30 % de classe no 3 et mieux, 55 % de classe no 4, 15 % de classe no 5 et échantillon. Cependant dans plusieurs cas, les lots de maïs no 4 rencontrent les normes de qualité du no 3 à l'exception du poids spécifique qui est légèrement inférieur au poids minimal requis du no 3 soit 64 kg/hl

Les prix offerts aux producteurs, au cours de la semaine du 30 octobre, ont été pour le maïs de classe no 2 :135 $ à 140 $, le no 3 :125 $ à 130 $, le no 4 110 à 115 $ et le no 5 : 95 $ la t.m.. Les escomptes de prix par rapport au maïs de classe no 2 sont de 10 $ pour le no 3, 20 $ à 25 $ pour le no 4 et de 35 $ à 40 $ pour le no 5. Cependant, dans les centres de conditionnement, les escomptes sont établis en fonction du prix du maïs de classe no 3; ils sont généralement de 15,00 $ pour le no 4 et de 30 $ pour le no 5. Ceci explique les écarts d'escompte étant donné que le prix offert du no 3 est escompté de 10,00 la tonne par rapport au prix du no 2. La base du maïs américain no 2 s'est raffermie au cours des dernières semaines tant du coté américain que sur notre marché local en raison de la forte activité sur les marchés d'exportation aux États-Unis et d'une demande supérieure aux années antérieures de la part des acheteurs du Québec. Le prix du maïs américain aux élévateurs de Québec est présentement de 147,85 la tonne métrique. Le prix local du no 2 évoluera au cours des prochains mois en relation avec le prix du maïs américain en position de livraison aux élévateurs portuaires du St-Laurent.

PRODUCTIONS

GRAINS À LA PAGE 30



REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Volailles vivantes
Semaine se terminant le 11 novembre 2000
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,105 $
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,125 $
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,135 $
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,140 $
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,130 $
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,100 $
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,120 $
	(Prix de référence)
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,100 $
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,090 $
3,01 kg vivant et plus	1,190 $
DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,425 $
Dindon à griller mâle	1,390 $
FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,390 $
Produite en femelle lourde	1,390 $
MÂLE(1)	1,520 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS(2)	
1,84 à 1,95 kg	1,12 $
2,65 à 3,2 kg	1,18 $

Semaine se terminant le 4 nov. 2000

POULES (Ontario)(2)	**Bas**	**Haut**	**La plupart**
Moins de 2,3 kg	00 ¢	02 ¢	02 ¢
2,3 kg et plus	30 ¢	35 ¢	35 ¢

POULES (Québec)			
Moins de 2,3 kg(2)	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus(3)		40 ¢	

Prix fournis par:
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	37,00 ¢
Ontario	38,09 ¢

OEUFS

Prix des oeufs. Semaine du 6 nov. 2000

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,38 $
A-Gros	1,38 $
A-Moyens	1,29 $
A-Petits	0,79 $
A-Pewee	0,24 $
B	0,50 $
C	0,30 $

LAIT

Péréquation Septembre 2000 FPLQ

	Prix par composant Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s. $/kg	Valeur d'un hl de référence (2)
Production intraquota	5,7426	9,1219	1,3507	57,56
Production hors quota(1)	0,8000	0,8000	0,8000	10,00

En Septembre 91,8 % de la production de lait intraquota s'est qualifiée pour la prime de régularité, cette dernière s'est établie à 0,8704 $/hl pour ce mois

PRIX HORS QUOTA INDIVIDUEL
Octobre 2000

	Prix par composant Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s $/kg	$/hl(2)
Production hors quota(1)	0,8000	0,8000	0,8000	10,00

(1) Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction.
(2) Hectolitre de référence:
Matière grasse 3,60 kg/hl
Protéine 3,20 kg/hl
L.a.s. 5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de septembre 2000:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,5407 $/kg.
Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 6,56 $/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 4,77 $/kg. Aliments du bétail: —
Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 3,70 $/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,84 $/kg. Animale 0,75 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 27 oct. 2000.

	($/1 000 p.m.p.)	
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard:	330 $
utilité:		245 $
2 X 4 X 8	colombage:	290 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

Vente du 6 nov. 2000

	Qté	$	
Chèvres/boucs	77	30,00-146,00	
Chevreaux	64	25,00- 90,00	(env. 2,50 $/lb pour les bons)

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.



FRUITS ET LÉGUMES

Prix aux producteurs à Montréal le 3 nov. 2000

AUBERGINE : 24,50/25 lb; italienne 14,50/15 lb

BETTERAVE : attachée 10,50-19,95/12; sans fanes 6,00-6,50/25 lb moyen

BROCOLI : 12,50-15,50/18

CANNEBERGE : 27,00-33,50/24 x 340 g

CAROTTE : attachée 13,75-14,00/24; sans fanes 3,25/25 lb, jbo 7,50/50 lb

CÉLERI : 14,50/24; cœur 24,00-25,75/24

CHOU : de Bruxelles 23,50/12 x 1 chop.; vert 7,50/40 lb; rouge 9,50-10,00/30 lb; de Savoie 9,50-10,00/30 lb; chou-fleur 10,50-13,50/12

CONCOMBRE : de serre 11,50/12 moyen

ENDIVE : 17,00-20,50/10 lb

ÉPINARD : attaché 14,50-18,50/24; en sac 9,50-10,50/12 x 10 oz

FRAISE : de champ 16,50-36,00/12 x 1 chop

LAITUE : de champ : frisée verte 11,00-15,50/24; de serre : Boston 15,75/18, Boston hydroponique 19,50-22,50/24

MAÏS : bicolore 15,75-18,50/72

NAVET : 11,25-13,50/25 lb moyen

OIGNON : à bouillir 1,25-1,50/10 lb; vert 15,50-16,00/48, jaune 7,00-9,75/10 x 5 lb ou 24 x 2 lb, 7,00/50 lb moyen

PANAIS : sans fanes 6,50-7,50/12 x 1 lb

POIS : mange-tout 16,25/10 lb, sucré vert 39,75/10 lb

RUTABAGA : 6,50-8,50/50 lb moyen

TOMATE : de serre : rose 19,00-24,50/15 lb, rouge 19,00-23,50/15 lb, rouge sur tige 17,50-24,00/11 lb

ZUCCHINI : 22,50-23,50/20 lb

Pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais - Récolte 2000

Variété	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
Paulared	10,00 $ le boisseau Canada Fantaisie à compter du 6 septembre 2000 jusqu'à l'épuisement des stocks
Lobo	8,00 $ le boisseau Canada Fantaisie à compter du 13 octobre
McIntosh, Spartain, Empire	9,00 $ le boisseau Canada Fantaisie à compter du début de l'écoulement
Cortland	11,00 $ le boisseau Canada Fantaisie à compter du 20 octobre

Le prochain comité de prix aura lieu le 14 novembre 2000 à 13h15 pour examiner la situation des marchés et fixer la date d'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée.

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la transformation - récolte 2000

Suite au comité de prix de la pomme de transformation qui a eu lieu le 31 août dernier, le prix minimum de la pomme de transformation tardive destinée au jus a été fixé à 0,053 $ la livre ou 2,23 $ le minot de 42 livres FAB le producteur.

En ce qui a trait au prix pour la pomme à sauce ou à jus opalescent destinée à l'entreposage à long terme, le prix a été fixé à 0,0825 $ la livre ou 3,47 le minot de 42 livres.

Pour la pomme à sauce ou à jus opalescent, entreposée et déclassée, le prix a été fixé à 0,07 $ la livre ou 2,94 $ le minot de 42 livres.

Le prochain comité de prix sera fixé selon la demande des parties.

POMMES DE TERRE
Prix déterminés à compter du 10 nov. 2000

	Blanche	Rouge
Livrées au poste d'emballage		
Vrac ($/100 l)	7,55	10,25
Livrées à l'entrepôt grossiste-distributeur		
Master 10 x 5 lb	10,00	11,50
5 lb à l'unité	0,95	1,10
10 lb	1,35	1,65
15 lb	2,00	—
20 lb	2,65	—
Sac 50 lb	6,00	7,50
Boîte 50 lb	11,00	11,50
Boîte grelots	13,00	16,00
50 livres Jumbo	7,50	8,75

Prix autres formats établis en fonction du 10 livres.

Livrées au détaillant

Ajouter 15 % au prix livré grossiste-distributeur

Pour commentaires sur les marchés et les prix contacter (sans frais) 1-877-728-2837

PROVENDES

Prix de fermeture au 6 nov. 2000
Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	153,37	155,20
Avoine	103,00	—
Orge	137,90	148,70
Maïs no 3	135,73	150,71
Fève de soya	263,16	—

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé	124,50
Gru de blé	104,50
Tourteau de soya 48 %	329,81
Tourteau de canola 34 %	198,08
Luzerne désydratée	220,00

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

		3 nov. 2000		(contrat à terme)	
Maïs:	nov. 00	2,10	0,15	2,10	1,96
	déc. 00	2,13	0,15	2,14	1,99
Fève de soya:	nov. 00	4,73	0,22	4,76	4,54
	janv. 01	4,84	0,22	4,87	4,65

Source: Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 6 nov. 2000

	Nov.	Janv.	Mars	Mai
Canola:	252,30	258,40	264,20	270,00

Source: FPCCQ

Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 6 nov. 2000

	St-Hyacinthe/Québec
Maïs États-Unis (bateau)	145,30
Blé	158,60
Orge	144,30
Avoine	159,75
Prix de la fève soya livrée aux élévateurs portuaires	268,15

Source: FPCCQ

Options
Fermeture en date du 6 nov. 2000 ($US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
Z0 - 2,00		0,1375	0,00625
Z0 - 2,10	2,1325	0,06	0,0275
Z0 - 2,20		0,01875	0,0875
Z0 - 2,30		0,005	0,1725
Z0 - 2,40		0,00125	0,26875
H1 - 2,10		0,17875	0,03875
H1 - 2,20	2,245	0,1225	0,07875
H1 - 2,30		0,08125	0,13375
H1 - 2,40		0,05125	0,2025
H1 - 2,50		0,0325	0,28375
H1 - 2,60		0,02125	0,37
K1 - 2,10		0,02525	0,04
K1 - 2,20		0,19	0,0725
K1 - 2,30	2,3175	0,145	0,125
N1 - 2,10		0,3375	0,05625
N1 - 2,20		0,2725	0,09125
N1 - 2,30	2,39	0,225	0,135
Fève de soja	**Chicago**	**Calls**	**Puts**
F1 - 5,20	4,8425	0,05	0,4075
F1 - 5,40		0,03	0,585
F1 - 5,60		0,175	0,7725
F1 - 5,80		0,01125	96625
F1 - 6,00		0,005	1,16
H1 - 4,80	4,935	0,27	0,1375
H1 - 5,00		0,1875	0,255
H1 - 5,20		0,1275	0,39
H1 - 5,40		0,0875	0,5475
H1 - 5,60		0,0625	0,72
K1 - 5,00	5,005	0,265	0,26
K1 - 5,20		0,2	0,39
K1 - 5,40		0,15	0,535
K1 - 5,60		0,115	n.a.
K1 - 6,00		0,0675	n.a.
N1 - 5,00	5,1	0,375	0,275
N1 - 5,20		0,03	0,395
N1 - 5,40		0,2425	0,535
N1 - 5,60		0,195	0,68

Janvier ' F	Avril ' J	Juillet ' N	Octobre ' V
Février ' G	Mai ' K	Août ' Q	Novembre ' X
Mars ' H	Juin ' M	Septembre ' U	Décembre ' Z

Source: FPCCQ

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 6 nov. 00	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	907	2 348	2 018
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	52,86	54,75	56,53
Moyennes (4B, 5A, 5B)	48,47	49,26	50,71
Autres (4C, 5C, 9, 10)	42,10	41,48	42,77
Toutes catégories	50,25	51,56	53,39
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)		116,14	115,25
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX CIBLE (É.-U. ET ONTARIO) (1) (éq. $CA/100 lb vif))		54,67	54,89

(1) Unité: $CAN/100 lb vif, (2) Unité: $CAN/100 lb carcasse
Sources : FPBQ, USDA, OCA

Taureaux de réforme

	Lundi 6 nov. 00	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	63,46	63,32	64,01
Bons - Boucherie	68,36	67,52	68,67

Unité: $CAN/100 lb vif *Source: FPBQ*

Prix du boeuf désossé

	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
BOEUF DÉSOSSÉ US		
85 % maigre (éq. $CA/100 lb	137,67	134,49

Unité: $CAN/100 lb vif *Source: FPBQ*

Veaux laitiers

	Lundi 6 nov. 00	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	1 783	3 208	3 334
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)	2,38	2,60	2,60
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	2,29	2,47	2,48
Mâles - Moyens (100-140 lb) - (M)	1,99	2,24	2,24
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)	5,00	4,95	5,07
Divers (tous poids)	0,92	1,03	1,03
MARCHÉS EXTÉRIEURS			
ENCANS VIVANTS É.-U.			
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)		2,06	1,91
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)		5,38	5,50
Abattage		0,38	0.40

Unité: $CAN/lb vif *Sources : FPBQ, USDA*

Ligne info pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1-900-451-8328

Veaux de grain

	Lundi 6 nov. 00	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE			
Volume	229	1 490	1 527
Écart	158,00-166,00	152,00-167,00	162,00-178,00
Prix moyen	164,50	160,47	171,46

	Semaine 13 nov. 00	Semaine 6 nov. 00	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
PRIX OPTIMAL				
Veau de grain du Québec	199,67	200,88	199,21	200,99

Unité: $CAN/100 lb carcasse chaude avec peau *Source : FPBQ*

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi 6 nov. 00	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO			
Total / Moyenne			
Volume	85	625	565
Écart	137,26-214,87	119,03-187,10	108,82-184,97
Prix moyen	172,23	161,75	154,00

Unité: $CAN/100 lb carcasse, 62 % rendement *Source : OCA*

Veaux de lait(1)

	Semaine 6 nov. 00 (prévision)	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
($/lb carcasse sans peau)	298,86	301,14	301,14
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Côte Est des É.-U. (ventes directes au abattoirs)	319,31	320,14	
Centre Nord des É.-U. (veaux produits à contrat)	309,86	316,88	
Prix moyen	312,86	317,43	
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE (Pour abattage dans 120 jours)	—	—	

Pour obtenir le prix avec peau: 88 % rendement
Unité: $CAN/100 lb carcasse chaude sans peau
Sources: USDA et FPBQ

Veaux d'embouche

Semaine du 30 oct. 2000	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS	MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO	ALBERTA
Volume total de veaux	1 279	6 854	13 974	115 291
Mâles - Catégories G et M				
400-500 lb	145,79	166,86	160,70	173,99
500-600 lb	141,36	153,18	150,99	152,51
600-700 lb	130,93	145,28	135,38	139.95
700-800 lb	119,15	133,10	126,42	130,79
800-900 lb	115,42	122,34	119,17	122,36
Taures - Catégories G et M				
400-500 lb	142,20	150,43	140,52	159,74
500-600 lb	133,24	139,52	137,08	145,39
600-700 lb	121,12	128,54	123,49	134,11
700-800 lb	111,05	120,02	113,09	126,03
800-900 lb	99,00	104,22	111,99	113,86

Unité: $CAN/100 lb vif *Source : FPBQ, CANFAX*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi 6 nov. 00	Lundi 30 oct. 00	Année précédente
Novembre 00	88,600	88,575	81,000
Janvier 01	89,900	89,375	82,575
Mars 00	88,300	88,675	81,875
Avril 01	88,200	88,600	81,850
Mai 01	87,750	88,000	81,85

Unité: $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC

BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 30 oct. 00 Volume	Écart	Prix moyen	Semaine précédente Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	1 941	158,00-167,25	164,25	163,78
Chargements complets de bouvillons A1-A2	1 035	163,00-167,25	164,60	163,98
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Jeudi 2 nov. 00 Volume	Écart	Prix moyen	Jeudi précédent Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	—	165,75-167,25	166,60	164,60

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.

Unité: $CAN/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.
Source: FPBQ

Ligne info prix pour les bouvillons d'abattage: 1-450-679-3882

MARCHÉS CANADIENS

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE OLEX (ONTARIO)	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	170,00-172,00	167,00-170,00
Taures A1-A2	169,00-172,00	167,00-170,00

Unité: $CAN/100 lb carc., FAB abattoir *Source : CANFAX*

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA		
Bouvillons A1-A2	161,65-162,75	154,00-158,00

Unité: $CAN/100 lb car., FAB abattoir. Poids vif moins 4 % (freinte)
Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS		
Bouvillons lots «50 % Choice et 50 % Select»	68,00-72,00	64,00-71,00

Unité: $US/100 lb vif *Source : USDA*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»	Lundi 6 nov. 00	Lundi 30 oct. 00	Année précédente
Décembre 00	73,050	72,400	68,700
Février 01	74,525	73,675	69,700
Avril 01	75,075	74,575	70,775
Juin 01	71,900	71,225	68,225
Août 01	71,975	70,175	67,85

Unité: $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Prix de gros du boeuf A1 à Montréal

(estimé)	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente	Année précédente
($/100 lb carcasse froide)	154,00	152,00	—

Unité: $CAN/lb carc. froide *Source : CANFAX*

Prix des abats dans l'est du Canada

(estimé)	Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons ($/tête)	115,15	114,15	105,82

Unité: $CAN/bouvillon *Source : CANFAX*

Taux de change

Semaine 30 oct. 00	Semaine précédente	Année précédente
0,6535	0,6596	0,6817

Répondeur Agriculture Canada: (514) 496-4872
Information sur les marchés - FPBQ: www.bovin.qc.ca

PORCS

Prix de pool

Semaine se terminant le 3 nov. 2000

	Québec	Ontario	É.-U. LH 51-52%
POOL ($/100 kg)	151,12	143,74	
POOL ($/100 lb)	68,55	65,20	
an. préc. ($/100 kg)	131,11	121,98	
an. préc. ($/100 lb)	59,47	55,33	
Ind.de classement(1)	109,48	N.D.	
ann. préc.	109,38	107,90	
Revenu de vente ($/100 kg) à l'indice	165,45	N.D.	165,74
année précédente	143,41	131,62	140,58

(1) préliminaire
Source: Encan électronique du porc

Volume de porcs abattus (Têtes)

Semaine se terminant le 27 oct. 2000

	Québec	Ontario	É.-U.
Abattages	135 582	97 506	2 045 000
an. préc.	135 189	95 793	2 101 000

Source: Encan électronique du porc

Prix du porcelet et truie de réforme par région au 25 oct. 2000

	Prime du porcelet	Poids de base (lb)	Prix des livres supplémentaires (% du pool)	Prix des truies de réforme (¢/livre)
Bas-St-Laurent	10,00 $	33,0	75%	43
Côte-du-Sud	11,00 $	35,0	75%	41
Beauce	12,50 $	33,5	75%	43,5
Québec	10,00 $	33,0	75 %	43
Saguenay	n/d			n/d
Maurice	n/d			n/d
Centre-du Québec	n/d			n/d
Lanaudière	nÉd			n/d
St-Hyacinthe	12,00 $	33,0	100%	49,5
Estrie	n/d			n/d
St-Jean Valleyfield	n/d			n/d
Laurentides	9,00 $	30,0	100%	42,5

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 3 nov. 2000
Prix du porcelet à 33 1/2 lb: 49,50 $
Prix des kg supplémentaires: 1,02 $/kg
Porcelet issu d'un troupeau moyen (truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Reste à négocier les primes pour: la génétique; le statut sanitaire; le volume; les conditions de marché.

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	400 $
Verrats de race pure	Base 100	700 $
Truies hybrides	contrôlées	275 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.
TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.
(kg de poids supplémentaires, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus)

Prix des contrats à livraison différée pour la semaine se terminant le 3 nov. 2000

Période du CLD	Prix ($/100 kg à l'indice 100) sem. courante Bas	Haut	Fermeture	Var. (en $) par rapport sem. précédente
2001-01	$128,25	$134,44	$134,44	$5,90
2001-02	$142,34	$148,66	$148,66	$5,94
2001-03	$139,91	$145,36	$145,36	$5,57
2001-04	$134,59	$139,91	$139,91	$5,51
2001-05	$135,33	$140,10	$140,10	$3,81
2001-06	$155,93	$160,45	$160,45	$3,58
2001-07	$152,80	$161,83	$161,83	$3,05
2001-08	$150,32	$150,32	$152,80	$1,82
2000-09	$129,04	$130,85	$130,85	$1,24
2000-10	$134,88	$136,67	$136,67	$1,13

Sources: Service de Gestion du Risque du Marché (FPPQ)

AGNEAUX

Encan de St-Hyacinthe du 6 nov. 2000

Catégorie	Nombre	Écart de prix	Prix moyen $/lb)
moins de 49 lb	48	1,80-2,38	2,18
50 lb et plus	228	1,78-2,42	2,11
79 lb et moins	206	1,14-1,82	1,50
de 80 à 95 lb	86	1,28-1,48	1,38
95 lb et plus	74	1,02-1,41	1,29
brebis et béliers	75	0,25-1,00	0,60

Source: F.P.A.M.Q.

Marchés publics de l'Ontario le 30 oct. 2000

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)
50 lb et moins	100,00-130,00
50 à 64 lb	139,40-182,43
65 à 79 lb	123,40-156,78
80 à 94 lb	116,55-134,16
95 à 109 lb	116,00-134,45
110 lb et plus	114,00-117,00

Source: Agriculture Canada (514) 496-4872.

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix à compter du 13 décembre 1999

-2,3 à 2.49 kg	3,37 $/kg (1,53 $/lb)
2,5 kg et plus	3,43 $/kg (1,56 $/lb)
Animaux de réforme	2,20 $/kg (1,00 $/lb)

Source: Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ)
Convention de mise en marché du lapin de chair 1996

SIROP D'ÉRABLE

Le 12 juin dernier, le Comité de gestion de la convention a conclu une entente sur les prix minimums de la récolte 2000. Ces prix correspondent à ceux décrétés par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, au printemps, pour un volume récolté de 80 millions de livres, et ce, même si la récolte 2000 s'établit à 82,5 millions de livres. Les prix minimums de la récolte 2000 sont les suivants : **1,79 $** / livre AA — **1,69 $** / livre A — **1,59 $** / livre B — **1,39 $** / livre C — **1,19 $** / livre D — **1,00 $** / livre non classé

N.B. Le RCPÉQ est le seul agent autorisé par la Fédération pour la classification et l'inspection.

Pour plus de renseignements : 1-900-451-1112
Source: FPAQ

MIEL

Prix aux producteurs à Montréal le 3 nov. 2000:
Crémeux blanc: 37,60/12 x 750 g ;
Liquide blanc: 51,00/12 x 750 g *Source: Agriculture Canada*

Un recueil de «Page d'histoire»

Depuis quelques années déjà, la Terre publie sous la rubrique «Une page d'histoire» des textes de Mme Christine Larose, historienne, sur divers sujets reliés à la vie rurale d'autrefois. Un certain nombre de nos lecteurs nous demandent à l'occasion des copies de certains de ces textes n'ayant pas conservé l'édition du journal dans laquelle ledit texte avait été publié.

Or, afin de répondre à ces demandes et aussi de répertorier et rendre plus faciles l'utilisation ou la relecture de ces textes, nous prévoyons publier dans un recueil la plupart des textes déjà publiés par La Terre de chez nous. Afin d'avoir une idée plus précise de votre intérêt et partant du nombre de copies à publier, nous vous demandons de nous en informer en composant le numéro de téléphone 1-800-LaTerre (1-800-528-3773).

Il ne s'agit pas d'un engagement de votre part à acheter le recueil éventuel, mais bien de votre intérêt à le faire le cas échéant.

LA DIRECTION

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
LIGNE INFO CANCER
MONTRÉAL : (514) 522-6237 EXTÉRIEUR : 1 800 361-4212

GRAINS

SUITE DE LA PAGE 28

Cependant, au cours des mois à venir, la grille d'escompte présentement en place devrait se corriger pour refléter plus justement la valeur de chaque classe de grain, en fonction de sa valeur nutritive.

Ontario

Une recherche réalisée en 1992 par le ministère de l'Agriculture de l'Ontario démontre qu'une diminution du poids spécifique a une faible conséquence sur sa valeur énergétique. Comparativement au maïs de classe no 2 dont le poids spécifique minimal est de 66,0 kg/hl, la diminution de la valeur nutritive pour un maïs de classe 3 (64,0 g/hl) est de 2,21$/tm, pour le no 4 (62,0 kg/hl) la différence est de 2,95 $/tm et pour le no 5 (58,0 kg./hl) 4,49 $/t.m.. (Source : Gwen McBridge, OMAFRA)

En Ontario, les escomptes sont établis en fonction de la classe no 2. Les escomptes par les fabricants de moulée sont de 2 $ pour le no 3, de 5 à 10 $ pour le no 4 et de 20 $ pour le no 5 . Les escomptes par les utilisateurs industriels tels que Casco sont comparativement au prix du no 2, de 2 $ pour le no 3, de 0 ou de 10 $ pour le no 4, c'est-à-dire que si le lot est de classe 4 en raison du poids spécifique seulement et que les autres normes de qualité du no 3 sont respectées, il n'y a pas d'escompte. Si le lot est de classe no 4 en raison du poids spécifique et des autres normes de qualité, l'escompte est de 10$ la tonne métrique. Le no 5 est refusé actuellement.

Programme de paiement anticipé

Prêt sans intérêt : Campagne 2000-2001

La Fédération a débuté l'émission des prêts sur les récoltes entreposées pour fins de commercialisation ou pour fins d'autoconsommation dans le cadre du programme de paiement anticipé. Le prêt sans intérêt peut atteindre 50 000 $. Ce prêt vous permet d'entreposer votre récolte et ainsi de mieux planifier la commercialisation de celle-ci en fonction du marché ou de son autoconsommation. Par contre, un prêt pouvant aller jusqu'à 250,000 $ au taux d'intérêt « taux préférentiel moins 1/4 de 1 % » peut vous être accordé, pour les grains commercialisés.

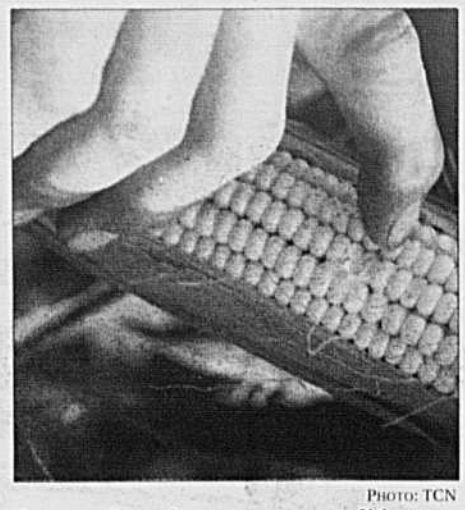


PHOTO: TCN

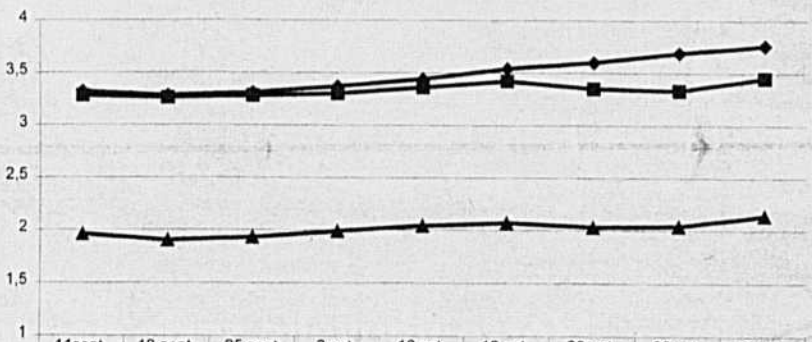
La portion du programme liée aux grains autoconsommés est en pleine croissance.

La portion du programme liée aux grains autoconsommés est en pleine croissance et répond bien aux besoins des producteurs qui entreposent leur récolte pour consommation à la ferme. Nous vous invitons donc à évaluer les bénéfices de participer à ce programme qui a démontré au cours des ans un avantage financier très intéressant pour les producteurs de cultures commerciales et pour les producteurs qui utilisent leur récolte pour consommation à la ferme.

Pour participer au programme, procurez-vous une fiche d'inscription auprès de votre syndicat régional ou communiquez directement avec la Fédération, si vous ne l'avez pas reçue par la poste, au (450) 679-0530. La fiche d'inscription est également disponible sur notre site internet (http://www.pccq.qc.ca).

Armand Mousseau, *FPCCQ*

Prix de vente des centres régionaux, élévateur portuaire de Québec et du contrat à terme du mois de décembre des huit dernières semaines. ($can/boisseau et $US/boisseau)



	11sept.	18 sept.	25 sept	2 oct.	10 oct.	16 oct.	23 oct.	30 oct.	6 nov.
Élévateur QC	3,32	3,28	3,31	3,37	3,44	3,54	3,6	3,69	3,76
Prix CR	3,28	3,26	3,28	3,30	3,36	3,42	3,35	3,33	3,45
Chicago - Déc.	1,96	1,90	1,93	1,99	2,04	2,07	2,03	2,04	2,14

Vous désirez **améliorer** la **qualité** de votre **lait.**
Contactez votre concessionnaire dès maintenant!
Consultez Le Producteur de Lait Québécois pour connaître votre concessionnaire.


Les équipements laitiers les plus vendus en Amérique
BOUMATIC
Bou-Matic Une Société du Groupe AgriTec
Nous Travaillons pour Vous
(450) 772-2933
www.bou-matic.com

Fédération des producteurs de lait du Québec

Transactions de quota de lait Novembre 2000

Rappel

Vous contactez le Système de vente des quotas par le biais du **Réseau Telmatik** au numéro suivant: **1-900-565-5248 (1-900-565-LAIT)**
Les offres se font entre le 20 et le 28 du mois.
Ayez toujours en main votre numéro de producteur indiqué sur votre paye ou sur votre certificat de quota

Système centralisé de vente des quotas Québec

	Nombre	Quantité kg de m.g./jour
Prix fixé		24 000,00$ ▶
Offres de vente réussies	122	801,90
Offres d'achat réussies	297	795,70
Vente par la réserve		0,00
Achat par la réserve		6,20
Offres totales de vente	186	1 547,60
Offres totales d'achat	455	1 230,10

Répartition des offres de vente et d'achat par strate de prix

Ventes Nombre	Ventes Quantité en kg de m.g./jour	Ventes Cumulatif	Prix offerts $/kg		de m.g./jour	Achats Nombre	Achats Quantité en kg de m.g./jour	Achats Cumulatif
29	170,40		0	à	20 000,00	13	43,50	
11	65,20	235,60	20 001,00	à	21 999,00	23	76,40	
28	247,60	483,20	22 000,00	à	22 999,00	41	95,40	
43	240,20	723,40	23 000,00	à	23 999,00	81	219,10	
11	78,50	801,90	24 000,00			38	83,40	795,70
13	133,50		24 001,00	à	24 999,00	98	224,10	712,30
37	460,10		25 000,00	à	26 000,00	140	425,70	488,20
5	44,10		26 001,00	à	27 000,00	17	54,60	62,50
9	108,00		27 001,00		et plus	4	7,90	



Notre nouvelle série de pick-up HD : de la puissance à la pelle.

Voici le nouveau Silverado HD. Capacité de remorquage : 15 900 lb†. De série : V8 Vortec[MC] 6000 de 300 HP avec couple de 360 lbf-pi. En option : nouveau V8 Big Block 8100 de 340 HP avec couple de 455 lbf-pi. L'option de choix : le tout nouveau et incomparable* V8 Diesel Duramax[MC] de 300 HP avec couple de 520 lbf-pi. Vous avez dit puissance ? On ne s'attend à rien de moins de l'un des camions les plus fiables et les plus durables. Le Silverado HD de Chevrolet.

Pour information : composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com

SILVERADO HD

La route. *Sans le doute.*

*Le moteur diesel le plus puissant dans cette categorie de pick-up. Base sur la valeur de puissance (HP) disponible. †Avec l'equipement requis. Le poids de remorquage inclut le conducteur, un passager et tout l'equipement de remorquage requis. Détails dans le Guide de remorquage Chevrolet.

LES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES LES PLUS VENDUS SUR LA PLANÈTE!

NEW HOLLAND

SÉRIE 70

LA CONSOMMATION DE CARBURANT LA PLUS MODESTE.

Les test du Nebraska* ont confirmé sa supériorité en ce qui a trait à la puissance (courbes de couples maximum) au débit hydraulique et à la capacité de levage...

Des milliers d'agriculteurs constatent à tous les jours qu'ils ont aussi le rayon de braquage le plus court de l'industrie avec une boîte de vitesse tellement douce, silencieuse et facile à utiliser que toute la compétition essaie de l'imiter.

4 modèles de 145 à 210 cv au PTO
* tests *218-219-220-221

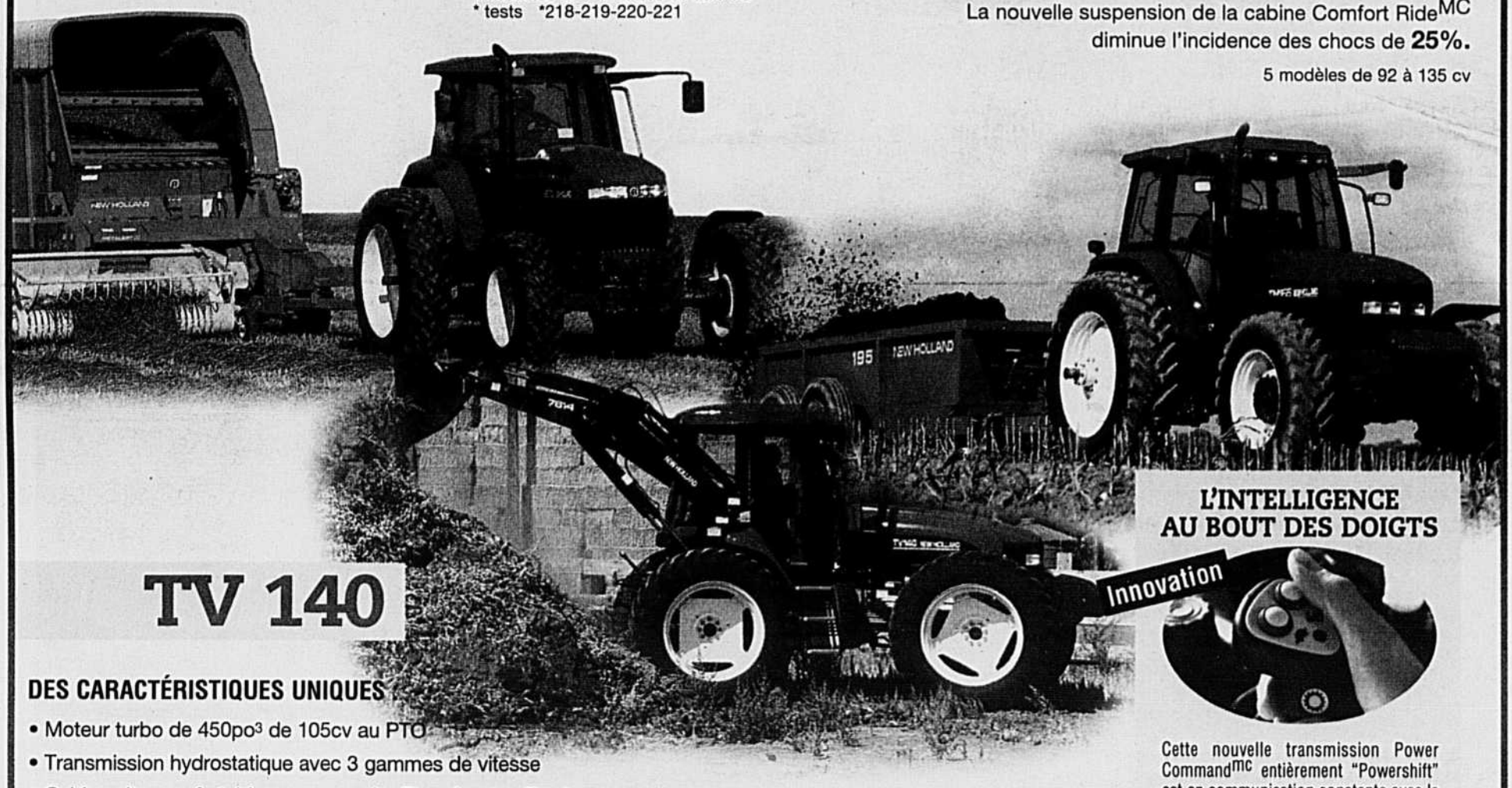
NOUVEAU

SÉRIE TM

65°, LE RAYON DE BRAQUAGE LE PLUS SERRÉ.

Leurs puissants moteurs de 7,5 litres vous permettent d'obtenir jusqu'à **48%** d'augmentation de couple à la prise de force. Le dispositif TerraGlide[MC] améliore votre confort sur route et la traction au champ. La nouvelle suspension de la cabine Comfort Ride[MC] diminue l'incidence des chocs de **25%.**

5 modèles de 92 à 135 cv



TV 140

DES CARACTÉRISTIQUES UNIQUES

- Moteur turbo de 450po³ de 105cv au PTO
- Transmission hydrostatique avec 3 gammes de vitesse
- Cabine ultra-confortable avec console «Turnabout» offrant une visibilité de 360° et toutes les commandes à la portée de la main.
- Débit hydraulique jusqu'à 65 gallons/minutes

L'INTELLIGENCE AU BOUT DES DOIGTS

Cette nouvelle transmission Power Command[MC] entièrement "Powershift" est en communication constante avec le moteur ce qui donne 2 plages de rapports entièrement automatique. L'ordinateur mesure l'effort du moteur sa révolution et la vitesse d'avancement pour choisir la combinaison idéale.

Les meilleurs équipements, le meilleur service

En exclusivité chez le concessionnaire de votre région:

ALMA
Équipement J.M.A.R. inc.

AMQUI
C.A.C. de la Matapédia

BEAUPORT
Trudel & Piché (Beauport) inc.

CAP-SANTÉ
Trudel & Piché inc.

CHOMEDEY, LAVAL
Longus Équipements inc.

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau & fils inc.

HUNTINGDON
Équipements Bonenberg inc.

IBERVILLE
Équipement Inotrac inc.

LA POCATIÈRE
Groupe Dynaco

LENNOXVILLE
Équipements B. Morin inc.

MASKINONGÉ
Équipement G. Gagnon

MIRABEL
J. René Lafond inc.

NAPIERVILLE
S.C.A. du sud de Montréal

NICOLET
New-Holland Nicolet-Yamaska

PARISVILLE
C.A.R. de Parisville

PLAISANCE
Équip. de ferme Papineau Ltée

POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Groupe Dynaco (KRTB)

SAINT-AGAPIT
Machinerie Jean Roy

SAINT-ANSELME
Unicoop, Coop agricole

SAINT-GUILLAUME
Machinerie C.H. inc.

SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.

SAINT-MICHEL
S.C.A. du sud de Montréal

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Unicoop, coop agricole

SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud de Montréal

SAINT-NARCISSE, CTÉ CHAMPLAIN
Trudel & Piché inc.

SAINT-THOMAS DE JOLIETTE
Raymond Lasalle inc.

SAINT-VALLIER
Unicoop, Coop agricole

VICTORIAVILLE
S.C.A. des Bois-Francs

WOTTON
Équipement Proulx & Raîche inc.



Le choix préféré
d'une génération à l'autre

NEW HOLLAND
www.new holland.com/na/

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

Deuxième Cahier

La production du bison à la croisée des chemins

Les éleveurs québécois de bisons sont divisés quant à l'orientation à donner à la mise en marché de leur produit. Le marché pour les animaux reproducteurs, un marché surtout de femelles, a atteint une certaine saturation, entraînant une baisse de la demande.

Rénald Bourgeois

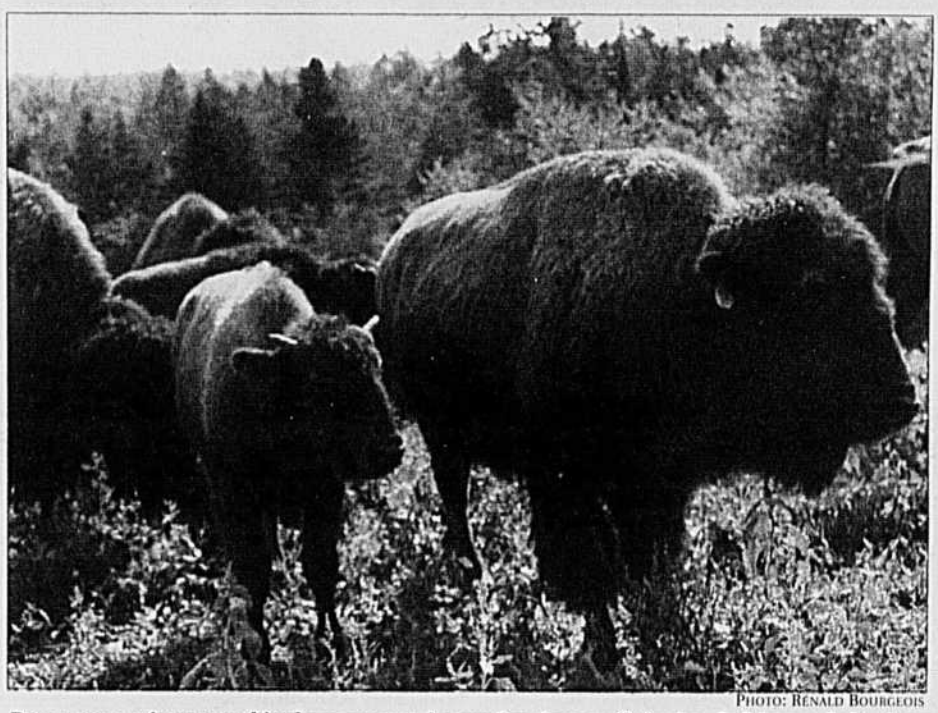


PHOTO: RÉNALD BOURGEOIS

Pour poursuivre son développement, la production québécoise de bisons doit s'attaquer à la commercialisation de la viande.

L'engraissement des jeunes mâles du Québec se faisait, jusqu'à tout récemment, principalement dans l'Ouest canadien. Le prix des sujets d'engraissement a aussi baissé. Ils se sont vendus un dollar la livre, l'an dernier au Québec, alors qu'il était plus du double ailleurs. Il est anormal que les bisons produits ici soient engraissés à l'extérieur, au prix qu'ils sont payés.

Les bisons vendus au Québec, mâles et femelles, sont commercialisés par des ventes de producteur à producteur ou dans des encans spécialisés. Un encan a eu lieu à Saint-Claude en Estrie, le 4 novembre, et un autre se tiendra à Gatineau, le 3 décembre. Les producteurs s'entendent qu'il faut viser à engraisser chez nous les bisons. Toutefois, le développement de la production exige un marché rentable pour de la viande de qualité constante. Celui-ci reste à développer.

La Régie refuse

Comment réaliser efficacement cette mise en marché?

L'Association québécoise du bison a mis sur pied le Regroupement des producteurs de bisons du Québec qui avec la Maison du gibier, entreprise de découpe et de commercialisation de Charlesbourg, près de Québec, ont proposé une solution. Le Regroupement a déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une demande d'autorisation pour la formation d'une Chambre de coordination pour l'industrie du bison pour l'est du Canada.

Cette chambre aurait eu, entre autres, pour fonction de coordonner les activités de mise en marché et de créer des alliances pour la production et la mise en marché. La Chambre aurait mis en place une agence permettant de centraliser l'offre et d'assurer la régularité des approvisionnements. Elle aurait classifié les carcasses et établi un cahier de charges pour uniformiser la qualité.

Il s'engraisserait entre 300 et 400 bisons au Québec alors que le potentiel avec le cheptel actuel serait de plus de 1000

La Régie a tenu une séance publique, le 10 avril dernier, pour entendre les intéressés. Devant les divergences qui se sont manifestées, la Régie, dans un décision datée du 31 juillet, a rejeté la demande. Elle estime que les demandeurs ne semblent pas en mesure d'assumer le leadership requis pour animer une chambre de coordination dont la raison d'être est de permettre la concertation de l'ensemble des intervenants de l'industrie.

Marquis Bolduc, de Saint-Liboire, près de Saint-Hyacinthe, président de l'Association québécoise du bison, reconnaît que les promoteurs ont fait montre d'un excès de confiance. On refera nos devoirs et on reviendra à la charge.

M. Bolduc reste convaincu qu'on a besoin de réglementer l'industrie, qu'il faut rendre obligatoire la classification pour offrir une qualité constante. La production ne pourra se développer qu'avec un marché stable pour écouler la viande produite.

Un nouveau regroupement

Le Regroupement comptait, au moment de la demande, 31 membres qui avaient payé une cotisation annuelle de 1000 $ pour adhérer à la chambre. Cependant, en septembre 1999, des producteurs de bisons, insatisfaits de la tournure des événements, ont créé l'Association des producteurs de bisons autonomes du Québec. Celle-ci revendique 26 membres.

Il y aurait au Québec 80 producteurs de bisons qui détiendraient quelque 2600 femelles adultes, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture. Si on ajoute les mâles, les sujets à l'engraissement et les jeunes, le troupeau double.

Les opposants qui ont à leur tête Guy Lalande, un producteur de Saint-André, dans les Laurentides, n'en ont pas contre le princide du regroupement et de la chambre de coordination. Ils estiment toutefois que le projet est mal défini et incomplet.

Conciliation

En avril dernier, le Regroupement est devenu Les Gibiers Okipa, un organisme sans but lucratif qui travaille au développement du marché. L'adhésion est volontaire. L'organisme est présentement en période de renouvellement de l'adhésion.

Francine Boissonneault, la directrice générale, estime que 20 producteurs devraient renouveler leur adhésion. Tous les producteurs peuvent adhérer, qu'ils soient membres d'une association ou l'autre. Toutefois, comme il y en a encore peu qui font de l'engraissement, l'intérêt d'adhérer est variable. Il y aurait seulement trois parcs d'engraissement d'une certaine importance au Québec.



Guy Lalande

Okipa a pour partenaire privilégié La Maison du gibier. Okipa prévoit commercialiser quelque 120 carcasses de bison cette année et 200 l'an prochain. Okipa travaille également à ajouter de la valeur au bison en développant une gamme de produits transformés. Le défi de la valorisation optimale des carcasses réside dans la commercialisation de toutes les parties.

Il s'engraisserait entre 300 et 400 bisons au Québec alors que le potentiel avec le cheptel actuel serait de plus de 1000.

L'Union des producteurs agricoles a fourni un conciliateur qui travaille à rapprocher les deux groupes. Ces derniers reconnaissent que cette division met en danger l'industrie.

On parle de créer une fédération des producteurs de gibiers. Les discussions se poursuivent.

VOIR **REPORTAGE** EN PAGE 40

IMPLANTATION D'UNE USINE DE MAGNÉSIUM À ASBESTOS

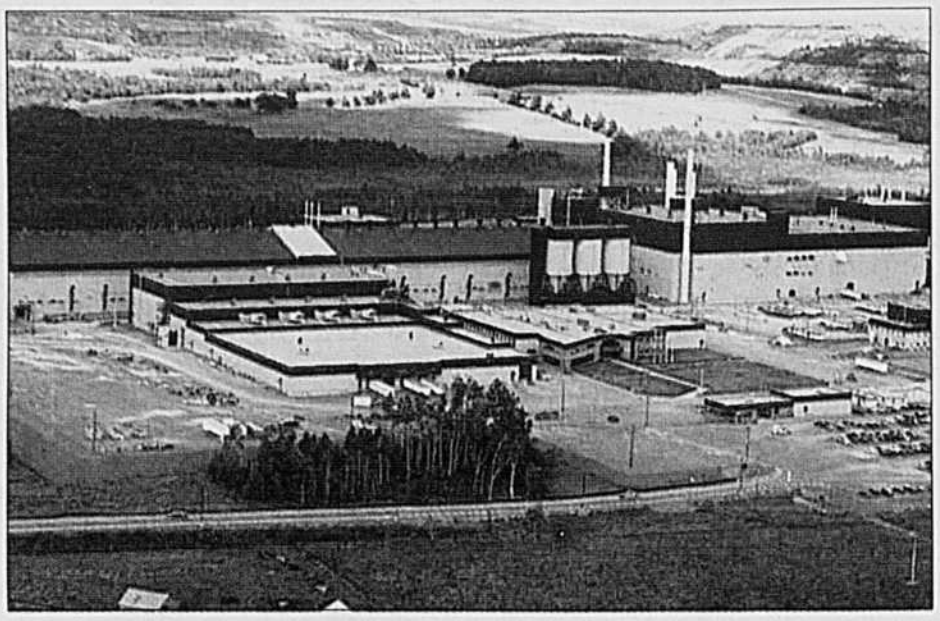
Les animaux mieux protégés que les humains?

Pierre-Yvon Bégin

Pendant que la toute nouvelle usine Magnola à Asbestos est progressivement mise en marche, les écologistes tentent encore par tous les moyens de mettre des bâtons dans les roues de ce projet de 750 M$. Dimanche, ils étaient près de 200 à manifester leur opposition dans les rues de la capitale de l'amiante dans les Cantons de l'Est. Même le bouillant ex-syndicaliste Michel Chartrand a effectué un retour historique pour l'occasion, 50 ans après la tristement célèbre grève de l'amiante.

Chez les agriculteurs, même si on surveille de très près l'usine Magnola, qui devrait produire 170 tonnes de magnésium par jour quand elle aura atteint son rythme de croisière, l'attitude semble être de donner une chance au coureur. En juillet dernier, les fédérations régionales du Centre-du-Québec et de l'Estrie de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont signé avec Magnola un protocole d'entente, prévoyant notamment la collecte d'échantillons et le versement d'indemnités en cas de pollution. Cette entente constitue une première au Québec et semble avoir réduit considérablement l'inquiétude des 400 producteurs agricoles, présents dans un rayon d'une trentaine de kilomètres de l'usine.

« C'est la première fois qu'il y a une entente de ce genre entre l'UPA et une compagnie, affirme Céline Bélanger, agricultrice de l'année au Québec. Quand nous avons approché les responsables de Magnola au début, ils ont demandé pourquoi on s'intéressait aux animaux puisque personne n'avait jusque-là demandé quoi que ce soit pour les humains. »



La nouvelle usine Magnola à Asbestos

Une bombe!

À titre de représentante du Centre-du-Québec, Céline Bélanger a participé pendant un an à l'élaboration de cette entente. Le protocole prévoit entre autres que des échantillons de lait de vache et de chèvre, de sang de bovins de boucherie, de cire d'abeille et de pollen seront prélevés. Ces prélèvements, dans 58 entreprises agricoles du territoire, ont été confiés au service de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture. Un premier échantillonnage a été effectué en mai et juin derniers, avant le démarrage de l'usine et les premiers résultats, qui serviront de référence, devraient être obtenus bientôt. L'entente prévoit deux autres échantillonnages, soit un an après la mise en marche de l'usine et au maximum trois ans.

« Cette entente a rassuré les producteurs, explique Céline Bélanger. Nous n'avons pas de dioxines dans le lait et nous n'en voulons pas dans l'avenir. Nous sommes rassurés parce qu'à quelque part, on a quelque chose pour vérifier. Nous avons visité l'usine et je trouve que Magnola prend beaucoup de précautions. Quand tu regardes ça, c'est sûr que c'est une bombe ambulante. Magnola le sait et ils ne prennent pas ça à la légère. »

Rappelons que l'usine Magnola à Asbestos fournira du travail à 350 personnes et produira du magnésium à partir des résidus de la mine d'amiante. Les réserves sont estimées à 300 ans! La construction de l'usine a été permise à la suite d'un décret du ministère de l'Environnement malgré un avis défavorable du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Cet organisme recommandait entre autres de changer la technologie projetée par Magnola, soit un procédé d'électrolyse au chlore.

Des congélateurs pleins

Le grand désavantage de ce procédé réside dans l'émission de polluants organiques persistants comme les BPC, dioxines et furanes. Ces organochlorés ne se dégradent que très lentement et ont la particularité de s'accumuler dans la chaîne alimentaire. Ils s'attaquent directement au système immunitaire et leurs effets cancérigènes sont reconnus. Il est facile de comprendre la méfiance des écologistes regroupés au sein de la Coalition pour un Magnola propre, groupe responsable de la manifestation de dimanche.

La Coalition fait entre autres remarquer que le Canada doit signer avec 126 autres pays un traité d'engagement visant à bannir toute technologie à base de chlore et l'élimination virtuelle des organochlorés d'ici 2001. La Coalition a d'ailleurs empli des congélateurs avec des animaux morts trouvés en bordure des routes en octobre 99 et mai 2000. Des échantillons de tissus vivants ont aussi été collectés sur 126 chevreuils autour de l'usine et congelés en attendant de trouver un financement suffisant pour leur analyse.

« S'il y a un si haut niveau de vigilance, c'est que le ministère de l'Environnement ne joue pas son rôle », accuse pour sa part Jean-Pierre Chapleau, apiculteur et président du Comité de citoyens du projet Magnola. Cet autre organisme entend talonner Magnola, mais en laissant à la compagnie la chance de faire ses preuves. Si jamais l'usine émettait de fortes quantités de polluants, Jean-Pierre Chapleau sera aux premières loges. Les abeilles attirent les polluants aussi sûrement qu'un électro-aimant face à la ferraille.

« Ce qui est inquiétant, explique Jean-Pierre Chapleau, c'est qu'on se trouve face à une technologie d'une grande complexité, qui est gérée par des humains. Les procédés sont nouveaux et avant leur raffinement, les risques de générer de la pollution sont énormes. »

Un incendie sans conséquence

Le 12 août dernier, un incendie a d'ailleurs éclaté au sein d'une des 24 cellules d'électrolyse que compte l'usine. Heureusement, cette cellule n'était pas encore sous tension électrique, de sorte que les risques de pollution sont pratiquement écartés. Le Comité a pu visiter les lieux quelques jours après l'incendie en compagnie d'un chimiste de son choix.

Chef du service de l'environnement auprès de Magnola, Alain Bergeron soutient que la cause de l'incendie est attribuable à une infiltration accidentelle d'eau qui est entrée en contact avec le métal en fusion. Des correctifs ont aussitôt été apportés aux autres cellules de façon à ce que l'eau, utilisée comme liquide de refroidissement, n'entre plus en contact avec le métal.

Jusqu'ici, Magnola a mis trois de ses 24 cellules en marche. Une quatrième cellule devrait entrer en service d'ici la fin de la semaine. Le calendrier prévoit la mise en marche d'une à deux cellules par mois dans un processus de démarrage progressif vers une production à 100 % pour la fin de 2001. La compagnie a prélevé des échantillons à la sortie de ses cheminées et les résultats seront bientôt communiqués au Comité de citoyens, possiblement à sa réunion de décembre.

« Si j'étais un producteur agricole installé à proximité de l'usine, oui je continuerais à récolter mes produits en toute confiance, réplique Alain Bergeron à La Terre de chez nous. Avec le suivi environnemental qu'on fait, je ne pense pas qu'on aura des problèmes. »

Alain Bergeron reconnaît que Magnola constitue une nouvelle source de contaminants. Il fait cependant valoir que ces polluants se retrouvent déjà dans l'environnement et que le MAPAQ va en déceler la présence dans les échantillons de lait et de sang déjà prélevés dans les entreprises agricoles. Le suivi environnemental de Magnola permettra à son avis de distinguer les émissions polluantes de l'usine, s'il y a, par rapport à celles qui existent déjà. « Nos émissions vont porter leur propre signature », dit-il.

Mentionnons que Magnola défraie le tiers des coûts des travaux de recherche d'un étudiant en post-doctorat à l'Institut Armand-Frappier, Jean-Marc Nicholas. Celui-ci effectuera un suivi biologique. Dans les cours d'eau de la région, il a récolté et récoltera à intervalle régulier des échantillons de petits poissons, communément appelés ménés. Par la dissection du foie, il pourra mesurer les effets des organochlorés, des polluants solubles dans l'eau, sur les systèmes reproducteur et immunitaire.

« Ce suivi biologique, affirme Jean-Pierre Chapleau, constitue l'une de nos demandes. Elle a été refusée par le ministère de l'Environnement mais acceptée par Magnola. »

Vous pouvez compter sur nos services de planification financière.

• Service Gestion-Conseil de Merrill Lynch
(p. ex. Gestion du produit de la vente de votre entreprise, de votre terre, etc.).
• REÉR et FERR
• Planification successorale
• Placements fiscalement avantageux
• Compte Partenaire Merrill Lynch

UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

Pierre Delisle, B.A.A.
Directeur de succursale, conseiller financier
550, ch. Chambly, bureau 150, Longueuil (Québec) J4H 3L8
(450) 442-8862 • 1 800 442-8020
Merrill Lynch Canada Inc. est membre du FCPE.



Pierre Delisle, B.A.A.
Directeur de succursale
Conseiller financier

Merrill Lynch

À LAVERLOCHÈRE

Toute l'agriculture écoperait

Jean-Charles Gagné

En Abitibi-Témiscamingue et en Gaspésie, les porcheries se comptent presque sur les doigts de la main. Mais le traumatisme créé par les odeurs et par le surplus de lisiers dans les régions à forte concentration porcine rend les municipalités fort prudentes. Leur intervention pénalise parfois toute l'agriculture.

À Laverlochère, au Témiscamingue, le conseil municipal veut adopter un règlement qui interdirait tout type d'élevage autour du village, en zone verte, dans un espace qui se rapproche du kilomètre. Au-delà de cette zone tampon, seuls les élevages sur litière seraient autorisés. Les élevages sur fumier solide et sur fumier liquide n'auraient pas droit de cité. Les élevages déjà en place bénéficieraient de droits acquis, sauf les deux porcheries existantes qui ne pourraient s'agrandir.

La situation se complique à Laverlochère à cause du Plan d'implantation et d'intégration architectural. Un tel plan sert habituellement à encadrer le développement pour qu'il respecte le caractère historique de certains lieux et bâtiments. Les élus municipaux laverlochérois s'en servent pour obliger les promoteurs agricoles à négocier l'emplacement de leurs bâtiments, à planter des brise-vent, etc.

Des pressions de l'UPA et de citoyens ont amené le conseil municipal à créer un comité pour rassurer la population tout en permettant à l'agriculture de se développer. « Les élevages porcins ou de vaches de boucherie qui démarrent en Abitibi-Témiscamingue ne sont pas des méga-entreprises comme dans l'Ouest canadien ou aux États-Unis. Il s'agit simplement de projets qui permettent de faire vivre adéquatement une famille », a dit le président de l'UPA, Rosaire Mongrain. Petit village de 800 âmes, Laverlochère compte 21 fermes, principalement laitières et bovines. La zone verte couvre la quasi-totalité du territoire municipal.

Environ la moitié des municipalités de la MRC du Témiscamingue ont adopté des règlements plus ou moins contraignants pour les élevages porcins.

En Gaspésie

En Gaspésie, une simple étude sur l'opportunité de démarrer un élevage porcin dans la MRC du rocher Percé fait déjà des vagues. L'élevage projeté gérerait ses fumiers sur litière et épandrait du compost. À l'UPA et au MAPAQ, on voit d'un bon œil l'arrivée en Gaspésie de porcheries qui respecteraient l'environnement et les gens. Les fumiers permettraient d'enrichir certains sols et de donner une valeur ajoutée au surplus de grain annuel actuellement exporté. Le MAPAQ a consacré 25 000 $ à cette étude réalisée par la firme BPR qui coûtera 57 500 $.

D'après *Le Soleil*, le préfet de la MRC de Bonaventure, Jean-Guy Poirier, a évoqué les problèmes liés à l'implantation de porcheries ailleurs au Québec. Il a noté l'impact possible sur le tourisme, sur la qualité de vie et sur la nappe phréatique. M. Poirier est aussi vice-président de la Fédération québécoise des municipalités.

MÉGACENTRE COMMERCIAL À BOISBRIAND

Des audiences publiques prévues pour février

Jean-Charles Gagné

Il y aura des audiences publiques au sujet de la construction d'un mégacentre commercial, en zone verte, à Boisbriand.

Le promoteur Cambridge/Mills, filiale de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, a décidé de réagir à l'avis défavorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les audiences pourraient se tenir en février 2000.

Le 5 septembre dernier, la Commission a signalé son intention de refuser une demande d'exclusion de 212 hectares réclamée par le promoteur. La Commission invoquait principalement l'abondance d'espaces disponibles en zone blanche dans la région métropolitaine, la pénurie de sols agricoles et l'effet d'entraînement d'une telle autorisation.

Rappelons que la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, avait aussi recommandé au promoteur de trouver un site alternatif.

Le projet de Cambridge/Mills, évalué à 350 M$, pourrait créer 4000 emplois. Après réévaluation, le promoteur a conclu que le site de Boisbriand était le seul qui répondait à ses critères. J.-C.G.



Éric Brochu quitte ses fonctions

Éric Brochu, le vice-président exécutif de Salaisons Brochu, a quitté ses fonctions le 24 octobre dernier. Détenteur d'un baccalauréat en administration et comptable agréé, M. Brochu a décidé de réorienter sa carrière après avoir œuvré pendant 16 ans au sein de l'entreprise familiale.

« J'étais arrivé à l'étape où nos chemins devaient se séparer », a-t-il dit en entrevue, le 30 octobre. Avare de détails, M. Brochu a laissé tomber que des divergences étaient à l'origine de son départ.

Éric Brochu a travaillé trois ans dans un bureau de comptables avant de se joindre à l'entreprise familiale. Il a d'abord été responsable des finances pour Agri-Marché de 1984 à 1993. Il est ensuite passé à la section des viandes qui regroupe Salaisons Brochu, Aliments Déliham, et Viandes Ultra (abattoir de Saint-Esprit).

La réouverture de l'abattoir de Saint-Esprit, dans Lanaudière, «a été de loin mon expérience la plus marquante », a dit M. Brochu. Un dossier complexe qui touchait à l'économie régionale, au syndicalisme agricole et qui faisait appel à un mode de développement d'entreprise pas très courant, a-t-il noté. « Je sais que je ne me suis pas fait d'amis dans cette affaire. » Il a dit garder « un grand respect pour les agriculteurs et pour les employés de nos usines ». **J.-C.G.**

Hausse de 1,1 % du quota de lait

Depuis le 1er novembre, les producteurs de lait du Québec ont le droit de produire 1,1 % plus de lait. Il s'agit de la troisième hausse de leur quota depuis juin dernier. Ce sont des augmentations de la consommation de fromage et de beurre qui ont provoqué cette hausse de quota. La demande pour le lait de transformation a augmenté de 1,47 % en septembre et de 1,76 % en octobre.

En vertu des nouvelles règles que se sont données les signataires de l'entente P-6, ces deux hausses mensuelles consécutives supérieures à 1 % justifiaient une hausse du quota. Les producteurs devraient recevoir un nouveau certificat de quota d'ici quinze jours : il reflétera les hausses de quota de juin (+0,9 %), d'août (+0,97 %) et de novembre (+1,1 %).

Les entreprises qui ont satisfait les critères du programme d'aide à la relève se verront en plus attribuer leur prêt de quota (un kilo par jour) à la même date. Cette année, 176 individus se sont qualifiés pour ce programme : ils sont âgés de 18 à 35 ans et possèdent au moins 20 % des parts d'une entreprise laitière. Le certificat de quota de ces entreprises tiendra compte du prêt. **A.B.**

Cueillette fructueuse pour la Société canadienne du cancer

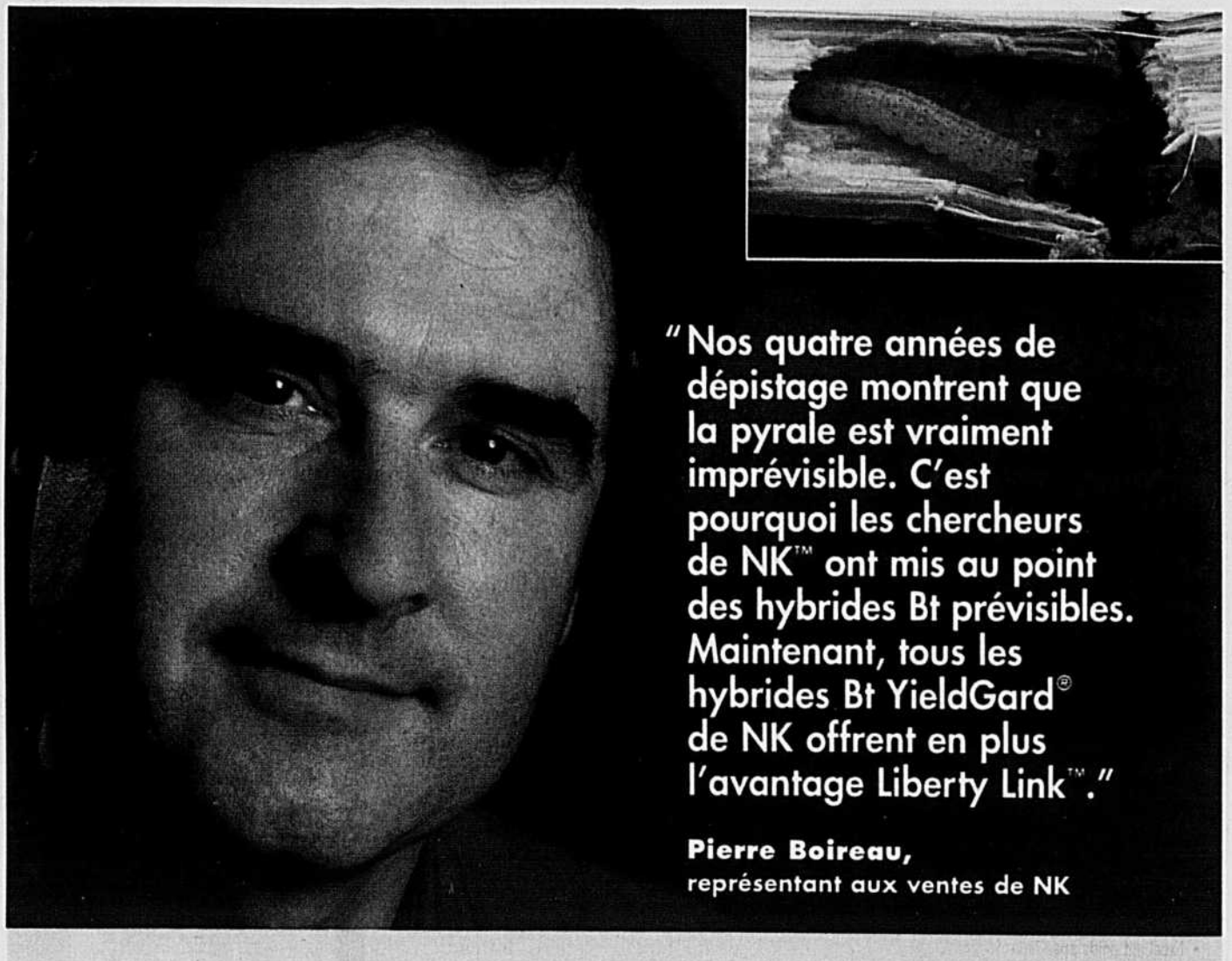
À la fin de juillet dernier, 11 bleuetières de la Montérégie et l'Estrie ont participé à une collecte de fonds pour la Société canadienne du cancer. Ces entreprises ont remis à la Société 10 ¢ pour chaque livre de bleuets cueillie par les consommateurs entre le 28 et le 30 juillet. Plus de 3 200 $ ont ainsi été versés à la section régionale de Saint-Hyacinthe de la Société canadienne du cancer. En plus, on retrouvait sur chaque site une tirelire où les cueilleurs pouvaient déposer leur don : on a ainsi recueilli 500 $ de plus pour la Société.



PHOTO: TCN

C'est René Giard, de la Bleuetière Érablière Giard de Granby, qui a contacté la Société canadienne du cancer. Il est membre depuis plusieurs années de l'Association des producteurs de bleuets géants des Cantons de l'Est. Au départ, les producteurs ont créé cette association pour faire des achats en commun. Mais depuis cinq ans, ils ont commencé à faire la promotion de leur produit.

Comme le bleuet est reconnu pour ses vertus préventives en médecine, il n'y avait qu'un pas à faire pour associer une bonne cause à la promotion du bleuet. Tous les propriétaires se sont déclarés satisfaits de leur expérience et, donc, l'Association a décidé d'organiser un évènement semblable l'an prochain. **A.B.**



Les forêts habitées toujours pas reconnues

Frédérik Doyon
COLLABORATION SPÉCIALE

Réunis en colloque à Maniwaki en octobre, plus de 200 participants ont demandé au gouvernement d'établir un cadre juridique formel pour développer un réseau de forêts habitées. La Loi sur les forêts qui doit être modifiée prochainement pourrait tenir compte de cette demande.

La forêt habitée est un mode de gestion qui permet aux habitants d'une région donnée de prendre en main l'aménagement de forêts publiques pour mettre en valeur les ressources du milieu forestier. Cette approche a été mise de l'avant lorsque les collectivités rurales ont exprimé le désir de prendre une plus grande part à la gestion des forêts de leur région afin de protéger leur milieu. Ce mode de gestion implique donc un partenariat étroit entre les intervenants du milieu et une plus grande participation de la population en vue d'engendrer une activité socio-économique durable.

En discutant entre eux, des gens des associations touristiques, des pourvoyeurs, des petits producteurs de bois décident de ce qu'ils vont faire de cette portion de terre publique que le gouvernement leur a concédée en 1996 à titre de projet témoin.

L'un des exemples les plus connus de ces projets est celui de la Forêt de l'Aigle à Maniwaki. Cette dernière possède des arbres de haute qualité et a été exemptée par le gouvernement de payer des droits de coupe de façon à aider son implantation.

Cependant, la majorité des autres forêts habitées du Québec ne jouissent pas de ces avantages et ont de la peine à fonctionner dans le cadre de la loi actuelle qui concède de façon presque exclusive la gestion des forêts à l'industrie du bois de sciage par le biais des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). C'est cette manière de faire que contestent les promoteurs des forêts habitées, eux qui revendiquent leur place face à la grande industrie forestière.

Dans ce qu'ils ont appelé La déclaration de Maniwaki, orchestrée par les organisateurs du colloque et le Dr Luc Bouthillier de l'Université Laval, les intervenants sur la forêt habitée demandent au gouvernement de changer les choses. « Puisque la gestion territoriale et la mise en valeur intégrée de l'ensemble des ressources d'une communauté exigent une délégation plus large des pouvoirs tant forestiers, fonciers, fauniques et environnementaux, il faudra envisager plusieurs possibilités dont celle de recadrer les droits consentis sur certains des territoires visés.»



PHOTO : FRÉDÉRIK DOYON
À la Forêt de l'Aigle, on utilise la force animale pour ne pas détruire les plantations.

Toutefois, à la conclusion des travaux parlementaire sur le régime forestier, le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, ne semblait pas vouloir s'engager sur le statut juridique des forêts habitées.

Les expériences de forêt habitée

Le colloque avait pour but de tirer les constats des expériences de forêt habitée et de discuter des possibilités d'extension de ce mode de gestion au territoire forestier situé près des villes et villages. Pendant ces trois jours, les participants ont eu l'opportunité de discuter du mode fonctionnement de ces forêts mis au service des gens des régions et de comparer les expériences de forêt fabitée au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Le programme du colloque organisé par la Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle proposait plusieurs conférences avec des ateliers de discussion suivis de plénières et une visite sur le terrain de la Forêt de l'Aigle.

Les participants ont pu apprécier les différentes approches de gestion expérimentées par ces projets témoins et d'autres expériences québécoises de foresterie communautaire. Les projets témoins de forêt fabitée ont inspiré bien d'autres initiatives de foresterie communautaire au Québec.

Trois ateliers ont permis d'explorer la possibilité d'étendre le concept de forêt habitée au territoire forestier. La difficulté d'implanter la forêt habitée lorsque des droits sont déjà consentis aux bénéficiaires de CAAF a été au cœur du débat dans les trois ateliers.

Ce débat s'est poursuivi chaudement lors de la plénière générale du vendredi matin. Faisant suite à l'allocution du sous-ministre délégué aux Forêts, M. Jacques Tremblay, les participants se sont empressés d'aller réclamer au microphone plus de pouvoir de gestion sur la forêt publique.

La superficie des forêts habitées au Québec

Nom	Région	Superficie
Fermes forestières de la MRC de Matane	Bas-Saint-Laurent	8 130 ha
La coopérative forestière Ferland-Boilleau	Saguenay	40 100 ha
La Forêt du Massif	Charlevoix	4 500 ha
Parc récréo-forestier de Saint-Mathieu	Bas-Saint-Maurice	12 704 ha
La Forêt Habitée du Mont Gosford	Estrie	6 000 ha
Forêt de l'Aigle	Outaouais	14 000 ha
Roulec 95 inc.	Abitibi-Témiscamingue	37 429 ha
Forêt Habitée Iberville inc.	Haute-Côte-Nord	25 497 ha
Forêt Habitée de Chibougamau	Nord-du Québec	103 000 ha
Habitafor	Gaspésie	25 500 ha
Parc régional du Massif du Sud	Chaudière-Appalaches	10 300 ha
La Forêt Ouareau	Lanaudière	14 900 ha
La Forêt Habitée de la Chute Saint-Philippe	Laurentides	11 000 ha
C.O.G.I.R. des Bois-Francs	Centre-du-Québec	2 939 ha
Expérience pilote de gestion (MRC de la Matapédia)	Bas-Saint-Laurent	74 000 ha

N17-C5 2600 U.T.M.
• Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
• Excellent potentiel de rendement
• Très bon poids spécifique
• Grain de très bonne qualité
• Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty

Nouveau N17-R3 2625 U.T.M.
• Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
• Tiges très solides et plants en excellente santé en fin de saison
• Performance constante dans tous les milieux de production
• Grain d'excellente qualité
• Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty

N25-D7 2700 U.T.M.
• Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
• Facilité de récolte
• Très bonnes caractéristiques de séchage naturel
• Produit des rendements élevés de grain de qualité
• Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty

N2555Bt 2700 U.T.M.
• Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
• Performance supérieure dans les milieux à haut rendement
• Séchage naturel rapide
• Excellent poids spécifique
• Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty

N27-M3 2775 U.T.M.
• Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
• Excellent rendement en grain de qualité
• Très bon séchage naturel
• Ensilage d'excellence qualité
• Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty

N3030Bt 2850 U.T.M.
• Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
• Un des meilleurs hybrides; remarquable potentiel de rendement
• Performance constante dans une grande variété de milieux de production
• Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty

NK. Une nouvelle façon de penser™



GOUTTE À GOUTTE

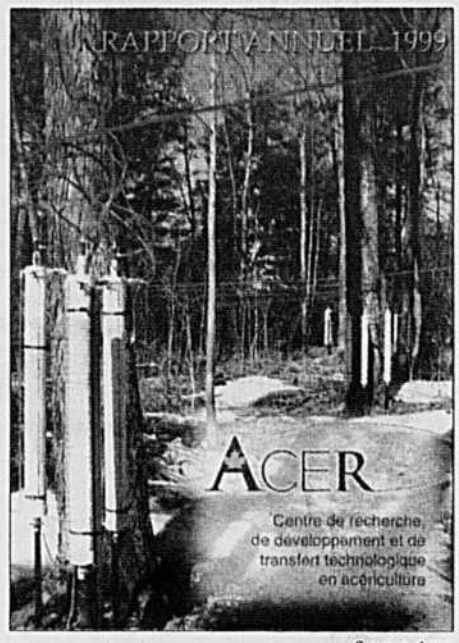
Loïc Hamon

La Régie prise à partie

« La Régie des marchés agricoles couche avec la Coopérative Citadelle ! » Ce genre de propos, entendus à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du 25 octobre à Saint-Georges de Beauce, traduit la très grande frustration des acériculteurs face à l'absence de délai de paiement dans la convention de mise en marché 2000. La Coopérative Citadelle achète plus de 40 % de la production. Les autres acheteurs de sirop avaient demandé à la Régie ce printemps de lui imposer un délai de paiement final. Pour « ne pas nuire à l'action » de la Coopérative, qui se disait alors aux prises avec d'importants surplus, la Régie a refusé leur demande. Le président de la Fédération, Pierre Lemieux, a rappelé que tous les acheteurs bénéficiaient maintenant de l'exemption accordée par la Régie ce printemps et n'a pu que convenir, avec le producteur outré, que les acheteurs ne payaient toujours pas.
Récemment, une dizaine de producteurs ont logé des griefs contre des acheteurs.
La Fédération espère aussi que son nouveau programme de retrait des surplus mettra de la pression sur les acheteurs. Est-il besoin de préciser, dans ce contexte, que c'est à l'unanimité que les délégués ont adopté une résolution demandant à la Régie de modifier sa sentence arbitrale pour décréter une date de paiement final.

Lait et sirop: même combat!

« Il est clair que la décision de la Régie des marchés agricoles de permettre aux coopératives laitières de mettre en marché le lait d'exportation peut avoir des implications pour la production acéricole qui est exportée à 80 %. Il n'est pas question qu'on laisse passer ça! » C'est ce qu'a déclaré le président de l'UPA, Laurent Pellerin, à l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles. Survolant rapidement l'évolution des coopératives et du syndicalisme agricole, il a fait valoir que les plans conjoints et l'organisation de la mise en marché étaient encore les meilleures façons de s'assurer de tirer les meilleurs revenus possible du marché. Répondant par ailleurs à une question de l'assemblée au sujet de l'article 2 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, qui oblige à tenir compte de l'intérêt des coopératives, le président de l'UPA a déploré que le débat soit sans cesse à refaire. «La coopération, c'est la propriété collective des moyens de transformation. Ce n'est plus le regroupement des volumes pour les fins de transformation. Le temps finira par vous en convaincre! »



SOURCE: ACER

Taxes sur le mazout

Les producteurs acéricoles, qui tenaient leur assemblée générale annuelle le 25 octobre en Beauce, réclament une baisse du prix du mazout et demandent aux gouvernements un remboursement des taxes sur les produits pétroliers qu'ils utilisent dans leur entreprise. La hausse du prix du mazout depuis un an a entraîné une augmentation d'au moins 10 cents du coût de production de la livre de sirop d'érable. La majorité des acériculteurs utilisent en effet des bouilloires alimentées au mazout pour l'évaporation de la sève. Dans son minibudget préélectoral, le 18 octobre, le ministre des Finances du Canada, Paul Martin, a annoncé des remises sur « l'huile à chauffage » mais pour les familles à faible revenu. Les serriculteurs réclament également une aide de Québec.

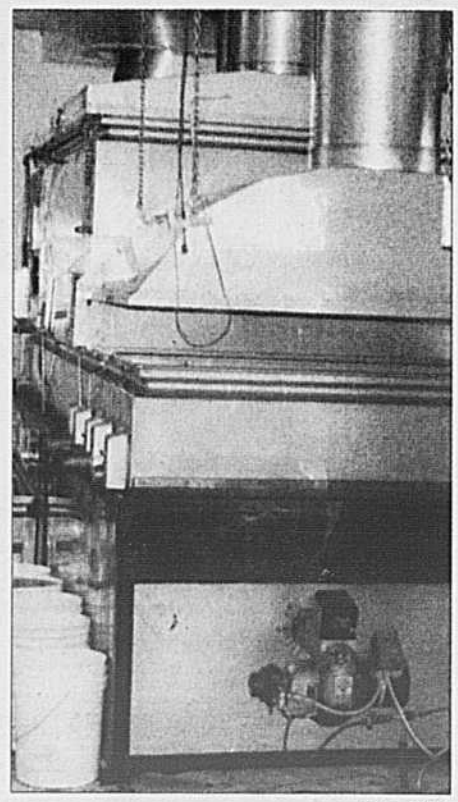


PHOTO: TCN

Moratoire sur les permis

Après la surproduction record de cette année et tous les problèmes que cela a suscités, il était prévisible que les acériculteurs soient moins pressés d'atteindre l'objectif de croissance de l'industrie qui consistait à doubler la production d'ici 2005. Lors de la récente assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles, leurs délégués ont adopté une résolution demandant au ministère des Ressources naturelles qu'il respecte le moratoire sur l'octroi de permis d'érablières proposé ce printemps par le comité MAPAQ-MRN/Fédération sur le développement de l'acériculture en forêt publique. Dans la situation économique actuelle des régions, les pressions seraient fortes pour déroger à ce moratoire.
Dans le même ordre d'idées, les délégués ont demandé à leur Fédération d'étudier la possibilité d'émettre des permis de production. On dénombre actuellement 32 millions d'entailles au Québec. La production 2000 a atteint 22 millions de livres de plus que les 65 millions de livres que peut actuellement absorber le marché à 70 % d'exportation.

Quels crédits?

Le MAPAQ devrait financer le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique en acériculture, le Centre Acer, conjointement avec la Fédération des producteurs acéricoles. La Fédération investit 150 000 $ par année dans le Centre Acer formé à partir du noyau de spécialistes en acériculture du MAPAQ. Elle ne peut toutefois bénéficier, comme l'aurait promis le MAPAQ lors de la création du Centre, des crédits d'impôts à la recherche, et ce, malgré la création de sa propre société privée de recherche: Développement acéricole inc.. Selon le président de la Fédération, Pierre Lemieux, qui est aussi président du Centre Acer, cette situation pourrait compromettre à court terme la situation financière de l'institut de recherche. L'assemblée générale de la Fédération demande donc en contrepartie un plus grand effort financier du gouvernement.





FLASH GRAIN

Pierre-Yvon Bégin

Nouveau centre de grains pour Covilac

LE NOUVELLISTE - La Coopérative agricole Covilac de Baie-du-Febvre double sa capacité d'entreposage de grains. Grâce à un investissement de 1 M$, Covilac a ajouté huit silos aux sept qu'elle possédait déjà à son centre de grains de Baie-du-Febvre. De plus, l'installation d'un séchoir de technologie française avec des composantes électroniques fabriquées au Québec permettra à la coopérative de traiter deux types de grains à la fois, tout en réduisant le rejet de poussière dans l'environnement. Covilac compte aujourd'hui 290 membres et devrait réaliser un chiffre d'affaires de 30 M$ cette année.

Bonne année pour le blé durum

STATISTIQUE CANADA - La production de blé durum devrait atteindre un niveau de 5.5 millions de tonnes cette année, en hausse de 1,2 million de tonnes comparativement à l'année précédente. En 1998, la production a atteint un niveau record de 6 millions de tonnes.

Mauvais rendement dans le soya

STATISTIQUE CANADA - Même si la superficie semée s'est accrue de 7 %, la récolte de soya devrait accuser un recul de 4 % au Québec et en Ontario. Les producteurs ne prévoient récolter que 38,7 boisseaux à l'acre, tandis que le rendement moyen atteint 40 boisseaux à l'acre. Au Québec, la production atteindra 420 000 tonnes métriques.

Subvention aux producteurs américains

FEEDSTUFFS ET *AFP* - Le soutien financier direct du gouvernement des États-Unis aux agriculteurs américains a atteint un niveau record de 28 milliards $ pour l'année fiscale 2000 se terminant le 30 septembre. Le secrétaire d'État à l'Agriculture, Dan Glickman, précise que le total des subventions ne dépasserait pas le maximum fixé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à 19 milliards $. Il justifie cet écart de 9 milliards $ par des paiements qui ne sont pas définis comme des entorses au commerce selon les règles de l'OMC. Glickman affirme que les paiements directs du gouvernement américain représentent 50 % du revenu des agriculteurs cette année, « sans lesquels l'Amérique rurale serait plongée dans le chaos et la dévastation ». Pendant ce temps, la Commission céréalière du Dakota du Nord a obtenu l'ouverture d'une enquête sur les importations canadiennes de blé qui nuisent aux céréaliers américains.

Du maïs StarLink dans des produits canadiens

LE DEVOIR ET REUTERS - Le groupe biotechnologique franco-allemand Aventis a créé une commotion en révélant que son maïs transgénique de marque StarLink pouvait se trouver dans certains produits alimentaires aux États-Unis comme les tortillas et les chips. Ce maïs génétiquement modifié est toujours interdit à la consommation humaine car il contient notamment la protéine Cry9c, un pesticide susceptible de causer des allergies chez l'homme. Aventis reconnaît qu'il lui faudra au moins quatre ans pour éliminer la totalité de ce type de maïs parvenu accidentellement dans des produits commercialisés sous la marque Mission Foods aux États-Unis, mais aussi par des marques de supermarchés comme Best Buy, Krogner, Food Lion, Safeway, IGA et Wal-Mart. Même si rien n'indique pour l'instant une importation illégale au Canada, un porte-parole de l'Agence canadienne d'inspection des aliments admet que du maïs transgénique StarLink pourrait se retrouver dans les épiceries canadiennes.

Baisse de 15 % du maïs-grain



STATISTIQUE CANADA - En raison du temps humide qui a retardé les semailles le printemps dernier et qui a régné une partie de l'été, la récolte de maïs-grain chutera à 7,6 millions de tonnes métriques au Québec et en Ontario, soit 15 % de moins qu'en 99. Au Québec, la récolte atteindra 2,7 millions de tonnes, soit un rendement de 6900 kilos à l'hectare.



Avec nos hybrides de maïs, fini les compromis entre la qualité et la quantité : Mycogen vous offre une gamme complète afin de répondre à tous vos besoins pour l'ensilage et la production de maïs.

- Lorsque vous semez un hybride TMF spécifique pour l'ensilage, vous semez un hybride de maïs développé par le leader de l'industrie en recherche sur l'ensilage de maïs.
- Les hybrides de maïs TMF produisent de façon constante un rendement maximum combiné à des caractéristiques nutritionnelles optimales qui permettront à votre production animale de performer à sa pleine mesure.
- Mycogen offre une gamme complète d'hybrides de maïs conventionnel et Bt à valeur ajoutée qui vous donnent l'assurance d'obtenir un produit hautement adapté à votre production.
- Lorsque vous semez un hybride de maïs grain Mycogen vous pouvez compter sur un produit qui vous donnera sans compromis: rendement maximum, tenue exceptionnelle et poids spécifique élevé.

Ne faites aucun compromis sur vos hybrides de maïs, semez un hybride de maïs Mycogen. Un leader de l'industrie pour la recherche et le développement de nouvelles technologies, une imposante équipe de vente professionnelle à votre service et un engagement ferme à améliorer la productivité et la profitabilité des producteurs agricoles.

MD Mycogen

Avez-vous besoin d'autre chose ?

Pour obtenir de l'information complémentaire ou si vous avez besoin d'une recommandation particulière, communiquez avec le représentant de votre région, ou avec le Centre de Solutions au 1 800 667-3852 pour avoir l'adresse du détaillant le plus près de chez vous.

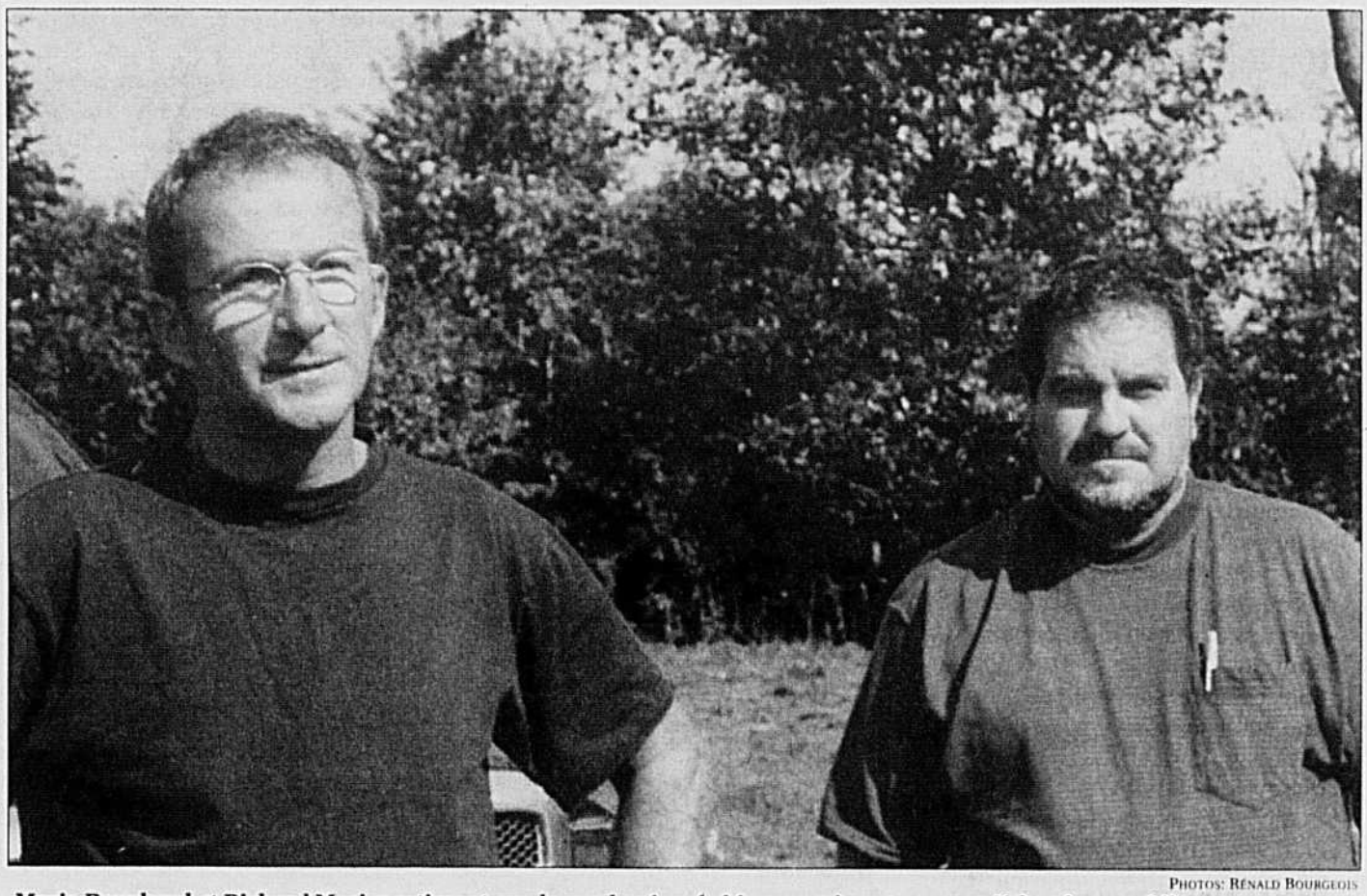
Dow AgroSciences

FERME GRAND DUC

Le prix du bison en chute libre

Après avoir consacré 10 ans à monter leur élevage de bisons, Mario Bouchard et Richard Marier de Lachute s'interrogent.

Rénald Bourgeois



PHOTOS: RÉNALD BOURGEOIS

Mario Bouchard et Richard Marier estiment que la production de bisons est à un tournant. Il faut la rentabiliser.

LACHUTE - Ils ont beaucoup investi. Maintenant, la période de vaches grasses où les femelles et les mâles se vendaient à bon prix à cause d'une forte demande dans l'Ouest canadien et américain semble chose du passé.

Les producteurs québécois doivent maintenant développer le marché de la viande. C'est un défi qui demande l'établissement de structures d'engraissement efficaces et un réseau de commercialisation. Pour relever ce défi, il y a cinq ans, ils démarraient leur parc d'engraissement pour finir leurs mâles et adhéraient à la Coopérative Vivenda, une entreprise qui se spécialise dans la découpe et la vente de nouvelles viandes, quand celle-ci a ouvert ses portes aux éleveurs de gros gibiers.

Pour rentabiliser l'élevage, il faut à la fois diminuer les coûts de production et aller chercher plus sur le marché.

Avec l'engraissement des mâles, le troupeau peut atteindre 250 sujets dont 80 femelles gardées pour la reproduction. Richard et Mario sont conscients que dans la production de bisons il faut miser sur la qualité. Ils ont donc adopté un programme de sélection qui les amène à éliminer les femelles moins performantes.

Pour rentabiliser l'élevage, il faut à la fois diminuer les coûts de production et aller chercher plus sur le marché. À 3 $ la livre de carcasse, l'engraissement n'est pas rentable actuellement.

Tout à apprendre

Les deux partenaires ont appris leur métier en faisant des expériences et par les échanges avec d'autres producteurs. Il y a peu d'encadrement dans les productions nouvelles. Les producteurs doivent faire leurs expériences et mettre en place les structures et les outils dont ils ont besoin.

La superficie de la ferme est passée de 100 acres en 1990 à 450 actuellement par l'achat de deux voisins. La moitié de la superficie est boisée. L'alimentation est un domaine où ils ont consacré beaucoup d'efforts. L'alimentation est un élément important d'une production efficace.

Mario Bouchard et Richard Marier ont donc entrepris progressivement d'améliorer leurs terres par des travaux mécanisés et du drainage pour avoir des pâturages de qualité et récolter des fourrages en quantité suffisante. La finition de bisons demande une alimentation suffisamment énergétique pour obtenir le poids commercial en un temps raisonnable. La ferme cultive 50 acres de maïs fourrager en complément des autres fourrages.

Les bisons d'abattage sont vendus quand leur carcasse atteint 600 livres. Il faut donc viser à atteindre ce poids le plus rapidement possible grâce à une alimentation plus concentrée. C'est pourquoi les bisons sont gardés en parc et les bons sujets peuvent atteindre le poids de mise en marché après 18 mois en parc, soit à l'âge de deux ans. C'est un gain très appréciable par rapport au milieu naturel où la maturité est atteinte à 30 mois. De plus, pour avoir la finition qu'exige le marché, il faut une finition en parc.

L'élevage va bien. Les deux partenaires maîtrisent les conditions d'élevage. Mais pour la mise en marché, c'est autre chose. Il faut qu'il se passe quelque chose prochainement, affirment-ils. L'image du bison et de la viande qu'il donne est bonne. Les producteurs doivent se sortir du marasme actuel et trouver des solutions pour réaliser une mise en marché efficace et rentable.

C'est pourquoi Mario Bouchard et Richard Marier s'impliquent au sein de la Coopérative Vivenda et de l'Association des producteurs de bisons autonomes du Québec.



Bison à l'engraissement

La coopérative a connu de graves problèmes de fonds de roulement qui ont entravé son développement et occasionné des délais de paiement aux producteurs. Toutefois, elle est un joueur important sur le marché puisqu'elle a commercialisé 150 bisons en 1999 et prévoit dépasser 200 cette année.

Pour conclure, les deux producteurs affirment ne pas être pessimistes. Il y a cependant un important travail à faire qui peut être réalisé par les producteurs eux-mêmes.

Un nouveau départ

Claude Lamarche
COLLABORATION SPÉCIALE

Cinq heures du matin, Guy Sabourin et Lise Daoust effectuent la première traite. Treize heures, la deuxième et le soir, vers 20h30, Éric Guindon ou Pascal Lalonde arrive du village pour la troisième. Avec ses trois traites par jour, la Ferme Madelon de Saint-André-Avellin, dans l'Outaouais, innove, ose, risque.

Troisième génération à être propriétaire de la ferme, le couple Sabourin-Daoust a dû faire un choix difficile quand l'étable a passé au feu en 1997. Les vaches sont sauvées mais qu'en faire? « On investit ou on reprend la boîte à lunch », confie le jeune propriétaire. Pendant deux mois, ils ont dû faire preuve d'un sens de l'organisation peu commun : transporter les vaches Holstein pur sang à quelque vingt kilomètres pour les traire, demander des permis de construction, gérer le temps des travailleurs venus construire la nouvelle étable, se presser parce que l'hiver s'en venait. Ils ont pris le risque: une étable avec des stalles plus larges et un système de ventilation naturelle qui dégage moins d'humidité. Au lieu d'une pouponnière, ils innovent avec huit huttes à veaux : moins de possibilités de maladies. Dans le rang Sainte-Madeleine les curieux affluent. Les petits igloos intriguent, les grands trous d'aération laissent perplexes les néophytes. La Banque Nationale de l'Outaouais a récompensé la détermination du couple en leur remettant, au début d'octobre 2000, le prix de la PME agricole de la région.

La Ferme Madelon, dont le nom est tiré de Sainte-Madeleine, rang dans lequel est située la ferme de 450 acres, possédait un droit de production de 44 kilos en 1997. Elle dépasse les 60 kilos en octobre 2000 et compte bien augmenter à 80 d'ici trois ans.

Pour pouvoir se rendre à une réunion du Syndicat de gestion de l'Outaouais, Lise fait appel au grand-père pour garder les trois enfants de onze, cinq et deux ans. Pendant ce temps, Guy assiste à un symposium sur l'agroalimentaire. Un employé vient pour les traites. Entre les réunions, les visites, les animaux à soigner, la venue de l'inséminateur, Guy Sabourin aura entassé les 3000 balles carrées dont 70 % seront vendues. Le reste des 380 acres cultivables ont fourni le maïs et l'orge. Lise Daoust aura établi les fiches de généalogie des nouveau-nés.



PHOTO: CLAUDE LAMARCHE/TCN

Lise Daoust et Guy Sabourin ont remplacé la pouponnière de veaux par l'élevage en hutte.

Attablés autour des feuillets d'information sur les géniteurs, les deux agriculteurs discutent de la conformité de Rudolph, de l'indice de potentiel à vie de Storm. Ils retiendront trois bœufs pour la transplantation embryonnaire. Qui s'en va à l'encan? Qui déplacer dans les huttes? Qui acheter? Comment améliorer la génétique?

Guy Sabourin et Lise Daoust pensent lait, quota, embryons, protéines, financement. À longueur de journée. Ils sont dans la trentaine, ils sont en santé. Ils ne se considèrent pas comme des héros, ni différents des autres agriculteurs. Ils sont sûrs d'eux, déterminés, organisés, confiants dans leur choix. La boîte à lunch est au fond du placard pour un bon bout de temps.

SOLIDE ET FIABLE toujours JOHNDEERE

ALMA **Maltais & Ouellet inc.**
ANGE-GARDIEN-DE ROUVILLE **Équip. Laguë ltée**
BERTHIERVILLE **E.M.I. (s.e.c)**
CAP DE LA MADELEINE **Nordeer inc.**
COATICOOK **Équip. Veilleux Coaticook inc.**
DRUMMONDVILLE **Agritex Drummondville**
GUIGUES **Machineries M. Larose ltée**
LAVAL **Lavaltrac Équip. inc.**
LENNOXVILLE **Équip. Veilleux Lennoxville inc.**
PIKE RIVER **Laguë & Bernard inc.**
RICHMOND **Agritex Richmond inc.**
RIMOUSKI / Matane **Équipements Daniel Lévesque inc.**
RIVIÈRE-DU-LOUP **Équipements Daniel Lévesque RDL inc.**
ST-ALBAN **Machineries Vital Dolbec inc.**
ST-AUGUSTIN / Mirabel **Centre Agricole J.L.D.**
ST-AUGUSTIN / Québec **Équipements Big John**
ST-CÉLESTIN **Équipements R.P.L. inc.**
ST-GEORGES-DE-BEAUCE **Équipements Agri-Beauce enr.**
ST-GERVAIS, Cté Bellechasse **Frs Goulet & Fils Inc.**
ST-ISIDORE **E. Larochelle inc.**
ST-JACQUES-LE-MINEUR **Agricotech**
ST-PASCAL **Équipements Laplante inc.**
ST-POLYCARPE **Agritex St-Polycarpe inc.**
STE-MARTINE **Agritex Ste-Martine Ltée**
ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN **Équipements Maurox inc.**
STE-ROSALIE **Équipements Laguë ltée**
VARENNES **Équipements Laguë & Martin inc.**
VICTORIAVILLE **André Girouard & fils inc.**
YAMASKA-est **Agritex Yamaska**

JOHN DEERE

Voici une nouvelle race de John Deere

QUASI INJUSTE POUR LES TRACTEURS À BAS PRIX

LANCEMENT DE LA SÉRIE AVANTAGE JOHN DEERE

Sujet à l'approbation de John Deere Credit

JOHN DEERE CREDIT
À bon compte avec le meilleur

AIR MILES

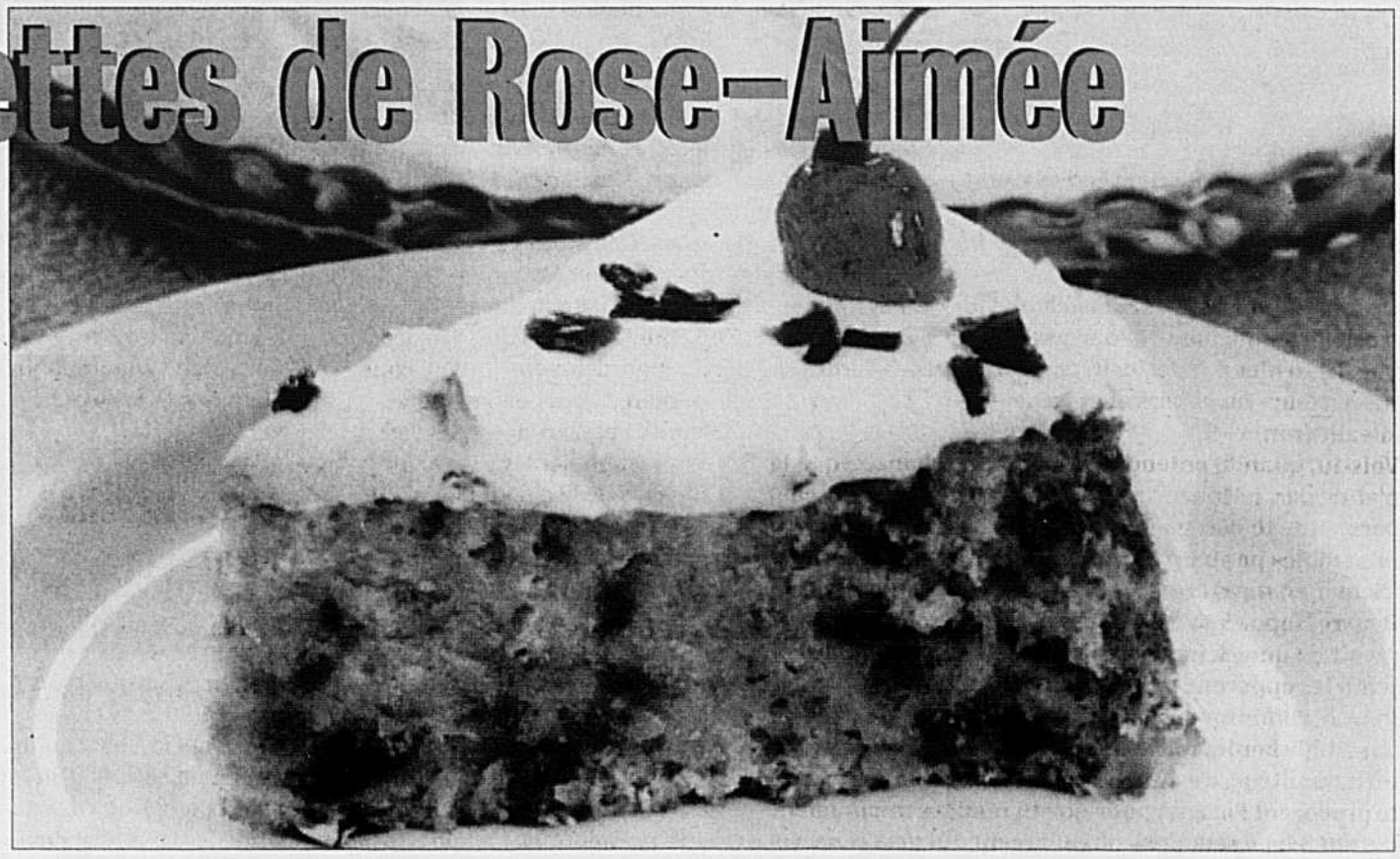
6605
95hp, 6 cylindres

6405
85hp, 4 cylindres

PROFITEZ MAINTENANT D'UNE OFFRE DE LANCEMENT TRÈS AVANTAGEUSE. POUR TOUTE COMMANDE PLACÉE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2000.

Chez nous

Les recettes de Rose-Aimée



J'envoie ma recette de gâteau à la rhubarbe suite à la demande d'Édith dans La Terre de chez nous du 21 au 27 septembre 2000.

Je coupe ma rhubarbe en petits dés de 1/4 po et je les fais congeler, c'est aussi bon que frais. La saison de la rhubarbe est finie, ça vaut la peine de la garder pour l'an prochain. J'envoie aussi une recette de saison.

RECETTES

Gâteau à la rhubarbe

1/2 tasse beurre
1 1/4 tasse sucre
2 œufs
1 c. à thé vanille
3/4 tasse lait
2 tasses farine
2 c. à thé poudre à pâte
Sel (un peu)
2 tasses de rhubarbe en dés
avec 1 c. à soupe de farine

Mélanger le beurre, le sucre, les œufs, la vanille. Ajouter le lait en alternant avec la farine, poudre à pâte, sel. Finir avec la rhubarbe, bien mélanger.

Étendre la garniture sur le dessus avant la cuisson.

Garniture

1/4 tasse de beurre
1 c. à thé cassonade
1 c. à table farine

Mélanger le tout et étendre sur le gâteau avant la cuisson.

Cuire au four à 325o F dans un moule en pyrex beurré et enfariné, pendant 30 à 35 minutes.

Gâteau aux betteraves et aux carottes

(8 à 10 portions)

3/4 tasse (180 ml) huile
1 1/2 tasse (375 ml) sucre
3 jaunes d'œufs
1 c. à thé (5 ml) essence de vanille
3 c. à table (45 ml) eau chaude
2 tasses (500 ml) farine tout usage
1 c. à table (15 ml) poudre à pâte
1/4 c. à thé (1 ml) sel
1 c. à thé (5 ml) cannelle
2 tasses (500 ml) carottes crues hachées
1 tasse (250 ml) betteraves
crues râpées finement
1/2 tasse (125 ml) noix hachées
3 blancs d'œufs

Préchauffer le four à 350oF (175oC).

Beurrer un moule rond de 8 po (20 cm).

Dans un bol, mélanger l'huile, le sucre, les jaunes d'œufs, l'essence de vanille et l'eau. Réserver.

Dans un autre bol, tamiser les ingrédients secs, incorporer au premier mélanger en remuant.

Ajouter les carottes et betteraves râpées et les noix, mélanger bien.

Monter les blancs d'œufs en neige ferme. Incorporer délicatement à la pâte.

Verser dans le moule beurré, faire cuire au four environ 50 minutes.

Couvrir d'un glaçage à l'essence de vanille.

Glace à la vanille

1/3 tasse eau
1 tasse sucre
1 c. à thé de vinaigre
2 blancs d'œufs battus en neige ferme
3/4 c. à thé d'essence de vanille
noix de coco râpée ou pépites
de chocolat ou noix

Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le sucre et le vinaigre pour atteindre 250oF (120oC) au thermomètre à bonbon. Laisser refroidir.

Ajouter ce sirop aux blancs d'œufs en battant continuellement jusqu'à ce que la glace se tienne, ajouter la vanille.

Napper le gâteau cuit et refroidi de ce glaçage.

Décorer de noix de coco râpée, ou pépites de chocolat ou de noix, et avec des fruits.

Cartes et contes de l'an 2001

Nous vous invitons cette année à faire vibrer votre imagination. Quel serait pour vous le Noël de vos rêves?

Pour la 33e année La Terre de chez nous lance ses deux concours de cartes et contes de Noël. Invitation aux petits et grands.
Un jury déterminera le choix des gagnants dans les différentes catégories et des prix intéressants seront octroyés. Plusieurs autres prix sont prévus à l'intention de ceux qui se classeront deuxième ou troisième et des mentions pourront être accordées au gré des membres du jury. La Terre de chez nous reproduira avec la liste des gagnants quelques écrits et cartes dans son édition de Noël.

CARTES

Matériaux de votre choix: papier blanc ou de couleur, jute, gouache, peinture à l'eau, fusain, crayons de cire, etc.

Les deux critères principaux considérés: l'orignialité du sujet et de son exécution. Il est inutile de soumettre des reproductions de cartes commerciales, lesquelles seront automatiquement rejetées.

- *Première catégorie: 5 à 9 ans*
- *Seconde catégorie: 10 à 15 ans*
- *Troisième catégorie: 16 et plus*

Important: Inscrire à l'endos de chaque carte vos nom, âge et adresse et insérer celle(s)-ci dans une enveloppe suffisamment affranchie.

CONTES

Le conte aura un maximum de 600 mots. Le jury tiendra compte de l'originalité et du style. Si possible traiter le sujet de façon légère ou teintée d'humour. Dans le cas des participants d'âge scolaire, il est recommandé de faire attester l'authenticité du conte par le professeur de l'élève.

- *Première catégorie: 17 et moins*
- *Deuxième catégorie: 18 ans et plus*



LE COURRIER DE *Marie-Josée*



À braillard, braillard et demi

Pauvre Napoléon! Pourquoi chiales-tu? Les agriculteurs, eux, constatent. Pourquoi lis-tu La Terre de chez nous si tu n'es pas agriculteur? Aurais-tu des «crottes sur le cœur» ou est-ce toi qui a déjà signé «Beauceronne» ?

Vois-tu, quand j'entends à la radio une chanson que je n'aime pas, je ferme mon poste de radio. Mais toi, ça paraît que tu n'es pas resté sur une ferme parce que tu ne sembles pas trop savoir c'est quoi…une ferme. «Semer en mars et récolter en juin», mais où vis-tu? Pauvre Napoléon, tu sembles du genre qui juge sans savoir de quoi il parle précisément, du genre qui juge selon les apparences; serais-tu un braillard?

Pour le commun des mortels, trop de pluie ou pas assez, ça semble bénin, niaiseux… Mais as-tu pensé que pour un agriculteur, c'est un peu comme si celui ou ceux qui te procurent l'argent pour que tu manges manquaient durant 3 ou 4 semaines de cet argent qui t'est si nécessaire et refusaient de te remettre ton chèque pour cette période. Bien sûr, tu ne vis pas «au crochet de personne», j'en suis certain!

Cher Napoléon, tu demandes que La Terre de chez nous publie des articles positifs; alors pourquoi avoir écrit un article si négatif : sécheresse en Afrique (tiens donc), enfants le ventre vide (pourquoi?), agriculteurs braillards (pas seulement eux, hein!), agriculteurs qui se regardent le nombril (qu'en sais-tu?), etc.

Je pourrais écrire davantage, mais je te laisse avec une autre question : est-ce de la jalousie ou de l'amertume qui t'a poussé à écrire cet article?

Agriculteur par goût

P.S. : Marie-Josée, il me semble que les conditions du courrier ne sont pas toujours respectées (âge, situation), ni vérifiées. Pourquoi aussi ne pas exiger le numéro de téléphone et en cas de doute, vérifier l'exactitude des renseignements personnels? C'est une suggestion.

Nous n'exigeons pas de connaître l'identité de nos correspondants, vous m'avez donné la vôtre, merci. Mais je ne sais ni votre âge, ni votre situation exacte… M. Napoléon n'a rien à voir avec « Beauceronne ».

Je n'effectue de vérifications que lorsque je doute de la véracité des propos. Autrement, toutes les opinions sont acceptées même si elles n'entrent pas dans celles de la majorité des lecteurs, pourvu qu'elles ne soient pas sujettes à libelle.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation, – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 5 pages – Pseudonyme court et original – Pas de service d'échange – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent – Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à:«Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9.

Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca

Filature demandée

Voici une demande que j'aimerais faire paraître dans la page que vous rédigez à La Terre de chez nous. Je veux savoir s'il y a encore une filature de laine qui accepte des lainages usagés pour les transformer et que l'on peut échanger pour de la laine ou autre fibre?

Peut-être parmi vos lectrices et lecteurs y a-t-il quelqu'un qui peut donner ce renseignement.

À l'avance, je vous remercie. Félicitations pour l'originalité de votre courrier. ***Incorrigible écolo***

«Gros bon sens» ne vivrait pas bien ici…

J'espère que ce courrier d'entraide va durer encore très longtemps. C'est ce que je regarde en premier en ouvrant mon journal depuis 38 ans.

En m'adressant à monsieur «Gros bon sens», si vous aviez écouté le programme spécial de Claire Lamarche avec Zachary Richard qui se bat pour garder cette langue, vous penserez que, oui, la langue française, si on n'est pas vigilant, est en péril. Comme M. Richard le disait, en Louisiane le peuple cajun est presque assimilé par l'anglais.

J'avoue monsieur «Gros bon sens» que je ne comprends pas beaucoup le message que vous voulez envoyer à ceux qui lisent La Terre de chez nous. Je vous trouve confus. Faut-il attendre que d'autres langues envahissent notre pays pour être prudent? La langue française est mélodieuse et précise. Je respecte énormément les gens d'autres langues et coutumes puisque mon gendre est anglophone et africain, et beaucoup de respect nous unit et j'en suis fière. Il n'a pas cinq femmes. Ma nièce a marié un Dominicain, il s'est mis au travail immédiatement en déneigeant les cours de ceux qui en avaient besoin. Les amis de mon gendre ont aussi du travail.

Vous ne vivriez pas bien dans notre famille car une nièce est allée chercher quatre enfants en Colombie, une autre deux petites Chinoises et une autre deux Guatémaltèques et moi deux petits enfants merveilleux et chocolatés. Personne de ces gens gruge nos bas, ni l'assurance-emploi.

Je dois ménager le courrier car j'aurais beaucoup plus à dire sur votre manière de penser. Morale de cette lettre, je ne comprends pas et ne veux pas comprendre vote idéologie, sauf pour les immigrés qui arrivent ici qui devraient accepter la langue de notre coin de pays.

Une chance que j'ai attendu une semaine pour mettre mon humeur sur papier car je n'aurais pas lu le magnifique poème qu'Yves à écrit pour sa maman. J'avoue que vous m'avez fait verser des larmes Yves. Vous êtes de ces personnes qui passent dans nos vies comme une aile d'ange frôlant nos cœurs et nos âmes. Merci mille fois. ***Agricultrice de 58 ans***

Merci de vos propos et je me joins à vous pour dire tout le bien que je pense d'Yves.

Arthur et ses mercis

Je remercie l'équipe de la Terre, votre courrier est très bien structuré pour faire parvenir aux abonnés les renseignements demandés. J'ai reçu beaucoup de réponses pour les topinambours à travers le Québec. Grâce à vous, lecteurs et lectrices de la Terre, j'ai enfin trouvé ce que je cherchais.

Je remercie tous ceux et celles qui ont bien voulu répondre à ma demande. ***Arthur***

À la recherche du Nutria

Je vous écris afin de savoir si vous pouvez m'aider dans une recherche, à savoir : dans les années 60-70, il se faisait au Québec un élevage d'animaux qui s'appelaient «Nutria» et depuis ils ont disparu.

Je me demandais si dans La Terre de chez nous on avait publié des textes sur le sujet dans les années passées ou bien si vous avez de la documentation là-dessus en français?

Je me demande également s'il existe encore de ces animaux au Québec? Comment je pourrais m'en procurer? Auriez-vous l'amabilité de m'aider là-dessus, si possible?

Faut-il que l'espèce rapporte gros pour qu'on la sauve de la disparition, comme beaucoup de petits animaux d'élevage qui ont disparu du Québec et de notre pays?

J'aimerais bien savoir si cette espèce a vraiment disparu ou non! En reste-t-il quelques spécimens? ***Raymond M.S.***

Merci à ceux qui en connaissent un peu sur la question.

Pour Jocelyne

À Jocelyne qui demande un livre de recettes sur les confitures, gelées, marinades. J'en ai un qui s'intitule «Les conserves» de sœur Berthe, Éditions de l'Homme, qui parle de viandes, poissons, légumes, marinades, fruits, marmelades, confitures, gelées, ainsi que le procédé pour la mise en conserve. Distributeurs exclusifs pour le Canada : Agence de distribution populaire inc., 955 rue Amherst, Montréal H2L 3K4 (514)523-1182, filiale du groupe Sogides ltée. Il faudra s'informer s'il est encore disponible puisque mon livre de recettes date de 1974. Ce livre appartenait à ma mère qui est décédée et je n'en sais pas le prix. ***Marie-Lou***

Que faire?

Je suis une femme dans la fin vingtaine, j'ai une formation agricole et je travaille dans le milieu. Mon problème est que j'aimerais rencontrer un producteur agricole pour passer ma vie sur une ferme. Le problème est bien sûr au niveau des rencontres. Comment faire pour en rencontrer un qui soit libre? Où aller? Que faire?

Je vis en région et cela ne m'aide aucunement. Il paraît qu'il y en a plein de gars qui veulent prendre la relève ou qui l'ont pris, mais qui ont énormément de difficultés à rencontrer des femmes intéressées à vivre sur une ferme. Mais où sont-ils?

Peut-être que ce sera le hasard mais je n'y crois pas tellement, il faut parfois forcer les choses…si je veux réaliser mon idéal et élever ma marmaille…peut-être un jour! ***Marlou***

P.S. : voici mon adresse Internet : marlou@francemail.com

Il serait important que vous nous envoyiez vos coordonnées d'adresse postale. Ce n'est pas tout le monde qui est branché sur Internet.

Faire son fromage

Cette lettre s'adresse à Mme Jeannine et à toutes les personnes qui pourront nous aider.

Ma famille et moi sommes à la recherche de conseils en matière de fromage. Nous avons acquis une ferme en juin 2000. Nous tentons d'être le plus autosuffisants possible. La transformation de produits laitiers est une partie importante de notre projet. Nous n'avons malheureusement pas la chance de pouvoir compter sur une grand-mère ou un grand-père qui pourraient nous guider. Vous êtes donc une personne-ressource importante pour nous.

Nous tentons, depuis trois ans, de fabriquer du fromage et cela n'est pas facile à réussir. Le cheddar, le cheddar en grain, le mozzarella et le gouda sont nos objectifs actuels. Quels sont les ingrédients et la méthode pour réussir ces fromages et où peut-on acheter ces produits nécessaires? Nous cherchons également un moyen pour réussir la crème glacée. Savez-vous où nous pouvons nous procurer une machine domestique pour en fabriquer? Nous vous remercions beaucoup.

PS : nous sommes prêts à nous déplacer. ***Denis***

Nos lecteurs et lectrices sont des connaisseurs sur la question. Merci à ceux qui voudront vous aider.

Impressions

Cette semaine, je vous livre en vrac quelques impressions de ma semaine de «zappeuse» de télé, car je malmène fort la «zappette» ces temps-ci. Mais pas avant 17 heures, regarder la télé dans le jour, c'est pour moi le comble de la paresse. Ancien sentiment de culpabilité non refoulé.



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

Bien installée dans le vieux fauteuil bleu blanchi par le soleil, j'ouvre la soirée avec Mongrain à TQS. On dira ce qu'on voudra, Mongrain c'est un maître. Vingt ans de métier qui lui ont tout appris du téléspectateur moyen; il faut donner au peuple ce qu'il veut : des émotions, du sensationnel, mais jamais chez lui de vraie bêtise. Ses hochements de tête, ses sourires matois, ses intuitions, son humour valent parfois de longs éditoriaux. Il fait souvent d'une poussière une montagne, il réduit à trois minutes de longues entrevues et puis après... Pour le conformisme et la prétendue objectivité, je passe à Radio-Canada ou à TVA. Souvent, quand la nomenclature des sottises politiques m'énerve, je me contente des raccourcis de RDI ou plus court encore, du canal LCN de TVA. Pour le reste, je parcours chaque jour *Le Devoir* et *La Presse*. Que me reste-t-il de tout ce fatras? Souvent, uniquement ce que je savais déjà depuis toujours, cette sédimentation des connaissances acquises qui constitue le fond personnel où l'on va puiser quand tout le reste s'en va.

Je ne me savais pas devineresse, mais l'une de mes prédictions s'est réalisée. Michèle Richard a enterré son Gonzalez, il n'a pas survécu à la chute des feuilles... Bravo. Malheureusement, Martin Petit essaie de sauver les meubles du naufrage. Pourra-t-il le faire avant Noël? Ce n'est pas d'une rénovation dont ce cauchemar a besoin, c'est d'un enterrement de première classe.

Mongrain avec tout son pouvoir n'est pas Dieu le Père pour recréer quelque chose de rien, avec ses interventions de dernière ligne.

Willie Lamothe continue de nous amuser à TVA. Deux bonnes scènes la semaine dernière : Willie dans l'arbre pour chanter l'aubade à sa Jeannette et Willie le débrouillard qui fait ouvrir les lignes téléphoniques pour un appel général. Ça m'a rappelé le «central» de ma paroisse nicolétaine où trônait celle que l'on surnommait sans gêne «la petite bossue». C'était avant le politiquement correct et la langue de bois où l'on appelait un chat, un chat. La série de TVA nous fait prendre conscience de la minceur d'inspiration des textes de Lamothe et aussi de celle de sa musique, avant que ne surgisse Bobby Hachey.

Un gala c'est plat par essence et ce dernier fut l'un des plus ternes. Guy A. Lepage n'a pas la rondeur et la versatilité d'un Brathwaite pour alléger ses petites méchancetés et faire oublier ses personnages de RBO

Un Bobby Hachey qui a décroché l'un des premiers Félix au Gala de l'Adisq dimanche dernier. «Hommage à mes amis» sera encore un choix préféré des donneurs de cadeaux aux vieilles «ma tante» pour les Fêtes.

Un gala c'est plat par essence et ce dernier fut l'un des plus ternes. Guy A. Lepage n'a pas la rondeur et la versatilité d'un Brathwaite pour alléger ses petites méchancetés et faire oublier ses personnages de RBO. Peu de surprises dans les choix d'Éric Lapointe, Isabelle Boulay, Bruno Pelletier et Lynda Lemay. Tous des poulains de l'écurie de Guy Cloutier.

De bons moments quand on a rappelé le souvenir de Dédé Fortin et ses Colocs.

Un enthousiasme communicatif avec la chanson de Daniel Boucher, auteur-compositeur de l'année. Un écorché vif qui trouve des accents nouveaux pour crier la détresse de ceux qui sont exclus.

Exclus du succès, de la célébrité et même exclus des trois repas par jour et d'une vie décente. Il ira loin. Il est bon qu'on lui donne les moyens de continuer.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

Invités dimanche le 12 novembre

- ***Denis Petitclerc***
  Centre de recherches sur le bovin et le porc
  La protéine du lait, une aide contre la mammite
  BANQUE NATIONALE
  Sonic
- ***Danielle Lacasse, agronome***
  L'agriculture au Témiscamingue
- ***François Dupont***
  Un mode de chauffage avantageux

Dimanche :- 100,5 Lévis-Beauce 7h
- 103,9 Montmagny-Bellechasse 7h
- 103,1 Montérégie 7h15
- 97,3 Laurentides-Outaouais 8h30
- 95,6 Estrie 8h45
- 99,1 Lanaudière-Mauricie 9h30
- 1340 Bois-Francs 12h.

Samedi: 1400 Appalaches 8h15
Mardi: 103,3 Rive-Sud - Richelieu 10h.

LA SEMAINE VERTE

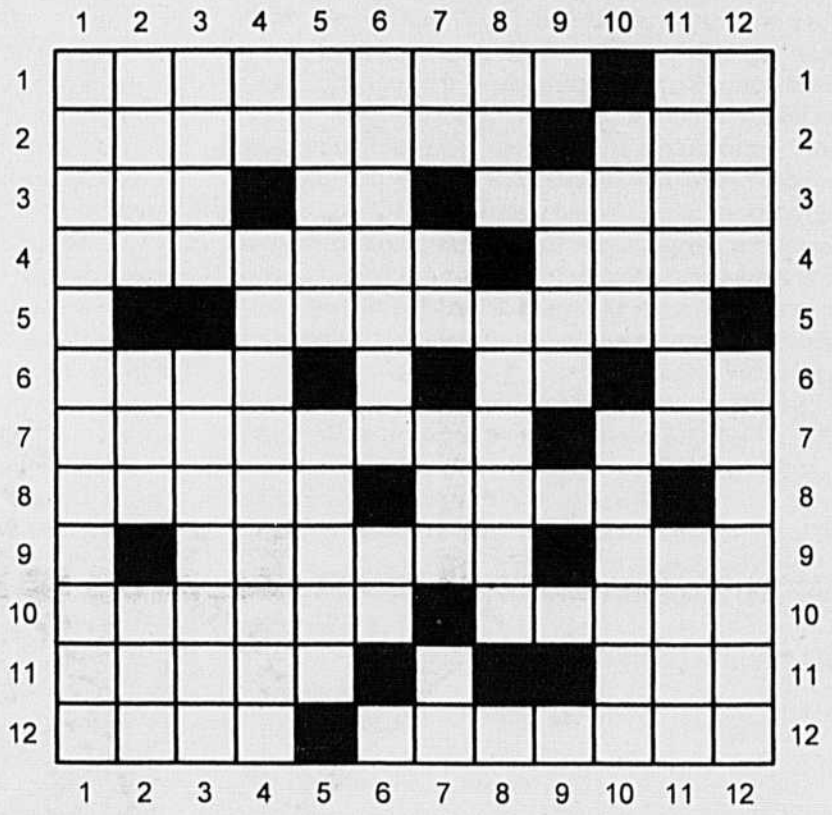
Le dimanche 12 novembre à midi trente

LES CHASSEURS EN HERBE : Depuis 20 ans, au Québec, le nombre de permis de chasse émis est passé de 80 000 à 30 000 seulement. Où donc est passée la relève ? Lucie Bergeron nous explique les facteurs probables de ce désengouement et nous parle d'un projet original, mis sur pied par un regroupement d'intervenants du secteur de la chasse, pour redonner à cette activité ses lettres de noblesse.

Aussi à l'émission :

- **La lutte biologique en serres :** Des progrès remarquables en matière de lutte biologique en serres.
- **Le clone de *Starbuck*:** *Starbuck II* est né en septembre dernier et toutes les attentes sont permises.
- **Le bœuf biologique :** L'industrie du bœuf oganique est sur le point de connaître un boom sans précédent.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Courge d'une variété à fruit allongé. – Actinium.
2- Mettre du bétail à l'herbage. – Président du Gabon 1961-1967.
3- Plante textile. – Route rurale. – De la péninsule ibérique.
4- Jasmin. – Câble.
5- Espèce de légumineuse aromatique.
6- Produit de la ferme. – Do. – Oui.
7- Clovisse (coquillage). – Supprima.
8- Terre végétale. – Graminée barbue.
9- Cultivable. – Composition musicale.
10- Manière de lacer. – Zigouillent.
11- Tissu végétal. – Plaça.
12- Patrie de Zénon. – Partie supérieure de l'étamine des plantes à fleurs.
4- Rubidium. – Distribution du fourrage au bétail.
5- Chipie. – Coutume.
6- Détacher les grains. – Béryllium.
7- Double règle. – Europium. – Tromperie. – Année.
8- Choix. – Terre labourée mais non ensemencée.
9- Diamant.
10- Religieuse. – Gonflement d'un tissu.
11- Drupe. – Joindre.
12- Patrie de Malherbe. – Racine comestible.

VERTICALEMENT

1- Pigment vert des végétaux.
2- Bouton des arbres. – Pluie. – Liliacée à odeur forte.
3- Canope. – Orme.

Solution de la semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	E	P	I	N	A	R	D	■	F	O	I	N	1
2	P	I	N	A	C	E	E	■	A	L	F	A	2
3	A	R	N	I	C	A	■	P	L	I	■	V	3
4	M	O	E	R	E	■	C	H	E	V	R	E	4
5	P	L	■	A	N	T	H	E	R	E	■	T	5
6	R	E	G	■	T	Y	R	A	N	■	S	T	6
7	E	■	R	B	■	R	E	C	E	N	T	E	7
8	■	G	O	U	R	A	M	I	■	A	A	■	8
9	P	L	I	■	A	N	E	E	■	E	T	A	9
10	D	I	N	D	O	N	■	N	E	V	I	S	10
11	■	A	■	O	U	I	■	S	A	U	C	E	11
12	P	L	A	N	T	E	R	■	U	S	E	■	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

LA TERRE SELON HYLAND

Semences Hyland



Hyland, une valeur sure
Hybrides à rendement supérieur pour tous les UTM
Distribués à travers le pays
Votre spécialiste en ensilage

Semico

(450) 799-3225

SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA

Le comité de citoyens débouté

Jean-Charles Gagné

La construction d'une porcherie à Saint-Germain-de-Kamouraska, dans le Bas-du-Fleuve, peut maintenant débuter, malgré l'opposition du comité de citoyens. Un juge de la Cour supérieure du Québec a conclu que les permis accordés par le ministère de l'Environnement et par la municipalité étaient valides. Le juge Yves Alain a ordonné à la municipalité d'émettre le permis de construction d'un engraissement d'environ 7000 porcs par an.

Par ailleurs, les promoteurs ne seront pas soumis au règlement qui oblige les élevages porcins à une gestion sur litière compostée. Ce règlement a en effet été adopté après leur demande de certificat à la municipalité. Le magistrat ne s'est pas prononcé sur la validité de ce règlement municipal qui touche des éléments déjà couverts par la réglementation provinciale. Cette cause était soutenue par le Fonds de défense professionnelle de l'UPA.

Le comité de citoyens de Saint-Germain a reçu ce jugement comme une gifle. « Ce jugement démontre que les lois et règlements actuels sont totalement inadéquats pour protéger le milieu et la population. »

À la date de la demande

Selon le juge, le certificat qui consacre la conformité du projet de porcherie à la réglementation de Saint-Germain est valide. La date du dépôt de la demande de certificat sert selon lui à déterminer les droits des parties. Le secrétaire-trésorier doit donc se limiter à vérifier la conformité du projet à la réglementation municipale à la date du dépôt de la demande, dit le juge. Si le projet est conforme, le secrétaire-trésorier a « l'obligation légale de signer le certificat de conformité », sans consultation du conseil municipal.

L'intention annoncée de réglementer la production porcine à St-Germain ne change rien, ajoute le juge. « Il aurait fallu que la municipalité démontre, avant le dépôt de la demande d'attestation de conformité, son intention claire de modifier le règlement de zonage. Il aurait aussi fallu que la municipalité démontre qu'elle a agi de bonne foi et avec diligence », note le juge Alain.

Des conditions non respectées, selon le magistrat. « On ne peut dire que le conseil municipal a agi de bonne foi » puisque son seul but était de contrecarrer le projet des promoteurs. Le juge fait aussi remarquer que le conseil municipal a été constant dans son refus de réglementer cette production depuis sa résolution de 1994. L'insatisfaction des citoyens doit selon lui s'exprimer lors des élections municipales.

Les promoteurs avaient demandé à la cour de déclarer nul le règlement adopté par Saint-Germain parce qu'il touchait le mode de gestion des fumiers. Ils ont fait valoir que la municipalité ne peut réglementer sur un objet déjà visé par le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. À moins d'en avoir reçu l'autorisation spéciale du ministre de l'Environnement. Le tribunal ne s'est pas prononcé sur le sujet.

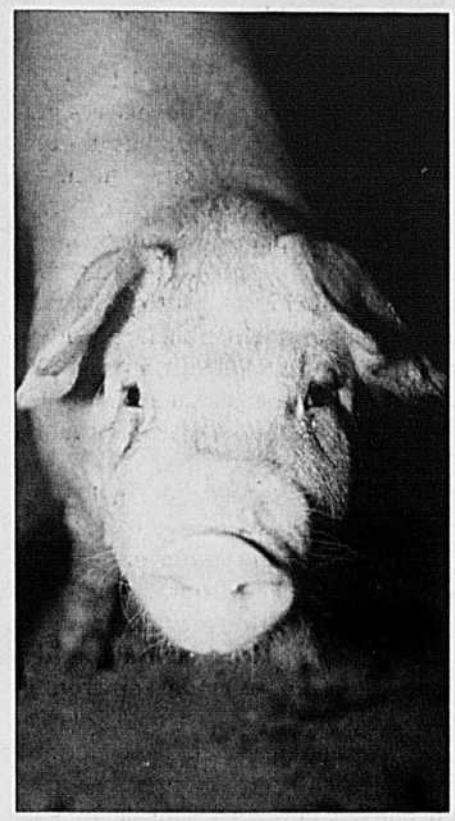


Photo: Alexandre Choquette

La construction d'une porcherie peut maintenant débuter.

Pas d'intérêt

Ce jugement établit aussi que « le comité de citoyens de St-Germain-de-Kamouraska ne possédait ni la qualité, ni l'intérêt juridique pour agir dans ce dossier ». Roméo Bouchard est dès lors devenu le seul requérant admis. « Le comité de citoyens est composé de résidents de la municipalité, mais il n'est pas lui-même propriétaire et n'a pas qualité d'électeur. » De plus, « la Loi sur les compagnies ne permet pas au comité de citoyens d'agir pour et au nom des citoyens de Saint-Germain, ni de se substituer à eux ».

Des gains majeurs

Déçu du jugement Alain, le comité de citoyens de St-Germain-de-Kamouraska est tout de même fier de ses réalisations. Le comité se félicite du fait que le règlement de Saint-Germain obligeant à une gestion solide des fumiers des porcheries a fait tache d'huile à travers le Québec. Ce règlement n'a toutefois pas subi l'épreuve d'un tribunal.

La coalition « Sauver les campagnes » est née l'an dernier, dans cette municipalité. Cette coalition joue un rôle actif dans les débats sur la pollution agricole et le droit de produire des agriculteurs. Elle est particulièrement impliquée au sujet de la filière porcine que Nutrinor veut implanter au Saguenay-Lac-St-Jean. Elle a récemment réitéré sa demande d'un moratoire et d'une étude d'impact sur la production porcine au Québec. Elle conteste les objectifs du gouvernement du Québec de doubler les exportations agricoles où le porc joue un rôle significatif. « Sauver les campagnes » tiendra son 2e Rendez-vous au Saguenay-Lac-St-Jean, les 18 et 19 novembre prochains. **J.-C.G.**

Kverneland

offre un

BONI SPÉCIAL

«Pré-saison» payable à l'acheteur d'outils neufs de fenaison

KVERNELAND-TAARUP & ENROBEUSES KVERNELAND





- FIABILITÉ
- PERFORMANCE
- ROBUSTESSE
- DURABILITÉ

Exemples d'application du BONI, pour achat et règlement selon les mois suivants:

	Oct. 2000	Nov. 2000	Déc. 2000
• Faucheuses-conditionneuses (selon modèle)	1025 @ 1900 $	900 @ 1700 $	800 @ 1500 $
• Enrobeuses (selon modèle)	550 @ 2900 $	500 @ 2600 $	430 @ 2250 $
• Râteaux andaineurs	425 @ 1025 $	390 @ 900 $	340 @ 800 $
• Faucheuses à disques	420 $	375 $	325 $

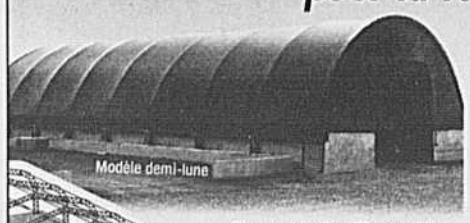
IMPORTANT: Offre limitée aux inventaires disponibles seulement. Voyez votre concessionnaire d'outils de fenaison KVERNELAND *sans tarder pour réaliser une excellente affaire*

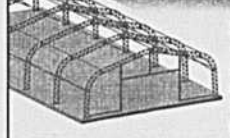
Kverneland inc., Drummondville (QC) - Tél.: (819) 477-2055

Bâtiments Permo pour la ferme

...ils peuvent servir pour hangar, entreposage de foin, machinerie, élevage à froid, couverture de fosse à purin, etc.

- Disponibles en largeurs de 30'-40'-50'-60' et 70'
- Faciles à monter et à déménager
- Maintenance minime
- Choix de deux modèles: DEMI-LUNE OU SUPER PERMO





Toile Permo Weave *fabriquée par Intertape-Polymer*

Toile traitée contre les rayons UV et recouverte d'un produit unique qui rend la toile plus épaisse, maniable et douce.

Tissage 8/8, 10,6 onces la verge carrée. Le système de treuil Permo Lock à barrure automatique permet de garder une tension constante sur la toile.

Garantie de 12 ans limitée.

Structure acier «Gatorshield»
de Allied Tube Ltée

Acier de forme ovale (1 5/8" x 2 3/4", jauge 14) exclusif à la compagnie Permo recouvert de 3 couches de zinc spécialement fabriqué pour protection contre la corrosion.

Les Industries Permo Inc.

Usine: 2564, rue Bernard-Pilon, St-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 4S5

Bureau: 1454, rue Cunard, Laval (Québec) H7S 2B7

1-888-464-7376 • 514-332-8888

Le bâtiment le plus versatile disponible sur le marché d'aujourd'hui!

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Aller au-delà de l'image des médias

Jean-Charles Gagné

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE- L'UPA a l'épiderme de plus en plus sensible au sujet des critiques des médias touchant l'impact environnemental des élevages. Aux prises avec d'énormes surplus de fumiers, la région Chaudière-Appalaches fait souvent les manchettes pour ses lacunes au plan environnemental. Le président de l'UPA, Laurent Pellerin, a voulu renverser la vapeur directement dans « la région la plus sous pression » quant à l'agroenvironnement.

« Plus que toute autre région du Québec, vous méritez une tape dans le dos pour les efforts que vous avez déployés au chapitre de l'environnement », a-t-il dit. Selon lui, les médias ne soulignent pas assez les réalisations des agriculteurs au sujet de l'environnement. M. Pellerin a évoqué le Portrait agroenvironnemental de 18 000 fermes, les plans d'action régionaux des producteurs de porcs, les plans de fertilisation, les fosses à fumiers, etc. Il a aussi fait état des 130 professionnels de l'environnement qui travaillent à plein temps pour les agriculteurs. « Cherchez un autre secteur économique qui s'est payé des services de cette nature ».

Il a fustigé « *Le Soleil* » pour un article sur les cheptels illégaux en production porcine. Il s'est plu à démontrer le peu de poids de cet article qui selon lui ne méritait pas d'être publié, encore moins à la une, un dimanche matin. « Y a un bout à nous faire passer pour des crétins ». Il n'a pas été tendre envers le ministère de l'Environnement qui a fourni ces données. « Y a des coups de pied au derrière qui se perdent ! »

« L'UPA provinciale aurait aussi besoin de quelques bons coups de pied », a ensuite noté un délégué. Il a reproché à l'UPA de ne pas répliquer assez souvent (1 fois sur 10) aux attaques envers les agriculteurs. M. Pellerin a reconnu que l'Union devait s'améliorer à ce chapitre.

Dans son discours d'ouverture, le président de l'UPA de la Beauce, Pierre Demers, a tenté de relativiser les problèmes environnementaux. Il a fait valoir que les unités animales ne sont pas une calamité. « Les unités animales, c'est pas juste des problèmes, cela nous permet de faire vivre nos familles et de fournir du travail à pas mal de monde dans la région. » Il a par ailleurs contesté la hausse d'unités animales véhiculée pour Chaudière-Appalaches.

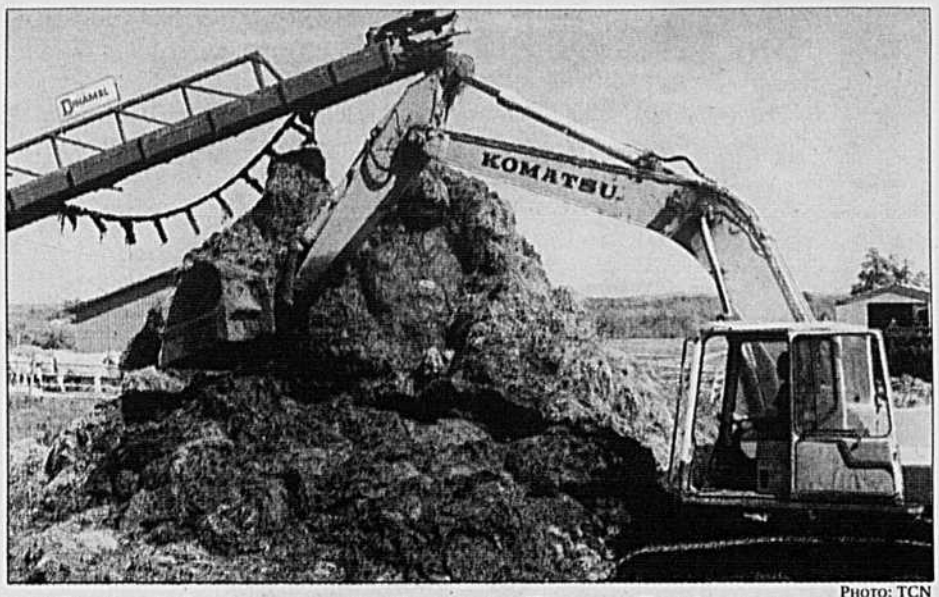


PHOTO: TCN

L'utilisation de fumier comme fertilisant, un effort pour l'environnement.

Il a rappelé que la région était prête à s'imposer une nouvelle réglementation et à limiter le développement des élevages dans les municipalités en surplus. Il faudra cependant se baser sur les rejets réels de fumiers au lieu des unités animales, une approche dépassée qui peut geler jusqu'à 30 % de plus de sol que nécessaire pour l'épandage.

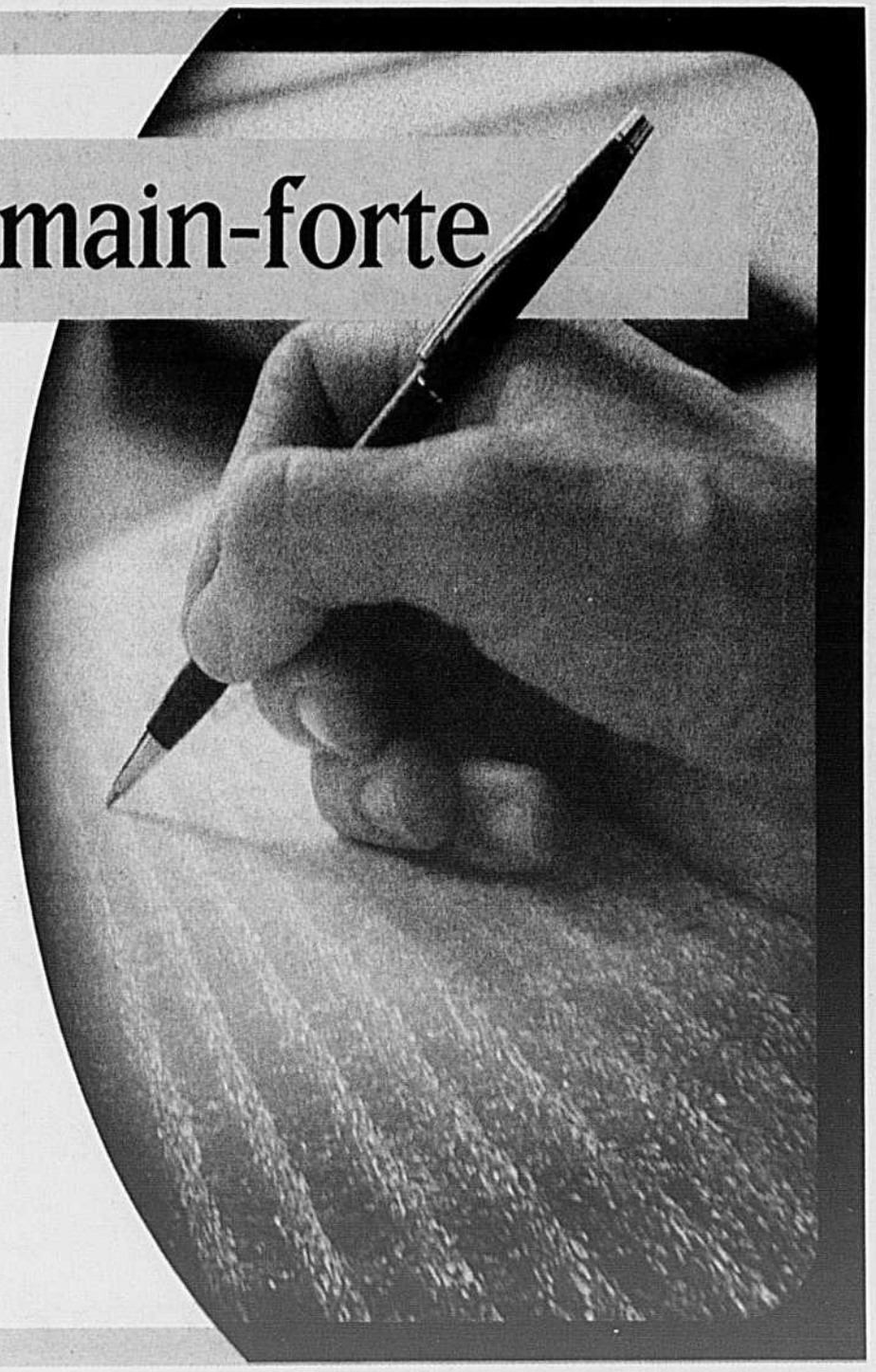
M. Demers a reconnu l'existence de cheptels illégaux, mais déploré l'attitude de l'Environnement dans ce dossier. « Qu'on fasse du contrôle, mais qu'on donne aux producteurs qui veulent régulariser leur situation l'opportunité de le faire », a-t-il toutefois ajouté.

Nous prêtons main-forte

À la Société de financement agricole, nous parlons avec nos mains depuis plus de 60 ans. Là où on se contente de promettre, nous nous engageons dans le secteur agricole et nous signons avec confiance.

Nos spécialistes en financement, partout au Québec, signent pour 20 000 agriculteurs et agricultrices et pour 3,4 milliards de dollars. C'est énorme. Vous en êtes plus forts... et nous en sommes plus fiers. Chaque jour.

Qui d'autre peut en dire autant ?



Québec
Société de financement agricole
www.sfa.gouv.qc.ca

Le solde à trois pas

Pour un temps limité

Pas de versement initial®
Pas d'intérêt avant 90 jours®
Pas de paiement avant 90 jours®

à l'achat sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en inventaire

Sonoma SLS *2001*

3 portes 4x4 à cabine allongée



• Moteur V6 SFI 4,3 L de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues • Roues en aluminium • Volant inclinable • Régulateur de vitesse • Pont arrière autobloquant

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
3,9 % à l'achat**	0 $	445 $
	1 901 $	388 $
	3 566 $	338 $

338 $ /mois*

GMC

TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG



328 $ /mois*

Sierra SL *2001* cabine régulière

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
5,9 % à l'achat**	0 $	418 $
	1 307 $	378 $
	2 927 $	328 $

• Moteur Vortec 4300 V6 de 200 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues • Banquette avant divisée avec appuie-bras central • Calandre, pare-chocs et roues chromés • Radiocassette AM/FM stéréo • Volant inclinable • Pont arrière autobloquant



378 $ /mois*

Safari SLE *2001*

• Moteur Vortec 4300 V6 SFI de 190 HP • Système antiblocage des freins aux 4 roues • Climatiseur • Verrouillage des portes et vitres à commandes électriques • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Porte-bagages sur le toit • Chauffrette arrière auxilière • Équipement de remorquage spécial • Pont arrière autobloquant

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
3,9 % à l'achat**	0 $	498 $
	2 012 $	438 $
	4 011 $	378 $

Jimmy SLS *2001*

2 portes 4x4



318 $ /mois*

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
3,9 % à l'achat***	0 $	449 $
	1 818 $	398 $
	4 620 $	318 $

• Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques • Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues • Volant inclinable et régulateur de vitesse • Pont autobloquant • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts et ensemble Bose • Pneus tout terrain

PONTIAC BUICK GMC

gmcanada.com

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en inventaire, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. ®Conditions applicables à l'achat seulement sur les véhicules 2000 en inventaire et sur la plupart des véhicules 2001. Exclut camionnettes de série 2500/3500. Offre disponible avec un financement à l'achat pouvant aller jusqu'à 48 mois. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 575 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement à l'achat de 3,9 % et de 5,9 % disponibles jusqu'à 48 mois. ***Taux de financement à l'achat de 3,9 % disponibles jusqu'à 60 mois. ♦Taux de financement à la location de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois sur le Jimmy SLS. ™Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis. **Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.**